SEPTEMBRE 1974
N° 246
Rédacteur en chef : Claude Julien

Prix : 4 F

Algérie : 4,00 DA — Maroc : 4,00 dir.
Canada : 1,25 $ c. — Roy.-Uni : 32 p
Espagne : 35 pes. — Suisse : 3 F.S
Italie : 650 lires — Tunisie : 400 mil

Abonnements : voir tarif page 19.

Publication mensuelle (vingt et unième année)
éditée par Le Monde

LE MONDE diplomatique

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — 5, rue des Italiens, Paris-IX° — Directeur : Jacques Fauvet

Dans ce numéro

LA RESISTANCE PALESTINIENNE SUR LES CHEMINS DE GENEVE
Ibrahim Sus. (page 10.)

BATAILLE POUR LES OCEANS
Alain Piquemal, Jacques Perrot, M.-A. Robinson, B.C. (pages 11 à 14.)

DEUX DICTATURES : PARAGUAY ET BRESIL
Pierre Gaillard et Miguel Arraes. (pages 16 à 19.)

Incohérences

Par CLAUDE JULIEN

DEUX attitudes commandent les réactions devant les problèmes de population examinés à Bucarest par les Nations unies : la peur et l'indifférence. Peur chez les nantis : qu'ils appartiennent à des nations prospères ou aux minorités privilégiées au cœur de sociétés misérables, ils ne voient pas sans inquiétude la menace que constitue pour eux une explosion démographique qui sape les bases du désordre établi. Indifférence chez la plupart, soit parce que, n'étant pas informés, ils ne mesurent pas la gravité du danger, soit parce que la complexité des données les convainc que le phénomène ne sera pas maîtrisé.

L'initiative des Nations unies est donc utile au moins en ce sens qu'elle finira bien par alerter de nouveaux secteurs de l'opinion et qu'elle divulguera plus largement les analyses des experts. Mais ceux-ci sont loin d'être unanimes. Non seulement pour des motifs politiques, qui se sont manifestés à Bucarest avec un certain éclat, mais aussi en raison même de leur compétence : démographes et économistes considèrent bien, en gros, les mêmes composantes, mais ils ne leur affectent pas nécessairement le même coefficient. D'où l'une des difficultés de définir une politique cohérente, puis de l'appliquer, d'autant que les gouvernants, en vertu de considérations d'un autre ordre, ne se sentent pas liés par les études ou projets des spécialistes.

Tant il est vrai que le problème est politique : quelle qu'elle soit, une planification démographique ne peut, seule, apporter de réponse satisfaisante car elle n'a de sens que comme élément constitutif d'une plus vaste stratégie du développement. Pour l'ONU, 1974, « Année de la population mondiale », fait suite à une « décennie du développement » dont on connaît les maigres résultats. Il est exclu que soit accompli en un an, sur le plan démographique, ce qui n'a pu l'être en dix ans au profit des nations prolétaires.

UNE politique mondiale de la population n'en est pas moins indispensable, mais à deux conditions au moins :

— D'une part, elle doit tenir compte des différences de situations, et ce souci s'est manifesté à Bucarest où certains pays se sont montrés hostiles à un freinage de la croissance démographique ; c'est ce qu'a bien compris la Chine qui, pour son propre compte, limite la natalité dans ses régions les plus peuplées, et l'encourage au contraire dans les provinces à faible densité de population ;

— D'autre part, elle ne peut que faire partie intégrante d'un plan d'ensemble dont les données fondamentales ont déjà été examinées (voir « le Monde diplomatique », août 1974).

Et c'est bien là qu'éclate le scandale, dont le calendrier des manifestations de l'ONU fournit une illustration particulièrement instructive. En effet, les problèmes démographiques étaient abordés à Bucarest alors que n'était pas encore terminée, à Caracas, la conférence pour l'utilisation des énormes richesses que contiennent les océans (voir pages 11 à 14). La simultanéité des deux débats ne pouvait que faire ressortir leur absurde cloisonnement.

En effet, les pêcheries entrent pour une part importante dans les recettes d'exportations de certains pays pauvres et très peuplés, mais surtout la pêche d'autosubsistance, que ne comptabilise aucune statistique, fait vivre des dizaines de millions de familles du tiers-monde, dont l'unique ou la principale ressource est menacée, du fait des puissances industrielles, par la pollution des mers.

De surcroît, les ressources minérales du fond des mers suscitent d'immenses convoitises, et l'affrontement entre les différentes thèses sur les droits d'exploitation a fait surgir à Caracas un clivage que la conférence de Bucarest n'a pas pu ignorer : les nations riches savent qu'elles sont seules à disposer des ressources technologiques et économiques leur permettant d'exploiter à leur profit les richesses du fond des mers. Qu'elles s'en assurent l'accès, et elles pourront poursuivre et intensifier le gaspillage qui est au cœur du déséquilibre mondial.

Il est bien beau de proclamer que les richesses des océans constituent un « patrimoine commun de l'humanité ». Mais ce slogan cache mal d'égoïstes appétits : qu'apparaisse une nouvelle source de bénéfices, et les grandes puissances s'empressent d'oublier la peur que suscite en elles l'explosion démographique du tiers-monde.

DOSSIERS POUR UN NOUVEAU PRÉSIDENT

Le difficile bilan du Watergate

Par ANTHONY LEWIS

L'Amérique n'a pas fini de s'interroger sur la signification de la chute de M. Richard Nixon. Après avoir mené, dans le New York Times, une remarquable campagne contre la politique américaine au Vietnam, M. Anthony Lewis n'a cessé, à propos du Watergate, de confronter les attitudes du président et les plus hauts principes de la démocratie américaine. En dressant pour le Monde diplomatique un premier bilan de l'affaire, il aboutit à des conclusions nuancées et se garde bien de crier au triomphe. On ne sera pas surpris que M. Eldridge Cleaver (voir page 6) porte sur ce problème un jugement plus sévère.

TOUT au long des deux années que dura l'affaire du Watergate, beaucoup d'intellectuels américains restaient sceptiques quant à la possibilité que M. Nixon soit effectivement relevé de ses fonctions, même si les preuves de ses infractions s'accumulaient. Philip Roth, le romancier réputé pour ses recherches dans le domaine de la fantaisie sexuelle, imagina un cauchemar politique : destitué par la Chambre des représentants et dûment déclaré coupable par le Sénat, M. Nixon refuserait de quitter son poste : il ferait appel aux paras, à la fois pour se maintenir à la Maison Blanche et imposer sa volonté au Congrès. Dans cette tragi-comédie, M. Roth exprimait une certaine forme de doute sur les prétentions des Etats-Unis à la justice et à la démocratie.

En Europe également, semble-t-il, un grand scepticisme régna jusqu'au dénouement. Depuis l'époque de Franklin Roosevelt, les diplomates, les fonctionnaires et le grand public en étaient généralement arrivés à penser au président comme s'il incarnait dans sa personne la totalité de l'Amérique. Etait-il possible qu'un personnage aussi puissant soit renversé par un mouvement dont l'initiative revenait à une poignée de juristes et de journalistes, et que le changement intervienne sans violence, grâce à un processus démocratique, renforcé par le soutien populaire ? N'y avait-il pas un excès de moralisme dans l'indignation suscitée par l'affaire du Watergate, notion candide (ou peut-être partisane) que le pouvoir ne devrait être confié qu'à des mains rigoureusement propres ?

Mais le droit et la morale sont profondément ancrés dans la psychologie américaine. Il est facile de railler une telle vision d'un pays qui a créé le gangster moderne, d'un pays qui a opprimé sa population noire et dévasté le Vietnam. Mais la chute de M. Richard Nixon a indiqué assez clairement que les vieux idéaux américains, bien qu'ils aient souvent l'apparence d'une pure mystification, conservent une signification dans la société qui les a vus naître.

On a souvent dit que la guerre du Vietnam avait mis fin à l'innocence américaine. Pas tant que cela. Il est vrai que de nombreux Américains prirent conscience du fait que leur pays, comme d'autres, détenait un potentiel d'agression et de cruauté. On se souvenait des traitements infligés aux Indiens et des guerres contre le Mexique et l'Espagne. Mais un plus grand nombre d'entre eux persistaient à croire que le Vietnam était une entreprise idéaliste ayant, d'une certaine façon, mal tourné, ou, au pire, une aberration, une entorse à la bonté inhérente à l'Amérique.

Actuellement, certains voient dans l'affaire du Watergate l'expiation de la guerre du Vietnam, et M. Nixon sous les traits d'un bouc émissaire, dont le sacrifice rituel purifiera la nation. Tout ceci est beaucoup trop mystique. Je pense qu'il y a un lien avec le Vietnam, mais en réalité c'est plus simple. Après avoir été entraînés par leurs dirigeants dans l'expérience d'une guerre dont on leur avait déguisé les buts, les Américains étaient prêts à manifester leur préoccupation devant une telle conduite, prêts à réaffirmer leurs valeurs morales. Le soutien traditionnel apporté à M. Nixon par les éléments conservateurs et puritains s'était érodé ; et, par le caractère vulgairement amoral de sa propre personnalité — ainsi qu'en témoignent les enregistrements de ses conversations à la Maison Blanche — la voie était toute tracée pour le dénouement légal et politique. Le *Chicago Tribune*, organe des républicains traditionnels, l'abandonna après la publication des premières transcriptions de bandes magnétiques, en mai dernier, expliquant que « *la clé* » était son « *absence de souci de moralité... son absence d'engagement aux nobles idéaux de la fonction publique* ».

La loi et les hommes

UNE vision particulière de la légalité a été encore plus décisive que l'image de soi conforme à la morale. Le rôle que joue la loi dans la société est peut-être la chose la plus difficile à comprendre, de l'extérieur, en ce qui concerne les Etats-Unis. Tocqueville s'en rendit compte, il y a cent quarante ans — le souci de légalité en matière politique, la situation prédominante des hommes de loi et des juges, — et ce tableau n'a pas changé.

La prémisse essentielle du système américain est que le gouvernement et tous ses fonctionnaires, jusqu'au sommet de la hiérarchie, sont soumis à la loi, au même titre que le simple citoyen. L'ultime « loi » est la Constitution, texte du dix-huitième siècle, qui délimite aujourd'hui la marge d'action des policiers et des présidents. Et, bien sûr, ce sont les juges qui décident de la signification des longs paragraphes de la Constitution lorsqu'ils sont appliqués à des faits contemporains concrets. Lorsque le président Truman mit la main sur les aciéries du pays, en 1952, pour empêcher une grève pendant la guerre de Corée, la Cour suprême considéra qu'il avait usurpé le « *pouvoir législatif* » assigné au Congrès par la Constitution. Les juges ont le dernier mot. C'est ce qu'entendait le président de la Cour suprême, M. Marshall, en 1803, lorsqu'il déclara que les hommes politiques étaient liés aux décisions des juges, parce que « *notre gouvernement donne expressément le pouvoir aux lois et non aux hommes* ». Il s'agit là d'une conception complètement étrangère à la démocratie parlementaire telle qu'elle est pratiquée en Grande-Bretagne, dont l'Amérique s'est inspirée, mais dont elle s'est écartée.

Ce n'est pas non plus seulement la Constitution, en tant que loi, qui lie les serviteurs de l'Etat. Il leur est interdit de violer leurs propres règlements, lorsqu'ils ont la possibilité de les modifier comme ils l'entendent. Tant que les réglementations sont publiquement proclamées comme restant en vigueur, elles doivent être observées.

M. Nixon s'est pris lui-même au piège de ce dernier principe. Lorsque les vagues de l'affaire du Watergate clapotèrent à ses pieds, au printemps 1973, il approuva la nomination d'un « procureur spécial », qui enquêterait sur l'affaire. On promit au procureur, M. Archibald Cox, qu'il serait à l'abri de toute pression politique et un règlement le protégeait d'une révocation arbitraire. Lorsque, à l'automne, M. Cox commença à creuser un peu trop profondément l'affaire, M. Nixon le fit congédier, en dépit du règlement et des promesses faites. Cette violation de principe, constatée par le pays, souleva réellement l'opinion publique pour la première fois dans le roman du Watergate ; des millions de télégrammes inondèrent Washington. Le tollé général réveilla un Congrès léthargique et contraignit M. Nixon à nommer un nouveau « procureur spécial », celui qui, par la suite, porta le coup fatal.

Mais aucun épisode ne peut par lui-même expliquer ce qui arriva. Il fallait une considérable coalition de forces pour « défaire » un président : la loi et la morale, la politique et la bureaucratie, l'opinion publique et la presse. Et aussi le hasard.

Quelques journaux, notamment le *Washington Post*, eurent des soupçons et recherchèrent le maillon pouvant relier la Maison Blanche et le cambriolage du quartier général démocrate de l'hôtel du Watergate. Un juge rigoureusement conservateur, M. John Sirica, ne se contenta pas seulement de la condamnation des cambrioleurs et insista pour connaître ceux qui leur avaient donné des ordres. Sous la menace de peines sévères, les malfaiteurs commencèrent à parler. Des fonctionnaires refusèrent l'ordre de trahir la loi ; le F.B.I., par exemple, généralement docile, se révolta contre l'utilisation abusive de ses pouvoirs et laissa filtrer des bruits dont la presse s'empara. Le Sénat désigna une commission chargée de l'enquête. Puis, un inconnu, M. Alexander Butterfield, qui avait travaillé pour le président, révéla au Sénat que M. Nixon enregistrait toutes ses conversations.

(Lire la suite page 8.)

Lire page 9 :

Politique et littérature

Les tribulations des présidents américains

(Marie-Françoise Allain)

NOUVEL ÉPISODE DU CONFLIT SINO-SOVIÉTIQUE

Le blocus de l'île aux Ours

Par NEVILLE MAXWELL *

UN geste de Moscou, que la *Pravda* appelle une « *offre de bonne volonté* », a été aussitôt rejeté par Pékin, qui le qualifie d' « *exigence territoriale éhontée et hypocrite* ». Le caractère contradictoire et obscur des échanges entre Soviétiques et Chinois a rarement été plus marqué, mais la proposition présentée par Moscou en mai dernier de permettre à la Chine d'utiliser « *les voies d'eau soviétiques* » s'inscrit dans une réalité tout à fait tangible : un blocus contre les vaisseaux chinois, maintenu ces sept dernières années par des canonnières soviétiques juste en amont du confluent de l'Amour et de l'Oussouri, les deux grands fleuves qui délimitent la frontière sino-soviétique orientale.

Jusqu'au milieu des années 60, les bateaux chinois passaient d'un fleuve à l'autre au confluent, ce qui les faisait croiser au large de la plus grande ville de l'Extrême-Orient soviétique, Khabarovsk. Un accord entre l'Union soviétique et la République populaire de Chine, signé en 1951, assurait aux deux pays des droits de navigation égaux sur l'ensemble des fleuves frontaliers. Dans la période d'entente des années 50, il n'y eut jamais d'obstruction à la navigation chinoise en face de Khabarovsk.

Mais, au début des années 60, les autorités frontalières soviétiques commencèrent à exercer des pressions sur les Chinois pour qu'ils n'utilisent qu'un canal de traverse, pas toujours navigable, reliant les deux fleuves à quelque 40 kilomètres en amont du confluent, et qu'ils demandent la permission de naviguer au confluent. Tout en protestant, les Chinois commencèrent à signaler aux Soviétiques le passage de leurs bateaux au confluent : toutefois, au cours de l'été 1967, le premier bateau chinois qui tenta d'emprunter cet itinéraire après le dégel du fleuve fut accosté, arraisonné et finalement renvoyé. Depuis lors, aucune embarcation chinoise n'a été autorisée à aller au-delà du canal. Les bateaux qui veulent passer d'un fleuve à l'autre doivent emprunter le canal, qui n'est pas assez profond pour les plus gros bâtiments chinois et qui est navigable uniquement pendant la courte période estivale.

Ce canal, qui mesure environ 35 kilomètres de long, est au centre du conflit sino-soviétique relatif aux fleuves frontaliers. Les Chinois l'appellent le canal Fuyuan, les Soviétiques l'ont baptisé du nom d'un haut fonctionnaire du tsar, Kozakevitch, vraisemblablement en raison du service insigne qu'il a rendu à son gouvernement en 1861. Avec un autre collègue russe, Kozakevitch avait été nommé commissaire frontalier, avec pour mission de rencontrer ses homologues chinois afin de procéder à un examen sur le terrain puis à un relevé cartographique d'une portion de la frontière sino-soviétique orientale, qui venait d'être redéfinie par le traité de Pékin (1860). Ce relevé, reproduit en plusieurs exemplaires, devait être scellé et signé par les deux parties : il serait considéré dès lors comme le tracé définitif de la nouvelle frontière. Augmenté d'un protocole, il deviendrait un article supplémentaire du traité de Pékin.

Aux termes de ce traité, les Chinois avaient accepté de faire de l'Amour et de l'Oussouri les frontières des deux empires à l'Est. Cédant à la force (la flottille du tsar sur l'Amour menaçait de bombarder des villes chinoises) et aux pressions diplomatiques (les Russes promettaient d'intervenir en faveur de la Chine auprès de ses deux ennemis, la Grande-Bretagne et la France), les Chinois avaient cédé quelque 840 000 kilomètres carrés de territoire. Mais il semble que cela ne suffisait pas à Kozakevitch.

Le traité de Pékin précise : « *Désormais, la frontière orientale entre les deux empires, à commencer du confluent des rivières Chilka et Argoun, descendra le cours de la rivière Amour jusqu'au confluent de la rivière Oussouri avec cette dernière. Les terres situées sur la rive gauche (au nord) de la rivière Amour appartiennent à l'empire de Russie, et les terres situées sur la rive droite (au Sud), jusqu'au confluent de la rivière Oussouri, appartiennent à l'empire de Chine. Plus loin, depuis le confluent de la rivière Oussouri jusqu'au lac Hinkai, la ligne frontière suit les rivières Oussouri et Son'gatcha.* »

(Lire la suite page 19.)

* Auteur de « India's China War » : voir son article dans *le Monde diplomatique*, mars 1974.

LA TURQUIE
à l'heure de la crise chypriote

Explosion patriotique et intégration économique

De notre envoyé spécial MARCEL BARANG

LES centaines de passagers turcs — travailleurs expatriés rentrant pour des congés en famille — se sont mis à applaudir spontanément lorsque le DC-10 s'est posé sur l'aérodrome d'Istanbul, le 2 août dernier. Cet élan patriotique, voire chauvin, signe d'une adhésion aux initiatives des autorités d'Ankara dans la crise chypriote, était aussi à la mesure de leur satisfaction de retrouver un pays, une patrie qui peut leur inspirer une fierté légitime. A Istanbul comme à Ankara, à Izmir comme à Adana ou à Iskanderun, la Turquie d'aujourd'hui est celle, moderne, de l'essor économique à l'européenne, de l'expansion d'une jeune industrie, d'une apparente aisance matérielle. Partout, des bâtiments en chantier, des commandos de terrassiers en pull-over élimé, apparemment insensibles aux variations de température, une circulation foisonnante, un grand battage publicitaire dans les quartiers commerçants, le long des routes. Les restaurants des quartiers chics d'Istanbul, vastes damiers de tables sous des frondaisons, ne désemplissent pas. Les boutiques et les supermarchés d'Ankara ou d'Izmir regorgent d'articles que l'on s'arrache en dépit des hausses de prix régulières.

L'industriaux effarement de ce « *peuple fier et obstiné* », dont parlent, en privé, non sans une pointe d'aigreur, des responsables américains, porte ses fruits. Le produit national brut, comme l'épargne domestique, a plus que doublé en dix ans ; les investissements et les exportations ont plus que triplé. De juin 1973 à juin 1974, et pour les six premiers mois de chaque année, les exportations ont progressé de 42 % (1 317 millions de dollars pour l'année 1973) ; dans le même temps, il est vrai, les importations — près de deux fois supérieures — s'accroissaient de 73,4 % (2 100 millions de dollars). Si le déficit de la balance commerciale tend ainsi à s'accentuer, il est largement comblé par les rentrées invisibles, grâce aux revenus du tourisme (78,5 millions de dollars en 1973), aux emprunts internationaux (une moyenne annuelle de 200 millions de dollars) mais surtout grâce au formidable pactole que représentent les rapatriements de salaires des travailleurs émigrés (près d'un million d'hommes de plus de trente ans, sachant lire et écrire — dont les trois quarts en Allemagne de l'Ouest). Ces transferts ont crû de façon vertigineuse : de 200 millions de dollars en 1970, ils s'élevaient à 500 millions l'année suivante, puis à 740 millions en 1972, pour atteindre près de 1 200 millions de dollars en 1973 ; ils devraient se stabiliser désormais — au moins pour un temps — aux alentours de 1 400 millions de dollars !

La Turquie disposait fin 1973 de réserves supérieures à 2 milliards de dollars — une augmentation de 55,1 % d'une année sur l'autre (1). La part des produits industriels dans le produit intérieur brut croît régulièrement ; elle atteignait 21,8 % en 1972 ; celle des produits manufacturés représentait 22,1 % des exportations de 1973 (contre 7,9 % dix ans plus tôt). « *Le troisième plan quinquennal, entré en vigueur l'an dernier, table sur un taux de croissance annuel moyen de 7,9 % du PIB, ce qui n'apparaît pas impossible à atteindre quand on sait qu'au cours du plan précédent, cette croissance a été de 7,1 %* », nous a précisé M. Hikmet Cetin, le jeune secrétaire général à la planification d'Etat aux affaires économiques. « *Pour cela,* a-t-il ajouté, *nous devons intensifier notre rythme d'industrialisation.* »

Industrialiser : c'est le maître-mot de la jeune classe dirigeante turque. Industrialiser, en s'efforçant de donner la priorité au développement des biens d'investissements et aux produits intermédiaires plutôt qu'aux biens de consommation jusqu'ici privilégiés. Industrialiser, en promouvant une industrie lourde capable de concurrencer les industries européennes, car, depuis le traité d'Ankara de 1963, la Turquie a choisi d'intégrer la C.E.E., dont elle doit devenir membre à part entière en 1995. Ce choix n'a pas été remis en cause par les gouvernements successifs — même si certains milieux lorgnent en direction des riches pays arabes voisins. « *Nous voulons atteindre en 1995 le niveau de développement actuel de l'Italie* », nous a-t-on répété. Cela exigera, en effet, un effort colossal, puisque les meilleurs spécialistes prédisent que, « *toutes choses égales par ailleurs, il y faudra non pas vingt mais quatre-vingt-dix ans* ».

« *Je ne reconnais plus ce pays,* affirme un industriel français qui a connu la Turquie il y a vingt ans. *Songez qu'à l'époque, lorsque je me rendais dans les provinces de l'Est, je pouvais laisser ma voiture n'importe où : seul le préfet, parfois, en possédait une. Aujourd'hui, les chaînes de montage turques ont une capacité de production de cent cinquante mille véhicules par an.* »

Nul ne conteste que le miracle économique soit en train de se produire. Mais il a son revers. La prospérité actuelle, si évidente dans ces manifestations citadines, n'est-elle qu'un trompe-l'œil ? Qu'ont en commun, en effet, les habitants des villes, en chemisette ou maxi-jupe, et les paysans d'Anatolie, en tenue « folklorique », dont la vie sociale traditionnelle, toute pétrie d'islam et dominée par la double influence du *hodja* (imam) et de l'aga (gros propriétaire terrien), a quelques siècles de retard sur le mode de vie occidentalisé de règle dans les métropoles de l'Ouest ?

Créer douze millions d'emplois

En fait, le « décollage » économique est en train de renforcer une double coupure : entre l'Est et l'Ouest, entre les villes et les campagnes. Loin de bénéficier à la majorité paysanne de la population, il tend à la drainer vers les villes. Si les tendances actuelles se poursuivent, l'actuelle proportion citadins-ruraux (40-60) sera inversée avant l'an 2000. L'afflux d'une paysannerie miséreuse ou appelée vers les centres urbains se traduit par un phénomène général de *squatting*, qui prend ici le nom de *gece-kondu* — littéralement, « *la maison construite en une nuit* ». Ankara, la capitale, qui comptait moins de trois cent mille habitants en 1950, en réunit désormais un million et demi. Le système de distribution d'eau est défaillant et celle-ci est coupée dans certains quartiers un jour sur deux. Le grand Istanbul, principal centre industriel, commercial et portuaire du pays, rassemble près de trois millions d'âmes — trois fois plus qu'il y a vingt ans. Quatre autres villes — Izmir, Adana, Bursa et Eskisehir — dépassaient en 1970 les deux cent mille habitants. Toutes sont situées dans le vrai « croissant turc » de l'expansion, dont les pointes atteignent Samsun au nord, sur la mer Noire, et, au sud, au large de Chypre, la zone fertile et industrialisée de Mersin-Adana-Iskanderun. Ce croissant épouse le pourtour du plateau d'Anatolie, sauvage, voué à la sécheresse, et ignore les zones en tout point délaissées des contrées orientales où vivote une minorité kurde (les « *montagnards de l'Est* », selon l'euphémisme officiel) forte de huit à douze millions d'individus, on ne sait au juste. L'étoile turque, dans cette symbolique, c'est Ankara, ville administrative moderne, surmontée au nord de deux collines arrondies où voisinent la vieille cité et la moucheture blanche et rouge sur fond brun des *gece-kondu* populaires.

Inégalement répartie sur un territoire qui représente une fois et demie la superficie de la France, la population turque compte aujourd'hui quelque quarante millions d'habitants. Elle augmente au rythme de près d'un million par an. Environ 45 % des Turcs ont moins de quinze ans. En dépit de timides mesures gouvernementales pour faciliter la limitation volontaire des naissances — que commencent à pratiquer les seules couches urbaines aisées — et compte tenu de la baisse prévisible d'un taux de mortalité infantile qui est un des plus forts du monde (cent cinquante-cinq pour mille naissances), le taux d'accroissement démographique devrait encore augmenter. Or, même s'il demeure constant, « *d'ici à 1995 nous devrons trouver douze millions de nouveaux emplois* », nous précise M. Cetin. Comment un pays en voie de développement, dont la force de travail est d'environ quatorze millions de travailleurs, peut-il quasiment doubler en vingt ans ses capacités de main-d'œuvre ? Outre le million de travailleurs expatriés, le chômage avoué frappe neuf cent mille personnes, mais un haut fonctionnaire reconnaît qu'un nombre équivalent d'ouvriers — surtout dans le secteur agricole — sont victimes d'un chômage partiel. Il faut s'inscrire dix ans à l'avance pour partir travailler à l'étranger. L'arrêt — provisoire ? — de l'immigration ouvrière en Allemagne fédérale, en Belgique et en France ferme au moins momentanément cette soupape de sûreté, en même temps qu'il compromet à brève échéance la miraculeuse rentrée de devises qui a si fortement contribué à l'expansion actuelle.

Cette dernière est fort inégalement répartie. Si le revenu par tête est encore modeste — 586 dollars à prix courant en 1973, — ce chiffre n'a qu'une valeur symbolique : le revenu du paysan de l'Est ou du Sud-Est anatolien ne dépasse pas 150 dollars par tête : dans ces régions, les circuits monétaires sont apparus voici une dizaine d'années seulement.

D'autre part, selon les statistiques officielles, 45 % de la population de plus de six ans demeure illettrée. Cinq millions de garçons et de filles n'iront pas au-delà de l'école primaire. Que reste-t-il de leur savoir au bout de quelques années de labeur dans les champs ou à l'usine ? Qu'en reste-t-il surtout chez les Kurdes, à qui l'usage de leur langue est censé être interdit, mais qui n'apprennent le turc que pendant leur service militaire ? On peut s'étonner, en l'occurrence, que le budget du ministère de l'éducation pour l'exercice 1974-1975 soit sensiblement inférieur à celui de la défense (12,5 et 13,4 milliards de livres turques (L.T.) (2) respectivement, pour un total de 82,4 milliards de livres turques). L'armée, il est vrai, est elle-même grosse pourvoyeuse d'emplois : cinq cent mille en temps ordinaire, huit cent mille actuellement, avec le rappel sous les drapeaux des réservistes.

A ces problèmes, considérables, viennent s'ajouter d'autres conséquences d'une croissance qui bouleverse un système des prix où les détenteurs de revenus fixes, ouvriers et petits fonctionnaires, étaient relativement épargnés. Le coût de la vie devrait augmenter d'environ 35 % cette année, 15,6 % pour les cinq premiers mois, selon le ministre du commerce. Le prix du gaz de ville vient de doubler ; celui de l'électricité de tripler. « *Une famille de cinq personnes comme la mienne,* nous indique une ménagère d'Ankara, *consomme deux pains par jour ; mais dans d'autres régions, plus pauvres, la même famille consommerait deux pains par repas. Un pain de 450 grammes coûte aujourd'hui 1,5 L.T., contre 1 L.T. il y a trois mois ; le sucre en poudre, dans le même temps, est passé de 3,90 L.T. à 5,75 L.T. le kilo. Il s'agit pourtant de prix subventionnés par le gouvernement. C'est bien simple : les produits alimentaires de consommation courante — riz, farine, beurre, pommes de terre, fromage, haricots — ont doublé de prix en trois ans.* » De longues files d'attente stationnent tous les jours devant les boucheries où la viande est vendue à des « *prix d'intervention* ».

Les salaires sont loin d'avoir suivi. Pourtant, le salaire minimum des ouvriers vient d'être porté de 18 à 40 L.T. par jour, et le traitement des fonctionnaires revalorisé. En nous annonçant la nouvelle, le vice-président du conseil, M. Erbakan, chef du second parti de la coalition nationale, le Parti du salut national (P.S.N.), qui nous a reçu dans la pompe et la pourpre, s'est abstenu de préciser qu'il s'agissait du salaire brut. Il ne nous a pas non plus rappelé qu'au cours des trois années précédentes (du 13 mars 1971 aux élections d'octobre dernier, période de régime militaire par civils interposés) la Turquie a détenu le record de la baisse des salaires industriels réels : 8 % en 1971, 5,9 % l'année suivante. Quant au premier ministre, M. Bulent Ecevit, leader du Parti républicain du peuple (P.R.P.), il nous a assuré que, depuis son arrivée au pouvoir, « *le rapport entre la hausse des salaires et des prix n'avait jamais été aussi favorable pour les travailleurs, du fait des mesures que nous avons prises — mais nous ne pouvons nous épuiser dans une course-poursuite avec l'inflation, qu'il nous faudra bien parvenir à juguler* ». En dehors de facteurs extérieurs tels que la hausse du prix du pétrole, on a tendance, à Ankara, à attribuer la responsabilité de cette inflation aux envois d'argent des travailleurs turcs à l'étranger, qui s'engouffrent surtout dans les biens de consommation, l'achat de petits commerces ou la spéculation foncière et immobilière — en oubliant que « *l'accroissement du pouvoir d'achat associé* (à ces rapatriements) *n'est pas en lui-même suffisant pour provoquer l'inflation, dont le facteur déterminant est l'état de l'offre* », comme le note justement une spécialiste américaine de l'économie turque (3). Dans la mesure où cet argent sert d'abord à faire mieux vivre les familles des travailleurs, il permet même d'amortir le choc des augmentations effrénées du coût de la vie. On peut se demander ce qu'il adviendra lorsque ce tampon sera usé.

Les autorités ont conscience de ces problèmes. Rien de plus édifiant, à cet égard, que de consulter les documents officiels, par exemple l'introduction du troisième plan quinquennal, qui dresse un bilan sévère des erreurs et des insuffisances de l'action passée. Mais les solutions envisagées laissent tout autant à désirer.

Le nouveau plan prévoit l'implantation d'industries dans les régions les plus démunies de l'Est et du Sud-Est. « *Mais le capital privé va dans les zones déjà aménagées,* souligne un expert française, *et l'Etat, qui consent déjà de lourdes dépenses d'autofinancement et d'investissement, n'est pas en mesure d'assurer un développement suffisant d'une infrastructure dont la rentabilité ne saurait être immédiate. Dans ce pays qui s'étire sur plus de 1 600 kilomètres, des confins de la Grèce au mont Ararat, près de la frontière iranienne, les routes et les voies ferrées existantes ont été construites avec l'aide internationale dans un but plus souvent stratégique qu'économique ; c'est pour cela, d'ailleurs, que le réseau aérien intérieur est relativement dense et bon marché.* »

Les autorités s'efforcent de regrouper les villageois autour de pôles régionaux, d'une vingtaine de milliers d'habitants, qui connaissent effectivement une expansion régulière. Toutefois, les tentatives d'implantation de fermes-modèles en Erélie ont abouti à un échec. Le potentiel des ressources hydrauliques et hydroélectriques — que s'efforcent de développer l'O.C.D.E. et le consortium d'aide par le financement d'importants barrages — n'est guère exploité actuellement qu'à 5 % seulement. « *On oublie trop facilement,* nous dira M. Vaurs, ambassadeur de France à Ankara, *que l'Euphrate parcourt 980 kilomètres en Turquie et que sept ou huit grands barrages pourraient y être aménagés.* »

L'expérience du "secteur populaire"

Les ressources minières comme les ressources pétrolières sont également sous-exploitées. « *La recherche pétrolière n'a pas été suffisamment favorisée pour développer réellement la production* », admet un haut fonctionnaire. La Turquie doit importer deux fois plus de pétrole qu'elle n'en produit. Avec la hausse mondiale du prix du brut, elle devra débourser cette année quelque 600 millions de dollars pour ses achats de pétrole. La prospection et l'exploitation ne pouvant se faire que par l'entremise de sociétés étrangères, seules dotées de moyens techniques suffisants, convient-il de les encourager à s'installer en Turquie pour économiser des devises à l'importation ? Faux problème, répond-on dans les milieux compétents : la production de pétrole turc n'est pas pour l'instant suffisamment prometteuse pour intéresser réellement les grandes firmes. De toute façon, les deux tiers de la production domestique actuelle reviennent au secteur privé associé aux grands de l'industrie pétrolière.

Le nouveau gouvernement place beaucoup d'espoirs dans un programme de « *socialisation* » ambitieux mais particulièrement nébuleux. Il entend en particulier « *inventer* », entre un secteur privé revendicatif et un secteur public pléthorique, une « *troisième voie* », celle du *halk sektor* ou « *secteur populaire* ». De quoi s'agit-il ? Interrogez vingt responsables, vous obtiendrez vingt réponses différentes. Le premier ministre lui-même, maître à penser de ce projet, reconnaît qu'il n'a guère eu le temps de tenter de le traduire dans les faits. Son ambition est de « *faire en sorte que le peuple ne soit l'esclave ni de l'Etat ni du capital* ». Un des moyens d'y parvenir est de multiplier les coopératives, surtout dans les campagnes. Elles prolifèrent effectivement : coopératives de crédit, de production, de marketing et de consommation. Pas moins de deux cents en tous

genres pour les cent cinquante mille habitants de la région de Samsun. Objectif principal : supprimer les intermédiaires qui, du producteur au consommateur, font grimper les prix de façon exorbitante. A en juger par la coopérative laitière que nous avons visitée (elle a cessé de fonctionner en mars 1973, un an et demi après son démarrage, « *dans l'attente*, nous a-t-on certifié, *de nouvelles installations pour la stérilisation du lait commandées en Europe* »), c'est un échec complet sur ce plan : tout au plus la coopérative apparaît-elle comme un maillon supplémentaire, source éventuelle d'une nouvelle hausse des prix. M. Ecevit a d'ailleurs reconnu devant nous que « *ces coopératives n'ont rien de socialiste pour l'instant : les unes sont des entreprises d'Etat déguisées, les autres des paravents des intérêts privés* »...

Autre composante de ce « *secteur populaire* » en gestation : la constitution de sociétés de holding publiques, permettant de drainer l'argent de petits épargnants pour l'investir dans l'industrie, en concurrence, affirme-t-on, avec le secteur privé. Mais comment interdire aux grands intérêts privés d'acquérir, directement ou par des prête-noms, une portion de contrôle des actions ? La question est à l'étude, répond-on. De toute façon, ce secteur sera géré, au moins dans un premier temps, par des fonctionnaires d'Etat — ce qui ne semble pas aller précisément dans le sens d'un allégement de la bureaucratie. Au-delà des épargnes de couches sociales relativement peu enclines à s'en dessaisir — quoi qu'en disent les rapports officiels, — on cherche surtout les moyens de « *faire rentrer et fructifier les quelque 5 millions de marks que nos travailleurs expatriés maintiennent dans des banques étrangères, allemandes surtout* ». L'enjeu, on le voit, est d'importance, mais il serait imprudent de parier sur une réussite rapide en la matière.

« *Nous nous trouvons clairement en présence d'une tentative d'intégrer les couches populaires au circuit capitaliste*, conclut un économiste marxiste d'Ankara. *Dans les campagnes, les coopératives facilitent le passage d'un type d'exploitation semi-féodal à une économie de marché capitaliste ; le propriétaire foncier, profitant des facilités offertes, devient une sorte de chef d'entreprise agricole, tandis que les couches moins favorisées, paysans sans terre ou petits paysans endettés, lui servent de main-d'œuvre ou s'en vont vers les villes. Le même phénomène vaut pour le prolétariat urbain et pour la petite et moyenne bourgeoisie, que l'on veut en somme « intéresser aux bénéfices de l'expansion ». Ce halk sektor n'est finalement qu'une variante du capitalisme populaire, modèle qu'on ne saurait qualifier précisément de socialiste.* »

Ainsi donc, ce « *socialisme à la turque* », qui n'envisage même plus de recourir à une réforme agraire pourtant jadis souvent invoquée, s'accommoderait fort bien d'un certain état de fait dans lequel un dixième de la population détient près de la moitié du revenu national et où, au sein de cette minorité, quelques grandes familles — les Koç, les Eczacibasi, les Haci Omer — se sont taillé la part du lion. Bien mieux, cela faciliterait la participation de plus en plus large à un mode de fonctionnement capitaliste profitant



(Photo Gérard Kilian.)

PORTRAIT DU PREMIER MINISTRE CASQUE.
Intégrer l'armée dans la société.

avant tout à la haute bourgeoisie d'affaires et à la bourgeoisie moyenne, qui vivent en symbiose avec les intérêts étrangers, américains et surtout, désormais, européens (4).

une meilleure rentabilité, ainsi qu'une rénovation de la bureaucratie, dont la pesanteur traditionnelle n'est plus adaptée aux exigences du développement. Ainsi, un document officiel de 1973 souligne que « *l'administration publique est incapable de devenir un instrument de développement efficace... Elle croît constamment en volume, ne se régénère pas, devient de plus en plus coûteuse et constitue un problème structurel permanent difficile à résoudre* » (5).

En dissociant le parti républicain du peuple de l'appareil étatique, de la bureaucratie, en troquant l'élitisme traditionnel du P.R.P. contre une démarche social-démocrate fortement teintée de populisme, M. Bülent Ecevit assure le succès de sa formation aux élections d'octobre 1973. Trois mois plus tard, un gouvernement de coalition, associant le P.R.P. et le P.S.N., est formé. L'armée est apparemment r e n t r é e dans les casernes ; une nouvelle page de la démocratie turque paraît s'ouvrir : finie, semble-t-il, la chasse aux sorcières qui traquait tout mal-pensant ; après le vote laborieux de la loi d'amnistie, qui faillit faire éclater prématurément la coalition gouvernementale, les prisons se sont vidées de bon nombre d'opposants ; ceux d'entre eux que nous avons rencontrés ne seront vraisemblablement pas inquiétés comme ils auraient pu l'être voici trois ans ; un nouveau parti, rassemblant notamment syndicalistes progressistes et d'anciens membres du parti ouvrier de Turquie interdit, s'est constitué officiellement, sous le nom de parti socialiste ouvrier de Turquie (T.S.Y.P.), et le premier ministre nous a confirmé qu'il était « *personnellement* en *faveur d'une totale liberté d'expression et d'organisation politique* ». Mais ce vent de démocratisation n'est-il pas illusoire ?

Dix ou douze jeunes gens sont actuellement en prison à Ankara pour avoir osé affirmer qu'il existe des classes sociales aux intérêts divergents : la différence, c'est qu'ils ne sont plus dans des prisons militaires... La semaine dernière, des diffuseurs de tracts du T.S.Y.P. ont été arrêtés », affirment des militants d'extrême gauche d'Istanbul. En juillet, la grève des cinquante mille ouvriers d'une aciérie d'Iskenderun — construite avec des capitaux américains — a été décrétée illégale : quarante et une personnes ont été jetées en prison et dix mille autres ont perdu leur emploi ; les ouvriers manifestaient contre le fait que trois cent quatre-vingt-seize d'entre eux ont trouvé la mort dans des accidents du travail. Ils réclamaient aussi des augmentations de salaires (ils gagneraient entre 20 et 30 L.T. par jour).

Le même mois, quatre cents travailleurs ont été débauchés de la chaîne de montage automobile de Bursa. Ces faits ne semblent pas avoir entamé le soutien au gouvernement des deux principales centrales syndicales — Türkis, inconditionnelle, et Disk, plus critique, — qui rassemblent la quasi-totalité d'une classe ouvrière en pleine expansion (quelque trois millions de travailleurs, concentrés surtout dans la ceinture industrielle du grand Istanbul).

D'autre part, un ancien officier qui milite dans un groupe d'extrême gauche nous certifiera avoir eu entre les mains un « *programme de pacification* » qui prévoit une nouvelle intervention énergique de l'armée en 1976 au cas où les mouvements sociaux auraient repris de l'ampleur... L'armée a installé une base en plein centre de la zone industrielle d'Istanbul. Elle maintient cinq mille hommes et un corps de blindés dans l'Est, pourtant calme, même depuis les interventions à Chypre. D'autre part, la plupart des déportés de Chypre au camp d'Akane, dans le sud de la Turquie, seraient des membres du parti communiste chypriote AKEL.

Mais l'armée n'est pas simplement un instrument de répression : elle a mis l'économie au poste de commandement, par l'intermédiaire d'une « association d'entraide », OYAK, à la fois mutuelle pour les militaires et société d'investissement. Ce principe est en voie de généralisation avec la création de MEYAK, destiné aux fonctionnaires (6), et, ultérieurement, de IYAK, pour les ouvriers syndiqués...

Fondée en janvier 1961 avec un capital de 44 millions de livres turques, OYAK a aujourd'hui un actif de 1 milliard et demi de livres turques, ce qui en fait une des plus importantes entreprises du pays. Elle fonctionne comme un *holding* financier, qui place les fonds obtenus par des retenues mensuelles sur les soldes des officiers et des sous-officiers (7). Ces fonds sont placés dans une dizaine d'entreprises industrielles particulièrement rentables, dont l'usine de montage OYAK-Renault de Bursa n'est pas la moindre ; elle lui assure d'ailleurs le monopole de la vente et du service après-vente des R-12 construites en Turquie (8). En contrepartie des retenues de soldes, OYAK assure à ses membres des crédits à taux d'intérêt faible ou nul pour l'achat d'un logement — 616 millions de livres turques en dix ans pour quatorze mille de ses membres — ou de voitures (des R-12, bien sûr), verse une pension en cas de maladie ou d'invalidité et fournit un important complément au moment de la retraite. Ainsi, un jeune officier qui entre dans l'armée en 1973 percevra trente ans plus tard une « aide » à fonds perdus de 415 530 livres turques, dont il sera d'ailleurs libre de laisser la gestion financière à OYAK. De quoi s'assurer un nouveau départ dans la vie...

C'est là une façon tout à fait inédite d'intéresser directement et matériellement les cadres de l'armée à la survie du système économique et social. Cet « embourgeoisement » assure que l'armée est directement partie prenante au maintien de la paix sociale.

Industrialisation et bureaucratie

Une Turquie « moderne », deuxième formule, est en train de naître. « *Le passage de l'Empire ottoman à la République en 1923 n'a pas marqué de changement fondamental dans la structure sociale tel que l'apparition d'une bourgeoisie nationale*, explique un professeur d'économie politique d'Istanbul. *Au moment de la guerre de libération de 1923, il existait une double contradiction, d'une part, entre Turcs et non-Turcs* » *(juifs, Arméniens, voire Kurdes, liés à l'économie occidentale par le biais du commerce) et, d'autre part, entre la bureaucratie civile et militaire associée à la bourgeoisie commerciale et les classes semi-féodales, également liées aux intérêts étrangers.* » Les Turcs l'ont emporté sur les « non-Turcs » ; les classes semi-féodales ont eu le dessous, mais de façon moins nette, entraînant seulement un changement du type de gouvernement. La nouvelle structure qui s'est mise en place était ouvertement capitaliste. Entre les deux conférences de Lausanne, s'est tenu à Izmir un congrès économique de l'élite turque, qui s'est déclaré favorable au capitalisme et a préconisé l'association aux capitaux étrangers, de préférence dans des structures d'investissement mixtes. « *Ces orientations étaient destinées à permettre aux Turcs d'assurer la relève des « non-Turcs » qui tenaient le commerce avec l'Occident.* » Notre interlocuteur précise que le fondateur de la République, Mustafa Kemal Atatürk (« le père des Turcs ») fut l'exemple-type du « *grand féodal devenu grand capitaliste turc* » : il possédait 15 472 hectares de terres, et il devint le fondateur et principal actionnaire de la première banque d'affaires turque, la Is Bankasi.

Pendant vingt ans, la jeune République cherche à encourager la formation et le développement d'une classe capitaliste locale, d'abord par des nationalisations. Jusqu'en 1936, le recours à l'étatisme permet de conforter la position des Turcs et prépare leur collaboration avec les intérêts étrangers, qui se développera librement de 1936 à 1946. Cette année-là, la bourgeoisie commerçante renouvelée et les grands propriétaires fonciers s'allient pour fonder un parti démocrate qui, en 1950, ravit le pouvoir au parti républicain du peuple, représentant jusque-là des intérêts de la bureaucratie civile et militaire. « *La bourgeoisie locale s'est rendu compte qu'elle était incapable de parvenir seule à un développement conséquent et s'est mise en quête d'appuis internationaux*, précise pour sa part Mme Behice Boran, ancienne présidente du parti ouvrier de Turquie (T.Y.P.) interdit, libérée de prison en juillet dernier. *Entre 1950 et 1955, des lois sur les investissements étrangers — particulièrement libérales et, au demeurant, toujours en vigueur — sont promulguées en faveur du capitalisme de monopole, en même temps que la Turquie multiplie ses accords bilatéraux avec les Etats-Unis (le premier date de 1947, il y en aura une cinquantaine) et s'intègre à l'OTAN, puis au CENTO, extension de l'Organisation atlantique au Proche-Orient.* »

Cette période, jusqu'au coup d'Etat militaire « progressiste » du 27 mai 1960, voit l'affermissement du pouvoir de la bourgeoisie commerciale, libérale et pro-américaine, sous le régime Menderes. L'intervention de l'armée, appuyée par la petite bourgeoisie progressiste et la bureaucratie d'idéologie kémaliste, permet de réduire la puissance des éléments semi-féodaux. L'intermède sera de courte durée : aux élections de 1965, la bourgeoisie revient au pouvoir.

Tout au long de ces années, le pays a connu un début d'industrialisation. La bourgeoisie commerciale se tourne de plus en plus franchement vers l'industrie : d'où l'option européenne de la Turquie et son désir de s'ancrer dans la Communauté européenne. Lâchant certains de ses alliés traditionnels — bourgeoisie moyenne commerçante de province et éléments bureaucratiques — l'oligarchie industrielle fait alliance avec l'armée et les propriétaires terriens capitalistes qui se substituent progressivement a u x anciens aga de type semi-féodal : ce sont les forces sociales montantes. Cela va aboutir, début 1971, à une nouvelle intervention ouverte des militaires.

Sous couvert de fidélité au kémalisme, ceux-ci préfèrent mettre en place un « *gouvernement civil fort* » plutôt que de tenir le devant de la scène comme en Grèce, par exemple : sain réflexe, mais qui ne saurait masquer la réalité d'une répression sans précédent. Les éléments progressistes de l'armée éliminés (« *mille six cents officiers ont été chassés de l'armée et trois cents d'entre eux jetés en prison* », nous apprend l'un de ces derniers, qui vient lui aussi d'être libéré), les militaires se révèlent pour ce qu'ils sont : une force au service d'une oligarchie industrielle.

Toutefois, la répression ouverte, l'étouffement des libertés démocratiques, outre qu'ils choquaient les bourgeoisies européennes, ne pouvaient que retarder l'évolution capitaliste du pays. Le développement des intérêts des milieux d'affaires — et notamment ceux de cette « bourgeoisie moyenne » qui, propriétaire de petites fabriques de textile, de produits alimentaires, d'ateliers de chaussures, d'entreprises de construction ou de transport, etc., ne peut, compte tenu de ses dimensions, profiter pleinement des retombées économiques d'un marché où elle voudrait prendre de l'ampleur — appelait une normalisation de la situation, permettant un accroissement de l'aide étrangère.

NOS PRÉCÉDENTS ARTICLES

- TURQUIE : « CINQUANTE ANNÉES DE RÉPUBLIQUE ». — Supplément de 15 pages publié à l'occasion du cinquantième anniversaire de la révolution kémaliste (OCTOBRE 1973).
- APRÈS LA VICTOIRE ÉLECTORALE DE M. BULENT ECEVIT (NOVEMBRE 1973).
- RIVALITÉS EN MÉDITERRANÉE (AOUT 1974).

Equilibre difficile entre trois Grands

A cet égard, toute occasion de réformer le consensus national est une véritable aubaine. La c r i s e chypriote en témoigne. Outre que l'intervention t u r q u e dans l'île a pu se parer, au moins au début, de hautes justifications morales et du respect du droit international, e l l e aboutit à une mainmise sur la partie la plus riche de l'île. Ankara s'est empressé d'annoncer un ambitieux programme d'investissements et de réalisations dans cette partie nouvellement conquise, qui s'est d'abord concrétisé par l'inauguration d'une succursale bancaire turque... En outre, ce premier pas en direction d'une partition déguisée de l'île — un haut fonctionnaire nous a assuré en privé qu'il existait des plans pour faire de l'île une possession turque dans les dix ans — n'est pas pour déplaire à Washington notamment.

Or, précisément, la crise chypriote est venue rappeler que la Turquie a longtemps présenté dans cette région du globe un intérêt stratégique et militaire primordial, au point que sa valeur proprement économique a longtemps été négligée, ce qui explique que l'intégration au capitalisme soit relativement récente. Aujourd'hui, trois grandes forces sont présentes dans le pays, où chacune joue les cartes dont elle dispose : l'Europe, les Etats-Unis et l'Union soviétique.

Les cartes que peut abattre la Communauté européenne sont essentiellement d'ordre économique : elle a attiré la Turquie dans son orbite en lui offrant des avantages commerciaux : en échange, celle-ci est intégrée dans la « politique méditerranéenne » de la C.E.E. La priorité accordée au développement de l'industrie lourde (sidérurgie, chimie, montages mécaniques selon des normes internationales) est présentée par les autorités turques comme une preuve de leur volonté de développement autonome : cela ne correspond-il pas davantage au redéploiement des activités industrielles qu'on peut observer dans l'ensemble des régions les moins défavorisées du Bassin méditerranéen ?

Les Etats-Unis, de leur côté, présents, sur le plan économique, de façon non négligeable par les filiales de leurs multinationales ou de certaines entreprises prétendument européennes — ils occupent volontiers les secteurs de pointe — ont une influence plus importante encore au niveau militaire et idéologique. En dehors des bases de l'OTAN, Washington dispose de six grandes « installations militaires » dans le pays (9). L'aide américaine à la Turquie en 1973 était de 22,9 millions de dollars au titre de l'assistance économique (essentiellement via l'USAID) et de 148,6 millions de dollars en prêts et dons militaires... Outre des subventions à diverses universités et hautes écoles, où des professeurs américains payés par Washington viennent exercer, les Etats-Unis ont entraîné en dix ans plus de cinq mille officiers turcs dans leurs écoles militaires, tandis que d'autres recevaient une formation en Espagne. Les officiers ainsi formés, nous a-t-on assuré, seraient plus proches de la C.I.A. que du Pentagone, la première entretenant par ailleurs des contacts étroits avec la police politique et les services spéciaux de Turquie. Une moitié de l'armée turque est sous la coupe de l'OTAN, dont la fonction de repoussoir antisoviétique le cède désormais à celle de gendarme intérieur des pays concernés. Pour une fraction de l'extrême gauche turque, qui se retrouve notamment autour du m e n s u e l de réflexions socialiste *Urün*, distribué à trois mille exemplaires, il ne fait guère de doute que — nonobstant les différends qui se sont traduits notamment ces derniers mois par la « guerre du pavot » entre Ankara et Washington (mais les milieux américains de Turquie admettent en privé qu'il n'y a pas là de quoi fouetter un chat...) — la Turquie est appelée à devenir un relais de l'impérialisme dans la région.

Au niveau des fournitures militaires, la Turquie profite en tout cas de sa double alliance européenne et atlantique : d'ordinaire fournie en matériel américain, elle vient d'acheter des blindés allemands et négocie l'acquisition de mortiers français, demain, peut-être, de Mirage ? Elle voudrait aussi se doter d'une industrie aéronautique, qui construirait deux cents avions de combat en deux ans. Quatre sociétés (deux américaines, une britannique et une franco-britannique, Jaguar) sont sur les rangs pour réaliser ce projet, qui coûterait la pacotille de 2 milliards de dollars...

Quant à l'U.R.S.S., malgré la méfiance dont elle est traditionnellement l'objet dans ce pays, elle mise sur le développement de l'industrie lourde : entre 1967 et 1970, elle a fourni pour 309,3 millions de dollars d'aide — la majeure partie en nature — à la construction de raffineries, d'usines d'aluminium, d'acide sulfurique, d'aciéries, etc. Quelles que soient les motivations profondes de Moscou, ce mode d'intervention, traditionnel de sa part, a pour effet notamment de contribuer au développement de la classe ouvrière turque, sans pour autant résoudre les problèmes de l'emploi, compte tenu du haut degré de concentration de ce type d'industrie.

D'un point de vue intérieur, l'aventure chypriote apparaît donc comme le dernier acte d'un processus entamé dès le coup d'Etat de 1971. Rudement éprouvées par une répression sauvage, partagées entre l'envie de se réinsérer au plus vite dans la lutte politique et le risque de reproduire, faute d'un réexamen lucide de la situation, certaines erreurs du passé — le retour, par exemple, à la lutte armée, — les forces progressistes sont prises au dépourvu par un élan de ferveur patriotique qui masque les véritables problèmes sociaux et économiques d'un pays en voie d'intégration accélérée au mode d'exploitation capitaliste. L'armée, de son côté, continue de veiller au grain. Elle aura fort à faire si, dès la retombée de cet élan, M. Ecevit et son équipe de jeunes technocrates bien intentionnés n'ont pas fait la preuve de l'efficacité de leurs remèdes « socialistes » dans le maintien de la paix sociale.

MARCEL BARANG.

LES ECHANGES COMMERCIAUX FRANCO-TURCS
(en millions de francs)

IMPORTATIONS TURQUES	1972	1973	EXPORTATIONS TURQUES 1972	1973	
Produits agricoles et alimentaires dont :	5,9	31	166	229,4	Produits agricoles et alimentaires dont :
— Blé		22,7	31,2	37	— Poissons.
			29,4	34,6	— Crustacés.
			73	83,7	— Fruits frais
			64,8	78,5	— Fruits secs.
			63	97	— Tabacs.
Produits industriels .... dont :	504,1	598,9	170,3	171,2	Produits industriels dont :
— Prod. chim..	21,8	27,9	110,	93,8	— Coton.
— Engrais	15,2	29,4			
— Mat. plast. .	13,6	23,4			
— Fer, fonte, acier	58	49,5			
— Aluminium .	17,7	22,4			
— Engins méc.	133,5	120,7			
— Equip. électr.	49,9	59,4			
— Autos et cycl.	89,2	133,2			

(1) Le montant actuel des réserves correspond à une aisance de trésorerie en devises ; toutefois, son accroissement récent est lié à celui de l'endettement (environ 3 milliards de dollars), dont les charges de remboursement commenceront à peser sensiblement sur la balance des paiements en 1975.

(2) 1 dollar américain = 13,65 L.T. ; 1 FF = 2,66 L.T.

(3) Betty Yaser, *Some Thoughts on the Impact of Remittances from Turkish Workers Abroad*, Discussion Paper, n° 19, page 6, USAID, Ankara, mars 1974.

(4) Pour une étude détaillée de la pénétration des capitaux étrangers en Turquie, voir en particulier : « *Le capital étranger et la Turquie* », dans *Nouvelles de Turquie* du 15 mai 1972, Union des étudiants turcs en France, Paris.

(5) *New Strategy, 1973-1995*, State Planning Organization, Prime Ministry, Ankara, février 1973.

(6) On se contente pour l'instant de retenir 5 % de leur salaire, placés dans une société de holding.

(7) Peuvent aussi être membres d'OYAK le personnel du ministère de la défense, les officiers de réserve et les employés des entreprises dans lesquelles OYAK détient plus de la moitié du capital.

(8) Grâce aux protections tarifaires, le prix de vente d'une R-12 est environ le double de son prix sur le marché français. Cela n'empêche pas le marché turc de l'automobile d'être en pleine expansion. Il est partagé entre OYAK-Renault, Fiat-Koç et Mercedes, associé aussi à un entrepreneur local.

(9) Ces bases sont situées à Adana, Incelik, Karamürsel, Sinope, Diyarbakir et Izmir.

DOSSIERS POUR UN NOUVEAU PRÉSIDENT

Par sa trop grande confiance en lui, par son mépris de la loi, M. Richard Nixon a été, en grande partie, victime de lui-même. Mais si d'autres scandales ont, dans le passé, terni la réputation de l'exécutif, celui qui a fait basculer M. Richard Nixon a atteint une ampleur qui découle directement des transformations de la société américaine.

Le cambriolage du Watergate et les mensonges de celui qui prétendait tout en ignorer n'auraient sans doute pas suffi à coaliser les forces qui réussirent à abattre l'ex-président. Pour les milieux les plus avertis, il y fallait aussi l'abus de pouvoir, caractérisé par exemple par la décision de dissimuler au Congrès les bombardements « illégaux » du Cambodge. Pour le très grand public, enfin, il y fallait encore les relents de corruption et de fraude.

Dans l'histoire des Etats-Unis, le gouvernement fédéral était, traditionnellement, le suprême espoir des citoyens honnêtes qui, surtout depuis la prohibition, voyaient la corruption dominer les mairies des grandes villes et les palais des gouverneurs de certains Etats. Peut-il encore en être de même ?

Depuis la grande crise de 1929-1930, les pouvoirs du gouvernement fédéral n'ont cessé de s'étendre au détriment des autorités locales. D'abord avec le New Deal de F.D. Roosevelt pour redresser la situation économique, puis avec la seconde guerre mondiale et les commandes d'armement à l'industrie privée, mais aussi avec la lutte contre le gangstérisme (extension des prérogatives du F.B.I.), les efforts d'intégration raciale contre lesquels rechignaient divers Etats, les campagnes contre la pauvreté, etc.

La corruption suit le pouvoir. C'est donc naturellement vers Washington que, de plus en plus, s'est tournée l'avidité des hommes et des groupes fascinés par l'argent facile. Ils ont trouvé en M. Richard Nixon et ses amis des interlocuteurs valables, comme le montrent les méthodes employées pour financer la campagne républicaine de 1972.

Faut-il rappeler que, en 1959, la première réunion destinée à lancer la candidature Nixon s'était tenue au domicile de Charles « Bebe » Rebozo, dont on vient de révéler que la fortune s'est multipliée par sept pendant les cinq premières années de la présidence Nixon ? Lui et d'autres ont bien compris les conséquences des « transferts de pouvoir » qui ont transformé en profondeur la société américaine. Ils n'ont certes pas fini de rendre des comptes à la justice américaine. Le problème est de savoir si le gouvernement fédéral peut redevenir l'arme de choc contre la concussion.

La trouble innocence de M. Kissinger

AVEC son court mais solide bon sens, le président Gerald Ford, aussitôt après avoir prêté serment, s'est efforcé de rassurer ses compatriotes : **« Notre long cauchemar national est terminé. »** C'est bien là, en effet, ce que souhaitent l'immense majorité des Américains. Et pourtant, seul un épisode du drame vient de se clore : l'élimination de M. Richard Nixon laisse intacts tous les mécanismes et toutes les fausses valeurs qui ont permis le scandale. **« Ah ! si les choses étaient si simples, s'il y avait quelque part des hommes à l'âme noire se livrant perfidement à de noires actions, et s'il s'agissait seulement de les distinguer des autres et de les supprimer ! »**, s'écrie Soljenitsyne à propos d'un régime qui, lui, n'a même pas prévu une procédure d'*impeachment* (1)... Pendant que du monde entier s'élèvent des louanges à l'adresse d'une démocratie qui s'est donné les moyens constitutionnels de dénouer la crise, c'est en Amérique même qu'il faut, comme toujours, aller chercher les jugements plus réalistes, plus lucides, plus sévères.

Car en fait, malgré toute la sagesse des auteurs d'une Constitution dont on célébrera bientôt le deuxième centenaire, malgré la volonté d'indépendance des représentants et des sénateurs, malgré le tranquille courage de juges insensibles aux pressions comme aux offres alléchantes, malgré le dynamisme agressif d'une presse sceptique devant les vérités officielles, malgré l'heureuse insubordination des chefs de deux services de police, et malgré tout ce que l'on a pu écrire sur le moralisme d'une population élevée dans le culte des institutions publiques, M. Richard Nixon serait encore au pouvoir s'il n'avait commis d'incompréhensibles maladresses. Aucune démocratie européenne ne dispose des garde-fous qui ont permis à l'Amérique d'éviter le pire : qu'elles se hâtent donc d'adopter des protections équivalentes, tout en sachant qu'elles ne suffiront pas à garantir le bon fonctionnement de leurs institutions démocratiques.

Car il fallut un extraordinaire concours de circonstances pour permettre à la démocratie de recouvrer ses droits. Comme l'écrit George F. Will, du **Washington Post**, **« en dépit des nombreuses manœuvres de M. Nixon pour faire obstruction au déroulement de la justice, en dépit de ses autres abus de pouvoir, qui s'étendirent sur plusieurs années, la dernière crise se serait évaporée s'il n'avait pas commis l'inexplicable gaffe d'enregistrer sur bandes magnétiques ses conversations criminelles. La vérité dégrisante est que, sans une telle gaffe, ses crimes n'auraient pas causé sa chute (...). Et si M. Nixon avait refusé en mai 1973 de désigner un procureur spécial, le Congrès aurait bougonné contre lui mais n'aurait pas pu le mettre en accusation »** (2).

Les erreurs à ne pas commettre

TELLE est bien la fragilité d'une démocratie pourtant plus vivante et mieux équilibrée que les démocraties européennes. Et l'expérience a valeur pédagogique pour les chefs d'Etat ou de gouvernement qui, de part et d'autre de l'Atlantique, seraient tentés d'outrepasser leurs droits : pas d'enregistrements sonores, pas de talons de chèques, pas de lettres compromettantes comme celles qui furent révélées par M. Gabriel Aranda, pas d'agents maladroits pour effectuer des visites nocturnes. Même débutant, le cambrioleur sait qu'il ne doit pas laisser d'empreintes digitales. Si M. Richard Nixon a lui-même préparé les preuves qui devaient l'accabler, c'est parce que, enfin parvenu au faîte du pouvoir, il se croyait paré d'immunité. Un vrai politicien n'a pas de ces naïvetés...

La merveille n'est donc pas que M. Richard Nixon ait été acculé à la démission. Dans son message d'adieu, il n'a d'ailleurs rien avoué, rien regretté. Son seul remords, aujourd'hui, est sans doute, trop âpre au gain, d'avoir trop pensé au profit qu'il retirerait des Mémoires pour la rédaction desquels ces bandes magnétiques lui étaient tellement utiles. Fâcheuse imprudence qui le privera, en 1976, de présider les grandioses cérémonies marquant le bicentenaire de l'Indépendance. Son successeur ne sera vraisemblablement pas tenté de tricher avec la loi, mais un jour entrera à la Maison Blanche un autre homme dûment averti des erreurs à éviter pour s'assurer l'impunité.

Car le mal qui a conduit l'Amérique à cette crise sans précédent ne tient pas seulement à la personnalité de M. Richard Nixon. **« La chose étonnante**, écrit C.L. Sulzberger, du **New York Times**, **est que Richard Nixon était vivement conscient de l'importance d'un fort leadership moral mais que, paradoxalement, il ne parut jamais s'appliquer à lui-même les normes qu'il jugeait nécessaires pour les autres »** (3). Il serait sans doute plaisant de voir, à la source de tout le scandale, les déchirements intérieurs d'un homme usant de deux poids et deux mesures. Mais C.L. Sulzberger connaît trop bien le personnage pour ignorer que sa psychologie lui épargnait de tels tourments. En un certain sens, M. Nixon est le pur produit d'un système — lequel ne prévaut pas uniquement en Amérique — qui exalte la réussite individuelle en la mesurant à une aune extrêmement contestable : le succès s'apprécie en termes de pouvoir et d'argent ; il faut de l'argent pour accéder au pouvoir, qui à son tour est source de richesses. Voilà pourquoi depuis longtemps la presse américaine dénonce le coût excessif des campagnes électorales pour un siège de sénateur, pour un poste de gouverneur, *a fortiori* pour la présidence. Bien que ce phénomène ne suscite pas encore, en France, la même indignation, il conduira tôt ou tard, ici, à un retentissant scandale — à moins qu'entre-temps ne soient adoptées de raisonnables et sévères mesures de contrôle. Mais le scepticisme que certains croient devoir professer à cet égard dissimule mal un profond cynisme. Les ressources financières des partis politiques, disait le président Pompidou, **« ne sont pas ce qu'on croit ; elles sont peu claires, en général, pour des raisons très variées, et pas forcément immorales ; je veux bien qu'on les contrôle, cela ne changera pas grand-chose »** (4). Certes, il suffit de ne pas laisser de traces comptables... Mais une démocratie se condamne en avouant qu'elle ne peut pas étaler devant les électeurs les listes des contributions électorales.

Les transactions financières entre le comité électoral du parti républicain et la firme I.T.T. (pour éviter des poursuites anti-trust) ou les producteurs de lait (pour obtenir une augmentation de prix) n'auraient pas dû surprendre le public américain, pas plus que celui-ci n'aurait dû s'étonner des fraudes fiscales du président démissionnaire. Il ne suffit pas de relire le texte du discours télévisé par lequel M. Richard Nixon, candidat en 1952 à la vice-présidence avec Dwight Eisenhower, essayait de se justifier de l'emploi d'un fonds de 18 000 dollars. Ce discours, il faut le revoir, par exemple dans l'excellent film que Emile de Antonio a monté avec des bandes d'actualités filmées (5). Le personnage qui, deux décennies plus tard, déshonorerait la Maison Blanche est déjà là tout entier, exposé à tous les regards : mauvaise foi évidente, démagogie, violente ambition qui ne reculera devant rien. De tels hommes ne se préoccupent guère, dans une compétition électorale, de respecter les règles du jeu, d'éviter les coups bas. Ils se soucient peu d'un véritable débat démocratique laissant aux citoyens la liberté de choisir un parti et un programme : ils veulent le pouvoir, à tout prix. Le système, il est vrai, les y encourage, en personnalisant à l'excès l'élection comme la chute. Depuis ses premiers pas dans l'arène politique, M. Richard Nixon n'a jamais reculé devant une insinuation diffamatoire ou une promesse impossible à tenir. Serait-il donc une exception, aux Etats-Unis ou ailleurs ?

« La seule leçon à tirer de la débâcle nixonienne, écrit John Kenneth Galbraith, **est que le mauvais candidat peut être élu par un raz de marée alors qu'il a déjà montré ce qu'il était. M. Nixon a été fastidieusement présent et excessivement visible pendant près de trente ans. Nixon était en lui-même une agression politique préméditée, commise en plein jour »** (6). Et pourtant il a été élu, puis massivement réélu. Il fallut la stupide affaire du cambriolage du Watergate pour le déloger après deux longues années d'enquêtes dans la presse, d'investigations du Congrès, de procès judiciaires, etc. Malheur aux démocraties dont la presse est timide, le Parlement soumis et où la carrière des magistrats dépend de l'exécutif : pendant l'occupation, en France, il suffit d'une promotion tardivement accordée à un juge médiocre pour qu'il accepte de présider la « section spéciale » chargée d'appliquer rétroactivement un texte envoyant à la mort des hommes qu'il savait innocents.

Mais d'habiles spécialistes des relations publiques avaient réussi à obscurcir la mémoire collective. M. Richard Nixon, depuis sa première élection, en 1948, s'était sûrement disqualifié pour oser encore prétendre à la magistrature suprême. Et cet homme aurait disparu de la scène publique si, quatre ans plus tard, 50 000 dollars ne lui avaient pas permis de se « justifier » dans une grotesque émission télévisée. L'argent ne lui a jamais manqué, qui permet de s'assurer les services d'un organisme de sondages pour connaître non pas les problèmes les plus importants, mais ceux qui préoccupent en priorité l'opinion. L'argent qui permet, par les « simulations de situations », non pas de résoudre les difficultés, mais de savoir ce que le public souhaite s'entendre dire. L'argent qui permet, par les agences de publicité, non pas d'engager un dialogue démocratique, mais de « vendre » un candidat comme on vend un gadget inutile, ou même, en l'occurrence, nuisible. L'argent qui permet d'imposer non pas le candidat le plus apte, mais celui dont la propagande sera le mieux ajustée au public qu'il vise. Les règles qui président au déroulement d'une campagne électorale ne sont plus adaptées à des sociétés dans lesquelles ont fait irruption tant de nouvelles techniques pour conditionner l'opinion.

Lorsque, dans son livre célèbre, Theodore H. White analysait avec admiration l'élection de John F. Kennedy en 1960, il s'inquiétait déjà que **« si peu d'hommes puissent mettre en mouvement une si grande masse de citoyens participant librement à l'élection ».** Il ajoutait : **« Ni dans les démocraties parlementaires d'Europe ni dans les dictatures de l'Est, un aussi petit groupe d'hommes ne peuvent gravir les échelons du pouvoir et galvaniser pour l'action une masse aussi considérable. Le réseau des communications, des influences et de la politique américaine est si sensible que, touché au bon endroit par des hommes qui connaissent leur affaire, il répond instantanément. »** Et encore : **« Le pouvoir est accessible à tous ceux qui ont assez de volonté et d'imagination pour essayer seulement de l'obtenir »** (7).

Tout cela reste vrai après l'élimination de M. Richard Nixon, vrai aussi dans les pays où le chef de l'exécutif n'a pas été victime de ses manquements aux règles écrites et non écrites. L'extension des pouvoirs de l'exécutif répond à une évolution naturelle depuis longtemps analysée et expliquée. La concentration de ces pouvoirs entre les mains d'un seul homme est, probablement aussi, inéluctable. Mais il faut voir alors la somme de convoitises qui entourent la plus haute fonction de l'Etat, objet de toutes les sollicitations, siège de toutes les faveurs, de toutes les dérogations. Si on parle encore de démocratie, d'équilibre des pouvoirs, ne faut-il pas renforcer les contrôles parlementaires et, surtout dans un pays comme la France, assurer aux tribunaux une véritable indépendance ? Ou bien alors, le jour où, ici, des ministres ou anciens ministres seront traduits en justice, ce sera parce qu'il y aura eu un changement de régime. Et il faudra craindre que la simple vengeance ne se substitue à la sérénité de la justice...

Les erreurs qui seront poursuivies

MAIS puisque l'Amérique, son nouveau président l'en a assurée, est sortie de son cauchemar, elle peut respirer tranquille : sa politique extérieure sera poursuivie, et M. Henry Kissinger reste à son poste. C'est-à-dire que Washington va continuer de soutenir le général Pinochet au Chili, le général Geisel au Brésil, le général Stroessner au Paraguay, etc., pendant qu'au Vietnam on entretiendra la « sale paix » qui a fait suite à la « sale guerre », et qu'ailleurs on sympathisera avec ces « **démocraties musclées** » qui avaient la faveur non seulement de M. Richard Nixon mais de ses prédécesseurs. La politique extérieure n'est d'ailleurs pas le fait du seul département d'Etat. Elle s'exprime aussi par la politique monétaire, et M. John Connally, inculpé d'avoir reçu un pot-de-vin, faisait un très bon secrétaire au Trésor ; rien ne permet de penser que ses successeurs aient eu besoin d'une enveloppe de 10 000 dollars ; tout ce qu'on leur demandait, c'était de faire prévaloir les intérêts américains sur ceux de la communauté mondiale : instrument privilégié d'une politique extérieure, le dollar continuera de jouer son rôle, et tout ce qu'une Amérique rassurée demande à son secrétaire au Trésor, c'est de ne pas s'enrichir personnellement. La morale sera sauve. Le Pentagone, de son côté, continuera de développer ses réseaux de solidarité avec des régimes militaires auxquels nul n'a jamais demandé de pratiquer la politique « **ouverte** » que M. Gerald Ford s'engage, lui, à pratiquer avec ses concitoyens.

Et M. Henry Kissinger résoudra, dans une brillante synthèse, les multiples contradictions de cette diplomatie qui, après la chute de M. Richard Nixon, reste la fierté d'une Amérique traumatisée par le Watergate.

Faut-il rappeler que c'est le 22 août 1973, plus de quatorze mois après le cambriolage du Watergate, que M. Henry Kissinger fut d é s i g n é secrétaire d'Etat ? Bien sûr, se consacrant uniquement à la politique étrangère, il ignorait tout des sordides manœuvres qui avaient marqué la campagne électorale... M. Kissinger est un souriant professeur d'université, grandi dans le calme [de] l'épo-

(1) A. Soljenitsyne, *l'Archipel du Goulag*, édit. du Seuil, p. 127-128.

(2) *Newsweek*, 19 août 1974.

(3) *International Herald Tribune*, 10-11 août 1974.

(4) Conférence de presse du 23 septembre 1971 : cf. *le Suicide des démocraties*, par Cl. Julien, Grasset 1972.

(5) *Richard Milhouse Nixon, A White Comedy*, film de Emile de Antonio.

(6) *Newsweek*, 19 août 1974.

(7) Theodore H. White, *la Victoire de Kennedy*, édit. R. Laffont, 1961, p. 53-54.

Le récit et l'interprétation

SI confuse soit-elle, avec ses innombrables ramifications, l'affaire du Watergate n'a rien d'incompréhensible. Encore faut-il reconstituer l'ordre chronologique d'évènements qui furent dévoilés « dans le désordre » au fil des jours pendant deux ans, et établir les liens qui unissent les principaux acteurs. C'est ce que deux auteurs ont tenté de faire.

Rédacteur à « l'Humanité », Claude Kroës a choisi, comme d'ailleurs le suggère le titre de son livre (1), un style à mi-chemin entre le reportage et le roman policier. Récit rapide, très concentré, qui a le mérite de démêler la pelote de fil que les gros chats de la Maison Blanche se sont plu à embrouiller. L'auteur insiste en particulier sur les compromissions entre responsables politiques et milieux d'affaires qui, respectables ou véreux, ne reculent devant rien pour acheter des faveurs. A trop braquer ses projecteurs sur cet aspect, réel mais partiel, de l'affaire, Claude Kroës caricature un dossier infiniment plus complexe. A tel point que, à s'en tenir à son interprétation, le dénouement du drame reste entouré de mystères.

Dans un livre plus substantiel (2), Nina Sutton s'est montrée plus exigeante. Parce que l'affaire elle-même constitue une authentique histoire de gendarmes et de voleurs, son récit s'apparente souvent, lui aussi, au roman policier : il suffit de raconter l'histoire pour, sans artifices, créer le suspense. Mais en même temps, Nina Sutton se révèle plus politique, situe mieux les personnages et les courants qu'ils représentent, élargit le champ d'investigations et pose les problèmes de fond que la démission de M. Richard Nixon, au-delà de ses responsabilités personnelles, l a i s s e intacts. Le maquignonnage figure à sa juste place, mais l'analyse dépasse le sordide et le règlement de comptes entre gangs rivaux.

Pourtant, les deux ouvrages se rejoignent dans la même faiblesse, bien qu'elle soit moins marquée chez Nina Sutton que chez Claude Kroës : les forces économiques qui sous-tendent l'affrontement politique sont trop schématiquement présentées pour rendre compte d'une réalité plus fluide. Les deux livres constituent, de différentes manières, une bonne récapitulation de l'affaire et une utile introduction à l'ouvrage plus ambitieux qui resterait à écrire et qui ferait appel à un large éventail de disciplines pour jeter une lumière à la fois plus sereine et plus crue sur les « horreurs » illustrées par le Watergate.

C. J.

(1) Claude Kroës, *Watergate, série noire pour la Maison Blanche*, Editions Sociales, Paris, 1974, 190 pages, 20 F.

(2) Nina Sutton, *Watergate Story*, Editions Stock, Paris, 1974, 368 pages, 35 francs.

LIRE PAGES 4 A 8 :

P. 4. — La trouble innocence de M. Kissinger, **C. J.**

P. 5. — Alleluia, Babylone ! **Eldridge Cleaver.**

P. 6. — Watergate et le drame vietnamien, **Gabriel Kolko.** - Vers un conservatisme à visage humain ? **Roger Heacock** et **Bonnie Pouzel.**

P. 7. — Légitimité et perversion de la « sécurité nationale », **Armando Uribe.** - Ombres pour un portrait de diplomate, **Alexandre Caselle.**

P. 8. — Fin de l'article d'**Anthony Lewis** (Le difficile bilan du Watergate).





que) des campus verdoyants, et il ne soupçonnait rien des méthodes de son patron. Il ne s'est pas ému lorsque, en février 1973, le juge Sirica s'est déclaré satisfait de la condamnation des « plombiers » du Watergate et a annoncé que « **bien d'autres personnes** » auraient des comptes à rendre. Pas davantage lorsque M. Patrick Gray, directeur du F.B.I., a renoncé à obtenir la ratification du Sénat. Après quoi, toujours sans que M. Kissinger se trouble, MM. Ehrlichman et Haldeman démissionnaient de la Maison Blanche, et M. John Dean était limogé. Les remous qui entraînaient le remplacement de M. Kleindienst par M. Richardson au ministère de la justice n'incitaient M. Kissinger à se poser aucune question. Les **hearings** de la commission Ervin passionnaient l'Amérique, mais M. Kissinger, lui, continuait sa diplomatie. Bref, l'affaire battait son plein, et M. Kissinger était trop heureux d'accéder au département d'Etat pour regarder de trop près aux délicatesses de son patron.

Car, évidemment, il savait que le cynisme de M. Richard Nixon se limitait strictement au domaine de la politique intérieure et n'interférait nullement avec le secteur qui est le sien, celui des relations internationales... N'avait-il vraiment aucun doute ? A la fin d'octobre 1972, deux semaines avant la réélection triomphale de M. Richard Nixon, M. Henry Kissinger a laissé entendre que l'accord sur le Vietnam était pratiquement conclu. Son président a même envoyé à M. Pham Van Dong trois télégrammes personnels dont on peut maintenant révéler la teneur. Le premier remerciait le premier ministre du Vietnam du Nord d'avoir facilité la conclusion de l'accord ; le deuxième, quelques heures plus tard, invoquait soudain des difficultés qui n'avaient pas été prévues ; enfin, le lendemain, un troisième message annonçait à Hanoï que tout était remis en question. M. Richard Nixon était quand même réélu, et un mois plus tard il envoyait ses B-52 dévaster le Vietnam du Nord. M. Henry Kissinger organisa des fuites, suggérant qu'il n'y était pour rien... Un ministre est évidemment solidaire de son président. S'il se trouve en désaccord de principe avec lui, il ne peut que démissionner. C'est ce que fit, par exemple, M. Richardson, ministre de la justice. Mais pas M. Kissinger, qui voulait tellement devenir secrétaire d'Etat.

De même, avant et après sa nomination, il a joué un rôle capital dans le coup d'Etat militaire du Chili (8). Plus tard, il soutiendra la junte grecque qui se proposait tout simplement d'assassiner Mgr Makarios, ce qui ne l'empêchera pas d'exprimer sa « **profonde tristesse** » devant l'assassinat de l'ambassadeur américain à Chypre. Si différents soient-ils sur bien des points, MM. Nixon et Kissinger possèdent bien des traits communs. Froidement réalistes, l'un et l'autre sont arrivés au pouvoir contre toute vraisemblance ; l'un et l'autre ont voulu ce pouvoir pour lui-même, sans faire de sentiment : « Realpolitik » à l'extérieur comme à l'intérieur. Ce n'est pas un hasard si, dans l'équipe en place, ils étaient les deux hommes les plus proches. Ils n'ont pas eu plus de scrupules en politique extérieure qu'en politique intérieure. L'Amérique, elle vient de le montrer, supporte mal que l'on viole chez elle les grands principes démocratiques. Elle tolère beaucoup plus facilement que ses propres dirigeants violent ces mêmes principes aux quatre coins du monde.

Le Congrès a reproché à M. Richard Nixon d'avoir menti non seulement à propos du Watergate, mais sur bien d'autres sujets. Par exemple sur le cambriolage du psychiatre de Daniel Ellsberg après la divulgation des « **dossiers secrets du Pentagone** ». Mais aussi à propos des bombardements illégaux du Cambodge. M. Henry Kissinger était alors conseiller spécial du président, mais il n'est évidemment pas complice de ce mensonge. D'ailleurs, quel président n'a pas menti ? Lyndon Johnson avait menti au Congrès à propos du fameux « incident » du golfe du Tonkin, destiné à préparer un élargissement et une intensification de la guerre du Vietnam. Avant lui, John F. Kennedy avait fait mentir l'honnête Adlai Stevenson, alors délégué aux Nations unies, en lui faisant dire que l'affaire de la baie des Cochons était strictement entre Cubains ; après le fiasco, John Kennedy avait rétabli la vérité en assumant l'entière responsabilité de l'invasion. Mais les opérations du tandem Nixon-Kissinger au Cambodge, au Vietnam ou au Chili n'ont pas été considérées par les Américains comme des fiascos : il n'y a donc pas de raison de faire amende honorable... Peut-être en ira-t-il autrement avec Chypre.

L'Amérique a fort heureusement retrouvé, avec le président Gerald Ford, sa bonne conscience, et elle garde, avec M. Henry Kissinger, son apôtre au service de la paix, dont le bilan diplomatique paraît d'autant plus brillant que devient plus sombre le destin du politicien sans scrupules qui l'a hissé au pouvoir. Plus l'Amérique a honte d'avoir élu à la présidence un homme qui, malgré ses dénégations (« **Je ne suis pas un escroc** »), a trahi son mandat, plus elle est fière de son secrétaire d'Etat. N'a-t-il pas eu l'extraordinaire mérite de mettre fin à deux décennies d'absurde volonté d'ignorer 700 millions de Chinois, de franchir vers Pékin un pas que réclamaient quantité d'Américains qui ne seront jamais ni professeurs à Harvard ni secrétaires d'Etat ? Et pourtant même M. George Ball lui reproche d'avoir alors « **inutilement causé du tort aux relations avec le Japon** », brutalement placé devant le fait accompli (9). M. Kissinger a poussé avec l'Union soviétique des négociations encore bien peu satisfaisantes sur la limitation d'armements dont les coûts grevaient dangereusement les ressources des Deux G r a n d s : quelle imagination ! Avec l'Europe, il a prétentieusement annoncé une « **année de l'Europe** » qui n'en fut pas une, puis il a arraché la signature d'une « **déclaration atlantique** » qui n'engage vraiment personne. Au Proche-Orient, il est encore pris dans des difficultés dont nul ne lui fera grief car elles sont probablement inextricables.

La chute d'un homme puissant, le maintien en fonctions de celui auquel le président dut adresser sa démission, ont révélé quelque chose de la sensibilité des peuples, éclairé la manière dont ils sont gouvernés. Mais le fait essentiel est là : M. Gerald Ford nous l'a dit, l'Amérique continue la politique extérieure de l'équipe Nixon-Kissinger. De quoi les victimes de cette diplomatie viendraient-elles se plaindre ?

C. J.

(8) Cf. *le Monde diplomatique*, novembre 1973.
(9) *Newsweek*, 19 août 1974.

'Long National Nightmare Is Over.' He Says



Alleluia, Babylone !

Par ELDRIDGE CLEAVER *

A LA suite de la démission du président Nixon, dans le monde entier les fidèles adorateurs des Etats-Unis se sont mis à crier « *Alléluia !* » et ont couvert d'éloges le système américain. Les politiciens des Etats-Unis se félicitèrent eux-mêmes de la sagesse dont ils avaient fait preuve dans leur façon de mener l'affaire, et firent le panégyrique des Pères fondateurs qui, dans leur grande prévoyance, avaient muni la Constitution de la procédure d' « *impeachment* ». Et la soi-disant presse libre s'applaudissait elle-même, tout en se vautrant avec volupté dans ses fonctions de chien de garde de la démocratie. Selon l'opinion universelle, le système avait fait ses preuves : le système fonctionne, la démocratie est vivante !

Tout cela donnait l'impression que, avant Nixon et son sac de sales tours, les Etats-Unis étaient bien une démocratie idéale, dont ce même Nixon avait corrompu la pureté, et dont il avait failli renverser la Constitution.

Les Etats-Unis, parce qu'ils sont une des nations les plus puissantes du monde, font de leur président un des hommes les plus puissants du monde. Que M. Nixon ait été forcé de se démettre de cette fonction, visiblement contre sa volonté, est considéré comme une preuve qu'en Amérique le peuple gouverne en maître, comme il sied à une démocratie. C'est une dangereuse illusion. Une illusion consciemment proclamée et entretenue par les politiciens américains, ainsi que par ceux qui façonnent l'opinion. Les maux fondamentaux et abondamment analysés du système social, politique et économique des Etats-Unis, qui font de la démocratie un simulacre, n'ont pas commencé avec l'élection de M. Nixon à la présidence, et ils n'ont pas pris fin avec sa démission. En fait, ils sont plus profondément ancrés que jamais. Parce que la lutte du peuple américain pour démocratiser davantage le système politique, économique et social, a toujours été un combat contre la structure de tout le pouvoir, y compris les partis républicain et démocrate. Tandis que l'affaire du Watergate a été un engagement à l'intérieur de la structure même du pouvoir, entre la clique de M. Nixon et les autres cliques qui aspirent à régner en maîtres.

Les micros que les « plombiers » de M. Nixon furent surpris à installer au siège du parti démocrate faisaient partie du « *way of life* » américain, bien plus qu'ils ne le menaçaient. Ils ne représentaient de menace que pour le « *way of life* » du parti démocrate lui-même, et pour son statut d'organisation légale. Si le « *way of life* » américain avait pu être tué par des micros clandestins, il serait mort depuis l'invention du microphone ! Non seulement le F.B.I. et les polices locales mettent sur tables d'écoute les téléphones et les maisons des gens dont ils trouvent les idées dangereuses, mais les hommes d'affaires en font autant, afin d'obtenir toujours plus d'informations, et d'avoir l'avantage dans leur course effrénée au profit.

Il n'y a pas une seule des accusations portées contre M. Nixon et ses complices qui n'ait été pratique courante en Amérique, et depuis longtemps. L'utilisation illégale et anticonstitutionnelle de la machine gouvernementale, y compris le vol, les cambriolages clandestins et l'espionnage électronique, n'a rien de neuf aux Etats-Unis. *La seule chose nouvelle, c'est que M. Nixon a osé utiliser ces tactiques de police totalitaire contre l'opposition loyale, le parti démocrate, et contre d'autres membres des diverses cliques de l*'establishment *lui-même.*

Aussi longtemps que seuls les parias de la gauche, les syndicats et les autres forces progressistes ont été les victimes manifestes de ces procédés totalitaires du fait de l'Etat, ceux-là mêmes qui réclamèrent le plus bruyamment le scalp de M. Nixon étaient alors tout à fait satisfaits. Mieux, le parti démocrate était parmi les premiers à violer les libertés civiles des Américains. Quant aux mass-media, ils sont grandement responsables pour avoir empoisonné l'esprit du peuple américain, en le soumettant au régime d'une constante propagande haineuse, raciste et antidémocratique.

Sommes-nous supposés croire que le parti démocrate, le Congrès et les mass-media se sont tout à coup convertis ? Le parti démocrate veut la défaite non seulement du régime de M. Nixon, mais du parti républicain, qui l'a vaincu à deux reprises aux élections présidentielles de 1968 et de 1972. Le Congrès, lui, est parti en campagne contre M. Nixon, certes, mais aussi contre la branche exécutive du gouvernement. Et, comme toujours, les mass-media américains veulent du sang. Que ce soit le sang de tout le régime de M. Nixon ne fait qu'ajouter du piquant à la sauce...

Pendant toute l'enquête sur le Watergate, chaque fois que furent révélées au grand jour des machinations illégales contre des gens ne faisant pas partie de l'*establishment* les faits furent purement et simplement mis de côté, considérés comme hors de propos. Comme si, par définition, il n'était pas possible de commettre des crimes ou délits contre les pauvres ou contre le peuple noir, contre les militants ou contre les activistes anti-guerre. En fonction de telles normes, les aspirations politiques, les problèmes sociaux et la condition économique des opprimés et des déshérités d'Amérique, tout cela est illégitime. Mais il est parfaitement légitime de traiter les représentants de ces gens comme des criminels, et de considérer leurs organisations comme subversives.

A partir du moment où il prit son poste, après son élection en 1968, M. Nixon lança une campagne systématique pour écraser l'aile militante du mouvement noir. Vers 1970, il avait atteint son but, tant il avait bien pratiqué la politique de la carotte et du bâton. Tous ceux qu'il n'avait pas pu acheter avec la carotte du « *capitalisme noir* », il les écrasa avec le bâton du F.B.I. et de la police locale. Le résultat fut qu'un grand nombre d'hommes et de femmes furent descendus dans de prétendues fusillades, qui n'étaient rien d'autre que des embuscades tendues par la police. Beaucoup d'autres furent assassinés par des mains inconnues. Des centaines furent envoyés en prison, où ils pourrissent toujours, sur des accusations forgées de toutes pièces par un département de la justice présidé par John Mitchell, la Loi et l'Ordre en personne. D'autres encore, qui s'arrangèrent pour échapper et à la mort et à la police, entrèrent dans la clandestinité à l'intérieur même du pays, ou partirent en exil.

Pendant toute cette terrible période, où étaient les media amoureux de la démocratie, et ce parti démocrate si féru de liberté ? En train d'applaudir, aux côtés de M. Nixon. Le plus grand droit garanti par la Constitution américaine est tout simplement le droit de vivre, et cependant les mass media et le p a r t i démocrate laissèrent M. Nixon et sa bande de truands ôter la vie à de nombreux citoyens américains, sans même jeter un regard sur ces crimes.

Quand on découvrit que le F.B.I. de John Edgar Hoover avait mis le téléphone de Martin Luther King sur table d'écoute, en plein régime « démocratique » de Kennedy et de Johnson, aucun cri outragé n'est parti du poulailler...

Lorsqu'on apprit que Gordon Liddy (1) avait soumis à l'attorney général John Mitchell un plan prévoyant de kidnapper et d'assassiner les militants noirs et les activistes antimilitaristes, la nouvelle fut accueillie comme un intermède comique. On n'ordonna pas d'enquête, alors même que le dossier prouve que des militants noirs furent bel et bien kidnappés, et tués.

Une autre des propositions de Liddy consistait à faire des descentes dans les embassades des pays suspects d'aider les militants noirs à l'extérieur des Etats-Unis, et de faire sauter l'Institut des études politiques, une organisation libérale de Washington suspectée d'abriter les Weathermen.

Quelque chose d'autre fut découvert : un scénario dramatique (nommé plan Huston) pour la convention républicaine présidentielle de 1972. Il s'agissait de faire intervenir des provocateurs à gages, qui se seraient fait passer pour des « radicaux » de gauche, afin de provoquer de violentes manifestations, et d'établir ainsi les conditions nécessaires à la déclaration de l'état d'urgence. Tout cela étant le prélude à la prise de l'autorité par la police. J. Edgar Hoover fut horrifié, et tout le plan fut annulé.

S'il y a bien une entité coupable de subversion à l'égard de la démocratie, ce sont les media américains. Qu'ils aient dévoilé les crimes de M. Richard Nixon ne peut ni dissimuler ni absoudre le fait qu'ils se sont traditionnellement comportés comme un outil vendu à l'*establishment*. En réalité, la seule raison que les media eurent de harceler M. Nixon fut que celui-ci leur cherchait noise. M. Nixon a fait le plus grand effort des temps modernes pour museler et contrôler les mass-media, et il faillit bien réussir.

Durant ses quatre premières années à la présidence, et avec son complice et ami Spiro Agnew comme exécutant, M. Nixon appliqua un programme d'intimidation destiné à étouffer toute critique de son régime, et tout particulièrement de sa façon de conduire la guerre du Vietnam. C'était le fond même de l'affaire des « *Dossiers du Pentagone* ». Les stations de radio et de télévision furent soumises à des pressions, on les menaça de leur retirer leur licence, ou de ne pas la renouveler lorsqu'elle viendrait à expiration. Comme le montrent les preuves dévoilées par le Sénat lors des auditions du Watergate, M. Nixon se servait de l' « Internal Revenue Service », c'est-à-dire du fisc, comme arme contre les journalistes qui figuraient sur sa liste d'ennemis. De telle sorte que les attaques des mass-media contre M. Nixon relèvent plus de l'amour de soi que de l'amour de la démocratie...

Il faudrait beaucoup plus que la destruction politique de M. Richard Milhous Nixon pour que nous nous réjouissions d'un processus politique dirigé par des sénateurs du Sud comme MM. Sam Ervin, Talmadge et Byrd. Ces hommes voient un avantage (et un avantage réactionnaire) dans la défaite non tant de M. Richard Nixon que du pouvoir de la branche exécutive du gouvernement. Car c'est elle qui a détruit le système raciste de ségrégation dans le Sud — après que le peuple noir eut, par sa lutte, exigé cette destruction, et que la Cour suprême des Etats-Unis l'eut ordonnée.

(Lire la suite page 6.)

(1) Conseiller juridique du comité pour la réélection du président Nixon, membre de l'équipe des « plombiers », reconnu coupable d'avoir organisé le cambriolage du Watergate, condamné à une peine de six à vingt ans de prison et à 40 000 dollars d'amende ; inculpé dans le cambriolage du psychiatre de Daniel Ellsberg (N.D.L.R.)

* Voir dans *le Monde diplomatique* de janvier 1973 son article sur la violence aux Etats-Unis. Ici comme dans la plupart des autres textes de l'auteur, le nom de Babylone, symbole de corruption et promesse de ruine, désigne la société américaine.

(Suite de la page 5)

Le pouvoir politique du Sud, enraciné au Congrès, a été progressivement remis en question par l'accumulation et la concentration du pouvoir de l'exécutif aux dépens du Congrès dans son ensemble. Cette accumulation, cette concentration du pouvoir, est une tendance dominante dans l'évolution des institutions politiques américaines. Elle n'a fait que se confirmer davantage depuis l'administration New Deal du président Roosevelt, qui fit sortir le pays de la grande dépression et le jeta dans la seconde guerre mondiale. Les Etats-Unis sont une gigantesque entité économique, politique et sociale, et on rend souvent leur profonde complexité responsable de cette tendance à la centralisation de son mécanisme de contrôle.

Mais ce qui contribua le plus à l'accélération de cette tendance a été l'existence anormale, dans les deux Chambres du Congrès, du puissant bloc des sudistes. Grâce au système d'ancienneté (2), à l'obstructionnisme (*filibuster*) et à d'autres règles de procédure antidémocratiques qu'ils gardent et préservent jalousement, ils exercent une influence tout à fait disproportionnée par rapport à leur base politique et économique. A tout prendre, ces hommes sont coupés des secteurs les plus vitaux, les plus puissants de l'économie américaine : les importants cercles financiers de l'Est, le centre industriel, le Midwest agricole, le pétrole des Etats limitrophes et du Texas, les industries électroniques et aéronautiques qui se rassemblent dans l'Ouest. Sur le plan politique, ils doivent leur existence à la politique démagogique et raciste d'un Sud en colère, qui regarde toujours en arrière, et qui ne peut oublier son humiliante défaite dans la guerre de Sécession. Ils gardent leurs sièges au Congrès en privant systématiquement les Noirs de leurs droits civiques dans leurs Etats d'origine. Grâce au système d'ancienneté, ils exercent un pouvoir décisif au Congrès en contrôlant ses rouages.

Il est extrêmement douteux que l'exécutif eût pu dépouiller le Congrès de tant soit peu de son pouvoir si le peuple américain n'avait tenu le Congrès en si basse estime, pour ne pas parler de franc mépris. Dans une large mesure, ce peu d'estime pour le Congrès est une réaction contre les abus de pouvoir que les racistes du Sud ont commis ; ils ont perverti, sali et corrompu toute la fonction législative du Congrès, tout cela dans l'intention d'opprimer le peuple noir.

L'accumulation et la concentration du pouvoir dans l'exécutif ont été précipitées par le besoin, au niveau national, de contourner ce bloc puissant dans les deux instances du Congrès, de le « court-circuiter ». C'est un des facteurs-clés de la corruption politique au cœur pourri de l'ordre social américain. Le Sud eût-il envoyé à Washington des représentants élus démocratiquement par des circonscriptions constitutionnellement saines, l'histoire des relations entre l'exécutif et le Congrès eût été complètement différente.

Mais l'Amérique choisit toujours les solutions faciles. La méthode correcte est trop dure pour elle. Elle supposerait l'application de solides normes démocratiques au Congrès pour mettre à la porte les délégations sudistes. Seul le parti démocrate a le pouvoir de faire cela, et il ne le fera pas, parce que les sudistes, élus de façon antidémocratique, constituent une part de son ossature même.

En fin de compte, le plus grand des crimes de M. Nixon contre le peuple américain se révélera être non pas d'avoir fait poser des micros au siège du parti démocrate, ni d'avoir essayé de dissimuler le fait, mais bien d'avoir rendu à un Congrès pourri et vénéneux le pouvoir que lui avaient arraché des hommes meilleurs que lui.

ELDRIDGE CLEAVER.

(2) La présidence des commissions du Congrès est attribuée à l'ancienneté et, de ce fait, revient en priorité aux sudistes conservateurs, souvent élus sans adversaires (N.D.L.R.).

Watergate et le drame vietnamien

Par GABRIEL KOLKO

EN vingt ans de participation directe au conflit vietnamien, les Etats-Unis, à chaque défaite stratégique majeure, ont procédé à une nouvelle intensification de leurs efforts. Aujourd'hui, après l'échec de l'engagement *militaire*, de l'effort financier, de la diplomatie globale, de la « vietnamisation », etc., le gouvernement américain se révèle littéralement incapable de trouver de nouveaux moyens pour juguler la décomposition accélérée des bases économiques, politiques et militaires du régime Thieu.

A la crise de Saigon s'ajoute désormais la crise de Washington. La guerre du Proche-Orient, les aléas de l'économie mondiale et la grave détérioration de la « détente » ont imposé de nouvelles priorités à la politique étrangère des Etats-Unis. Malgré qu'il en ait, Washington ne peut sacrifier ses intérêts les plus fondamentaux en d'autres points du globe pour tenter de renverser un équilibre des forces de plus en plus défavorable au Vietnam du Sud, qui doit aboutir à une victoire du G.R.P. dans un avenir relativement proche pour un conflit qui dure depuis trente ans.

La « doctrine Nixon » de 1969 n'était guère une innovation dans la politique étrangère de Washington postérieure à 1945. Celle-ci, après la guerre de Corée, s'était ouvertement engagée à associer la « piétaille » locale à la technologie américaine pour éviter d'avoir à envoyer à nouveau des soldats américains se battre sur le sol asiatique. « Vietnamiser » la guerre revenait pratiquement à mettre en application cet objectif ancien. Toutefois, cela ne suffisait pas à renforcer la position menacée de Saigon. A partir de 1971, par une série de grandes manœuvres diplomatiques que M. Kissinger et le sous-secrétaire d'Etat Kenneth Rush allaient rendre de plus en plus explicites après les accords de Paris, la « doctrine Nixon » fut purement et simplement assimilée à la « détente », en vue de préserver indéfiniment un régime pro-américain à Saigon.

Dès la *signature* des accords de Paris, MM. Kissinger, Rogers et d'autres se mirent à répéter publiquement qu'ils comptaient que la *Chine* et l'Union soviétique feraient pression sur les révolutionnaires indochinois afin que ceux-ci tolèrent le maintien de gouvernements de droite à Saigon et à Phnom-Penh. Comme M. William Sullivan, principal stratège de M. Kissinger pour l'Asie du Sud-Est, et le secrétaire d'Etat lui-même l'expliquaient l'automne dernier dans des entretiens *d'un remarquable cynisme*, il s'agissait de profiter de la méfiance obsessionnelle réciproque de Pékin et de Moscou pour préserver un équilibre politique permettant le maintien du pouvoir économique et militaire du Japon et des Etats-Unis en Asie orientale. « *Compréhension mutuelle et retenue* », « *stabilité* » et autres expressions similaires utilisées par les responsables américains associaient naïvement la situation en Indochine à l'avenir de la « détente » mondiale.

Des tendances contradictoires

POURTANT, comme M. Kenneth Rush l'admettait au début de cette année, « *Moscou et Pékin continuent de voir leurs relations avec nous comme fondamentalement antagonistes.* » Si la « détente » n'est pas morte, elle s'est heurtée aux réalités d'un monde trop complexe et trop incontrôlable pour qu'on puisse, à la table de négociation, se le partager une fois pour toutes. En fait, le Pentagone ne souhaite pas (et l'économie américaine, en pleine *récession, ne peut se le permettre*) de réduction des dépenses d'armements. Celles-ci augmenteront de 10 % au cours de l'année fiscale 1975. Quant aux avantages commerciaux fort lucratifs que M. Nixon promettait aux Soviétiques, ils n'ont pu franchir le barrage du Congrès — ce qui a sans aucun doute influencé la décision de l'U.R.S.S., en mai dernier, de faire du développement de ses ressources pétrolières une chasse gardée. Enfin et surtout, en Indochine, le mariage de la « *doctrine Nixon* » et de la « *détente* » peut avoir retardé la victoire des forces révolutionnaires : il n'a certainement pas interrompu leur progression, qui dépend plus des réalités socio-économiques dans les villages et dans les rizières que de la grande diplomatie.

Nul ne pouvait imaginer en janvier 1973 que M. Richard Nixon serait trop *occupé à assurer sa propre survie* pour voler au secours de M. Thieu. Dans sa position, le moindre faux pas au Vietnam aurait pu *accélérer* sa *propre* chute, face à un Congrès qui, depuis août 1973, a imposé des restrictions légales au redéploiement des forces américaines et fait preuve d'une indépendance *sans* précédent depuis un quart de siècle. A chaque nouvelle *escalade* entre *1969* et *1972*, le président avait les moyens d'échapper aux pressions politiques des forces d'opposition *ou* de *les détourner. Depuis 1973*, il ne les avait plus.

La crise de légitimité présidentielle s'ajoutant à une redéfinition des priorités et à une concentration du pouvoir de décision en matière de diplomatie, les Etats-Unis ont délaissé progressivement l'Indochine, à contrecœur certes, non par choix mais par défaut. Les nouvelles priorités (le problème du Proche-Orient et la *crise monétaire* mondiale, qu'il a contribué à exacerber) furent imposées à Washington par les événements eux-mêmes, car en 1973 M. Kissinger avait espéré pouvoir cultiver l'Europe et la « détente ».

La récente concentration bureaucratique *des principales décisions* entre les mains de M. Kissinger résulte à la fois des problèmes personnels croissants de M. Nixon et des ambitions de son secrétaire d'Etat. Ce dernier a non seulement reconnu publiquement cette « institutionnalisation » de sa personne, mais il s'en est fait le défenseur, affirmant qu'elle allait dans le sens d'une plus grande efficacité. Même ses subordonnés les plus directs ne peuvent prendre des décisions autonomes. Cela devait d'ailleurs susciter en mai dernier la démission du sous-secrétaire d'Etat, M. William Donaldson. Toutefois, depuis l'automne 1973, M. Kissinger n'a guère eu de temps à consacrer ni à l'Indochine ni à bien d'autres problèmes. Les tentatives de M. Nixon, ces derniers mois, pour réduire les *pouvoirs nouveaux* de M. Kissinger n'ont fait que handicaper davantage l'ancien président et paralyser la politique étrangère américaine. *M. Nixon* devait éviter à tout prix toute mesure qui aurait pu lui coûter quelques voix cruciales du Congrès, auprès duquel son secrétaire d'Etat soignait sans relâche sa popularité — si bien qu'il était juste assez fort pour tenter de limiter l'autonomie de M. Kissinger, mais pas assez pour venir à bout de la résistance de ce dernier. Cette *rivalité se traduisait* par un vide croissant en politique étrangère, néfaste notamment pour le régime Thieu. Le président *Ford*, qui *passe pour* être fortement dépendant de ses conseillers, laissera le champ encore plus libre à M. Kissinger en matière de politique étrangère.

Tout cela explique que la politique américaine actuelle au Vietnam consiste essentiellement à maintenir de façon indéfinie mais de plus en plus précaire une aide militaire et économique d'environ 3 milliards de dollars par an — alors même que cette somme énorme est insuffisante pour *remédier* à la *dégradation* de la situation militaire et surtout économique du régime sud-vietnamien. Les subordonnés chargés d'expédier les affaires courantes sont trop divisés entre eux pour modifier valablement les options américaines au Vietnam du Sud. Certains d'entre eux, sous la houlette de l'ambassadeur Martin et de quelques responsables du Pentagone, espèrent *accroître l'aide* à *M. Thieu, mais* ils sont neutralisés par une autre coalition comprenant des responsables du département d'Etat, des officiers qui pensent que la cause de M. Thieu est perdue et un nombre croissant de spécialistes qui concluent à la défaite des Etats-Unis dans l'aventure indochinoise. De fait, l'initiative du contrôle de la politique indochinoise de Washington revient désormais au Congrès. Ce dernier, au-delà de toute considération *morale*, est seulement avide d'affirmer son indépendance dans la perspective des élections de 1974 et de 1976. Au lendemain de la démission de M. Nixon, il n'a jamais été aussi fort.

La totale dépendance du gouvernement de Saigon à l'égard de l'aide étrangère, qui fournit environ 90 % de ses revenus opérationnels pour ses *fonctions* militaires et civiles, signifie que tôt ou tard ce régime s'effondrera quand la colle forte des devises étrangères aura fondu *en tout ou en partie*. Il est tout à fait clair que le Congrès ne lui attribuera pas les fonds de plus en plus importants dont il a besoin. Si la mue du Congrès n'ira jamais jusqu'à lui faire supprimer toute aide à Thieu (une victoire du sénateur Kennedy en 1976 pourrait toutefois aboutir à cela), il ne fera jamais rien non plus pour empêcher son effondrement *économique*, que de *hauts* responsables américains jugent imminent. Le 28 mars dernier, le gouvernement Nixon *assurait le Congrès* qu'un accroissement relativement faible du soutien économique suffirait à renforcer la position de M. Thieu, mais depuis les accords de janvier 1973 le Congrès se montre décidé à réduire l'aide de façon de plus en plus substantielle.

D'autre part, et ce n'est pas moins important, ce même Congrès a fermé en 1974 plusieurs des tortueuses voies détournées par lesquelles le gouvernement pouvait discrètement procéder à une forte augmentation de son aide à *Saigon*. Compte tenu de telles échappatoires, le gouvernement Nixon ne s'inquiéta pas outre mesure lorsque le *Congrès amputa* de près *de 500* millions de dollars son projet d'aide militaire à M. Thieu pour l'année fiscale 1974. Les autres années, il avait prélevé l'argent sur d'autres fonds disponibles. Il dépensa donc, dans la première moitié de l'année fiscale 1974, les quatre cinquièmes des sommes allouées à M. Thieu. Le rejet par le Congrès au début d'avril d'une requête du Pentagone, qui réclamait une rallonge de 474 millions de dollars pour 1974, vint donc comme une mauvaise surprise — d'autant que d'anciens « faucons » avaient voté contre en estimant, comme l'explique le sénateur Goldwater dans son jargon, qu' « *il est imminent que le Vietnam du Sud va tomber* ».

Plus rude encore pour le Pentagone fut le refus du Sénat de lui permettre de faire valoir des « *erreurs de comptabilité* » pour donner à M. Thieu 226 millions de dollars d'aide urgente. D'autres possibilités d'aide détournée (qui a engouffré dans le passé plusieurs milliards de dollars) vont sûrement être *éliminées*. Le projet d'aide militaire pour l'année fiscale 1975 (commençant en juillet 1974) comprend déjà de nouvelles *clauses restrictives visant* à interdire de telles méthodes de financement clandestin ; en 1976, l'aide militaire à Saigon sera entièrement transférée du Pentagone au Programme d'assistance militaire, que le Congrès peut contrôler beaucoup plus facilement. Saigon et le Pentagone ont eu beau brandir la menace d'offensives imminentes du G.R.P., l'état d'esprit du Congrès n'a *pas changé* ; *seuls* en ont souffert les efforts de M. Thieu pour attirer les *investisseurs* privés et l'aide à la reconstruction.

Alors que le gouvernement réclamait 1 600 millions de dollars d'aide militaire pour l'année fiscale 1975, la *Chambre* des représentants s'est prononcée le 5 août dernier, à une forte majorité, pour une réduction de ce *chiffre* à *700 millions* de dollars. *Le* Sénat doit confirmer prochainement ce vote. L'aide économique requise pour 1975 est de 750 millions de dollars, mais elle sera vraisemblablement bien inférieure aux quelque 650 millions octroyés en 1974 — soit 200 millions de dollars au moins en dessous du niveau que l'ambassadeur Martin considère comme le strict minimum, ou encore moins de la moitié de ce que les experts américains estiment indispensable pour interrompre la grave dégradation actuelle de l'économie de Saigon... En juillet, les deux Chambres ont pris une décision qui est passée quasiment inaperçue, bien que *ses* conséquences soient considérables : elles ont revu le programme « Food for Peace » de telle *sorte que*, en 1975 et au-delà, Saigon recevra environ 250 millions de dollars de moins en provenance de cette seule source.

Le gouvernement américain espère pouvoir compenser en partie ces coupes, motivées par un souci d'économie et par le gaspillage et la corruption de Saigon, en créant un consortium d'aide multilatérale patronné par l'Association *internationale pour* le développement (I.D.A.) de la Banque mondiale. M. Kissinger, en juillet 1973, liait officieusement la contribution des Etats-Unis au prochain exercice de l'I.D.A. (soit 1,5 milliard de dollars) à l'aide de cette dernière au régime de M. Thieu, mais le refus du Congrès jusqu'en juillet dernier de débloquer cette somme devait contrecarrer ce calcul, et *une réunion* de *la* Banque mondiale sur le sujet a dû être reportée plusieurs fois (elle devrait se tenir cet automne). En juin dernier, les *responsables* américains admettaient qu'ils aimeraient que l'I.D.A. fournisse à Saigon une contribution annuelle d'au moins 50 millions de dollars, mais plusieurs des principales nations actionnaires de la Banque mondiale ont exprimé en *public* et en privé leurs réticences, et il est également possible que le Congrès empêche la contribution américaine à l'I.D.A. d'être *affectée* à cet usage.

Comme le faisait justement remarquer le 31 mai dernier le secrétaire à la défense, M. James Schlesinger, Watergate a mis le Congrès en humeur de réduire ses requêtes, et la cause de M. Thieu n'a pas fini d'en souffrir, car le départ de M. Nixon ôte à Saigon son meilleur partisan à Washington.

Le pessimisme des experts officiels

LE scepticisme de hauts conseillers américains n'est pas nouveau ; au cours de l'année écoulée, *un nombre* inhabituel des plus avertis d'entre eux se sont mis à manifester de sérieux doutes sur la valeur de la poursuite de l'aide à Saigon. C'est leur opinion — conservatrice sur le fond mais précise dans la démonstration — qui semble désormais modifier l'attitude d'anciens « faucons » du Congrès, du Pentagone et d'ailleurs.

La conversion la plus frappante est peut-être celle de M. Samuel Adams, le principal expert de la C.I.A. au *Cambodge* et un des plus compétents analystes de la situation vietnamienne. Il déclarait en juillet 1973, au Sénat, que le G.R.P. était en train de « *resurgir* » et que, « *sous la surface du gouvernement sud-vietnamien, la désagrégation va bon train* ». Le mois suivant, M. Gerald Hickey, de la Rand Corporation, exprimait sa « *grande inquiétude* » concernant la « *très grave* » crise économique du régime Thieu, qui entraînait à son tour « *des problèmes sociaux qui pourraient devenir très dangereux* ». Le G.R.P., admettait-il, contrôle « *une bonne partie du territoire* ».

Ce tableau des difficultés de M. Thieu devait s'assombrir à la fin de 1973 avec la publication, par le sénateur Kennedy, des rapports des agents locaux de l'A.I.D. sur la situation des réfugiés et sur l'oppression et la corruption de l'armée dans la province de Pleiku — tableau complété encore en juillet dernier par la déposition devant une *commission* du *Congrès* d'un ancien responsable de l'A.I.D., qui fit des échecs militaires, politiques et économiques du régime Thieu une présentation particulièrement fouillée et négative. Ces documents et témoignages n'ont fait que renforcer l'analyse à laquelle s'est livré M. Jerry Silverman, un expert d'un Institut de Washington basé à Saigon, à la demande du semi-officiel *Asian Survey*. « *L'année 1973*, concluait Silverman, *a vu une détérioration continue, et en dernière analyse croissante, de l'économie sud-vietnamienne.* » L'auteur attribuait cette crise à divers facteurs, mais surtout à la *corruption* et à l'incompétence. Il citait en particulier le « *blocus économique* » ordonné par M. Thieu contre les zones du G.R.P., qu'il décrivait comme une source d'immenses profits pour la bureaucratie de Saigon, alors même qu'il suscitait une « *insatisfaction croissante à l'encontre du gouvernement parmi la population rurale dans le delta* ». Les *statistiques mêmes* de Saigon, concluait-il, montrent que le G.R.P. est en position économique dominante dans sept des *seize* provinces du delta, et qu'il dispose, à des degrés divers, de la production du riz dans les autres. L'augmentation des prix des engrais, de l'essence, du riz et d'autres denrées essentielles — qui ont quasiment triplé en un an — a introduit pour le peuple des *épreuves* auxquelles Saigon ne peut ou ne veut remédier. L'armée est de plus en plus démoralisée, en même temps que de plus en plus *oppressive*, notait également M. Silverman, et *toute* une série de mesures prises par M. Thieu depuis le début 1973 poussent les trois cent mille fonctionnaires civils à une opposition silencieuse.

En avril dernier, M. Allan Goodman, un des *principaux* conseillers de la Rand, du département d'Etat et d'autres institutions, en appelait publiquement à cesser *toute* aide à Saigon. M. Goodman, qui a publié en 1973 un livre très documenté sur la vie politique *intérieure* des *régimes successifs* au Vietnam du Sud, concluait que Saigon ne possédera jamais la base politique qui lui permettrait de consolider son pouvoir de façon durable.

Ces réactions renforcent la possibilité de voir les Etats-Unis décider de préserver leurs positions au Vietnam en modifiant (ou même en écartant entièrement) le gouvernement de M. Thieu, car il est certain que Washington ne tolèrera pas aisément l'érosion de l'influence américaine que provoquent les scandales et les échecs économiques et militaires qui se multiplient depuis la signature des accords de Paris. Evidemment, ne serait-ce que pour empêcher d'autres gestes d'humeur du Congrès entraînant de nouvelles réductions de l'aide, on étudie actuellement à Washington la possibilité de rehausser l'image de marque du régime sud-vietnamien. Bien qu'on l'ait invité dans certains quartiers à procéder à des réformes, M. Thieu refusait catégoriquement, le *6 juin* dernier encore, toute espèce de coalition qui pourrait rogner ses propres pouvoirs. Alors que la lutte pour *le pouvoir* dans son entourage, qui devait entraîner la révocation de son conseiller particulier, M. Nguyen Van Ngan, en *mai dernier*, pourrait finalement ne laisser d'autre choix aux Etats-Unis que d'imposer une série de nouvelles *têtes* dans un *gouvernement* de coalition, les intrigues de Saigon ne font que saper l'efficacité, déjà fort entamée, de la cause américaine au Vietnam.

Les autorités américaines admettent de plus en plus volontiers que les statistiques fortement gonflées de Saigon sur le « contrôle » de la population n'ont absolument rien à voir avec la réalité. *Bien sûr*, c'est au régime de M. Thieu d'assumer l'impossible responsabilité administrative de nourrir, vêtir et loger une *population* déchirée par la guerre et dont l'animosité croît à chaque nouvel échec. Saigon a dépensé l'ensemble des quelque *300 000 tonnes* de munitions que les Etats-Unis lui ont fournies dans l'année suivant les accords de Paris ; les experts américains voient dans cet appui sur l'artillerie et sur l'aviation le signe que l'infanterie, de plus en plus démoralisée, ne se battra *pas*. D'ailleurs, étant données les économies imposées par le Congrès, le nombre des victimes et l'importance des pertes d'équipement de l'armée de Saigon se sont relativement accrus. Même si les Etats-Unis sont capables de *subvenir financièrement* à ce type de guerre, les officiers américains se plaignent désormais qu'elle ne fait que répéter leurs *propres* erreurs.

Cette attitude des spécialistes gouvernementaux ne fait que renforcer les réticences du Congrès à *soutenir* M. Thieu autant qu'il le souhaiterait. Si l'on ajoute les répercussions de la crise du Watergate, les préoccupations de M. Kissinger et l'arrivée d'un nouveau président, trop peu sûr de lui pour répéter les dangereux coups de poker de *son prédécesseur*, cela signifie pratiquement que le lâchage du protégé américain au Vietnam est plus proche que M. Thieu ne *saurait en* convenir.

DANS NOS PRÉCÉDENTS NUMÉROS :

- La crise constitutionnelle : l'impudence du président et la rébellion du Congrès (**Marie-France Toinet**) — **NOVEMBRE 1973.**
- L'ombre du Watergate : renaissance d'un populisme ? (**Roger Heacock et Thierry Hentsch**) — **MAI 1974.**

Vers un conservatisme à visage humain ?

Par ROGER HEACOCK et BONNIE POUCEL

POUR que soit terminé le « *long cauchemar* » du Watergate, il faudrait que des questions concrètes soient réglées sans délai : éthique publique, distinction entre activités légitimes et illégitimes du pouvoir, rapports de force entre les trois branches du gouvernement. Les *media* et les personnalités politiques font *de leur mieux* pour que la transition soit harmonieuse vers un nouvel ordre public. Mais un commentateur de la télévision, très connu et très conservateur, Howard K. Smith, de la chaîne A.B.C., estime pour sa part que la Constitution a montré non pas ses vertus mais ses faiblesses puisque le scandale a pu paralyser le gouvernement pendant deux ans.

Il était frappant de noter, le jeudi 8 août au soir, avant et après le discours de démission de M. Nixon, l'effort des trois grandes chaînes de télévision pour faire ressortir les aspects solennels et tragiques du moment, alors que, sur le petit écran, se dessinaient des groupes de citoyens se retrouvant dans une ambiance de fête. Les dirigeants des *media*, comme les hauts fonctionnaires, étaient conscients du rôle qu'ils avaient joué dans ce drame de décapitation, et se gardaient bien d'encourager la population à s'y sentir activement associée. Ils paraissaient soucieux d'éviter qu'aucun mouvement *populaire* ne se dessine. La question capitale se pose alors de savoir si la crise est vraiment dépassée.

Au fur et à mesure que sa *popularité* à l'intérieur du pays s'effritait, le président Nixon redoublait d'efforts pour se faire plébisciter à l'étranger. Il voulait se montrer indispensable à la paix mondiale, mais la tactique n'a pas marché. Rarement sensible aux acclamations des populations étrangères, l'opinion américaine fut ou indifférente ou choquée par les performances nixoniennes, que ce soit lors de l'enterrement du président Pompidou à Paris, lors de sa visite au Caire ou de ses entretiens souriants en Union soviétique. N'en ressortait que plus nettement l'image d'un homme qui avait quelque chose à cacher chez lui. Ne peut-on en déduire, contrairement aux arguments des leaders américains, de Truman à Kissinger, que la *politique* étrangère d'un Etat peut redoubler d'activité alors même que le consensus intérieur disparaît ? Ne peut-elle précisément correspondre à une situation intérieure précaire *que* le pouvoir veut dissimuler ? Cette hypothèse a souvent été émise au sujet de chefs d'Etat du tiers-monde (Nasser, Sukarno ou Nkrumah) ; force est de constater qu'elle est vérifiable dans les agissements d'une grande puissance ultra-moderne.

En raison des nécessités du moment, le président Ford sera surtout préoccupé *de politique* intérieure : les grandes initiatives à l'échelle mondiale ont été déjà prises, et il reste surtout à les consolider ; l'inflation *et la récession* économique ont au contraire atteint des dimensions alarmantes. Finalement, M. Ford n'a *pas besoin* de briller sur la scène internationale, sa position intérieure étant assurée. En outre, les initiatives internationales de M. Nixon sont déjà soumises à la

coalition de forces, libérales et conservatrices, qui estiment qu'une trop grande confiance et trop de concessions ont été accordées à l'Union soviétique, qui nourrirait des desseins agressifs. Cette coalition, menée par le sénateur démocrate Henry Jackson, reproche également à M. Richard Nixon d'avoir cyniquement abandonné les meilleurs intérêts d'Israël au profit d'une entente éphémère avec les Arabes.

Depuis la signature des accords de Paris sur le Vietnam (janvier 1973), le scandale du Watergate domine non seulement la politique intérieure, mais la politique tout court. Dans une certaine mesure, l'acharnement avec lequel de nombreuses personnes ont démasqué les coupables témoigne de la colère de ceux qui s'étaient opposés à la guerre du Vietnam sous les présidents Johnson et Nixon. Mais d'autres problèmes, très importants, sont restés dans l'ombre, sans être résolus. Par exemple la très sérieuse opposition entre divers services de l'exécutif, surgie durant les années de guerre vietnamienne. Il s'agit en particulier de la rivalité fondée sur une divergence de vues entre la C.I.A. et le département d'Etat d'une part, et le Pentagone de l'autre. Ce dernier soutient la thèse jacksonienne d'un pouvoir toujours menaçant de l'Union soviétique, alors que le département d'Etat et la C.I.A. sont plus disposés à prêter aux dirigeants soviétiques des intentions honorables en ce qui concerne la détente et l'entente sur la base de positions acquises. Récemment, le chef de la C.I.A., M. William Colby, a nié devant le Congrès que l'Union soviétique cherche à introduire des forces très importantes dans l'océan Indien, sauf au cas où les Etats-Unis en prendraient l'initiative, par exemple en agrandissant la base navale de Diego-Garcia. Les chefs militaires, par contre, ont réussi à empêcher la « *percée conceptuelle* » que recherchait M. Kissinger lors des derniers entretiens à Moscou.

Cette dispute est longtemps restée voilée. Elle avait pourtant duré pendant toute la guerre du Vietnam, la C.I.A. (comme l'indiquent les *Pentagon Papers*) ayant longtemps prédit l'échec de la stratégie McNamara (introduction massive d'infanterie américaine en Indochine). Le président Johnson a accordé sa confiance à l'analyse du Pentagone, tandis que M. Richard Nixon penchait de plus en plus vers ses conseillers civils. Le président Ford, à son tour, devra trancher entre les conceptions contradictoires de ses subordonnés. Le choix sera difficile : par tradition proche du point de vue des militaires, il a promis de se fier au jugement de M. Henry Kissinger en matière de politique étrangère.

Autre domaine négligé à cause des multiples préoccupations récentes de l'administration : les relations avec Cuba, qui exigent d'être éclaircies rapidement. Le représentant de la sous-commission sénatoriale des affaires étrangères, M. Pat Holt, a fait en juillet dernier (avec l'assentiment « réticent » de M. Kissinger, qui a dû valider son passeport) un voyage à Cuba. Il en est revenu convaincu de la nullité de la politique américaine à l'égard de ce pays depuis l'avènement de M. Fidel Castro. Dans son rapport pour la sous-commission, il constate que l'embargo américain a échoué, que Cuba a atteint un niveau de vie remarquable et qu'il sera bientôt un modèle de développement socialiste pour l'Amérique latine. Les journaux en parlent de plus en plus ; la pression du Congrès et l'exemple d'un bon nombre d'autres pays de l'hémisphère ne peuvent manquer d'infléchir la politique américaine à l'égard de Cuba.

Les rapports avec le Japon, quant à eux, ont sensiblement dégénéré sous la présidence Nixon. Pendant sa première journée à la Maison Blanche, M. Ford accorda à l'ambassadeur japonais une entrevue personnelle (alors que les autres pays avaient droit à des audiences collectives), et on apprit après moins d'une semaine que le président avait accepté de faire une visite officielle au Japon avant la fin de cette année. Il semble que la rivalité économique entre les deux puissances capitalistes les plus importantes n'ait conduit qu'à leur désavantage mutuel, et que M. Ford soit prêt à rétablir des rapports de confiance avec le Japon. On peut ramener ce changement, comme bien d'autres, à la situation économique américaine qui, par sa gravité, l'emporte sur les considérations politiques qui avaient dicté le rapprochement avec la Chine.

La crise de Chypre, de son côté, illustre l'influence de l'affaire du Watergate sur le fonctionnement de la politique étrangère américaine, les inconvénients de la diplomatie personnelle de M. Kissinger, et la confusion née des divergences entre fonctionnaires et entre bureaucraties. Le gouvernement américain, et son secrétaire d'Etat, furent pris de court par la tournure des événements de Chypre. M. Kissinger lui-même, se méfiant du président Makarios qu'il jugeait dangereusement proche des communistes, accepta facilement son renversement par les colonels grecs, qui jouissaient à leur tour du soutien des inconditionnels de la guerre froide au sein du gouvernement américain, mais dont se méfiaient les éléments plus souples. D'où la lenteur et la nature contradictoire de la réaction américaine. M. Kissinger fit étalage de son ignorance du dossier chypriote en déclarant que Mgr Makarios était « *politiquement mort* » et en sous-estimant la violence de la réaction turque. A l'heure qu'il est, il favorise le partage de l'île (devenu inévitable), qui revient donc sous le contrôle effectif de deux membres de l'OTAN. Mais la fidélité de la Grèce et de la Turquie à cette alliance n'est nullement assurée. M. Kissinger a-t-il été pris de court dans cette crise parce qu'il était de plus en plus préoccupé par « *son* » Watergate : les accusations portées contre lui et qui le lient au programme d'écoutes et d'espionnage politique contre le parti démocrate et contre divers journalistes ? Cette suspicion n'aurait sans doute pas été déterminante si la bureaucratie avait pu fonctionner d'une manière concertée. En tout état de cause, la diplomatie américaine se trouve en retard sur un événement qui ne peut qu'influencer les rapports stratégiques entre l'OTAN et le pacte de Varsovie, ce qui risque de dénaturer la vision Nixon-Kissinger d'un monde divisé en blocs militaires, non pas rivaux, mais multipolaires.

Le goût du compromis

DEPUTE à la Chambre des représentants depuis un quart de siècle, M. Gerald Ford a toujours été un républicain conservateur, mais s'est opposé aux irréductibles du parti. Ceci lui permit de faire son chemin après la défaite cinglante de l'aile droite du parti (Goldwater) aux élections de 1964. Par ses qualités humaines et ses convictions politiques, il a toujours su trouver un compromis, ou du moins un *modus vivendi*, avec des points de vue qui l'emportaient souvent sur les siens. Vétéran de l'anticommunisme, il a pourtant soutenu la détente nixonienne (comme il a soutenu toutes les politiques étrangères de tous les présidents depuis Truman). Partisan d'une très puissante force armée de dissuasion et d'intervention, il cherchera ici également un compromis avec ceux qui veulent réduire le budget militaire, d'autant plus qu'il s'oppose aux dépenses excessives en général, et que la situation économique l'exige. Il préfère un gouvernement passif et aussi petit que possible (comme son modèle Eisenhower), ce que redoutent d'ailleurs les libéraux, qui poussent à relancer les programmes sociaux abandonnés par M. Nixon. Sa méfiance à l'égard d'un gouvernement trop puissant s'est accrue depuis l'éclatement de l'affaire du Watergate, et il s'est plusieurs fois prononcé en faveur du contrôle le plus strict d'organisations comme la C.I.A. et le F.B.I. Il a toujours été proche du *lobby* sioniste, mais il a assuré les gouvernements arabes, dès son accession à la présidence, que le secrétaire d'Etat s'occuperait personnellement des négociations « *difficiles* » en Proche-Orient ; manière de leur dire que la politique américaine ne deviendrait pas aussi pro-israélienne que son nouveau président.

S'il soutient maintenant la détente avec les pays socialistes, il est un partisan encore plus dévoué de la détente avec le Congrès des Etats-Unis. Conservateur « *réaliste* », il accepte de bon cœur la dernière mutation politique dès qu'elle devient partie intégrante de la réalité « à *conserver* ». Si la détente avec le Congrès doit passer par une politique sociale et des contrôles économiques plus poussés, il cherchera un compromis sur ce terrain-là également. C'est ainsi que l'on peut croire que cet homme, beaucoup moins opportuniste pourtant que son prédécesseur, finira par aider à l'inauguration d'une politique sociale et économique plus active que celle de M. Nixon.

Le style du nouveau régime respire un genre d'authenticité et de sincérité qui ont manqué aux gouvernements des présidents Kennedy, Johnson et Nixon, caractérisés par un monolithisme dont émanait une atmosphère artificielle, que ce soit celle, princière, du « *Camelot* » de Kennedy, celle du « *cow-boy dur à cuire* » de Johnson, ou celle des sourires programmés de Nixon. Ces détails de style reflètent une dimension plus humble du nouveau président. Humilité qui correspond au nouveau rapport de forces, avec la réaffirmation des rôles du Congrès et du pouvoir judiciaire. Humilité accrue, également, du département de la justice, du F.B.I. et de la C.I.A., sévèrement compromis par leurs abus de pouvoirs.

Bref, l'ambiance gouvernementale, ainsi que le climat politique intérieur, redonnent espoir à certains éléments progressistes de la vie publique américaine. Ils prévoient que les élections de novembre leur donneront une nette majorité, et qu'ils pourront s'entendre avec un président qui a promis de faire « *plus que la moitié du chemin* » pour s'entendre avec le Congrès.

Le président Ford serait donc un conservateur qui souhaite donner à son administration un visage humain, pour effacer l'image laissée par son prédécesseur. Il n'est pas sûr qu'il y réussisse, mais telle semble être son intention au départ.

ROGER HEACOCK et BONNIE POUCEL.

Légitimité et perversion de la "sécurité nationale"

Par ARMANDO URIBE *

FAUT-IL considérer Watergate comme une affaire intérieure aux Etats-Unis ? Son importance internationale est évidente. Elle a absorbé une partie du temps et des énergies du président et de ses collaborateurs immédiats. M. Nixon a fait des efforts héroïques pour dissimuler cette réalité ; mais il suffit de feuilleter les *Presidential Transcripts*, rendus publics par la Maison Blanche, pour constater que le chef de l'Etat passait des heures et des heures à tenter de prévenir ou de combattre les périls qu'il avait engendrés. Il n'était ni serein ni pleinement maître de lui-même, mais irrité, inquiet, angoissé. Et ceci remonte à plus d'un an, c'est-à-dire à une époque où les menaces qui pesaient sur son pouvoir étaient encore bien légères en comparaison de celles qui se sont accumulées en 1974.

Il y a un an, nombre de commentateurs estimaient que le développement du scandale serait de nature à diminuer sérieusement la portée de l'action internationale de la Maison Blanche. Les faits ont infirmé ces pronostics. L'*International Herald Tribune* écrivait, par exemple, à la fin de juillet dernier : « *Il existe une dichotomie entre M. Nixon dans le salon ovale, tel qu'il se révèle si crûment par les bandes magnétiques, et le président tel qu'il apparaît dans les documents officiels et ses discours publics, à Moscou, à Pékin, au Caire ou en d'autres lieux.* »

On a cru voir, à cette dichotomie, des exceptions sensationnelles. La première ne fut qu'un soupçon, promptement réfuté par M. Kissinger. On avait pensé que la mise en état d'alerte des forces militaires nord-américaines, le 24 octobre 1973 (« *mesure de précaution* » motivée, déclara-t-on à l'époque, par certaines intentions « *préoccupantes* » de l'Union soviétique dans la crise du Proche-Orient) aurait été provoquée en réalité par des motifs de politique interne. L'indignation du secrétaire d'Etat fut profonde : « *Nous nous efforçons*, dit-il, *de conduire la politique extérieure des Etats-Unis en tenant compte de nos devoirs non seulement envers l'électorat, mais envers les générations futures.* » La seconde exception, objet d'innombrables gloses, fut l'insistance avec laquelle Richard Nixon, au cours de son dernier voyage à Moscou, mit l'accent sur ses relations personnelles avec les dirigeants soviétiques.

Faut-il vraiment croire à une dichotomie entre le scandale du Watergate et la grande politique internationale de Nixon ? La politique intérieure des divers pays sur lesquels Washington exerce une influence est envisagée en tant que donnée de politique extérieure. En revanche, nombre de décisions adoptées en politique intérieure nord-américaine peuvent entraîner des conséquences d'une importance vitale pour certains des pays inclus dans la sphère d'influence des Etats-Unis. Cependant, le fait capital est que le président et ses collaborateurs immédiats ont mis en œuvre, dans le cadre de la politique intérieure de leur pays, des méthodes semblables à celles qui ont été constamment employées par les Etats-Unis sur le plan international.

Ce n'est nullement par l'effet du hasard que Nixon et ses amis ont invoqué la « *sécurité nationale* » des Etats-Unis pour faire le silence sur les irrégularités commises dans l'affaire du Watergate. Historiquement, cette notion a toujours couvert et justifié les opérations de force commises par les Etats-Unis contre certains pays étrangers. Ce qui est nouveau, c'est que toute l'atmosphère de la Maison Blanche, telle qu'elle se révèle à travers la transcription des conversations secrètes dans le salon ovale et dans le bureau présidentiel de l'Executive Office Building, était imprégnée de la volonté de faire intervenir la notion de « *sécurité nationale* » dans la vie politique intérieure. Cette préoccupation — évidemment exagérée, ridicule, absurde, — était très authentiquement ressentie comme une nécessité par tous les acteurs de l'affaire, jusqu'au plus haut niveau de l'appareil gouvernemental. Dans la préparation et l'exécution des actes illégaux qui furent à l'origine du scandale, la préoccupation de la « *sécurité nationale* » a eu autant et probablement plus d'importance que les objectifs strictement électoraux. Sur ce point, Nixon, Haldeman et Ehrlichman étaient parfaitement sincères. Ce qui ne signifie nullement qu'ils n'aient pas été leurs propres dupes. Mais les origines de cette attitude sont très antérieures à la campagne présidentielle de 1972.

Un lien et une contagion

PARMI les documents publiés par la commission sénatoriale présidée par M. Ervin, figurent quatre textes relatifs au plan visant à centraliser les informations recueillies, sur le plan intérieur, par les divers services secrets. Trois de ces documents sont datés de juillet 1970, et le quatrième de septembre de la même année. Ce fut une initiative sérieuse, de caractère officiel. Au cours du mois de juin 1970, les dirigeants des services de renseignements qui agissent à l'intérieur des Etats-Unis se réunirent pour étudier la création d'un comité central qui aurait joué sur le plan interne un rôle analogue à celui que joue l'U.S. Intelligence Board dans le domaine international. Alors que ce dernier organisme est présidé par le directeur de la C.I.A., le comité dont la création fut envisagée en 1970 devait être présidé par le directeur du F.B.I. Selon le document du 15 juillet, qui contient le texte des décisions du président, les projets concrets étudiés à l'époque portaient sur huit points. L'objet essentiel de ces activités est mis en pleine lumière par le point numéro 2 : « *Le Comité doit accentuer le contrôle* (coverage) *des individus et des groupes qui, sur le territoire des Etats-Unis, représentent un risque grave pour la sécurité interne. Le contrôle doit être également intensifié sur les étrangers et les services diplomatiques, qui, à l'intérieur des Etats-Unis, présentent un intérêt pour les services de renseignement* » (1). On n'a malheureusement pas publié le rapport du groupe d'études qui proposa la création de ce comité et recommanda les divers projets que cet organisme devait mettre en œuvre. Quoi qu'il en soit, la caractéristique essentielle des textes publiés en 1973 par le Senate Select Committee est la conviction sous-jacente que l' « *ennemi intérieur* » représente, pour la sécurité générale du pays, un danger qui n'est pas essentiellement différent de celui que présente l'ennemi extérieur.

L'histoire de cette initiative est connue. Quelques jours après l'approbation du projet au plus haut niveau, le directeur du F.B.I., Edgar Hoover, qui estimait que le comité envisagé empiéterait sur ses attributions (car, aux termes de la loi, les activités de ce genre relèvent exclusivement de la juridiction du F.B.I.), obtint que le plan ne soit pas appliqué. Tous les autres chefs des services secrets, sans exception — Helms, de la C.I.A., l'amiral Gayler et le général Bennett — étaient d'accord pour estimer que « *l'occasion était exceptionnellement propice pour affronter un problème très sérieux, dans son étape initiale, à un moment où il était possible d'éviter des décisions trop rudes, en adoptant une série de mesures agiles, discrètes et efficaces, en vue de détruire la menace, avant qu'elle n'atteigne des proportions alarmantes* » (2).

Quelles raisons ont pu précipiter dans « *les horreurs du Watergate* » des hommes mûrs, possédant l'expérience de la politique interne et même, dans certains cas, celle de la politique internationale, des hommes qui connaissent « *la règle du jeu* » électoral et qui étaient tenus de respecter les valeurs officielles de la société ? « *I am not a crook* », déclarait Nixon. Mais aucun des dirigeants impliqués dans l'affaire ne semble avoir été non plus un niais ou un malade mental.

(Lire la suite page 8.)

* Ancien ambassadeur du Chili à Pékin.

(1) « The Watergate Hearings », édition du *New York Times*, Bantam Books, p. 756.

(2) Op. cit., p. 755.

DEUX ÉTUDES AMÉRICAINES SUR M. KISSINGER

Ombres pour un portrait de diplomate

Par ALEXANDRE CASELLA

AU printemps 1969, s'adressant à un groupe de pacifistes quakers qui s'inquiétaient de la continuation de la présence américaine au Vietnam, M. Henry Kissinger déclara : « *Donnez-moi six mois et la guerre sera terminée.* » Deux textes ont été récemment publiés aux Etats-Unis pour expliquer pourquoi et comment ces « six mois » devinrent quatre ans.

Kissinger, écrit par MM. Marvin et Barnard Kalb (1), deux des meilleurs reporters de la chaîne de télévision C.B.S., passent en revue toute la diplomatie de M. Kissinger, depuis son voyage en Chine jusqu'à la crise du Proche-Orient. Tout en y consacrant plusieurs chapitres, les frères Kalb ont donc inséré l'affaire vietnamienne dans le cadre plus large de la diplomatie de l'équipe Nixon - Kissinger et, en particulier, dans le contexte des relations soviéto-américaines.

M. Tad Szulc (2), en revanche, ancien correspondant diplomatique du *New-York Times*, a consacré son article — le plus long publié jusqu'à ce jour par la revue *Foreign Policy* — uniquement à l'affaire vietnamienne, en attendant de publier lui aussi un livre sur la politique étrangère de MM. Nixon et Kissinger.

Ces deux ouvrages se complètent admirablement, le travail de M. Szulc étant quelque peu plus incisif et se concentrant sur la période 1971-1973. Certes, on connaissait déjà la trame générale sur laquelle se développe l'action décrite par les auteurs. Néanmoins, les révélations qu'ils apportent jettent une lumière nouvelle sur un nombre considérable de points qui n'avaient pas encore été éclaircis.

Pour leurs recherches, les auteurs se sont adressés à une gamme très large de sources, et notamment à plusieurs ex-collaborateurs de M. Kissinger, et enfin à M. Kissinger lui-même. Cette procédure n'était évidemment pas sans risques. On sait que, durant le conflit, M. Kissinger avait cherché à faire croire que certaines décisions, comme par exemple les bombardements de Hanoï par les B-52, en décembre 1972, lui avaient été imposées soit par M. Nixon, soit par ses collaborateurs. Dans certains cas, il aurait même orchestré des fuites afin d'essayer de dégager sa responsabilité. Or il est évident que le jeu des influences s'est déroulé dans les deux sens, d'où une tentative de réécrire l'histoire, d'autant plus tentante que M. Kissinger a conservé ses notes et qu'il n'existe pas, du côté américain, un compte rendu complet et détaillé de l'ensemble des négociations de Paris.

Abstraction faite de ces facteurs, les auteurs ont dégagé les faits suivants :

1) Washington s'était engagé envers Hanoï à retirer dans un délai d'un an tous les civils américains travaillant pour le gouvernement de Saigon. Non seulement cet engagement n'a pas été tenu, mais Washington a constamment conseillé Saigon sur les moyens à employer pour se dérober à l'application des accords de Paris ;

2) Un accord de principe concernant une assistance économique américaine à Hanoï avait été conclu en mars 1973 ; à la dernière minute, Washington se dérobe ;

3) L'assistance militaire américaine au président Thieu est actuellement coordonnée par une section spéciale du bureau de l'attaché militaire de l'ambassade américaine à Saigon ;

4) Sur un plan plus général, il apparaît que, dès 1969, M. Kissinger basa sa politique vietnamienne sur la notion que Moscou devrait payer le prix de l'amélioration des rapports soviéto-américains par des pressions sur Hanoï et une réduction de son aide au Vietnam du Nord. Au Vietnam même, MM. Kissinger et Nixon comptaient mener de front la négociation et la vietnamisation et assurer à la fois la survie de M. Thieu et le « retrait » des forces nord-vietnamiennes. Le tournant de la négociation fut amorcé non pas à Paris mais à Moscou, lorsque M. Kissinger informa M. Brejnev, en avril 1972, que Washington n'insisterait plus pour exiger le retrait des troupes nord-vietnamiennes du Sud mais accepterait un cessez-le-feu sur place. On peut se demander si les révolutionnaires auraient lancé leur offensive du printemps 1972 s'ils avaient été au courant de cette nouvelle position américaine ou, au contraire, si cette évolution de la part de Washington n'était pas la conséquence de l'offensive ;

5) Le président Thieu fut complètement écarté du processus de négociation et M. Kissinger trompa le président Lon Nol en lui affirmant, en octobre 1972, qu'il avait obtenu des assurances de Hanoï concernant un cessez-le-feu au Cambodge. En fait, l'article 20 des accords de Paris fut élaboré par les Américains de façon telle qu'il leur permettait de continuer les bombardements sur le Cambodge ;

6) Enfin, les bombardements de décembre 1972 furent parfaitement inutiles et ne répondaient à aucun impératif militaire ou politique. Leur seul but aurait été de renforcer le moral du président Thieu. En effet, les Américains ont signé, en janvier 1973, pratiquement le même texte qu'ils avaient refusé de signer en octobre 1972. En fait, les bombardements ainsi que le minage des côtes vietnamiennes avaient été préconisés par M. Kissinger (qui affirmait le contraire) et MM. Nixon, Connally et Agnew, alors que MM. Laird et Rogers y étaient opposés.

DANS l'ensemble, l'image de M. Kissinger qui se dégage de ces deux études en sort considérablement amoindrie. Obsédé par les rapports de force au niveau mondial, il a non seulement sous-estimé les résistances de M. Thieu à tout accord, mais ne sut jamais inspirer confiance aux Nord-Vietnamiens. Entouré de collaborateurs et de « spécialistes » du Vietnam, dont certains étaient plus disposés à amplifier la guerre qu'à la réduire, il ne semble pas avoir eu à sa disposition une équipe d'adjoints adaptés aux circonstances. Sa politique finit par ressembler à un numéro de voltige, où la diplomatie se mêle à l'acrobatie. M. Kissinger y glana un prix Nobel de la paix accordé par une assemblée de Norvégiens naïfs, et le Vietnam une nouvelle guerre.

Il faudra, certes, attendre que les Nord-Vietnamiens ouvrent leurs archives pour avoir un aperçu complet du processus des accords de Paris. En attendant, l'œuvre des frères Kalb et celle de M. Tad Szulc apportent une lumière nouvelle sur ces événements. Non seulement elles méritent de figurer dans toute bibliothèque, mais elles ajoutent un nouveau chapitre à la longue histoire des relations entre le Vietnam et les Etats-Unis.

(1) Kalb, Marvin et Barnard, *Kissinger*, Little Brown, Boston, 1974, 577 pages.

(2) Szulc, Tad, *Behind the Vietnam Cease-Fire Agreement*, *Foreign Policy*, n° 15, été 1974, pp. 21-60.

(Suite de la page 7.)

Le fait est que ces hommes ont une telle conception du pouvoir qu'ils considèrent comme légitime toute action tendant à maintenir ou accroître ce pouvoir. Toute dissension, toute contradiction constitue un risque pour la *« sécurité nationale »*.

Cette conception a constitué depuis de longues années, constitue encore aujourd'hui et ne cessera sans doute pas de constituer l'essence de la politique extérieure des Etats-Unis. La singularité de l'affaire du Watergate est que l'application de ce même principe au domaine de la politique intérieure s'est heurtée à de fortes résistances. Mais combien de ceux qui sont scandalisés par le Watergate intérieur admettent tacitement que les mêmes méthodes, appliquées à l'extérieur, n'ont rien d'illégitimes ?

Raymond Aron remarquait à ce propos que des hommes qui, en privé, sont de *« bons pères, bons époux, bons citoyens »*, *« finissent par « objectiver » les situations et par formuler les « options » comme s'il s'agissait de pions sur un échiquier ou de matériaux dans une usine. Pour ordonner de tels bombardements, à froid, et passer une nuit paisible, il faut une conversion dont je ne nie pas la nécessité mais dont j'admire toujours la facilité chez* les *hommes que j'ai connus avant leur arrivée aux affaires »* (3).

M. Kissinger, auquel pensait Raymond Aron, a toujours affirmé que la politique intérieure ne saurait être conduite indépendamment de la politique internationale, et qu'il est impossible de l'isoler de la stratégie militaire et de la diplomatie. Les relations entre structures internes et politique externe ont été étudiées avec prédilection dans nombre de ses ouvrages, depuis *A World Restored* jusqu'à l'essai de 1966 qui s'intitule précisément *Structure interne et politique extérieure*.

Dans le premier de ces ouvrages, M. Kissinger fait sienne l'opinion de Castelreagh sur l'impossibilité de mener à bien une politique internationale si l'on doit constamment tenir compte des mutations de l'opinion publique. Il est évident que le fond de la pensée de M. Kissinger, tel qu'il transparaît dans ses ouvrages, est qu'il existe un lien étroit entre les structures et les expériences politiques internes et la politique internationale.

Le scandale du Watergate confirme, dans un certain sens, cette opinion. Elle montre qu'un pays ne peut mettre en œuvre, pendant de longues années, une politique extérieure empreinte de fortes tendances totalitaires, sans que ses structures internes en soient imprégnées et que la notion de ce qui est légitime subisse des variations dans le domaine de la politique interne. Le fait que les dirigeants, dont les activités sont à l'origine du scandale du Watergate, aient, tout naturellement, invoqué, pour faire le silence sur leurs irrégularités, la nécessité — qu'ils considéraient comme pleinement légitime — de protéger la sécurité nationale des Etats-Unis est également révélateur des conceptions qui prédominent dans certains milieux politiques de Washington.

La notion d'un ordre international légitime est le fil directeur de la pensée de M. Kissinger, en tant que secrétaire d'Etat aujourd'hui, comme assistant du président naguère et en tant qu'écrivain depuis plusieurs décennies. *« Le système international contemporain*, écrivait-il en 1968, *a surtout besoin d'un concept de l'ordre qui soit largement accepté. » « A défaut d'un tel concept*, poursuivait-il, *l'effrayant potentiel* disponible *est privé de tout consensus sur lequel on puisse fonder la légitimité. »* Et il revenait un peu plus loin sur ce thème : *« Un nouveau concept de l'ordre est essentiel ; sans lui, la stabilité pourrait être remise en cause. »*

Ordre, consensus, légitimité, stabilité... Il est évident que, dans la pensée de M. Kissinger, la légitimité — c'est-à-dire un concept de l'ordre largement accepté — joue un rôle essentiel dans la vie internationale. Son œuvre majeure, la première en date (dont le titre a subi un changement, peut-être volontaire, depuis le texte original jusqu'à la version française : *les Chemins de la paix*, et à la traduction italienne : *Diplomazia della Restaurazione)* est un long exercice analytique sur les différentes manières de conférer — avec ou sans succès — une légitimité à l'ordre international établi. Il a en revanche prêté beaucoup moins d'attention à la notion de légitimité interne. On ne relève à cet égard, dans son œuvre, que des considérations sur la situation de l'Autriche au début du siècle et sur la Révolution française, considérée comme point de départ de la norme qui fonde la légitimité des gouvernements sur le consentement populaire. M. Kissinger s'efforce d'appliquer cette notion aux nouvelles nations du tiers-monde dans son ouvrage *Central Issues of American Foreign Policy* (4).

« La lutte pour imposer le contrôle de l'autorité, écrit-il, *est d'autant plus sévère que la cohésion sociale est plus faible. Lorsque le gouvernement est la principale — et parfois l'unique — expression de la personnalité collective, l'opposition en arrive à être considérée comme une trahison. Les profondes divisions sociales et religieuses de nombre de nations nouvelles transforment le contrôle de l'autorité politique en un problème de vie ou de mort au sens presque littéral du terme. Lorsque l'engagement politique suit une ligne raciale, religieuse ou tribale*, l'autolimitation *ne peut s'exercer et les conflits internes prennent un caractère de guerre civile. L'autorité traditionnelle est personnelle et féodale. Le problème consiste à la rendre « légitime »*, c'est-à-dire *à développer une notion d'engagement plus liée à des normes légales qu'à un pouvoir coercitif ou à un loyalisme personnel. »*

La longueur de cette citation se justifie par le caractère exceptionnel des considérations sur la légitimité interne dans l'œuvre du secrétaire d'Etat. On n'a pas oublié ses « confidences » du 13 mars dernier : *« Il y a rarement eu en Europe, depuis la première guerre mondiale, des gouvernements pleinement légitimes. »* Les commentateurs n'ont pas réussi à déterminer quel peut être, aux yeux de M. Kissinger, le critère de l'authentique légitimité. A défaut d'autre source, il convient sans doute de se reporter à ses propres écrits et de penser que l'autorité légitime est celle qui se fonde davantage sur des normes légales que sur des moyens coercitifs.

Il peut sembler paradoxal que celui qui a soutenu ce point de vue et qui — au dire d'un autre professeur, son ami et son apologiste (5) — a fondé sa politique sur les doctrines exposées dans ses ouvrages, ait précisément servi le pouvoir qui sombra dans le scandale du Watergate. A moins que l'on ne pense — comme M. Kissinger lui-même l'a affirmé — que la politique interne et l'action diplomatique se reflètent mutuellement et que la stratégie « kissingérienne » fondée sur la nécessité de crises successives pour établir un ordre international s'applique également à la politique intérieure des Etats-Unis.

Metternich disait — et M. Kissinger cite ses paroles — que nul, fût-il le roi, n'a le droit de transgresser la *loi*. Il ajoutait que les garanties constitutionnelles ne constituent pas une sauvegarde suffisante contre le pouvoir de l'Etat et que l'autolimitation que s'imposent les détenteurs de l'autorité peut seule offrir une protection efficace.

Mais Spengler a écrit — et l'auteur du *Déclin de l'Occident* a certainement exercé sur les œuvres de l'ex-professeur de Harvard une influence plus profonde que celle de Metternich — que dans l'univers historique il n'y a pas de vérités mais seulement des faits. Il n'y a ni raison, ni honnêteté, ni équité, ni objectif final ; seulement des faits. Et Spengler ajoutait que ceux qui n'ont pas conscience de cette réalité peuvent bien écrire des livres sur la politique, mais qu'ils doivent s'abstenir de *faire* de la politique.

ARMANDO URIBE

(3) *République impériale*, Calmann-Lévy, pp. 130-131.

(4) Publié dans *Agenda for the Nation*, Brookings Institution, 1968.

(5) Stephen R. Graubard, dans *Kissinger, Portrait of a Mind*, W. Norton and Co., 1973.

Le difficile bilan du Watergate

(Suite de la première page.)

Le long drame, qui rétrospectivement paraît inévitable, n'a pas besoin d'être retracé par le menu détail. Le moment décisif fut le renvoi de M. Cox lorsqu'il eut réclamé les enregistrements. Pour calmer l'indignation populaire, M. Nixon avait dû livrer certaines bandes au juge Sirica. Leur contenu, accablant en lui-même, fit par la suite son chemin, jusqu'à la commission judiciaire de la Chambre des représentants qui enquêtait en vue de l' *« impeachment »*.

Dans une tentative d'étouffer la répercussion provoquée par ces enregistrements, M. Nixon rendit alors publiques ses transcriptions, soigneusement épurées, mais encore choquantes. Et la marche des événements ne pouvait plus être freinée : de nouvelles bandes, de nouvelles poursuites, de nouvelles exigences de la commission de la Chambre, une ultime confrontation devant la Cour suprême. Il n'était plus possible d'échapper au jugement.

Pour les Américains, les moments les plus spectaculaires du drame furent les séances de la commission judiciaire de la Chambre, retransmises par la télévision. Pendant des années, le Congrès avait été raillé pour son absence de courage et de principes : assemblée dominée par des préoccupations locales, soucieuse d'éviter les responsabilités, et laissant le président gouverner. Pourtant, ils étaient là, trente-huit hommes et femmes, Noirs et Blancs, avec tous les accents régionaux d'un continent : un groupe représentatif, tout à fait conscient de son propre anonymat, et pourtant se hissant à la hauteur du plus grand événement. Ils avaient parfois les larmes aux yeux, de vraies larmes. M. James Mann, de la Caroline du Sud, un de ceux dont la carrière politique pouvait être brisée par un vote en faveur de l' *« impeachment »*, se demanda à haute voix si *« le peuple veut toujours que ses représentants élus respectent leur serment de préserver, de protéger et de défendre la Constitution. Voulez-vous que nous exercions* le *devoir et la responsabilité de prononcer* l'impeachment ? »

Lorsque vint le moment de voter l' *« impeachment »*, M. Mann vota *« oui »*, en expliquant : *« La prochaine fois, il n'y aura peut-être pas de veilleur de nuit. »* Deux autres démocrates conservateurs du Sud et sept républicains firent de même. Ils furent particulièrement impressionnants lorsqu'ils rejetèrent l'argument selon lequel tous les hommes politiques mentent et détournent la loi. M. Lawrence Hogan, républicain et ancien agent du F.B.I., reconnut que d'autres présidents avaient en effet pu s'égarer, *« mais je n'étais pas dans une situation qui m'obligeait à prendre position, à approuver ou à désapprouver une infraction criante »*. Son collègue, M. Caldwell Butler, déclara que lorsque des crimes officiels sont portés à la connaissance du public, rester passif aurait *« d'effrayantes répercussions pour l'avenir »*.

En fin de compte, les faits conduisirent M. Nixon à démissionner plutôt qu'à affronter un *« impeachment »* et une condamnation inévitables. Mais la marche des événements, sous l'impulsion de la commission de la Chambre, donna à ce pays, épris de légalité, de nouvelles bases légales fondamentales concernant les pouvoirs de son président. A l'avenir, tout occupant de la Maison Blanche saura que, en vertu de la Constitution, il est tenu de *« veiller à ce que les lois soient scrupuleusement appliquées »*, et cela signifie au moins deux choses : il ne doit pas détourner le cours régulier de la justice au profit de son intérêt politique ou personnel, et il ne doit pas utiliser ses immenses pouvoirs pour outrepasser les droits individuels des citoyens, par exemple en violant leur vie privée, ou en les punissant par la fiscalité. Dorénavant, les présidents sauront que ces limites leur sont imposées grâce à la combinaison de la loi et de la politique, c'est-à-dire par le processus d' *« impeachment »*.



(Photo Sygma.)

UNE ATTITUDE DECONTRACTEE DU PRESIDENT GERALD FORD.
L'espoir d'une certaine humilité dans l'exercice du pouvoir.

Pour la plupart des Américains, tout cela a provoqué un sentiment de renouveau presque miraculeux. *« La Constitution joue son rôle »* : lorsque le président Ford a prononcé ces paroles après avoir prêté serment, il exprimait à la fois l'étonnement et la satisfaction ressentis par ses concitoyens, témoins du drame. Bien sûr, pendant cette période de soulagement, après le cauchemar Nixon, il peut être dangereux de se bercer de trop d'illusions — de suffisance.

Il est en tout cas indéniable que les *raisons* de la défaite de M. Richard Nixon reposent aussi bien sur son étrange personnalité que sur le système de gouvernement américain. Quel autre président aurait agi d'une façon aussi morbide en enregistrant en cachette toutes les conversations dans ses différents bureaux ? Qui d'autre aurait pu sous-estimer d'une manière aussi grossière les pressions légales et politiques exercées pour obtenir ces enregistrements qui apportaient la preuve évidente de sa culpabilité ? Pourquoi ne pas les avoir détruits dès que leur existence fut révélée ? Quel autre individu, occupant une fonction aussi élevée, aurait risqué son honneur en truquant sur une large échelle ses feuilles d'impôt ? Dans le comportement de M. Nixon, il y avait manifestement une très forte tendance à l'autodestruction.

Il faut également constater qu'un individu d'une personnalité aussi infâme a été élu deux fois président des Etats-Unis. Des raisons particulières jouèrent, tant en 1968 qu'en 1972 : le Vietnam et l'insuffisance de son rival, M. McGovern. Mais le fait qu'un homme tel que M. Nixon, ayant fait la preuve, tout au long de sa carrière, de son absence de probité, ait pu s'élever à la magistrature suprême, nous enseigne quelque chose à propos des Etats-Unis.

La vérité est que M. Nixon, fasciné par le pouvoir, n'en était pas moins d'une extraordinaire faiblesse. Le même besoin redoutable de s'exprimer grossièrement qui le conduirait à jurer de se venger de ses *« ennemis »* intérieurs, ainsi qu'on le relève dans les conversations enregistrées, lui fit dire des Nord-Vietnamiens, le 4 avril 1972 : *« Ces salauds n'ont encore jamais reçu autant de bombes qu'ils vont en recevoir ce coup-ci. »*

Les Etats-Unis sont un immense pays dont la diversité ne doit jamais être sous-évaluée. Sans aucun doute il existe un courant « à la Nixon », composé d'individus sans attaches, déracinés, sans culture, sans principes, hypnotisés par l'argent et la puissance. Les Américains ne peuvent être autorisés à prétendre que les années de la présidence de M. Nixon furent un simple jeu du hasard, à les oublier rapidement comme si elles n'avaient jamais existé. Mais je pense réellement que dans la société américaine, l'authentique élément nixonien est de faible importance. Lorsqu'ils furent enfin forcés de reconnaître la réalité que couvrait cette présidence, les plus conservateurs rejoignirent les plus libéraux pour la rejeter.

Les premiers jours de la présidence de M. Gerald Ford sont porteurs d'espoir : non d'espoir en des miracles visant à résoudre les insolubles dilemmes politiques du monde, mais l'espoir d'une certaine humilité et de plus d'humanité dans l'exercice du pouvoir. A Washington, le temps de la politique de *confrontation* est révolu. De même que l'habitude de la dissimulation et du complot. La question la plus difficile est de savoir jusqu'à quel point les Américains feront le bilan de l'expérience du Watergate pour adopter, en général, une plus grande vigilance à l'égard d'eux-mêmes. Tirerons-nous vraiment les leçons du Vietnam, par exemple, et éviterons-nous de répéter ces fautes ? (1). Mais on ne peut espérer de quiconque qu'il escalade une montagne, alors qu'il vient tout juste d'échapper à une maladie presque mortelle.

ANTHONY LEWIS.

(Traduit par A.P. Vellay-Dalsace.)

(1) Voir p. 6, l'article de Gabriel Kolko.

CORRESPONDANCE

L'Opus Dei au Chili

A la suite de l'article de M. Armand Mattelart intitulé « Un fascisme créole en quête d'idéologie », paru dans le numéro de juillet du Monde diplomatique, *le secrétariat de l'Opus Dei à Santiago-du-Chili nous a adressé la lettre suivante :*

1) Tout au long de son article, l'auteur fait un usage erroné et fallacieux du nom de l'Opus Dei en l'associant à des personnes, des institutions et des événements politiques étrangers à l'Association et à sa finalité exclusivement spirituelle et apostolique.

2) L'Opus Dei n'entretient aucune relation avec Fiducia, le Congrès pour la liberté de la culture, le gouvernement du général Ongania en Argentine, le « gremialisme » chilien, le corporatisme, Patria y Libertad, etc. Elle n'a d'autre part jamais collaboré avec la junte militaire chilienne, que ce soit sur le plan idéologique ou d'aucune autre façon. Etant donnée sa nature exclusivement spirituelle et apostolique, l'Opus Dei n'a ni ne pourrait avoir aucune relation de cet ordre.

3) Aucune des nombreuses personnes accusées dans l'article d'être à la fois membre de l'actuel gouvernement et de l'Opus Dei n'appartient réellement à l'Association. Seul le prêtre cité est associé de l'Opus Dei, mais il n'a jamais mené aucune action politique.

4) L'Opus Dei n'entretient aucune relation avec la revue Que Pasa et le journal El Mercurio. Par conséquent, il serait absurde de chercher la pensée de l'Opus Dei dans ces publications.

5) L'Opus Dei, en tant qu'Association de l'Eglise catholique, n'a jamais soutenu de lutte contre la hiérarchie ecclésiastique chilienne mais a, avec elle, les rapports les plus cordiaux d'union et de collaboration.

Jean Genet et les Palestiniens

A propos de l'article publié sous ce titre dans le Monde diplomatique *(juillet 1974), Mme Lucie Vidal, attachée de presse de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine, nous écrit :*

... Dans cet article, j'ai relevé la phrase suivante :

« La population du camp de Baqa était, » au début de 1971, d'environ quatre-» vingt mille personnes. Rien n'était prévu » pour la santé et l'hygiène. Pas de méde-» cin, pas de pharmacien. »

En réalité, l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine au Proche-Orient (UNRWA) » enregistré, en date du 31 mars 1971, un total de trente neuf mille huit cent quarante-neuf réfugiés au camp de Baqa. Comme dans les autres camps de réfugiés, des dispensaires assuraient et assurent les services de médecine préventive et curative et une alimentation d'appoint pour les catégories les plus vulnérables. Un des dispensaires, dirigé par le Comité norvégien pour l'aide aux réfugiés, se dévoue plus particulièrement aux soins des enfants de moins de trois ans. Bien entendu, les médicaments prescrits sont fournis gratuitement par les pharmaciens de l'Office.

Politique et littérature

Les tribulations des présidents américains

Par MARIE-FRANÇOISE ALLAIN *

DEPUIS une dizaine d'années, une sorte de fièvre s'est emparée du public et des écrivains : l'Amérique voit en l'homme qui la dirige, soit Superman, soit Folamour, ou peut-être les deux à la fois. Plus le contrôle de sa destinée semble devoir échapper au citoyen moyen à l'époque où un seul homme doit décider en cas d'urgence d'utiliser l'arme nucléaire, plus son intérêt pour le chef vient compenser son impuissance. Plus il est éloigné du pouvoir, plus le vertige-fascination de l'homme de la rue augmente, et plus s'accentue son besoin d'être informé. D'autre part, plusieurs chocs, de nature très différente, ont amené le public américain à se poser des questions et à chercher dans les romans de politique-fiction des réponses à ses incertitudes : l'assassinat de Kennedy, la trop grande légèreté avec laquelle est sélectionné un vice-président (Lyndon Johnson) qui, soudain poussé sur le devant de la scène, peut décider d'aggraver une guerre déjà meurtrière, enfin le scandale du Watergate, qui fait réaliser à l'immense majorité des gens qu'un système permettant de tels abus ne pouvait être parfait, même si on en minimise aujourd'hui la honte en présentant comme une victoire de la démocratie la démission de M. Nixon.

Ces chocs avaient été préparés : la politique-fiction, cette littérature de tous les jours écrite au jour le jour, avait déjà fait descendre de son piédestal le président des Etats-Unis, précédant ou pressentant en cela l'événement. On peut alors regarder avec un intérêt nouveau ces livres, pourtant de faible qualité littéraire, car ils posent les vrais problèmes et sont souvent très bien informés, au point de servir de baromètres ou même de détonateurs. Le président des Etats-Unis, qui doit préserver la pureté démocratique, représente un système idéal, mais peut aussi incarner la force et la ruse : il représente alors un anti-système.

L'anti-Folamour

C'EST plus ou moins selon ces deux possibilités que se départagent les romans politiques récents. Dans la lignée de *Sept Jours en mai*, *Clash*, d'Alfred Coppel, et *Dark Horse*, de Fletcher Knebel, font apparaître un président-héros capable de porter le poids énorme de ses responsabilités malgré ses humaines faiblesses et ses hésitations. Par contre, Edward Stewart, dans *They've shot the President's Daughter*, voit les institutions menacées dans la personne même du chef de l'exécutif, tout comme l'avait vu Fletcher Knebel dans un autre roman, *Le président est fou* (1).

Clash ne constitue pas à proprement parler un roman présidentiel. C'est cependant le roman de politique-fiction par excellence : anticipation de quelques années (l'action se passe en 1980), dimension planétaire puisqu'il s'agit de la confrontation toujours possible entre Russes et Américains, professionnalisme puisque l'auteur décrit de très près la mentalité de l'armée américaine. Enfin, comme tout bon roman de politique-fiction, *Clash* propulse ses lecteurs dans l'entourage immédiat d'un président et de son vice-président. Toute l'action repose sur eux.

Au début du roman, les deux hommes s'affrontent à propos de la présence des forces américaines dans un Proche-Orient dont la carte a été complètement remodelée afin que règne la paix entre Israéliens et Egyptiens. Toute la péninsule du Sinaï est divisée verticalement en plusieurs zones, dont deux occupées, l'une par les Russes, l'autre par les Américains, servant de tampon, de part et d'autre d'une zone démilitarisée, entre l'Egypte et Israël. Le président, prenant très au sérieux son rôle de gardien du monde, s'exprime avec un optimisme et un idéalisme qui paraissent naïfs quand on les mesure aux résultats pratiques de la politique extérieure américaine récente : « *La présence de nos armes dans la Force de paix est indispensable à notre politique étrangère. Nous ne pouvons pas laisser ces gens* [Egyptiens et Israéliens] *se comporter comme des enfants jouant avec des allumettes dans une poudrière, et rien ne peut les en empêcher, sinon une force armée constituée par les grandes puissances. Nous avons tout essayé, jusqu'aux raisonnements pragmatiques du vieil Henry Kissinger... Il ne peut être question de réduire notre contingent.* »

Mais l'antimilitarisme forcené du vice-président Bailey paraît encore plus naïf lorsque « la colombe » — ainsi est-il surnommé — se fait kidnapper par des terroristes palestiniens, faute d'avoir accepté qu'une escorte militaire suffisante l'accompagne dans la zone démilitarisée à l'occasion de la signature d'un traité de partage du Proche-Orient avec les Russes.

Alfred Coppel fait apparaître la négligence et l'obstination du vice-président comme coupables et lourdes de conséquences : le président est entre-temps tué dans un accident d'avion. Le vice-président prisonnier. Les conditions de « l'opération décapitation » se trouvent réunies. Comment vont réagir les Américains lorsqu'ils apprendront que celui qui devait accéder au pouvoir suprême se trouve entre les mains de terroristes, armés de surcroît par les Russes ? La vague de panique, d'hystérie et d'anti-communisme qui s'apprête à déferler à nouveau sur l'Amérique saura être utilisée par les éléments fascisants de l'armée. Le président par intérim, c'est-à-dire le président de la Chambre des représentants, marionnette de l'amiral Ainsworth, prêt à appuyer sur le bouton nucléaire, représente une défense bien insuffisante pour la démocratie américaine. On frise la catastrophe atomique. Ce sera pourtant le vice-président Bailey qui, une fois libéré, et grâce à sa sympathie pour les Russes, permettra d'éviter de justesse le conflit apocalyptique.

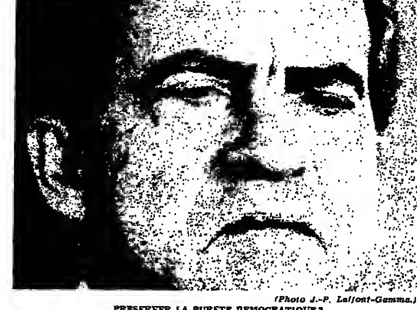
Clash semble bien vouloir prouver qu'il faut un président fort mais non pas fanatique, une armée puissante mais dévouée aux civils, et que l'équilibre ainsi établi reste toujours précaire.

Les méandres de la corruption

DARK HORSE, de Fletcher Knebel, n'apprend pas grand-chose sur les risques de conflits internationaux ou sur les dilemmes que peuvent connaître les présidents américains. Par contre, et malgré toute sa naïveté d'image d'Epinal, le roman est révélateur de ce qu'attendaient sans doute au moment des élections de 1972 une grande partie des libéraux américains. On assiste aujourd'hui, après la démission de Nixon, à l'énorme soulagement du pays, qui trouve en Gerald Ford l'homme du « milieu de la route ». Fletcher Knebel peut triompher, même si son héros, Quinn, ne ressemble pas tout à fait à Ford...

Personnage extrêmement ennuyeux mais sympathique, Quinn ne s'est rendu coupable au cours de toute sa vie que de quelques excès de vitesse et d'un penchant prononcé pour les femmes. Ce n'est pas un politicien, même s'il aime la politique. C'est un représentant honnête de la majorité silencieuse, quelqu'un qui apprend vite en sachant rester modeste. Il a le mérite d'être parfaitement inconnu, à la fois du peuple et des politiciens.

Pour être candidat à la présidence, aux élections de 1972 qui l'opposeront à McGovern-Pinholster, il a été choisi non par la convention républicaine tout entière mais par un groupe de « kingmakers » réunis en hâte après la mort accidentelle du candidat républicain désigné. Conte de fées que l'ascension de cet obscur individu ? Pas tout à fait, car le système politique américain rend la chose possible, bien qu'improbable. Un candidat à la présidence, une fois choisi par son parti, a apparemment tous les droits, y compris celui de ne pas respecter le programme du parti, celui de constituer sa propre équipe de conseillers et d'amis pour mener la campagne. Ce n'est pas la victoire qui compte (les républicains jouent Quinn perdant dès le départ), mais le score et la possibilité d'une victoire aux élections qui auront lieu quatre ans plus tard.



(Photo J.-P. Laffont-Gamma.)

PRESERVER LA PURETE DEMOCRATIQUE ?
La littérature avait pressenti l'événement.

Voici donc Quinn l'obscur, un numéro de *Playboy* dans une main, le *Wall Street Journal* dans l'autre, partant en guerre contre l'inflation, Ralph Nader, le problème noir, les clubs politiques, les nantis qui gagnent plus de 15 000 dollars par an, rêvant de voyages de Moscou à Pékin pour faire aboutir des négociations pacifiques (« *talk-don't shoot conferences* »). Fletcher Knebel fait le curieux portrait-robot du candidat idéal, alliant un populisme à la Wallace avec un penchant pour les minorités ethniques à la McGovern en passant par les ambitions de politique extérieure à la Nixon. Eddie Quinn est le seul candidat blanc à s'être aventuré dans les ghettos noirs après minuit, l'homme qui comprend que « *la seule passion cachée de l'électeur américain est l'automobile* », que « *les Américains en ont assez de la contestation et veulent retourner à leur idéal de prospérité dans le travail* ». De plus, toutes les femmes sont folles de lui, il est simple, honnête — un Kennedy issu du peuple, tout prêt, comme le veut l'imagerie populaire, à « *travailler pour la paye* » tandis que les « *sénateurs s'occupent de politique* »...

A la fin du roman, on éprouve malgré tout un grand soulagement quand Eddie Quinn perd la bataille pour s'effacer avec respect devant son adversaire Pinholster et retourne à de rassurantes amours adultères. Cependant, contrairement aux apparences, *Dark Horse* n'est pas un gag. Il exprime assez bien la frustration de l'Amérique moyenne devant la pauvreté des choix qu'offraient à l'époque McGovern et Nixon. En même temps, l'auteur en a profité pour faire rêver à un candidat « sain » en face de la corruption légalisée décrite à chaque page. On apprend en effet comment est financée une campagne électorale, en fonction de quels intérêts est choisi tel ou tel poulain, la façon dont il faut ménager les syndicats les plus puissants. En présentant une image grossièrement idéale, Fletcher Knebel met implicitement le doigt sur une situation, on s'en rend mieux compte aujourd'hui, également grossièrement pourrie, à la mesure de cette « autre Amérique ». Quand il se demande de manière ambiguë si son candidat, Eddie Quinn, « *a permis à l'Amérique de retrouver son appétit depuis longtemps perdu pour une certaine franchise politique* », il fait montre plus encore de clairvoyance que d'ironie ou de naïveté — l'irrésistible ascension de M. Gerald Ford ne vient-elle pas de le prouver ?

La désacralisation du pouvoir

« *SI Washington était président aujourd'hui, il devrait agir comme nous, ou perdre sa prochaine bataille électorale. Seuls les fous ou les théoriciens imaginent encore qu'on puisse prendre des gants pour manipuler notre société... Si la vertu ne nous permet pas d'atteindre nos objectifs, alors il faut utiliser le vice... Notre principe doit être l'absence de principes.* »

Qui parle ainsi ? Nixon se prenant pour Caligula ? Non, tout simplement le personnage central d'un des romans de Henry Adams, *Democracy : an American Novel* (1880). On remarque l'ancienneté de la tradition du roman sur la corruption politique aux Etats-Unis. Mais celui qui s'exprime est seulement sénateur. Edward Stewart, quand il s'attaque directement au président dans *They've shot the President's Daughter*, franchit donc un grand pas. Il ne cherche pas à se réfugier dans une quelconque menace qui viendrait de l'extérieur, comme dans nombre de romans qui imaginent par exemple que des Russes tentent de faire s'infiltrer leur homme à la Maison Blanche (2). Le temps n'est plus à la guerre froide. L'Amérique oscille entre la « *grande société* » et la « *société malade* ». Il y a deux ans, Norman Mailer rabaissait les idéaux américains en prêtant à Nixon les propos suivants : « *Votez pour moi, vous serez libérés de la peur.* » Malheureusement, tandis que Nixon tentait d'institutionnaliser un sentiment de crise intérieure permanente en augmentant la répression policière, en limitant la liberté de la presse, en systématisant l'inviolabilité du secret d'Etat, il renforçait plus que jamais cette fameuse peur typiquement américaine et la rendait plus proche.

Le roman de politique-fiction d'Edward Stewart communique exactement le même genre de sentiment et doit plonger ses lecteurs dans le pessimisme le plus noir : il détruit un mythe vieux comme la Constitution, celui qui fait du président des Etats-Unis un citoyen au-dessus de tout soupçon. Les écrivains libéraux ou même conservateurs s'étaient déjà attaqués à ce mythe, notamment dans *Night of Camp David*, où l'on assiste aux angoisses d'un des proches du président qui s'aperçoit que ce dernier devient fou petit à petit, avec tous les problèmes que pose alors la procédure d'*impeachment* (l'affaire Eagleton en 1972 ne donne qu'une faible idée du séisme qu'aurait produit une telle découverte s'il s'était agi d'un chef de l'exécutif).

Edward Stewart va beaucoup plus loin. Le président Luckingbill n'a pas l'excuse d'être fou. Au contraire, avec un cynisme et un machiavélisme rares, il va utiliser la puissance que lui donne le système américain pour se dégager d'une crise des valeurs dans laquelle se trouve plongé le pays tout entier et qui le menace directement.

L'auteur analyse cette crise de façon assez subtile. Elle est due au conflit de trois systèmes opposés : celui des valeurs anciennes, « démodées », de l'après-guerre, marqué du respect de la Constitution, des libertés individuelles, du sens du devoir, du patriotisme et des sentiments humanitaires ; celui de la nouvelle génération reposant sur la contestation, l'agitation, la violation des droits des individus, l'appel au meurtre pour débouter le pouvoir à chaque opportunité ; enfin, le tout dernier système élaboré sous la poussée de la majorité silencieuse, qui demande, par l'intermédiaire de la vice-présidente Maggie Tyson, des « *lois avec des dents* ». Le fascisme est aux portes du pays...

Entre les trois systèmes, le président ne peut pas opter pour le dernier. Moralement, il ne peut choisir que le premier. Seulement, s'appuyer sur ce libéralisme conservateur représente pour lui un moyen trop faible d'exercer un pouvoir réel sur la nation. Comment manipuler véritablement les masses ? Par le système numéro trois. Mais « Lucky Bill » ne peut décemment pas avouer qu'il se veut leader, chef, manipulateur. Il ne peut pas non plus dresser les systèmes un et deux l'un contre l'autre puisqu'il fait partie du premier et que, en cas d'affrontement, c'est le système trois qui prendrait l'avantage (voir *Clash*) — mais sans lui, avec un autre leader.

Alors, comment galvaniser le pays pour qu'il renouvelle au cours des prochaines élections sa confiance à Luckingbill sur les bases d'une dictature déguisée ? A ce stade, le président va dresser un plan absolument diabolique, dont on ne comprendra le mécanisme qu'à la fin du roman : quelque part aux Etats-Unis, un obscur petit employé d'une grosse firme imagine, comme dans une simulation prospective, le déroulement des événements. Son patron, à la solde du pouvoir, utilise son imagination. La trame tressée par ce Borodin est simple mais géniale. Le patron avait demandé à ses employés de travailler sur le sujet : « *Qu'est-ce qui attirerait le plus de sympathies au président des Etats-Unis dans une période où sa cote baisse dangereusement parce qu'il ne veut pas donner son accord à une loi interdisant la vente libre des armes à feu ?* »

Borodin n'y va pas par quatre chemins : l'assassinat (ou une tentative manquée d'assassinat) de la fille du président, voilà qui donnerait une nouvelle cohésion à une nation divisée qui réagirait comme un seul homme sous la surprise et le choc ; seulement Borodin a imaginé une suite à l'histoire : c'est également cette tentative qui vaudrait plus tard au président le maximum d'antipathies pour la bonne raison qu'il ne céderait toujours pas sur la question des armes. La nation ne le suivrait plus, d'autant que le Sénat aurait voté la loi. Le président s'obstinerait, opposerait son veto, défiant ainsi la volonté de tous. Il y aurait *impeachment*. Alors pourrait monter sur la scène ce chef incontesté qui ferait l'unité en promettant aux Américains la sécurité grâce à ses « *lois avec des dents* ». Le public aurait appris à le connaître dans les grandes occasions dramatiques comme la tentative d'assassinat de Lexie Luckingbill : ce chef serait l'ambitieuse et pétulante Maggie Tyson, femme du vice-président.

Luckingbill a connaissance de tout le scénario. Il promet à Maggie de lui céder le pouvoir. Il promet même de démissionner au dernier moment, après avoir fait blesser sa fille ; il se rétracte cependant, cède sur la question de l'interdiction de la vente des armes dans un émouvant discours au pays. Il a réussi à instaurer, soi-disant contre son gré, une *loi avec des dents*. Tout le monde le comprend, l'admire. Maggie Tyson meurt victime d'un « accident ».. La peur, le chantage, l'intérêt empêchent la vérité de resurgir. Un sondage prouve que le président a retrouvé l'entière confiance des Américains..

La fiction dépasse-t-elle beaucoup la réalité ? Il est difficile de le dire, car si les dirigeants ne sacrifient pas encore leurs filles, combien d'honorables correspondants ne découvre-t-on pas « suicidés » sur l'autel fragile de l'équilibre des pouvoirs ? (3). Pour un Watergate découvert, combien de scandales dorment encore complètement oubliés ? La tentation de l'optimisme et de la médiocrité semble être à l'heure actuelle le seul antidote que le peuple américain puisse opposer à la fiction tout comme à la réalité.

(1) *Sept Jours en mai* (*Seven Days in May*), Fletcher Knebel et Charles Bailey II, traduit par Jeanne Fournier-Pargoire, Fayard, 1963.

Clash (*Thirty Four East*), Alfred Coppel, traduit par France-Marie Watkins, Denoël, 1974.

Dark Horse, Fletcher Knebel, Doubleday, 1972.

They've shot the President's Daughter, Edward Stewart, Allen Lane, 1973.

Le président est fou (*Night of Camp David*), Fletcher Knebel, traduit par Gilbert Vivier et Gilbert Chauffeteau, Stock, 1966.

Voir aussi *The Fifth Estate*, de Robin Moore, Doubleday, 1973, dans lequel l'auteur de *French Connection* imagine un complot très vraisemblable longuement tramé par la Mafia pour s'emparer de la Maison Blanche.

(2) *Their Man in the White House*, Tom Ardies, Macmillan, 1971. *The Manchurian Candidate*, Richard Condon, Random House, 1959.

(3) Relire *L'espion qui venait du froid*, de John Le Carré.

* Assistante au département anglo-américain à Paris-VIII, prépare une thèse de doctorat sur la politique-fiction aux Etats-Unis.

JEU TRIANGULAIRE EN PROCHE-ORIENT

La résistance palestinienne sur les chemins de Genève

Par IBRAHIM SUS

MOINS d'un an après la guerre d'octobre, la situation politique en Proche-Orient est marquée d'une confusion qui nourrit les rumeurs les plus alarmistes. Selon les uns, l'actuelle tension préluderait à une cinquième guerre arabo-israélienne. D'autres prédisent l'échec de la conférence de Genève qui devrait, en principe, commencer ses travaux à l'automne. D'aucuns, rares, décèlent dans l'apparence des intérêts contradictoires les signes précurseurs d'une entente entre les différentes parties au conflit, entente qui conduirait à la paix.

Qu'en est-il exactement ? Y a-t-il un réel désir de s'acheminer vers la paix, ou se prépare-t-on de part et d'autre à une nouvelle confrontation armée encore plus violente que la précédente ?

La guerre d'octobre 1973 avait débloqué la situation dans la région et ouvert la voie à une vigoureuse intervention politique directe de la part des Etats-Unis et de l'U.R.S.S. qui, conjointement et dans les *« intérêts supérieurs de la détente internationale »*, allaient tenter de résoudre ce problème vieux d'un quart de siècle. Du côté arabe, on acceptait de faire la paix avec Israël à condition qu'il évacuât tous les territoires occupés en 1967 et que le peuple palestinien fût rétabli dans ses droits nationaux. L'Egypte, la Syrie, l'Arabie Saoudite et même l'Algérie étaient d'accord sur les conditions de la paix. Leurs dirigeants se firent fort de convaincre les Palestiniens.

Le « sommet » arabe, tenu à Alger le 26 novembre 1973, désigna l'Organisation de libération de la Palestine comme l'unique représentant de tous les Palestiniens. Tous les Etats arabes sauf un — la Jordanie — souscrirent à cet engagement. En désignant la résistance comme leur seul interlocuteur palestinien, les Etats arabes la dotaient d'une légitimité dont ils pensaient qu'elle lui permettrait d'aplanir les difficultés dans ses rangs et d'acquérir la reconnaissance de la communauté internationale. Seul le roi Hussein la lui refusa : il prétendait représenter lui-même les Palestiniens : non seulement ceux qui habitent son royaume, mais aussi ceux qui vivent sous l'occupation israélienne. Il récusa donc les décisions d'Alger, qui impliquaient de fait l'abandon définitif de ses « droits » sur la Cisjordanie, et par conséquent la désintégration de son royaume. Sans la « province palestinienne » annexée par le roi Abdullah, son grand-père, en 1951, le royaume hachémite n'était pas viable. Dès lors il chercha à ouvrir une brèche dans la trompeuse solidarité des Etats arabes avec la cause palestinienne.

Le revirement du Caire

LE 18 juillet dernier, Hussein parvint partiellement à ses fins. Le communiqué commun, publié au terme d'entretiens qu'il avait eus avec le président Sadate, provoqua de profonds remous au sein du monde arabe. Le roi avait été invité par le président égyptien afin que les deux hommes puissent trouver une formule appropriée leur permettant de coordonner la politique jordanienne avec celle de la résistance. Les termes du communiqué ne laissèrent aucun doute sur le fait que le roi avait marqué des points, car non seulement ce texte ôtait à l'O.L.P. la qualité de représentant unique de tous les Palestiniens, mais il lui déniait également le droit de parler au nom des Palestiniens vivant dans le royaume de Jordanie. Et, de plus, l'Egypte donnait son consentement à ce que la Jordanie recherchât un accord de dégagement de ses forces armées avec Israël le long de la ligne de cessez-le-feu de juin 1967. Le communiqué, en outre, restait muet sur l'avenir de la Cisjordanie et des Palestiniens vivant sous l'occupation israélienne.

Comment expliquer ce revirement de l'Egypte dont les relations avec la résistance palestinienne étaient excellentes ? Sans doute faudrait-il en chercher les raisons dans le rapprochement égypto-américain lui-même. Les Américains étaient arrivés à la conclusion que, sans la participation des Palestiniens, la paix ne pourrait s'instaurer dans la région. A Washington, on admettait à la rigueur l'éventuelle présence des Palestiniens autour de la table de négociations. Mais on hésitait à traiter avec l'O.L.P., apparemment pro-soviétique. Si les Etats-Unis admettaient le principe de la création d'un Etat palestinien en Cisjordanie et à Gaza, ce n'était certainement pas un Etat pro-soviétique qu'ils comptaient promouvoir. D'autant plus qu'Israël avait déjà laissé entendre que, s'il acceptait ce principe, ce ne serait qu'à condition que le futur Etat fût démilitarisé. M. Shimon Perès, successeur du général Moshe Dayan au ministère de la défense, indiqua clairement que son pays ne saurait tolérer une présence soviétique à ses côtés, car elle équivaudrait, selon lui, à un coup de poignard dans le dos d'Israël.

La crainte d'une influence soviétique dans la future entité palestinienne préoccupait les Etats-Unis autant qu'Israël. Le soutien militaire de l'U.R.S.S. à la Syrie s'était montré, dès le lendemain de la guerre, considérable. Les Soviétiques consolidaient leurs positions dans le pays après avoir subi des échecs en Egypte. Un Etat palestinien pro-soviétique menacerait sérieusement non seulement Israël mais aussi la Jordanie, qui se trouverait prise en tenailles. Et puis, les Etats-Unis étaient conscients de la fragilité du trône jordanien, maintenu en place par la force, risquant d'être renversé à moyen terme par un mouvement populaire : plus de la moitié de la population du royaume hachémite est palestinienne. Un bouleversement en Jordanie entraînerait un prolongement de l'influence soviétique dans le « Croissant fertile » — Syrie, Jordanie, Palestine. A supposer que la politique américaine trouvât une parade à la stratégie soviétique dans la région, une telle situation serait néanmoins intolérable pour Israël. D'un autre côté, Israël souhaitait que, dans le cadre d'une paix avec ses voisins, les barrières économiques fussent supprimées ; la Cisjordanie, où les Israéliens admettraient sous ces conditions un Etat qui leur serait plus ou moins inféodé, serait rattachée à l'économie israélienne : un million d'Arabes palestiniens fourniraient une main-d'œuvre appréciable pour les capitaux israéliens.

Le « plan » américano-israélien s'établissait sur deux axes : tenter de miner la résistance de l'intérieur pour permettre éventuellement aux éléments les plus « pro-américains » de se manifester et de rallier le camp égyptien favorable à Washington ; sortir la Jordanie de son isolement pour en faire un interlocuteur parlant au nom d'une partie au moins des Palestiniens.

Pour la résistance, le communiqué égypto-jordanien était donc grave. Non seulement il permettait au roi Hussein de rompre son isolement sur le plan arabe, et d'acquérir le droit de parler au nom de la moitié du peuple palestinien, mais il menaçait de diviser les rangs arabes. Plus grave encore, cette défection de la part de l'Egypte allait permettre à Israël de jouer à fond la carte jordanienne aux dépens des intérêts palestiniens. M. Ismaïl Fahmi, ministre égyptien des affaires étrangères, eut beau tenter de faire valoir l'interprétation pro-palestinienne que *son pays donnait* à cet accord — l'O.L.P. serait considérée par l'Egypte comme l'unique représentant de tous les Palestiniens, y compris ceux vivant en Cisjordanie, mais à l'exception de ceux qui vivent en Transjordanie, — la résistance y vit un précédent dangereux qu'il fallait à tout prix circonscrire. Sa raison d'être dépendait de sa capacité à représenter l'unité nationale de tous les Palestiniens dans le cadre des structures de l'O.L.P. ; elle ne pouvait donc réagir comme s'il se fût agi d'une banale manœuvre diplomatique destinée, comme le soutenait l'Egypte, à déjouer les obstacles qu'Israël mettait sur la voie de la conférence de Genève.

Les dirigeants égyptiens, quant à eux, s'efforcèrent de montrer que cet accord n'était que provisoire et qu'il devait être supplanté par une plus grande coordination entre l'Egypte, la Syrie, la Jordanie et la résistance dans leur bataille diplomatique avec Israël, d'autant que le roi Hussein avait déjà admis la présence d'une délégation de l'O.L.P. à Genève *« le moment venu »*.

L'échec de la manœuvre jordanienne

LA riposte palestinienne, quoique rapide, fut graduée. L'O.L.P. ne considérait pas la position égyptienne comme définitive, et, tout en expliquant les dangers que revêtait le communiqué égypto-jordanien, elle allait se montrer attentive à ne pas rompre le dialogue avec Le Caire. La contre-attaque palestinienne devait être axée entièrement sur la Jordanie dans le but de l'isoler de nouveau sur le plan arabe. En même temps, la résistance allait s'efforcer d'élargir son audience auprès de la communauté internationale et d'obtenir le soutien de pays qui jusqu'alors hésitaient à la reconnaître. Sur le plan palestinien, la mobilisation en Cisjordanie contre le communiqué (par l'intermédiaire du Front national opérant dans les territoires occupés) devait mettre en évidence les véritables aspirations de cette fraction du peuple palestinien, qui ne souhaitait en aucun cas être de nouveau rattachée au royaume hachémite et qui, dans son immense majorité, s'identifiait à l'O.L.P.

Toutefois, les dirigeants palestiniens, ayant découvert dans la manœuvre « tactique » de l'Egypte les ramifications de la politique américaine, choisirent d'activer leurs relations déjà fort cordiales avec l'U.R.S.S. Ils y étaient encouragés par l'exemple de la Syrie, qui, contrairement à l'Egypte, n'avait pas accepté de se jeter dans les bras des Américains et avait récolté les fruits de cette politique. Par leur détermination, les Syriens étaient parvenus à obliger les Américains à favoriser un dégagement des forces sur le Golan qui leur fût avantageux, tout en maintenant les relations les plus étroites avec les Soviétiques.

Ayant opté pour une « alliance » avec les Etats-Unis, l'Egypte se trouvait placée bien après Israël et l'Arabie Saoudite dans l'ordre des priorités accordées par les Américains à leurs alliés. La résistance préférait donc s'assurer d'abord du soutien de l'U.R.S.S. et des pays de l'Europe de l'Est, quitte à tenter plus tard des ouvertures en direction de Washington. C'est dans ce cadre que s'inscrivit le récent voyage d'une délégation palestinienne à Moscou. Pour la première fois, le 1er août, la délégation de l'O.L.P. fut l'invitée du parti communiste d'Union soviétique. Le communiqué final qui conclut ces entretiens fut qualifié par la résistance d'*« historique »* : l'U.R.S.S. reconnaissait officiellement l'O.L.P. comme unique représentante du peuple palestinien, s'engageait à lui livrer directement des armes défensives sophistiquées et exprimait son souhait de la voir siéger à part entière à la conférence de la paix.

Alors que les dirigeants de l'O.L.P. s'entretenaient avec les Soviétiques de la stratégie américaine dans le Proche-Orient (un des points importants inscrits à l'ordre du jour), M. Ygal Allon, ministre israélien des affaires étrangères, était en visite officielle à Washington. Des entretiens américano-israéliens, il ressortait que les Etats-Unis avaient pressé Israël de faire en sorte que la prochaine étape soit consacrée à un accord de dégagement des forces entre Israël et la Jordanie. Le ministre israélien indiquait par ailleurs que son gouvernement ne voulait engager de discussion sur la question palestinienne qu'avec la Jordanie. Cela, ajoutait-il, n'était pas contraire à l'esprit du communiqué égypto-jordanien. Le fait que la Jordanie jouissait de la confiance de l'Egypte fut ainsi invoqué à plusieurs reprises par des responsables israéliens et jordaniens. Et le roi Fayçal, en visite officielle au Caire au début d'août, accordait son soutien total à l'initiative égypto-jordanienne.

Forte de l'acquiescement égyptien et saoudite, la Jordanie cherchait à obtenir l'ajournement du « sommet » arabe prévu pour le début de septembre : elle espérait qu'un délai lui permettrait de réaliser le dégagement de ses forces avec Israël. Ce « sommet » devant coordonner les positions arabes avant la reprise de la conférence de la paix, le roi Hussein s'efforçait de parvenir à un accord avec Israël (semblable à celui réalisé sur les fronts syrien et égyptien) pour mettre la réunion dans l'obligation de discuter de l'avenir de la Cisjordanie dans le contexte de l'accord qu'il aurait eu le temps de signer avec Israël : il serait ainsi sur un pied d'égalité avec l'O.L.P. pour discuter de l'avenir des Palestiniens. La Syrie fit savoir qu'elle refuserait de se laisser manœuvrer. Elle fut rejointe par d'autres Etats arabes, l'Irak, la Libye, l'Algérie et même le Koweït, qui réclamaient, avec l'O.L.P., la tenue du « sommet » à la date prévue.

De son côté, l'Egypte paraît soucieuse de ne pas attiser l'irritation des Palestiniens. Le 5 août, M. Ismaïl Fahmi informait l'O.L.P. de la position égyptienne en détail : l'Egypte s'engageait à ne pas permettre la restitution de la Cisjordanie à une administration civile ou militaire jordanienne, car elle considérait que cette terre était palestinienne et que c'était aux Palestiniens d'en décider le sort ; elle soutenait totalement l'instauration d'un Etat palestinien indépendant et refusait le projet de *« royaume arabe uni »* préconisé par le roi Hussein. Dans le même message, le ministre égyptien faisait savoir qu'il avait informé les Etats-Unis de ces détails.

Entre-temps, les dirigeants israéliens accusent les Arabes, tout particulièrement la Syrie, de se préparer à la guerre. Les Israéliens, dans leur majorité, ont émergé de la guerre d'octobre avec le sentiment aigu d'avoir été frustrés d'une victoire par l'instauration d'un cessez-le-feu jugé prématuré : nombreux sont ceux qui souhaiteraient que leur gouvernement prenne l'initiative d'une opération militaire d'envergure afin de rétablir la suprématie israélienne telle qu'elle existait avant octobre. En outre, s'il paraît difficile que l'action militaire israélienne puisse être dirigée contre l'Egypte — la fraîche alliance égypto-américaine ne permet pas une telle aventure, — la Syrie, elle, alliée de l'U.R.S.S., offrirait une cible de choix. Mais, depuis la guerre, la Syrie s'est dotée d'un matériel militaire soviétique offensif considérable, et son armée est soumise à un entraînement d'une intensité sans précédent. D'un autre côté, l'ébranlement du mythe de l'invincibilité de la machine israélienne n'est pas sans inquiéter les Israéliens. Avant octobre, une quelconque initiative militaire arabe contre Israël eût été inconcevable sans le concours et le poids déterminants de l'armée égyptienne. Depuis, la guerre d'usure lancée par la Syrie sur le Golan pendant les premiers mois de cette année a prouvé qu'un changement profond était survenu : l'armée syrienne avait affronté à elle seule Israël, sans aide égyptienne. Même si les forces israéliennes demeurent supérieures aux forces arabes réunies, le décalage n'est plus aussi décisif qu'il l'était auparavant. Les Israéliens ne sont pas en mesure de provoquer une confrontation militaire simultanément sur les deux fronts avec la certitude de n'avoir à subir que de légères pertes. Le but d'Israël serait donc de porter un coup foudroyant aux forces syriennes par une opération-éclair, sans laisser à l'Egypte le temps de voler à leur secours. Ainsi Israël pourrait exploiter une position militaire avantageuse pour forcer les Arabes, à Genève, à un maximum de concessions.

Une initiative militaire israélienne contre la Syrie n'est peut-être pas à exclure. Cependant, les Américains ne donneraient pas à Israël le feu vert pour une action militaire qui risquerait de compromettre sérieusement l'opération de « séduction » qu'ils ont lancée dans le monde arabe, et qui leur a permis de reprendre pied dans des pays où l'influence soviétique était prépondérante. Certes, les Israéliens ont toujours disposé d'une marge d'autonomie dans leurs relations avec les Etats-Unis ; mais, depuis octobre, celle-ci s'est amenuisée.

Des limites imposées par la politique de détente

ISRAEL peut cependant procéder à une intensification de son action militaire en vue d'un objectif que les Américains souhaiteraient atteindre : la « domestication » des Palestiniens. Isoler l'O.L.P., alliée des Soviétiques, sur le plan politique, et lui porter des coups militaires pour que, affaiblie, elle devienne docile, tels semblent être les buts visés par Washington. Une résistance palestinienne dont le ressort serait ainsi brisé ne pourrait éviter ni un éclatement intérieur ni les écartèlements dus à la pression de forces extérieures. Elle serait alors amenée à composition et forcée d'accepter les conditions d'Israël.

Mais l'U.R.S.S. laisserait-elle « écraser » la résistance dont elle vient de se faire une alliée privilégiée ? Un affaiblissement de la résistance mettrait en cause le nouveau système d'alliance soviétique dans la région ; la question qui se pose alors est de savoir jusqu'où l'U.R.S.S. serait prête à aller pour sauvegarder les intérêts de son allié palestinien, sans pour autant déborder le cadre qu'elle s'est fixé dans sa politique de détente avec les Etats-Unis. Les Américains, de leur côté, pourraient-ils entraver la participation d'une délégation de l'O.L.P. à la conférence de la paix sans saper toutes les chances d'un règlement du conflit arabo-israélien et, par conséquent, sans mettre en péril la détente avec l'U.R.S.S. ? Certes, les dirigeants israéliens refusent de traiter avec des « terroristes », mais il est permis de supposer qu'aucun responsable israélien ne se fait d'illusions sur l'avenir d'un gouvernement arabe qui « lâcherait » les Palestiniens. Pour les Arabes, plus que la détresse d'un peuple frère, le problème palestinien est devenu un symbole. L'homme égyptien, syrien ou irakien en est conscient : s'il permet aujourd'hui que les Palestiniens soient abandonnés et que leurs droits nationaux ne leur soient pas rendus, quelles garanties aurait-il que ses droits ne seront pas à leur tour bafoués demain ?

Malgré certains propos officiels, on peut déceler chez de nombreux Israéliens une nette prise de conscience de l'existence de la nation palestinienne. Gagnera-t-elle de l'ampleur dans les mois qui suivent ? Nul ne peut le prédire. Un changement radical de la politique israélienne dans le sens de la reconnaissance de la nation palestinienne et de ses représentants légitimes (l'O.L.P.), entraînerait, à n'en pas douter, une révision de certains aspects de la stratégie palestinienne. Mais les Palestiniens ne pourraient s'engager dans une telle voie tant qu'Israël persiste à leur refuser leur identité nationale.

هكذا من الأصل

de Genève

Bataille pour les



Réunie pendant plus de deux mois à Caracas, la troisième conférence des Nations unies sur le droit de la mer a vu s'affronter, sous le paravent de grands principes, de puissants intérêts. Les vastes ressources que recèlent les océans ouvrent en effet de nouvelles perspectives aux pays industrialisés, grands consommateurs de matières premières. Mais le fait nouveau est que les anciens pays colonisés ou soumis aux formes plus subtiles de l'impérialisme économique, qui pendant des décennies étaient restés à peu près sans réaction et sans défense devant les groupes qui exploitaient leurs ressources naturelles, ont cette fois-ci entendu prendre les devants. Refusant de se laisser spolier, ils ont tout fait pour faire proclamer leur droit.

En demandant que la liberté d'accès aux richesses de la mer ne soit pas entravée, les Etats-Unis entendaient réserver leur exploitation aux pays possédant la technologie la plus avancée. Tant il est vrai qu'une « liberté » non définie n'entraîne pas les mêmes conséquences pour les puissants et pour les faibles. Mais les faibles, en l'occurrence, représentent une majorité qui, si elle n'obtient pas satisfaction, a toujours la possibilité, comme la menace en a été faite, d'étendre unilatéralement la limite des eaux territoriales ou de la « zone économique » afin de sauvegarder les intérêts des pays riverains. On voit mal pourquoi ne serait pas retenue leur proposition de créer une autorité internationale chargée d'exploiter les fonds marins au-delà de la limite des 200 milles : seule une telle mesure permettrait d'éviter l'extension aux océans des rivalités qui déchirent les continents.

Pour clarifier un débat extrêmement technique, les articles ci-dessous analysent les principales données du problème : aspects proprement juridiques, évolution des pêcheries, perspectives d'exploitation des ressources minérales sous-marines, utilisation militaire des fonds marins. Ces quatre volets de la grande bataille pour les océans sont, de toute évidence, inséparables les uns des autres.

Les nouveaux problèmes de l'évolution du droit de la mer

Un patrimoine commun de l'humanité ?

Par ALAIN PIQUEMAL *

LE rapide essor technologique et l'avènement de nombreux Etats en voie de développement sur la scène diplomatique sont souvent présentés comme les causes les plus significatives des mutations contemporaines de la société internationale. Ces éléments sont particulièrement significatifs dans le nouveau droit international des espaces marins, dont la conférence des Nations unies tenue à Caracas du 20 juin au 29 août ne représente qu'une étape dans un difficile processus de formation. En effet, si l'on schématise, ce droit se caractérise par un fondement essentiellement économique et une vocation de facteur de développement.

Se diversifiant dans ses utilisations, la mer a évolué d'un rôle de support des communications à un rôle de réservoir de richesses, ce dernier trouvant son expression la plus récente avec les différentes exploitations envisagées des richesses minérales du fond des mers. Il est évident que ces fonctions ne se sont pas substituées l'une à l'autre. L'évolution a consisté essentiellement en un changement du centre de gravité des intérêts marins, favorisé par l'avancement des techniques relatives à l'exploitation et surtout par les revendications de nombreux Etats riverains, pour la plupart en voie de développement. De ce fait, l'équilibre traditionnel entre les intérêts « riverains » et les intérêts « maritimes » a été rompu, remettant en cause les conventions de Genève de 1958.

Les intérêts économiques exercent une pression de plus en plus accentuée sur les frontières maritimes, et, résumant assez bien la position des Etats en voie de développement riverains, le représentant du Chili au Comité des fonds marins de l'ONU a pu déclarer, à propos des délimitations en mer : *« Négocier ces limites, c'est essentiellement négocier des ressources et, pour l'Etat riverain, c'est négocier son patrimoine marin, c'est-à-dire les ressources existant à proximité de ses côtes, patrimoine indissolublement lié à son territoire. »* (1).

Ce fondement économique explique ainsi les nombreuses extensions de souveraineté réalisées sur les espaces marins, et particulièrement la revendication d'une *« zone économique »* de 200 milles, sur laquelle l'Etat exercerait une *« juridiction fonctionnelle »* préservant la liberté de navigation (2). Cette zone ayant un caractère fondamentalement économique, ses limites pourraient ne pas être universelles mais calculées selon les conditions locales propres au riverain ou à une région déterminée. En ce sens, l'extension à 50 milles de la zone de compétence exclusive de l'Islande, en matière de pêcheries, protège suffisamment ce pays, puisque cette zone couvre approximativement le plateau continental au-dessus duquel se trouvent les ressources en poissons les plus importantes (3). La mer ne peut plus être considérée comme un réservoir biologique inépuisable, ce qui implique une adaptation du droit existant (en l'occurrence, la convention de Genève du 29 avril 1958 sur la pêche et la conservation des ressources biologiques de la haute mer), fondé en grande partie sur un principe de quasi-liberté de la pêche. Cette convention de Genève reconnaît l'intérêt économique spécial de l'Etat riverain, mais, continuant en cela les travaux de la commission de droit international de 1956, met l'accent sur l'hypothèse de *conservation* et non sur celle d'*exploitation exclusive* revendiquée actuellement par les pays en voie de développement.

De la même manière, on peut remarquer d'autres exemples ayant déjà pris en considération l'argumentation économique. Ainsi, dans l'affaire des pêcheries, la Cour internationale de justice a admis que *« des droits de pêche fondés sur les besoins vitaux de la population et attestés par un usage fort ancien et paisible peuvent être pris en légitime considération... »*. De même, l'article 4, alinéa 4, de la convention de Genève de 1958 sur la mer territoriale admet qu'il peut être tenu compte, *« pour la détermination de certaines lignes de base, des intérêts économiques propres à la région considérée et dont la réalité et l'importance sont clairement attestées par un long usage »*. Mais ces illustrations montrent bien qu'elles sont liées à des situations exceptionnelles et dérogeant au droit commun. Au contraire, les revendications actuelles tendent à donner une portée générale à l'argumentation économique. Cette évolution est particulièrement significative, car elle s'insère dans le cadre plus large du droit international du développement, tendant à faire reconnaître comme normes générales des principes jusque-là considérés comme exceptionnels.

Promouvoir et protéger le développement

« IL y a un lien indissoluble entre la terre, l'homme et la mer, entre le développement économique et les vastes ressources de l'océan. » Cette interdépendance de l'homme et du milieu marin, soulignée par le représentant du Chili au Comité des fonds marins de l'ONU, est interprétée d'une double manière par les pays en voie de développement :

1) Dans une première optique *« positive »*, le nouveau droit de la mer sert à *« promouvoir le développement »*. Dans ce contexte, les appropriations nationales d'espaces maritimes sont placées dans le cadre élargi de la souveraineté des peuples sur leurs ressources naturelles découlant de différentes résolutions de l'Assemblée générale des Nations unies, la 1803 (XVII) ou la 2158 (XXI) par exemple (4).

Cet élément n'est pas à négliger car l'expansion des pêches maritimes a également un effet d'entraînement sur les différentes industries annexes de la pêche (constructions navales, farines de poisson pour la nourriture du bétail, etc.) Le développement est évidemment encore plus significatif lorsque les zones économiques en cause contiennent des hydrocarbures ou d'autres substances minérales.

2) Dans une deuxième optique *« défensive »*, le nouveau droit de la mer est destiné à *« protéger le développement »*. L'Islande a ainsi justifié son extension de zone par le fait que son économie repose essentiellement sur les produits de la pêche. Mais l'aspect défensif est également présent lorsque le riverain étend ses compétences afin de compenser l'inégalité technologique. L'exemple des chalutiers soviétiques perfectionnés pêchant de façon intensive au large des côtes sénégalaises est tout à fait significatif à cet égard.

De même, les déclarations latino-américaines de Santiago (18 août 1952), Lima (4 décembre 1954), Montevideo (8 mai 1970), Lima (8 août 1970) et Saint-Domingue (7 juin 1972), énoncent également dans leurs considérants la protection du développement. Les exemples précédents concernent évidemment en priorité les pays du tiers-monde, mais si l'on définit le développement d'une manière extensive comme la gestion ordonnée et rationnelle des ressources et des espaces, l'ensemble des Etats est concerné.

Pour être applicable, le nouveau droit de la mer se doit d'être aussi universel que possible et postule de ce fait un *double équilibre* entre, d'une part, l'Etat et la communauté internationale et, d'autre part, entre les utilisations traditionnelles de la navigation et les nouvelles possibilités d'exploitation économique. La France a parfaitement souligné et œuvré pour cet équilibre présenté par son représentant au Comité des fonds marins des Nations unies : *« D'une part, il est légitime et nécessaire que la mise en valeur des richesses de la mer et des océans se fasse selon des règles de droit donnant leur juste part aux opérations et aux besoins de tous les membres de la communauté internationale, et plus particulièrement des pays en voie de développement. D'autre part, il serait dangereux et contraire aux intérêts de tous les Etats que ce nouveau droit économique international conduise à limiter à l'excès, voire à faire disparaître, cet acquis primordial du droit ancien : la liberté de navigation reconnue à tous les Etats, quelle que soit leur situation géographique ou politique »* (5). Se refusant à des constructions théoriques trop ambitieuses, la France s'est toujours placée sur le terrain de l'efficacité économique et de l'équité internationale dans la recherche pragmatique de ce double équilibre.

Au cours des débats dans les différents organes compétents des Nations unies, un consensus s'est toujours dégagé pour que le futur régime juridique sur les fonds marins assure le respect des activités maritimes traditionnelles. Cependant, le milieu marin forme un tout, et l'utilisation d'un de ses éléments interfèrera fréquemment sur les autres. L'article 5, paragraphe 1 de la convention de Genève sur le plateau continental, stipule déjà que les activités sur le plateau ne doivent pas avoir pour effet de gêner d'une manière *injustifiable* la navigation, entre autres. La portée exacte du terme *« injustifiable »* est particulièrement difficile à cerner et le sera encore d'autant plus que les pays riverains en voie de développement associent l'exploitation des ressources marines et leur développement économique prioritaire. D'autre part, si la notion de *« zone économique »* tend à s'imposer, l'équilibre n'en sera pas résolu pour autant car, si la liberté de navigation y est garantie, la justification même de cette zone réside dans son exploitation économique.

Mais, au-delà de ces problèmes généraux, l'extension des appropriations riveraines se heurte à l'utilisation des détroits internationaux, qui jouent une grande place dans la stratégie des grandes puissances maritimes. Gidel constatait déjà que *« plus la puissance maritime d'un Etat est grande et plus cet Etat tend à limiter l'étendue de la mer territoriale »*. Et l'on remarque actuellement que les grands Etats maritimes sont partisans d'une mer territoriale variant de 3 à 12 milles, cette dernière limite trouvant de plus en plus de partisans. Or l'extension de la mer territoriale peut avoir une incidence directe sur l'utilisation des détroits internationaux et oppose une fois de plus deux catégories d'Etats : les pays en voie de développement désirant se réserver un droit de contrôle sont partisans du *« droit de passage innocent »* (6), élément de la notion de mer territoriale, tandis que les grandes puissances maritimes appuient le principe de la liberté de passage, complément de la liberté de navigation en haute mer. Cette opposition ne revêt pas seulement un intérêt théorique. Par exemple, l'utilisation du principe du passage innocent obligerait les sous-marins à traverser les détroits en surface, leur ôtant de ce fait un atout stratégique majeur. La France, attachée à la liberté de navigation, a, de ce fait, prévu à l'article 3 de la loi de 1971 fixant l'étendue de sa mer territoriale à 12 milles l'existence dans les détroits internationaux dont elle est riveraine d'une zone de haute mer suffisante pour permettre la navigation (7).

(Lire la suite page 12.)

---

* Assistant de droit public à l'université de Nice, U.E.R. Institut du droit de la paix et du développement, auteur du livre *le Fond des mers, patrimoine commun de l'humanité*, 278 pages, C.N.E.X.O., Paris, décembre 1973.

(1) Quarante-huitième séance. Doc. ONU A/AC. 138/SR 43, page 43. De même, le représentant de la France déclara, dans la même enceinte, que *« le nouveau droit de la mer sera de nature essentiellement économique »*.

(2) Il est d'ailleurs à noter que, dans la majorité des appropriations nationales, il ne s'agit pas de l'extension de la mer territoriale (qui substituerait le droit de passage inoffensif à la liberté de navigation) mais plutôt de l'exercice d'une juridiction spéciale à certaines fins économiques spécifiques. Cette distinction est particulièrement importante car elle peut entraîner plus facilement l'adhésion des grandes puissances maritimes.

(3) Il en va de même pour la zone de 110 milles appliquée par le Sénégal et la zone de 70 milles envisagée par le Maroc.

(4) Ainsi, la résolution 350 (XVII) de l'Organisation de l'unité africaine proclamant la souveraineté permanente des pays africains sur les ressources de la pêche au large des côtes africaines rappelle dans ses considérants la résolution 2158 (XXI) de l'Assemblée générale de l'ONU.

(5) Pour un exposé complet des positions françaises, cf. *la France et le droit de la mer*, ouvrage collectif de l'Institut du droit de la paix et du développement de l'université de Nice, publié par le Centre national d'exploitation des océans (CNEXO), Paris, 1974.

(6) En ce sens, un projet d'article déposé au Comité des fonds marins en 1973 par Chypre, l'Espagne, la Grèce, l'Indonésie, la Malaisie, le Maroc, les Philippines et le Yémen déclarait : *« La navigation dans la mer territoriale et dans les détroits servant à la navigation internationale doit être considérée comme un tout car les détroits en question font partie de la mer territoriale. »*

(7) Détroits internationaux dont la France est riveraine : le pas de Calais, le détroit de Bab-El-Mandeb, en face du Territoire des Afars et des Issas, et le détroit de Bonifacio, entre la Corse et la Sardaigne.

Lire pages 11 à 14

P. 11 — Un patrimoine commun de l'humanité ? (Alain Piquemal).
P. 12. — Les richesses minérales des fonds marins (Jacques Perrot).
P. 13. — La pêche doit être gérée à l'échelle mondiale (M.-A. Robinson).
P. 14. — Un élément-clé des affrontements stratégiques (B.C.).

LESTINE
UDIES

(Suite de la page 11)

Comme l'exprima fort justement le délégué de la France au Comité des fonds marins, « *ce problème (...) appelle une solution pragmatique qui tienne compte aussi bien des intérêts de l'Etat riverain que de ceux des autres Etats directement intéressés et de ceux de la communauté internationale* ».

Deux niveaux doivent être distingués. A un premier niveau, le nouveau droit de la mer doit tout d'abord réaliser un équilibre entre les intérêts des différents Etats en cause. En effet, à l'unicité apparente du milieu marin s'oppose l'hétérogénéité des situations étatiques que le délégué de Singapour au Comité des fonds marins a pu répartir en neuf groupes d'intérêts (8), la liste n'étant sans doute pas exhaustive. De ce fait, et malgré une opposition très nette sur de nombreux problèmes, l'affrontement entre pays industrialisés et pays en voie de développement ne constitue pas le seul clivage. Chaque pays se détermine selon sa situation particulière par rapport au milieu marin, et encore cette position peut être différente selon les problèmes en discussion. Les oppositions d'intérêts sont aussi très nettes au sujet de la délimitation de la zone internationale des fonds marins reconnue « *patrimoine commun de l'humanité* » par l'Assemblée générale des Nations unies le 17 décembre 1970. Bien que la limite de 200 milles gagne de plus en plus de terrain, le tableau de l'ONU reproduit en annexe situe exactement les potentialités différentes de la zone internationale selon différents critères et explique l'opposition des pays enclavés à une juridiction nationale étendue.

Mais, au-delà de l'équilibre interétatique classique, les fonds marins internationaux se placent également au deuxième niveau, celui de l'équilibre entre Etats et communauté internationale. Il est, en effet, prévu un mécanisme international s'occupant du patrimoine commun de l'humanité, mais les pays en voie de développement le conçoivent doté de pouvoirs très étendus, lui attribuant même l'exploitation directe des ressources de la zone et la régulation des cours des matières premières exploitées. Au contraire, les pays développés sont favorables à une structure beaucoup plus légère, et le projet français déposé au Comité des fonds marins affecte une place importante à l'Etat, dans un souci d'efficacité économique. Bien que reconnue par les Nations unies, la zone internationale n'est pas encore délimitée, incertitude déjà introduite par la convention de Genève de 1958 sur le plateau continental dont le critère d' « exploitabilité » n'établit pas de limite fixe. Or, le tableau annexé le démontre, les profits que l'humanité peut espérer tirer de la zone internationale sont inversement proportionnels à l'extension des souverainetés nationales.

Le droit des fonds marins est ainsi au cœur d'une tension dialectique entre l'appropriation nationale et l'appropriation internationale, c'est-à-dire entre le principe de souveraineté et le principe de coopération, tension caractérisant déjà le droit international du développement dans son ensemble. En droit de la mer, l'Etat en voie de développement peut tenter d'assurer son salut économique seul ou par l'intermédiaire de la communauté internationale, puisque l'exploitation de la zone internationale doit se faire dans l'intérêt de l'humanité tout entière et « *compte tenu particulièrement des intérêts et des besoins des pays en voie de développement* ».

Une solution intermédiaire pourrait cependant être recherchée à partir des notions de dédoublement fonctionnel de l'Etat et de mandataire. Ainsi, le préambule de la déclaration de Montevideo de 1970 affirme qu'en appliquant des mesures de conservation « *les Etats riverains agissent en définitive POUR LE BIEN DE L'HUMANITE, pour qui les océans sont une source primordiale de moyens utiles à sa subsistance et à son développement* ». D'autre part, le projet américain de convention des Nations unies sur la zone internationale des fonds marins prévoit l'existence d'une zone sous mandat international sur laquelle l'Etat riverain a un rôle de gestionnaire international. La protection de l'environnement est également susceptible d'orienter les Etats riverains dans une fonction de mandataire international, édictant des mesures non discriminatoires coordonnées éventuellement par un organisme international. Mais, et l'exemple de la pollution lui donne toute sa signification, la solution du dédoublement fonctionnel joue essentiellement dans l'hypothèse de *conservation* du patrimoine marin. Or les multiples appropriations nationales des espaces maritimes tendent, ainsi que nous l'avons vu, à faire évoluer l'intérêt spécial du riverain de la conservation des ressources (exemple de la convention de Genève sur la pêche) à l'exploitation préférentielle ou exclusive de celles-ci.

Il est évident qu'à court terme les tentations de la souveraineté laissent envisager des profits immédiats, mais cette approche risque de léser une partie des pays en voie de développement, qu'ils soient sans littoral, enclavés par le plateau continental, etc. Pour parler en termes constitutionnels, le droit de la mer a connu sa révolution type 1789. L'avenir dira s'il s'oriente vers 1793 par le biais de la notion de patrimoine commun de l'humanité.

ALAIN PIQUEMAL.

(8) 1. Les Etats riverains dont le plateau continental est étendu ; 2. Les Etats riverains qui ont peu de plateau continental ou qui n'en ont pas, mais qui font face à la pleine mer ; 3. Les pays sans littoral ; 4. Les pays dont le littoral n'est prolongé que par le plateau continental ; 5. Les Etats riverains dont l'économie dépend de la pêche dans les zones contiguës à leur côte ; 6. Les Etats dont l'économie est tributaire des ressources minérales ; 7. Les Etats formés d'un archipel, pour lesquels la définition des limites de la mer territoriale présente un intérêt particulier ; 8. Le groupe des Etats maritimes développés ; 9. Le groupe d'Etats maritimes détenteurs de techniques sous-marines. Sur ces différents problèmes, cf. aussi R.-J. Dupuy et A. Piquemal : « Les appropriations nationales des espaces maritimes », dans l'ouvrage collectif *Actualités du droit de la mer*, Paris, Pédone, 1974.

Réponse partielle aux besoins croissants de l'humanité

Les richesses minérales des fonds marins

Par JACQUES PERROT *

L'ACCROISSEMENT de la population mondiale, l'accession progressive des peuples à un développement leur permettant d'utiliser pour leur accomplissement et leur bien-être les multiples ressources de la planète ont conduit certains économistes à s'interroger, récemment, sur l'étendue de ces ressources, en particulier celle des ressources minérales disponibles. La crise récente du pétrole conduit à un type d'interrogation plus différencié puisque les problèmes de localisation et d'appropriation et donc d'indépendance et de prix d'approvisionnement prennent soudain un caractère critique. L'accessibilité à d'autres matières premières minérales paraît devoir être soumise très prochainement aux mêmes difficultés. Aussi s'enhardit-on à penser, depuis quelques années, que l'océan est susceptible d'apporter une certaine réponse à ces interrogations. Encore ne le sait-on qu'imparfaitement car l'exploration océanique, malgré l'essor qu'elle connaît depuis la dernière décennie, n'a pu fournir que les premiers éléments de connaissance d'un immense domaine, dont on ne découvrira que progressivement les énormes potentialités.

Les développements qui suivent vont tenter de faire le point des perspectives actuelles en matière de ressources du sol et du sous-sol marin, compte tenu de l'état des technologies d'acquisition et de leur capacité de progression. Mais avant de passer en revue les principaux types de ressources concernées, il paraît opportun de dire un mot des structures géologiques susceptibles de les contenir. On rappellera donc simplement que, dans l'aspect général des fonds océaniques, trois divisions principales ressortent clairement ; ce sont, d'une part, les bordures continentales qui, comme leur dénomination l'indique, prolongent les continents sous la mer ; puis viennent les grands bassins océaniques profonds ; enfin, du milieu de ces bassins, s'élèvent les chaînes médio-océaniques entre lesquelles se renouvelle la croûte terrestre par une déchirure longitudinale profonde, sorte de plaie ouverte entre deux lèvres montagneuses constituées par l'entassement des matériaux volcaniques remontant de l'intérieur de la terre.

Les bordures continentales, dont la partie principale est constituée par un plateau qui s'étend en moyenne jusqu'aux fonds de 200 mètres et dont la surface représente un peu moins de 20 % de la surface totale des océans, sont, bien entendu, la partie la plus accessible à une exploitation immédiate, compte tenu de la faible hauteur des eaux sur-jacentes ; juridiquement, leurs ressources appartiennent aux nations riveraines. Les richesses minérales des bassins océaniques, beaucoup plus étendus, qu'elles se situent sur le fond, ou sous une couche épaisse de sédiments, nécessitent de toute façon pour les atteindre de traverser une hauteur d'eau de plusieurs milliers de mètres. Il est clair que les techniques envisagées pour leur exploitation ne sont pas de même nature. Elles sont par ailleurs considérées comme patrimoine commun de l'humanité et seront mises en valeur très probablement suivant un régime juridique original en cours d'élaboration.

En gardant à l'esprit cette distinction fondamentale, nous allons maintenant recenser, suivant leur nature, les différentes ressources dont l'exploitation est déjà en cours ou apparaît comme une promesse sérieuse.

Le pétrole

LA période depuis laquelle l'industrie a cherché des réserves pétrolières sous-marines est relativement récente puisque le premier puits foré en mer date d'il y a seulement vingt-cinq années, dans le golfe du Mexique, et que l'exploitation pétrolière au large n'a guère commencé véritablement qu'à partir des années 60. Cependant, les ressources pétrolières marines, en croissance continue et rapide, ont représenté en 1972 450 millions de tonnes, soit 18 % de la production mondiale. La part des exploitations en mer dans la production totale devrait atteindre 20 % en 1975 et de 25 à 30 % en 1980.

Les quelques exploitations actuelles, comme l'essentiel des recherches, se déroulent sur les plateaux continentaux. Malgré leur prix plus élevé qu'à terre, elles sont très largement stimulées depuis la guerre du Kippour par le désir d'échapper à l'insécurité des approvisionnements qui en est résultée. Leur coût relatif a d'ailleurs été diminué du fait de l'augmentation sans précédent des redevances exigées par les pays producteurs.

Les permis de recherche couvrent déjà la quasi-totalité des plateaux continentaux et certains petits bassins océaniques peu profonds, ces zones contenant en général une épaisseur importante de sédiments tertiaires dont provient la plus grande partie du pétrole à l'heure actuelle. Les réserves estimées mais non encore prouvées dépasseraient les 200 milliards de tonnes pour les seuls plateaux continentaux.

Des forages d'exploration sont en cours au large des côtes de plus de cinquante pays. Outre les zones du golfe du Mexique et du golfe Persique, déjà en exploitation sous de faibles hauteurs d'eau, les bordures continentales les plus intéressantes, dans l'état actuel de nos connaissances, sont celles de la mer du Nord, de l'Alaska, du Brésil, du golfe de Guinée, de l'Indonésie, de l'Indochine, de la Chine et de l'Union soviétique dans le Nord-Pacifique.

A titre d'exemple, les découvertes de gaz et de pétrole en mer du Nord se succèdent à un rythme rapide, et l'on escompte une production annuelle pouvant atteindre 200 millions de tonnes en 1985.

La tranche d'eau concernée pour le moment reste encore modeste. Les programmes actuels ne dépassent guère les 500-600 mètres pour les forages d'exploration, 300 à 400 mètres pour l'exploitation dans les zones calmes, et seulement 150-200 mètres pour les mers difficiles comme la mer du Nord.

L'on sait cependant, depuis les forages scientifiques exécutés par le navire océanologique *Glomar-Challenger* dans les fosses océaniques profondes, qu'il existe des ressources potentielles d'hydrocarbures sous des hauteurs d'eau de plusieurs milliers de mètres. Certains chercheurs estiment, actuellement, par exemple, que la majeure partie de la Méditerranée recèlerait du pétrole profond. Mais il faudra encore au moins une ou deux décennies pour que la technologie appropriée soit mise au point, y compris les dispositifs de sécurité qui doivent à tout prix empêcher une pollution accidentelle difficile à maîtriser à ces profondeurs.

La technologie pétrolière marine est, en effet, en pleine évolution. Pour effectuer les forages d'exploration, qui ne durent que quelques mois chacun, on a utilisé au début des plates-formes auto-élévatrices dont les pieds mobiles prenaient appui sur le sol pour immobiliser l'ensemble. Avec les hauteurs d'eau croissantes, il a fallu passer aux engins de forage flottants soumis à des conditions rigoureuses de stabilité ; celles-ci ont été obtenues par l'immersion de ballasts de flottaison à l'extrémité de piles verticales de plus de 20 mètres de longueur, d'où le nom de plates-formes semi-submersibles donné à ces engins.

Mais dès maintenant, et pour des profondeurs supérieures, le choix s'est porté sur le navire de forage doté d'un positionnement dynamique, c'est-à-dire d'un asservissement de ses moyens de propulsion tel qu'il peut rester parfaitement immobile à un point donné pendant que s'exécutent les opérations de forage à travers un puits aménagé au milieu du navire. L'un des premiers bâtiments de ce type a été le *Pélican*, réalisé pour l'une de nos compagnies nationales et reproduit en ce moment à une dizaine d'exemplaires.

Aux structures d'exploration doivent succéder des structures de production, elles-mêmes desservies par des moyens de stockage et d'enlèvement du pétrole. Ainsi voit-on se construire, à l'heure actuelle, des réservoirs sous-marins géants en béton ou en acier, de même que des conduites d'évacuation de fort diamètre, dont la mise en place sur le fond marin pose quantités de problèmes.

Pour l'observation, l'entretien, la réparation de tous ces ensembles, des technologies de support et d'intervention sous-marines par plongée ou engins sont en plein développement.

* Directeur général adjoint du Centre national pour l'exploitation des océans (CNEXO).

Les nodules polymétalliques

LES nodules polymétalliques, souvent encore appelés nodules de manganèse, sont les minéraux marins les plus susceptibles, après le pétrole, d'être exploités à une échelle importante dans un avenir prévisible. Ce sont des concrétions d'aspect noirâtre, pour la plupart sensiblement sphériques, d'une taille moyenne voisine de celle d'une balle de ping-pong, éparpillées sur le fond des océans à la surface des sédiments. Leur composition et leurs propriétés physiques et chimiques sont extrêmement variables. Ils sont formés pour l'essentiel d'oxydes de manganèse et de fer, mais ils renferment aussi des métaux lourds : nickel, cuivre et cobalt en particulier, dont les pourcentages, quoique faibles, leur confèrent un intérêt commercial certain.

Les nodules de manganèse se trouvent en grand nombre dans l'océan Pacifique. Exprimée en poids par unité de surface, leur abondance y est généralement de l'ordre de 5 à 10 kilos par mètre carré. On estime que les réserves de ce seul océan seraient voisines de 1 600 milliards de tonnes, dont 900 milliards dans la zone médiane où se trouveraient les gisements les plus aptes à une exploitation parce que les plus riches en nickel et en cuivre.

On ne connaît pas encore de façon certaine le processus de formation des nodules ni l'origine des ions métalliques qui les composent. Ceux-ci pourraient, en effet, provenir soit d'émanations volcaniques sous-marines, soit de retombées cosmiques. Des recherches actives sont menées sur ce sujet afin de pouvoir lier l'existence de nodules à des structures géologiques déterminées.

C'est qu'en effet tout projet d'exploitation commence par des campagnes d'exploration destinées à mettre en évidence les gisements pouvant présenter un intérêt au plan commercial ; il faut pour cela, dans l'optique la plus généralement admise où l'on ne récupère que le nickel et le cuivre, que la teneur cumulée des deux métaux considérés atteigne ou dépasse 3 % et que la densité des nodules sur le fond avoisine 10 kilos au mètre carré. Or ce type de gisements n'a été trouvé jusqu'ici que sous des hauteurs d'eau supérieures à 4 000 mètres, ce qui nécessite une technologie particulière utilisant à la fois des engins préleveurs d'échantillons et un appareillage de photo et de télévision restituant l'image du fond.

La phase suivante est celle du ramassage industriel. Pour qu'une exploitation soit rentable, elle devra traiter un montant annuel de 1 à 3 millions de tonnes de nodules, ce qui implique pour le ramassage un ordre de grandeur de 10 000 tonnes/jour. C'est certainement le problème le plus ardu de toute l'entreprise. Actuellement, deux voies principales sont étudiées par les sociétés ou groupes de sociétés intéressées à cette nouvelle source de minerais. L'une est une extrapolation de la drague à godets ; sur un câble de nylon formant une boucle de 12 000 mètres de longueur sont fixés deux cents paniers de ramassage, qui draguent le fond l'un après l'autre lorsqu'un mouvement de rotation est imprimé à la boucle, à partir de deux navires dont l'éloignement représente le petit axe de cette noria d'un genre nouveau.

L'autre solution fait appel aux procédés hydrauliques. Les nodules sont remontés dans un immense aspirateur dont le conduit de plusieurs milliers de mètres se termine au fond par une tête de ramassage qui les rassemble au point d'aspiration, d'où un fort courant d'air et d'eau les entraîne jusqu'au bateau porteur.

A l'heure actuelle, des essais d'installations pilotes ont été effectués pour chacun des procédés, mais aucun d'eux n'est encore opérationnel.

Les nodules une fois remontés et transportés jusqu'à terre, le problème de leur traitement fait intervenir des éléments de haute technicité et surtout des éléments économiques pour le choix d'un procédé susceptible de valoriser deux, trois ou quatre des métaux contenus.

Les recherches et le développement dans ce domaine sont conduits depuis cinq à dix ans par une dizaine de grandes sociétés minières des Etats-Unis, du Japon, du Canada et d'Allemagne fédérale.

En France, la société Le Nickel et le Centre national pour l'exploitation des océans (CNEXO) ont mis en œuvre, depuis 1971, un programme auquel se sont joints plus récemment le Commissariat à l'énergie atomique et le Bureau de recherches géologiques et minières. La tendance est d'ailleurs à des regroupements plus larges, et l'on assiste, en ce moment, à la constitution de grands *consortia* réunissant les principales compagnies œuvrant dans ce domaine.

C'est qu'en effet les risques restent importants, tant au point de vue technique que financier, vu la dimension des

IMPORTANCE ECONOMIQUE DES RESSOURCES DES FONDS MARINS SUIVANT DIVERSES LIMITES PROPOSEES POUR LA JURIDICTION NATIONALE

	ZONE INTERNATIONALE	ETATS COTIERS
40 nautiques à partir de la côte.	Superficie : 346,87 millions de kilomètres carrés.	Superficie : 15,66 millions de kilomètres carrés.
Hydrocarbures.	41 % des ressources globales, y compris les 20 milliards de barils déjà découverts.	59 % des ressources globales, y compris 90 % des réserves certaines.
Nodules de manganèse.	Tous les gisements rentables connus.	Aucun gisement rentable connu.
Autres minéraux.	Quelques ressources potentielles à court terme, y compris les boues et saumures métallifères de la mer Rouge.	Toutes les ressources potentielles pour l'immédiat et la plupart de ces ressources pour l'avenir prévisible.
Isobathe de 200 m.	Superficie : 340,36 millions de kilomètres carrés.	Superficie : 21,90 millions de kilomètres carrés.
Hydrocarbures.	32 % des ressources globales, y compris quelques-unes des réserves déjà découvertes ; ressources potentielles à court terme sur la partie externe du plateau et sur la partie supérieure de la pente.	68 % des ressources globales, y compris des réserves certaines représentant 167,5 milliards de barils (soit presque toutes les réserves déjà découvertes).
Nodules de manganèse.	Tous les gisements rentables connus.	Aucun gisement rentable connu.
Autres minéraux.	Ressources possibles à court terme : boues et saumures métallifères du fossé de la mer Rouge. Pas d'autres ressources potentielles dans l'avenir prévisible.	Ressources potentielles pour l'immédiat et presque toutes ces ressources pour l'avenir prévisible.
Isobathe de 3 000 m.	Superficie : 318,15 millions de kilomètres carrés.	Superficie : 45,42 millions de kilomètres carrés.
Hydrocarbures.	7 % seulement des ressources globales ; quelques ressources potentielles à long terme dans le glacis et les parties profondes des petits bassins océaniques.	93 % des ressources globales, y compris toutes les réserves certaines et les ressources potentielles pour l'immédiat.
Nodules de manganèse.	Tous les gisements rentables connus.	Aucun gisement rentable connu.
Autres minéraux.	Aucune ressource potentielle dans l'avenir prévisible.	Toutes les ressources potentielles pour l'immédiat et pour l'avenir prévisible.
200 nautiques à partir de la côte.	Superficie : 228,04 millions de kilomètres carrés.	Superficie : 77,08 millions de kilomètres carrés.
Hydrocarbures.	13 % seulement des ressources globales ; ressources potentielles à long terme dans le glacis.	87 % des ressources globales, y compris toutes les réserves certaines et la plupart des ressources potentielles pour l'immédiat.
Nodules de manganèse.	La plupart des gisements rentables connus.	Quelques sites à proximité d'îles volcaniques, dans le Pacifique nord et sud.
Autres minéraux.	Aucune ressource potentielle pour l'avenir prévisible.	Toutes les ressources potentielles pour l'immédiat et pour l'avenir prévisible.

Source : document ONU, A/AC. 138/87.



هكذا من الأصل

fonds marins

investissements qui sont nécessaires, à condition d'ailleurs que le régime juridique des grands fonds, en cours de définition, donne aux investisseurs une garantie suffisante de pouvoir mener à bien dans un contexte satisfaisant les opérations d'exploitation. Sous cette réserve, les calculs actuels montrent qu'une telle exploitation serait rentable ; une étude du secrétariat général des Nations unies laisse même prévoir que 18 % de la demande mondiale de nickel, 50 % de celle de cobalt et 1,3 % de celle de cuivre seraient satisfaites à partir des nodules en 1985, en estimant que la quantité de nodules secs mis en exploitation atteindra 15 millions de tonnes à cette date.

Si le pétrole et les nodules sont certainement les ressources du sous-sol et du sol marin qui présentent ou présenteront dans la décennie qui s'ouvre l'intérêt le plus grand, il convient cependant de ne pas négliger l'exploitation déjà en plein développement des sables et des graviers marins. La demande de ces matériaux croît en effet de 10 % par an dans les pays développés, et l'on atteint dans de nombreux cas, et en particulier en France, le point limite d'exploitation des bassins fluviaux terrestres si l'on veut préserver à la fois leur hydrologie et leur environnement.

A l'heure actuelle, plus de 55 millions de tonnes d'agrégats sont extraits des plateaux continentaux, dont 14 millions de tonnes en Grande-Bretagne, 10 millions de tonnes au Japon, et presque autant au Danemark. En France, l'exploitation commence seulement, après la mise en évidence par le CNEXO de gisements très importants en plusieurs parties de la Manche. Elle sera subordonnée dans ses modalités à la nécessité de ne pas porter préjudice à l'environnement marin et au maintien des populations de poissons et d'algues. Mais, à cette condition, l'essor doit être très rapide puisque les estimations de la consommation française pour 1985 conduisent à la nécessaire extraction de 40 à 60 millions de tonnes/an d'agrégats marins.

Les sables et les graviers sont pour le moment dragués, au moins de façon générale, sous des hauteurs d'eau inférieures à 25 mètres. La nécessité d'utiliser des gisements plus profonds conduit à un effort technologique spécifique visant à augmenter en même temps les performances et la capacité de ramassage des dragues. Déjà, certains engins sont susceptibles d'opérer par des fonds de 50 mètres, et l'on escompte atteindre la centaine de mètres dans un futur proche.

Bien qu'ayant aussi la dénomination de sables, il faut pourtant mettre à part les *sables calcaires*, dont l'origine est très différente puisqu'il s'agit d'amas coquilliers dont on rencontre des bancs très épais sur certains plateaux continentaux comme ceux des Etats-Unis, au large de la Floride et de la Louisiane, une bonne part de celui du Brésil, et, en France, en Bretagne du Nord. Deux utilisations de ces gisements sont possibles : l'une, déjà engagée depuis longtemps, consiste à s'en servir pour des amendements du sol, l'autre vise la fabrication de ciment. C'est ainsi que des études sont actuellement menées en Bretagne par le CNEXO, en coopération avec des cimentiers, pour évaluer la possibilité de fonder sur les gisement récemment mis en évidence une industrie cimentière.

Les placers sous-marins et autres ressources

ON désigne sous le nom de « placers » des concentrations de minéraux lourds provoquées par l'action sélective de la houle et des courants marins ou fluviatiles. De telles accumulations se produisent soit le long des lignes de rivages, dans les zones de turbulence, soit dans le lit submergé des grands fleuves. Dans le cas général, les minéraux se trouvent ainsi mélangés à du sable à une distance de la côte d'autant plus faible que les minéraux sont plus lourds ou leur granulométrie plus épaisse.

Les minéraux susceptibles de constituer des placers sont évidemment nombreux puisque s'agissant d'une répartition naturelle par densité, il suffit que celle-ci soit supérieure à celle du quartz. On peut citer comme exemples la chromite, l'ilménite et le rutile, d'où l'on retire le titane, la cassitérite, riche en étain, le zircon et, bien sûr, l'or, le diamant, le platine, etc.

A l'heure actuelle, on assiste, en particulier en Australie, en Afrique du Sud, au Mozambique, au Japon, à un effort important de prospection qui permet la découverte de nombreux indices intéressants, mais, à part quelques exploitations de diamant en Afrique du Sud, il n'y a guère que les placers d'étain dont la mise en valeur ait déjà pris un certain essor. La production marine d'étain, en croissance continue, se concentre sur les plateaux continentaux de Thaïlande, de Malaisie et d'Indonésie, où elle a atteint le chiffre global de 15 000 tonnes/an.

On ne saurait clore l'inventaire des ressources minérales du fond des océans sans parler de celles dont on ne connaît encore que peu de chose, mais pour lesquelles la recherche et l'exploration devraient progressivement donner, avec une meilleure connaissance, les premiers critères d'une possible utilisation. Citons par exemple les phosphorites, dont certaines accumulations ont été mises en évidence le long des marges continentales et qui pourraient fournir un utile relais aux phosphates terrestres, dont les réserves ne sont pas inépuisables. Citons surtout les minéralisations liées aux manifestations volcaniques sous-marines : soufre, boues métallisées riches en cuivre et en zinc, comme celles trouvées en certains cratères du milieu de la mer Rouge, etc., et bien sûr, parce que les plus évidents, les diverses structures de dépôts salins résultant de l'évaporation d'eau de mer à une époque géologique antérieure.

L'aperçu très synthétique que nous venons de donner des ressources minérales reconnues ou attendues à l'heure actuelle du sol et du sous-sol marin montre que celles-ci sont nombreuses et qu'elles se présentent dans bien des cas sous une forme différente de celle sous laquelle on peut les trouver sur les continents. Cependant, aucune de ces ressources n'est originale en elle-même ; surtout, aucune ne contient d'éléments qui ne puissent être obtenus à partir d'exploitations terrestres, et ceci pendant encore très longtemps. Si bien que, dans la quasi-totalité des cas, il ne s'agit pas de remplacer les minéraux d'origine terrestre, mais d'entrer en compétition avec eux au plan économique, étant entendu que, sous le vocable « économique », on regroupe des facteurs composants comme la sécurité et l'indépendance de l'approvisionnement ou le désir de conserver certains sites, toutes considérations qui, aujourd'hui plus que jamais, ont leur contre-valeur en monnaie.

Il est clair alors que nous sommes encore mal armés pour bien discerner quand et comment s'établiront les avantages économiques décisifs pour l'exploitation de telle ou telle ressource marine. Il faudrait pour cela, en particulier, que l'expérimentation de systèmes d'exploitation opérationnels à l'échelle industrielle nous ait livré des fourchettes de coûts un peu moins aléatoires que celles dont nous disposons. Mais il est clair aussi que toute l'évolution engagée va dans ce sens et qu'elle tend à s'accélérer, comme on peut le voir pour le pétrole, au fur et à mesure qu'une technologie spécifique vient conforter les premiers résultats.

Les vingt dernières années ont vu l'abandon progressif des sites miniers terrestres par les industries lourdes de première transformation, qui ont trouvé plus avantageux de se mettre en bord de mer afin de profiter de l'extraordinaire mutation des transports maritimes, qui rendent disponibles à bas prix les minerais de toutes provenances. Une nouvelle victoire de l'économie maritime est en voie de se dessiner puisque les ressources minérales dont l'humanité a besoin proviendront elles-mêmes du fond des mers.

JACQUES PERROT.

Indispensable à l'équilibre de nombreux pays

La pêche doit être gérée à l'échelle mondiale

Par M.-A. ROBINSON *

DANS un certain nombre de cas, notamment dans les communautés insulaires comme celles des Seychelles, des Maldives, des îles Féroé, de Saint-Pierre-et-Miquelon, ainsi que de certaines îles des Antilles, la pêche constitue une activité vitale pour la vie économique de la population. Dans la plupart de ces communautés, rares sont les autres possibilités de s'alimenter ou de gagner sa vie. Dans d'autres cas, comme en Guyane française, en Islande, au Pérou, en Norvège, à Panama, en Mauritanie, au Mali, au Maroc, au Danemark et au Sénégal, le poisson est un chapitre très important du commerce extérieur. Il représente parfois nettement plus que 10 % des revenus des exportations. Par exemple, les ventes à l'étranger de produits de la pêche rapportent à l'Islande plus de 80 % de ses devises étrangères.

Mais tous les tableaux, toutes les statistiques, ne rendront qu'une idée très imparfaite de l'influence de la pêche sur la vie économique des peuples et leur bien-être. On ne possède en effet de données complètes et comparables que sur l'activité primaire de la pêche, et on ne peut évaluer avec certitude les perspectives qu'elle ouvre à d'autres industries, comme celles du traitement et de la distribution du poisson, la construction navale, la fabrication d'engins de pêche et autres industries connexes. Le système de classification adopté par la plupart des pays rend même difficile l'identification, au sein du secteur de la transformation des aliments ou du commerce de gros et de détail, des personnes se consacrant uniquement aux produits de la pêche ou, au sein de la construction navale, des personnes s'occupant exclusivement de la construction des bateaux de pêche. Les chiffres concernant l' « industrie de la pêche » n'ont dont trait qu'à l'activité primaire de la capture et du débarquement du poisson, bien qu'il ne s'agisse là que d'un seul des facteurs influant sur l'activité économique des pays de pêche. Evoquons seulement à ce propos les estimations de certains économistes qui suggèrent que, dans une économie de marché d'un pays développé, cette activité primaire ne peut pas représenter plus de 15 à 20 % de la valeur du produit final !

La production halieutique a pour rôle primordial de fournir un aliment relativement bon marché à des populations industrielles qui ont quitté l'agriculture pour trouver du travail en ville. L'industrie de la pêche est bien placée pour augmenter les disponibilités alimentaires dans ces pays qui connaissent ce processus de développement et particulièrement dans les pays disposant d'une superficie arable restreinte ou handicapés par d'autres obstacles au développement agricole.

Ce rôle, l'industrie de la pêche la joue parfaitement, et, dans une trentaine de pays ou territoires, le poisson représente plus de 40 % des ressources totales en protéines animales. Parmi eux se trouvent de vastes pays souvent très peuplés d'Afrique et d'Asie comme la République populaire du Congo, dont la population tire du poisson 72,1 % de ses protéines animales, la République khmère (68 %), la République du Vietnam (67,3 %), l'Indonésie (65,9 %), Sri-Lanka (63,7 %), le Japon (57,6 %) et le Portugal, qui, avec 46,9 %, consomme proportionnellement autant de poisson que le Ghana. Dans la plupart de ces pays, la base de l'alimentation est constituée par le riz ou les tubercules, ce qui entraîne un déséquilibre du rapport calories/protéines, et le poisson est particulièrement important pour rétablir l'équilibre.

On ne peut nourrir de doute sur le fait que la pêche, pour de nombreux pays, est une source importante de devises étrangères, puisque de nombreux gouvernements ont orienté délibérément le développement de leurs pêches vers les marchés d'exportation. Dans certains cas, les exportations halieutiques sont devenues un facteur essentiel de la vie économique. C'est ainsi que dans les îles Féroé, en Guyane française, en Islande et au Groenland, les exportations de produits de la pêche représentent en moyenne 75 % de la valeur totale des échanges de produits. Elles ont même atteint en 1970 94,4 % ou près de 32 millions de dollars pour les îles Féroé et 83 % ou 125 millions de dollars environ pour l'Islande — tandis que le Pérou, exportateur d'une farine pour la consommation animale tirée de l'anchoveta, obtenait en 1971 plus de 337 millions de dollars de ses ventes à l'étranger ou 11,7 % de toutes ses exportations. Depuis lors, on le sait, la production de farine de poisson s'est ralentie au Pérou, mais il semble que la campagne en cours permette d'espérer une amélioration.

A Saint-Pierre-et-Miquelon, en Norvège, à Panama, en Mauritanie, au Mali, au Maroc, à la Barbade, au Danemark et au Sénégal, les produits halieutiques ont représenté une proportion importante de tous leurs échanges en 1970, mais, comme il s'agit souvent de pays équipés pour la pêche hauturière, on obtient des tonnages impressionnants. C'est ainsi que la Norvège a retiré environ 279,5 millions de dollars de ses exportations de poisson, et le Danemark plus de 150 millions, le Maroc près de 38 millions. Cependant, ces échanges ne représentent qu'une petite partie du commerce mondial des produits halieutiques. La plus grande partie revient à quelques pays comme le Japon, les Etats-Unis, le Canada et les Pays-Bas. Mais, en raison de l'importance et de la diversification de leurs économies, leurs exportations de poisson ne représentent pour ces derniers pays qu'une proportion négligeable de leur commerce global d'exportation.

De nombreux pays sont caractérisés par des échanges importants dans les deux sens et, en fait, quelques importateurs nets sont également des pays pour lesquels les produits halieutiques occupent une place notable dans l'ensemble de leurs exportations. C'est notamment le cas du Portugal (en 1971 : exportations 42 136 000 dollars, importations 49 258 000 dollars) et du Japon (même année : exportations 387 364 000 dollars, importations 405 007 000 dollars). Toutefois, si certains pays dépensent des sommes considérables pour importer leurs produits halieutiques, dans aucun d'eux ces importations ne dépassent 1 %. Il apparaît donc clairement, qu'en ce qui concerne les devises l'incidence la plus notable du secteur halieutique est ressentie par les pays dont l'économie est essentiellement subordonnée aux exportations de produits de la pêche.

Il est bien plus difficile de quantifier le rôle de la pêche dans la création d'emplois. Selon les données fournies à la F.A.O. et au Bureau international du travail, on déduit que l'un des traits caractéristiques de l'industrie halieutique est la prévalence des emplois occasionnels, c'est-à-dire qu'elle représente moins de 30 % du temps total de travail ou des gains totaux. Ce trait caractérise surtout la pêche dans les rivières mais aussi les pêcheries maritimes qui exploitent des espèces migratrices.

Les estimations chiffrées du nombre des pêcheurs doivent aussi être interprétées avec prudence. Les pays où la pêche intéresse un vaste secteur de la population active n'ont pas tous atteint le même stade économique de développement. C'est ainsi que les pêcheries d'Islande, du Groenland et des îles Féroé ont une forte intensité en capital et une productivité élevée. Mais, dans d'autres pays, les effectifs de pêcheurs sont nombreux parce que la pêche n'y fait pas encore — ou si peu — appel à la technologie moderne, et la productivité par travailleur y est d'environ une tonne ou moins contre plus de 100 tonnes par personne en Islande par exemple.

On prévoit que la population mondiale passera de son niveau actuel de 3,7 milliards à 4,6 milliards en 1980 et à 6,6 milliards à la fin du siècle. Rien que pour maintenir au même niveau qu'aujourd'hui la consommation de poisson par habitant, il faudra augmenter les approvisionnements de quelque 8 millions de tonnes en 1980 et de 27 millions de tonnes en l'an 2000, et cela indépendamment de tout accroissement de la consommation de farine de poisson.

Si, parallèlement au relèvement des revenus, la consommation par habitant augmente aussi, les approvisionnements supplémentaires requis devront encore s'accroître. Sur la base des tendances passées, on pourrait s'attendre à ce que la demande par habitant (moyenne mondiale) passe de 11,6 kilos (niveau actuel) à 13,3 kilos en 1980 et atteigne peut-être 16,2 kilos à la fin du siècle. Selon cette hypothèse, l'effet conjugué de l'accroissement démographique et du relèvement des revenus résultera en une augmentation d'environ 16,5 millions de tonnes en 1980 et de 63 millions de tonnes à la fin du siècle par rapport à la demande mondiale actuelle de poisson. Ici encore, ces chiffres ne tiennent pas compte de l'accroissement de la demande de farine de poisson dont la consommation, estime-t-on, n'évoluera guère en raison surtout de la limitation de l'offre.

Quoi qu'il en soit, l'augmentation de la demande de poisson destiné à la consommation humaine directe incitera à exploiter, à la limite de leurs rendements potentiels, les ressources ichtyologiques classiques. Il est vraisemblable que le potentiel des stocks de poissons classiques qui demeurera encore exploitable sera tombé de 45 % (valeur actuelle) à environ 30 % en 1980 et aura une importance négligeable à la fin du siècle. Ce taux d'exploitation sous-entend cependant une augmentation notable de la production piscicole, laquelle pourrait être stimulée par la hausse des prix susceptible d'intervenir avec la pleine exploitation des stocks sauvages. A mesure que le nombre des stocks sauvages pleinement exploités augmentera, l'aménagement des ressources sera de plus en plus nécessaire pour empêcher que la capacité des flottilles mondiales de pêche ne devienne indûment excessive et, dans certains cas, pour éviter que l'effort de pêche ne parvienne au point où la capacité de production des ressources sera menacée.

La consommation directe de poisson par l'homme (la farine de poisson étant exclue de ces chiffres) a atteint près de 44 millions de tonnes en 1970. Pour assurer les mêmes disponibilités, et dans le cas où le taux de fertilité diminuerait, la quantité supplémentaire de poisson devrait atteindre en moyenne 6 228 000 tonnes en 1980 et 27 252 000 tonnes vingt ans plus tard. Au taux de fertilité actuel, cette augmentation devrait atteindre 9 412 000 tonnes en 1980 et 38 210 000 tonnes en l'an 2000.

Ces chiffres ont été calculés en supposant que les prix relatifs resteront constants, bien que l'on sache parfaitement que les prix influent sur la demande. On sait que la cause principale des augmentations de prix du poisson est une élévation de la demande à un moment où les disponibilités ne peuvent pas augmenter en raison de l'état des ressources. Dans la mesure où l'exploitation des stocks halieutiques approche le point où de nouveaux efforts n'augmenteront pas les prises, tout accroissement de la demande ne pourra se traduire que par une élévation des prix, mais on a trouvé que peu de faits vérifiant l'assertion qu'une augmentation du coût des prises a des conséquences significatives sur le prix du poisson lui-même. Il semble bien que la conséquence principale d'une hausse des coûts a été dans le passé une réduction des bénéfices et par conséquent l'adoption de méthodes de pêche plus économiques. Pourtant, si on arrive au point où les stocks sont tellement exploités qu'on ne peut plus augmenter les prises alors que la demande continue à augmenter, il est évident qu'on assistera à une flambée des prix. On en conclut que les augmentations de prix sont l'effet d'une raréfaction des disponibilités et qu'à long terme elles affecteront la répartition de la consommation parmi les différents groupes de revenus.

La qualité de la distribution est aussi un facteur essentiel, et l'amélioration des communications et de l'infrastructure dans les pays en voie de développement favoriseront la consommation de poisson. Dans les pays développés, l'extension de la conservation par congélation contribue aussi à augmenter la consommation.

On se pose donc, et cela depuis de nombreuses années, la question de savoir si les ressources de la mer pourront soutenir une exploitation assez intense pour satisfaire la demande que les économistes prévoient. Or les plus récentes estimations indiquent que les mers et les océans peuvent fournir sans dommage environ 118 millions de tonnes de poisson, crustacés et céphalopodes par an à condition que les pêcheurs adaptent leurs prises à l'état des stocks de chaque espèce. On estime que la production de mollusques autres que les céphalopodes et des espèces d'eaux intérieures pourrait passer de 10 millions de tonnes par an à 17 millions en 1980 et peut-être bien à 32 millions vers l'an 2000. Mais le prix de revient par rapport aux débouchés joue dans ce cas un rôle capital.

On ne peut pas douter que les pêcheries vont traverser une période critique, et les quelques pays qui vivent exclusivement de la pêche passeront un mauvais moment. En 1965, plus de la moitié des ressources mondiales connues de poisson étaient inexploitées. Si la demande continue à augmenter en raison de l'accroissement démographique et de l'élévation des niveaux de vie, moins du tiers de ces ressources resteront inexploitées en 1980, et il semble bien que tous les stocks d'espèces halieutiques classiques seront pratiquement épuisés à la fin du siècle. Sans doute verra-t-on alors sur les marchés des espèces de peu d'intérêt commercial aujourd'hui.

Il est donc grand temps qu'intervienne une véritable « gestion » des ressources halieutiques non seulement pour protéger les espèces surexploitées, mais aussi celles qui le deviendront dans peu de temps. Il est aussi indispensable de développer rapidement l'aquiculture pour éviter une diminution de la consommation par habitant. Le problème dépasse largement celui de la survie économique des pays pour qui la pêche est le principal, voire l'unique gagne-pain.



UNE CONSOMMATION EN HAUSSE CONSTANTE.
Adapter les prises à l'état des stocks pour éviter la surexploitation.
(Photo Rapho.)

* Chargé des pêcheries à la F.A.O.

Les vastes possibilités des installations militaires sous-marines

Un élément-clé des affrontements stratégiques

LE fond des mers n'est pas seulement l'objet d'un vaste débat sur l'appartenance de ses ressources biologiques et minérales. Il constitue un enjeu stratégique de première importance, susceptible de donner naissance à une course aux armements aussi coûteuse que celle qui fait rage dans l'espace. Le traité voté par l'ONU en 1970 et qui est entré en vigueur en 1973 est une première réponse, limitée par les positions originelles contradictoires de l'Union soviétique et des Etats-Unis, à une menace de militarisation d'un domaine que l'ONU a défini comme *« le patrimoine commun de l'humanité »*.

Les progrès technologiques qui ont rendu possible l'exploitation des ressources économiques du fond des mers (développement des sous-marins et d'autres véhicules, mise au point des techniques permettant à l'homme de passer des périodes considérables sous l'eau, les systèmes de télévision et de sensor qui donnent une bonne connaissance du fond de la mer, de meilleures méthodes de forage en profondeur) sont également susceptibles d'utilisations militaires (1). La majeure partie de la recherche dans ces domaines a été accomplie non pas par les compagnies pétrolières ou d'autres groupes civils mais par les militaires, tout au moins aux Etats-Unis et en Union soviétique. Ce n'est pas un hasard. L'avantage suprême qu'offre le fond de la mer est la capacité de dissimulation. On en mesure l'importance quand on sait que la technologie des missiles a rendu vulnérable le moindre kilomètre carré de territoire et que les satellites de reconnaissance soumettent n'importe quelle région à une observation régulière.

L'utilisation la plus évidente de cette capacité de dissimulation, c'est la dépose de missiles stratégiques. Cette possibilité avait été sérieusement envisagée par les théoriciens militaires américains, et un rapport de l'ONU faisait même valoir que *« le remplacement de silos terrestres par des bases sous-marines diminuerait les conséquences qu'aurait pour une nation et sa population une attaque nucléaire contre ses bases de missiles »*. Pour un Etat, il est donc déjà rentable d'immerger ses missiles offensifs près de son propre territoire. Cela le devient encore bien plus si cette immersion peut se faire par exemple sur des promontoires sous-marins à proximité de son ennemi potentiel. C'est autant de gagné en précision et en durée de vol. L'ennemi éprouvera un surcroît de difficultés pour localiser, viser et intercepter le missile.

Ces avantages deviendraient encore plus considérables dans le cas de missiles antiballistiques défensifs. S'ils étaient basés à mi-chemin de la trajectoire, ils pourraient abattre le missile ennemi plus tôt, peut-être même avant que les têtes nucléaires à cibles indépendantes du M.I.R.V. (2) se soient détachées du missile originel. Quant aux sous-marins de type Polaris, ils pourraient demeurer sur le fond de la mer de façon semi-permanente, ce qui ne constituerait pas en soi un changement substantiel de l'utilisation des sous-marins nucléaires, mais créerait un précédent pour l'utilisation militaire des fonds marins, susceptible de s'étendre à d'autres domaines.

Souveraineté et désarmement

LE fond de la mer offre les mêmes possibilités de dissimulation et de surprise pour les armements classiques. Ainsi des batteries de torpilles pourraient être implantées au-dessous des grandes routes maritimes, ce qui, mieux que dans des sous-marins, permettrait d'utiliser les sonars et les autres moyens de détection pour menacer les flottes d'autres pays. Ceci serait particulièrement avantageux pour l'Union soviétique qui se préoccupe beaucoup de sa capacité de combat contre les navires de surface. Inversement, compte tenu de la menace que le grand nombre de sous-marins soviétiques représente pour les pays occidentaux, ces derniers auraient intérêt à établir au fond des mers des bases anti-sous-marins, qu'elles soient de type classique ou nucléaire.

Les porte-parole militaires ont également songé à des ateliers de réparation sous-marins, des dépôts de sous-marins, des dépôts de matériel, des stations de reconnaissance, des centres de communication, etc. Le service de la recherche de Chrysler et l'université de Miami ont collaboré à un projet, baptisé *«Atlantis»*, représentant un budget de 100 millions de dollars pour construire des stations sous-marines pour la marine de guerre américaine. La première, de vingt-cinq mètres de long, devait être immergée à plus de trois cents mètres de profondeur l'an dernier. La seconde étape prévoit, à bref délai, l'immersion de cinq nouvelles stations à deux mille mètres chacune, abritant dix à douze hommes pour trente jours. D'autres projets sont en cours de réalisation.

Déjà les Etats-Unis (et donc très vraisemblablement l'Union soviétique) ont immergé des hydrophones et d'autres procédés d'enregistrement sonores dont les données transmises au sol et traitées par ordinateur permettent d'enregistrer les mouvements de sous-marins à partir de leurs bases. De nombreuses autres recherches liées à la lutte contre les sous-marins sont en cours : ainsi les Etats-Unis ont déjà immergé à 5 000 mètres une dizaine d'unités d'enregistrement des secousses sismiques ; elles pourraient être reliées à des armements contre les sous-marins de type Subroc et Astor utilisant des charges nucléaires. L'importance croissante que la lutte sous-marine pourrait jouer dans une éventuelle guerre rend plausible l'hypothèse d'affrontements physiques visant à s'assurer le contrôle de hauteurs sous-marines, chacun des camps s'efforçant de détruire les instruments de l'ennemi ou de l'empêcher de s'assurer la maîtrise de positions-clés ou de défendre ses propres installations. Les recherches entreprises par la marine américaine pour habituer les hommes à vivre à de grandes profondeurs n'ont de sens que dans l'optique d'une utilisation militaire des fonds marins. L'amiral américain Waters prédisait il y a quelques années qu'en 1975 *« nous aurons des colonies d'aquanautes vivant et travaillant à des profondeurs de 500 mètres »*.

Il existe déjà des véhicules sous-marins pour l'exploitation économique des océans. Il ne serait pas réaliste de croire qu'ils n'auront pas d'utilisation militaire. La marine américaine a entrepris de construire un submersible de recherche capable de descendre à 6 000 mètres et qui pourrait fonctionner en liaison avec un sous-marin classique.

La reconnaissance des nombreux avantages militaires que donne l'occupation du fond de la mer a naturellement encouragé des discussions sur les problèmes de souveraineté que cela implique. Les ambiguïtés de la convention de 1958 (votée lors de la conférence sur le droit de la mer tenue cette année-là à Genève), qui laisse le champ relativement libre à l'exploitation économique, ne rendaient pas impossible les installations militaires. A la fin des années 60, on voyait déjà se dessiner la perspective d'un nouveau type d'activités militaires particulièrement sinistres qui non seulement mettraient en péril la vie des océans, les activités de pêche et les autres formes d'exploitation économique, mais seraient seulement accessibles (en raison de la technologie avancée qu'elles impliquent) aux très grandes puissances. Ceci aurait pour effet d'aggraver davantage le déséquilibre entre les pays riches et les pays pauvres. C'est pourquoi la relance des discussions internationales sur le droit de la mer effectuées grâce à la délégation maltaise à l'ONU en 1967 ne pouvait éviter d'aborder les problèmes militaires, et la question du désarmement du fond des mers se trouva donc posée.

Sur ce problème, lors des discussions commencées en 1967, chacune des puissances adopta une position conforme à ses intérêts stratégiques. Il se trouve que certains de ces intérêts sont diamétralement opposés. L'Union soviétique, qui a concentré une grande partie de ses forces navales dans son imposante flotte sous-marine, avait intérêt à ce que tout accord sur la démilitarisation du fond des mers interdise l'utilisation de détecteurs anti-sous-marins et ne limite pas la liberté de mouvement de sa flotte. Par contre, les Etats-Unis, de plus en plus préoccupés par la menace de la flotte sous-marine soviétique, souhaitaient qu'un accord éventuel ne diminue en rien leur capacité de détection et de repérage des sous-marins. La Grande-Bretagne et les autres nations occidentales avaient des intérêts proches de ceux des Etats-Unis, sans pour autant disposer de leur capacité technologique dans ce domaine. Les petits Etats, quant à eux, souhaitaient, pour la plupart, une démilitarisation totale des océans, particulièrement à proximité de leurs côtes. Des facteurs non exclusivement militaires compliquaient encore les choses : les pays latino-américains, qui réclamaient des eaux territoriales de 200 milles, tenaient beaucoup à ce que leurs revendications ne soient pas remises en question par un accord, par exemple, dans les modalités d'inspection.

Dès mars 1968, à l'ONU, l'Union soviétique proposa une démilitarisation totale du fond des mers au-delà des limites des eaux territoriales, devant la Commission des dix-huit nations sur le désarmement. Les Etats-Unis, par contre, ne parlaient que de *« limitation des armements »*. Cette nuance terminologique n'était en aucune manière accidentelle. Le délégué américain fit valoir que *« l'existence de flottes sous-marines obligeait les Etats à prendre des mesures d'auto-défense telles que des systèmes d'alerte sous-marins »*. Par ailleurs, des activités scientifiques valables étaient assurées par des personnels militaires ; l'inspection de l'ensemble des fonds des mers ne pouvait pas concrètement être assurée. Le projet de traité américain proposait donc simplement l'interdiction des armes de destruction massive nucléaires, chimiques, biologiques ou radiologiques. Le projet de traité soviétique, lui, interdisait non seulement ces armes de destruction massive, mais *« toutes bases, structures, installations, fortifications et tous objets de caractère militaire »*.

Sur la portée du traité, la grande majorité des délégués étaient d'accord avec la thèse soviétique. Il s'agissait pour eux d'empêcher l'extension de la course aux armements à un nouveau domaine. Les Etats-Unis, en position défensive, répondaient que, si tous les objets de caractère militaire devaient être interdits, les problèmes d'inspection deviendraient insolubles.

Sur les problèmes de l'étendue de la zone couverte par un traité, les désaccords étaient moins vifs ; le projet de traité américain couvrait les fonds marins au-delà d'une limite de 3 milles. Pour les Soviétiques, elle devait être de 12 milles. Dans l'attitude des pays sous-développés, on retrouvait la question, centrale pour eux, de l'extension des eaux territoriales. Quant aux procédures de vérification, elles donneront lieu à un spectacle assez comique. Alors que, dans presque toutes les discussions sur les problèmes de désarmement, les Etats-Unis ont proclamé que la vérification exigeait l'inspection, l'Union soviétique a toujours refusé d'autoriser toute inspection sur son territoire, la dénonçant comme une violation inutile de souveraineté. Dans ce débat, les positions étaient inversées, l'Union soviétique proposant que toutes les installations soient ouvertes à vérification, sous réserve de réciprocité. Les Etats-Unis ne voulaient pas aller plus loin que l'obligation *« de consultation et de coopération »* au cas où l'une des parties aurait des doutes sur la nature des installations sous-marines de l'autre.

Grandes puissances et petits pays

D'EMBLÉE, à la grande surprise de la majorité des délégués, l'Union soviétique proposa, en septembre 1969, un projet de traité commun avec les Etats-Unis qui reprenait la quasi-totalité des thèses américaines, en particulier sur la portée (seulement les armes de destruction massive) et la vérification. Cette volte-face n'empêcha pas de nombreux Etats (Japon, Canada, Suède, pays latino-américains) de proposer de nombreux amendements qui, chaque fois, furent étudiés en commun par les Etats-Unis et l'Union soviétique, qui proposèrent un deuxième, puis un troisième projet à l'Assemblée. Les grandes lignes restèrent cependant identiques : limitation du traité aux armes de destruction massive (le préambule indiquait cependant que ce n'était là qu'un premier pas) ; limitation aux eaux territoriales et à la zone contiguë, soit 12 milles. Les modifications introduites portaient sur la nécessité de *« respecter les droits souverains et exclusifs d'un Etat côtier en ce qui concerne les ressources naturelles de sa plate-forme continentale »*, sur l'ajout du terme « inspection », même si celle-ci devait se faire sur la base de la coopération, et sur la nécessité de faire le point tous les cinq ans sur l'exécution des clauses du traité. Finalement, le texte fut approuvé le 7 décembre 1970 par cent quatre voix contre deux et deux abstentions. Il fut signé par soixante-sept pays, le 11 février 1971. Une fois ratifié par les Etats membres, il est entré en vigueur en 1973.

Bien qu'un premier pas ait été accompli dans la voie de la démilitarisation du fond des mers, les discussions concernant le traité ont revêtu certains traits lourds de danger pour l'avenir. Tout d'abord, il s'est agi d'une création des deux « super-puissances » qui, de temps à autre, condescendaient à venir ensemble présenter aux nations « ordinaires » une nouvelle version de leur projet commun. Les amendements ne furent pas votés en commission mais présentés aux « super-puissances ». Pratiquement, elles s'octroyèrent de fait un droit de veto.

Le second aspect est le renversement total de la position soviétique entre août et octobre 1969. Sans avoir pour autant abandonné ses objectifs ultimes, il semble que l'Union soviétique ait considéré que le mieux était l'ennemi du bien et qu'il était préférable de conclure un accord limité mais immédiat. Ce qui est inquiétant, c'est la solidarité de ces puissances face aux revendications des petits pays. Elle ne faisait qu'anticiper la solidarité entre nations riches contre nations pauvres à la conférence de Caracas sur les problèmes plus généraux du droit de la mer.

Enfin, le traité est extrêmement limité. Il n'interdit pas toute utilisation des armes nucléaires à partir des fonds marins. Il n'inclut pas en particulier les armes tirées par des sous-marins ou d'autres véhicules. Le délégué américain fit clairement savoir que le traité avait trait aux fonds marins et non pas aux véhicules se déplaçant dessus. Il ne porte que sur les installations fixes en dehors de la mer territoriale. Cela n'interdit donc pas ces installations à l'intérieur de cette mer, ni les autres types d'activité militaire. Restent par exemple autorisées des bases de torpilles ou missiles non nucléaires, la pose de mines, etc. ; plus grave encore, les engagements pris ne concernent que les installations *« spécifiquement »* conçues pour des armes nucléaires ou de destruction massive. L'interprétation de cet adverbe permet toutes sortes d'échappatoires. La nécessité d'un traité plus global reste donc entière. Il reviendra à la communauté internationale de poursuivre vigoureusement ses efforts pour parvenir à de nouveaux accords restreignant les autres types d'activité militaire au fond des mers.

B. C.

(1) Dans un livre récemment publié à Londres : *The Control of the Sea-Bed, A New International Issue* (Heinemann, Londres, 1974, 310 pages, 4,75 livres), le professeur Evan Luard consacre de longs développements aux utilisations militaires des fonds marins. Il nous a autorisés à reprendre l'essentiel de ses conclusions dans cet article.

(2) M.I.R.V. : Multiple Independently Targeted Re-entry Vehicle.

Le carnet des ambassades

● M. Arturo Hernandez Grisanti, président de la commission des mines et hydrocarbures du Conseil vénézuélien chargé de l'étude de la nationalisation du pétrole, a, le 9 août, au siège de l'ambassade, reçu la presse pour l'entretenir de la nationalisation du pétrole au Venezuela.

● A l'occasion du trentième anniversaire de la fête nationale de la République socialiste de Roumanie, l'ambassadeur de Roumanie et Mme Constantin Flitan ont donné une réception le 23 août dans les salons de l'ambassade.

● L'ambassadeur de la République populaire de Hongrie et Mme Peter Mod ont offert un cocktail le 22 août à l'occasion de l'arrivée à Paris du nouveau conseiller, M. Ivan Foti, et du départ de son prédécesseur, Mme Edith Barta.

● L'ambassadeur de la République arabe libyenne et Mme Kadri Elatrash ont donné une réception le 31 août à l'hôtel Crillon à l'occasion du cinquième anniversaire de la révolution du 1er septembre.

Calendrier des fêtes nationales

16-30 SEPTEMBRE

16	MEXIQUE	Fête nationale
18	CHILI	Fête de l'indépendance
21	MALTE	Fête de l'indépendance
22	MALI	Fête nationale
23	ARABIE SAOUDITE	Fête nationale
26	REPUBLIQUE ARABE DU YEMEN	Fête nationale
30	BOTSWANA	Fête de l'indépendance

1er-15 OCTOBRE

1	REPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE	Anniv. de la procl. de la République populaire
1	CHYPRE	Fête nationale
1	NIGERIA	Fête de l'indépendance
2	GUINEE	Fête nationale
4	LESOTHO	Fête nationale
7	REPUBLIQUE DEMOCRATIQ. ALLEMANDE	Procl. de la République
9	OUGANDA	Fête nationale
10	REPUBLIQUE DE CHINE (Kouomintang)	Fête nationale
14	REPUBLIQUE DEMOCRATIQ. DU YEMEN	Fête nationale

Nécrologie

● Nous apprenons le décès de M. Pierre-Louis Falaize, ministre plénipotentiaire de Monaco à Paris, survenu à Cahors.

● M. Robert de Dampierre, ambassadeur de France, est décédé à Grasse le 18 août.

هكذا من الأصل

COLOMBIE

Problèmes majeurs du nouveau président

La colère des paysans et le réveil des Indiens

Par JEAN-CLAUDE BUHRER

VAINQUEUR de l'élection présidentielle du 31 avril dernier, M. Alfonso Lopez Michelsen a pris officiellement le 7 août la succession de M. Misael Pastrana Borrero à la tête de la Colombie. Cette passation des pouvoirs des conservateurs aux libéraux marque en principe la fin de la trêve politique observée pendant seize ans par les deux grandes formations traditionnelles colombiennes. En vertu d'un accord dit de Front national, conclu pour ramener le calme dans le pays à la suite d'une longue période de troubles et de violence, les deux partis s'étaient partagé les responsabilités gouvernementales pendant quatre législatures, assumant à tour de rôle la présidence de la République. S'il n'en est désormais plus ainsi pour la magistrature suprême, conservateurs et libéraux continueront toutefois de se répartir à égalité encore pendant quatre ans les portefeuilles ministériels et les charges administratives.

Par ses promesses sociales, le nouveau président a toutefois réussi à neutraliser l'opposition qui se manifestait sur sa gauche. Ainsi, l'Alliance nationale populaire dont le candidat, le général Rojas Pinilla, avait failli l'emporter il y a quatre ans et qui présentait cette année sa fille, Mme Maria Eugenia Rojas de Moreno Diaz, a essuyé un sérieux revers en recueillant à peine 10 % des voix. Quant au Dr Echeverry, présenté par l'Union nationale d'opposition — coalition regroupant le parti communiste et divers mouvements de gauche — il n'a obtenu qu'un faible pourcentage de suffrages, tandis que M. Hermes Duarte, de la démocratie chrétienne, devait se contenter d'un score insignifiant.

« Il est indéniable qu'il existe une volonté de changement et il est nécessaire d'y répondre », déclarait M. Lopez Michelsen au lendemain de son élection. Mais, en même temps, le *« candidat de l'espérance »* s'empressait de mettre ses compatriotes en garde contre *« trop d'illusions »*. Ayant fait de la lutte contre le renchérissement l'un de ses principaux objectifs, il mit l'accent sur la nécessité de *« sortir la Colombie d'une situation plus grave qu'elle ne le semble à première vue »*. Alors qu'elle avait déjà atteint 25 % en 1973, la hausse du coût de la vie menace de s'élever à près de 40 % cette année.

Au cours de sa campagne, M. Lopez Michelsen s'est engagé à lancer durant les cent premiers jours de son mandat un train de réformes, parmi lesquelles figurent notamment l'abaissement de la majorité civique de vingt et un à dix-huit ans ; l'introduction du mariage civil et du divorce, ainsi que la révision du code civil pour abolir les discriminations dont sont victimes les femmes. Il a également promis d'assurer la liberté d'opinion et le respect de toutes les croyances religieuses. Dans le domaine économique, il entend renforcer le contrôle de l'Etat sur les monopoles et accélérer la réforme agraire.

En politique étrangère, le président libéral veut mettre à profit ses bonnes relations avec son collègue vénézuélien, M. Carlos Andrès Perez, pour trouver rapidement une solution à l'épineux problème de la délimitation des eaux territoriales dans le golfe de Venezuela, riche en ressources pétrolières. En même temps, il souhaite donner une nouvelle impulsion au pacte andin et élargir quelque peu les rapports commerciaux avec les pays socialistes. Bien qu'il ait été qualifié de *« Candidat des Etats-Unis »* à la suite d'un voyage à Washington peu avant les élections, M. Lopez Michelsen n'a pas hésité à émettre des réserves sur la politique de *« nouveau dialogue »* proposée à l'Amérique latine par M. Henry Kissinger.

D'ailleurs la Colombie envisagerait de rétablir prochainement ses relations diplomatiques avec Cuba.

Se réclamant du centre gauche, le nouveau président se montrera sans doute un peu plus ouvert que son prédécesseur conservateur, et sa politique pourrait être légèrement teintée de réformisme. Mais, dans l'ensemble, on ne s'attend guère à de substantiels changements.

Malgré la netteté de son succès électoral, le nouveau président ne peut pas sous-estimer l'opposition qui subsiste en dehors des partis traditionnels. Une fois de plus, l'abstentionnisme a été élevé, puisque la moitié à peine des électeurs se sont rendus aux urnes. En outre, la Colombie demeure l'un des derniers pays d'Amérique latine où des groupes de guérilla rurale se maintiennent dans certaines régions. D'ailleurs, le mécontentement est grand dans les campagnes où les paysans se plaignent des lenteurs de la réforme agraire.

Pays encore en grande partie agricole, la Colombie connaît des structures agraires particulièrement arriérées : 3 % des propriétaires fonciers se partagent 70 % des terres cultivables. Le reste s'éparpille en lopins de quelques hectares ou parfois même de moins d'un hectare. Au cours des douze dernières années, cent vingt mille familles environ ont bénéficié de la réforme agraire, mais la Colombie compte toujours huit millions de paysans petits propriétaires ou pratiquement sans terres. Lui-même propriétaire foncier, M. Lopez Michelsen saura-t-il prendre les mesures qui s'imposent pour apporter une solution à ce lancinant problème ?

En attendant, las de vaines promesses, les paysans pauvres ont tendance à multiplier les manifestations pour récupérer les grands domaines en friche et les mettre en valeur. Un rôle non négligeable dans cette prise de conscience et cette mobilisation est joué par l'ANUC (Asociacion nacional de usuarios campesinos - Association nationale des paysans). Créée en 1970 à la fin du mandat du gouvernement libéral de M. Carlos Lleras Restrepo, l'ANUC était à l'origine une association syndicale cherchant à encadrer la paysannerie. Mais, sous la pression des paysans les plus pauvres, elle a fini par échapper au contrôle des autorités et des partis traditionnels pour devenir un véritable instrument de revendication au service de ses adhérents. Durant le mandat de M. Pastrana Borrero, des affrontements souvent violents ont opposé les forces de l'ordre à des paysans, et plus de trois mille d'entre eux ont été emprisonnés. Cette année encore, et surtout pendant la campagne électorale, des milliers de paysans en colère ont occupé des terres dans diverses régions du pays. La sourde tension qui couve dans les campagnes est également perceptible dans les communautés indigènes, comme nous avons pu nous en rendre compte sur place, notamment en parcourant le département du Cauca, au sud-ouest du pays.

Une puissante collusion d'intérêts

APRES des années de persécutions, de poursuites illégales et de destruction systématique, les Indiens de Colombie commencent peu à peu à relever la tête. En juin 1973, des délégations de toutes les tribus indigènes du pays se sont rencontrées pour la première fois lors d'une réunion nationale pour discuter de leurs problèmes communs. L'événement était de taille et les autorités ne s'y sont pas trompées, qui avaient mis en œuvre divers moyens d'intimidation et de répression pour empêcher l'assemblée.

Les premiers habitants de la terre d'Eldorado, « découverte » en 1535 par les conquérants espagnols, étaient environ trois millions et se regroupaient en plusieurs familles, dispersées depuis les vastes et vertes régions amazoniennes jusqu'aux hauteurs rudes et dénudées des Andes. A l'heure actuelle, en l'absence de chiffres précis, on estime généralement qu'ils sont près d'un demi-million, soit entre 2 et 3 % de l'ensemble de la population.

Qu'ils vivent dans les terres chaudes des plaines orientales et de la forêt équatoriale ou dans les vallées reculées des cordillères, les Indiens de Colombie sont aujourd'hui réduits à une existence extrêmement précaire. Avec l'avance de la colonisation, Aruacos, Tumbos, Ingas, Kamsas, Sibundoyes, Guambianos, Paeces, etc., ont été repoussés par les Blancs vers les terres les plus inhospitalières et les moins productives. Lorsque, par exemple, les autorités colombiennes lancèrent il y a quelques années l'idée d'un vaste plan de colonisation du département du Choco en vue de réaliser la jonction avec la route panaméricaine, une fois surmontées les difficultés de la traversée du « bouchon du Darien » au Panama voisin, aucune mention n'a été faite des communautés indigènes vivant sur ce territoire, même si elles devaient être les premières affectées par les travaux prévus.

Au regard de la législation colombienne, les Indiens se divisent en deux groupes : premièrement *« les communautés déjà amenées à la vie civilisée »*, et deuxièmement *« les sauvages que les missions réduisent à la vie civilisée »*. D'après cette loi, qui date de 1890 et qui est toujours en vigueur, *« la législation générale de la République ne s'applique pas »* à la seconde catégorie. En 1931, le statut des indigènes a été complété, prévoyant notamment que *« les aborigènes, au sens de la loi 89 de 1890, ne peuvent être assujettis à nul service par qui que ce soit ou par une quelconque autorité, sauf s'ils perçoivent un salaire approprié fixé d'avance »*. Quarante ans plus tard, en 1961, la promulgation de la loi de réforme agraire entraîne une autre modification : l'Institut pour la réforme agraire (INCORA) veillera dorénavant à la répartition des terres indiennes et pourra, le cas échéant, agrandir le territoire des réserves. Mais, jusqu'à présent, force est d'admettre que ces nouvelles dispositions n'ont guère dépassé le stade des intentions.

Par ailleurs, dans les territoires dits *« de mission »*, le gouvernement de Bogota n'a pas grand-chose à dire. L'administration centrale y est très faiblement représentée et l'ensemble des pouvoirs se trouve aux mains des missionnaires. En vertu d'un concordat signé en 1887 entre la Colombie et le Vatican, les représentants de l'Eglise jouissent du monopole de l'évangélisation et de la *« civilisation des aborigènes incroyants »*. La loi 72 de 1892 renforce les prérogatives des missionnaires, auxquels l'Etat délègue *« des pouvoirs extraordinaires pour exercer l'autorité civile, pénale et judiciaire sur leurs catéchumènes (...) jusqu'à ce que, ayant renoncé à leur état sauvage, le gouvernement les juge capables de se gouverner eux-mêmes »*. Les conventions ultérieures, signées en 1902, 1928 et 1953, ne font que confirmer ces droits et réaffirmer la dépendance des communautés indigènes vivant dans les territoires de mission. La dernière révision, celle de 1953, est valable jusqu'en 1978.

Pourtant, cette suprématie de l'Eglise, qui a eu trop souvent partie liée avec l'oligarchie, commence à être remise en cause. D'une part, la spectaculaire avance du protestantisme dans certaines régions traditionnellement soumises à l'autorité ecclésiastique romaine a provoqué non seulement un mécontentement profond parmi les prêtres, mais aussi une remise en question de leurs méthodes d'évangélisation. D'autre part, l'audience du « mouvement de Golconde », se réclamant d'une idéologie anticolonialiste, s'est peu à peu élargie, et le rôle de Camilo Torres, le prêtre guérillero, a lui aussi secoué quelques consciences. Mais ces indices de changement ne sauraient être surestimés et, dans la réalité quotidienne, les indigènes se heurtent encore très souvent à la collusion d'intérêts entre les grands propriétaires fonciers et les représentants de l'Eglise.

Aujourd'hui, le problème indien en Colombie prend de plus en plus une dimension nationale, même si les informations à ce sujet ne filtrent que très parcimonieusement. Qui sait donc qu'en mars dernier, durant la campagne électorale, des notables indiens comme Venancio Taquinaz ou Gustavo Mejia Gonzales ont été assassinés par des *« inconnus »* dans le Cauca ? Au début du mois d'avril, Jorge Eliécer Balcué était à son tour assassiné à El Cabuyo, par d'autres *« inconnus »*. A Huila, à la même époque, deux Indiens, Arsenio Cueno et Ramon Otocné, sont agressés à coups de poignard. Et de nouveaux noms continuent de s'inscrire sur cette liste déjà longue de la tragédie indienne en Colombie. C'est que ce brûlant problème vient se greffer sur celui, non moins ardent, de la terre. Confinés dans des *« resguardos »* (réserves), les Indiens sont tout particulièrement intéressés par une réforme agraire digne de ce nom. En principe, le *« resguardo »* est une terre communautaire, inaliénable, appartenant de par la loi aux indigènes qui y vivent et la travaillent. Mais comme les colonisateurs, avides de pouvoir et de richesses, ont toujours fait bon marché des lois qui ne leur convenaient pas, rien ne les a empêchés d'agrandir leurs terres aux dépens des communautés autochtones.

A l'exploitation purement économique vient naturellement s'ajouter la domination politique. Les deux grands partis traditionnels — libéral et conservateur — n'ont fait que perpétuer cette exploitation, et la minorité dirigeante, étroitement liée à l'oligarchie locale, tente de prolonger la survie de ces privilèges. Si des divergences d'opinions existent entre libéraux et conservateurs, les deux formations n'ont rien à s'envier quant à l'inefficacité de leur action. Pour s'assurer des voix lors des campagnes électorales, les candidats ne lésinent pas sur les promesses, quitte à les oublier dès le lendemain du scrutin. A cet égard, le cas d'un grand *« gamonal »* (propriétaire foncier) du département du Cauca est exemplaire et illustre une situation qui est loin d'être l'apanage d'une seule région.

Le sénateur libéral Victor Mosquera Chaux est le représentant par excellence du type de relations sociales existant aujourd'hui encore dans les campagnes colombiennes. Dès 1944, ce député du Cauca ne ménageait pas ses efforts pour faire adopter une loi favorisant la dissolution de plusieurs *« resguardos »* de Tierradentro, son fief personnel. Il y parvint sans trop de peine, et des terres en principe inaliénables devinrent propriété de ses fidèles lieutenants, au mépris de la justice et des lois. Vers 1954, du temps de la dictature de Rojas Pinilla, Victor Mosquera Chaux, en désaccord avec les autorités centrales, ne vit pas d'un mauvais œil l'apparition de guérillas d'inspiration libérale... tant qu'il put s'en assurer le contrôle.

A partir du moment où le mouvement de résistance paysanne s'organise à Riochiquito et où il sent soudain monter le danger contre ses propres privilèges, Mosquera Chaux n'hésite pas un instant à faire appel à l'armée pour *« défendre la démocratie »*. Mais le président de la République, Guillermo Valencia, refuse de prêter la troupe pour venir en aide aux propriétaires fonciers qui convoitent en fait les terres mises en valeur par les communautés indiennes. Cependant, Mosquera Chaux ne désarme pas, et, à la veille de la campagne électorale de 1966, les autorités se rendent à ses arguments : les soldats font usage de leurs armes et bombardent la communauté de Riochiquito. Le *« gamonal »* est réélu sénateur et conserve son poste à la direction nationale du parti libéral.

On reparle beaucoup du propriétaire foncier-sénateur durant la dernière campagne électorale. En janvier, en février et en mars de cette année, le nom de Mosquera Chaux revient à chaque fois qu'un dirigeant paysan est victime d'*« inconnus »* dans le Cauca. Menaces et vexations se multiplient contre les paysans de la région, qui refusent obstinément de se laisser une nouvelle fois leurrer par les promesses du *« gamonal »*. Les affrontements sont souvent très vifs entre les forces de l'ordre et les manifestants, qui réclament justice en dénonçant la collusion entre les autorités et les propriétaires terriens impliqués dans l'assassinat des « meneurs » indigènes. Pourtant, le futur président Lopez Michelsen n'hésite pas à soutenir personnellement son ami politique en lui faisant publiquement parvenir un message de sympathie, fustigeant ceux qui le mettent en cause à propos de la mort de Gustavo Mejia Gonzalez. Mais les paysans du Cauca ne l'entendent pas de cette oreille, et, même si le pouvoir du *« gamonal »* reste très étendu, il doit dorénavant compter avec la force croissante d'une nouvelle organisation, le Consejo regional indigena del Cauca (Conseil régional indigène du Cauca, C.R.I.C.).

Créé en 1971, le C.R.I.C. est une organisation de type syndical qui s'est donné pour but de défendre les intérêts des Indiens du Cauca. Il regroupe des représentants de toutes les tribus de la région. Leur tâche la plus urgente : récupérer les terres usurpées, car celles qui leur restent dans les réserves ne leur permettent plus de nourrir leurs familles. Ils entendent également consolider les *« cabildos »* (conseils indiens, démocratiquement élus chaque année par l'ensemble des membres d'une communauté), abolir l'impôt sur la terre (*« terraje »*) et défendre l'histoire, la législation, la langue et la culture indiennes.

L'archevêque et l'armée

IL faut la voir pour la croire encore possible, cette grande misère des paysans du Cauca. En parcourant récemment les villages des réserves des Coconucos, des Guambianos et des Paeces, nous avons pu prendre la mesure de l'âpreté de leur lutte, de leur détermination tranquille dans un combat, inégal, pour leur survie. La situation des Coconucos est peut-être la plus dramatique : ils ne sont plus que deux mille à peine, descendants d'une tribu autrefois libre et florissante. Rien ne les distingue des paysans sans terres. Ils ont tout perdu, jusqu'à leurs vêtements traditionnels et leur langue.

En 1911, les Coconucos ont été spoliés de leurs terres par le séminaire diocésain de Popayan, qui s'est installé d'autorité au cœur de leur réserve. Des 3 725 hectares qui constituaient d'après la loi de 1890 leurs terres communautaires, ils ne disposent plus que de 900 hectares, les plus rocailleux, les moins productifs. En octobre 1972, devant l'inertie du gouvernement à l'égard de leurs droits, ils ont repris possession de 400 hectares du séminaire, pour y travailler afin de subvenir à leurs besoins. L'archevêque de Popayan a alors appelé l'armée à la rescousse pour faire respecter *« le droit sacré à la propriété »*. Des dizaines d'Indiens sont arrêtés, les *« armes du crime »* — leurs outils de travail — sont confisquées. Dans un télégramme, les Coconucos demandent l'intervention du pape en leur faveur. Jusqu'ici, ils n'ont reçu aucune réponse. Devant l'ampleur des événements, les autorités entrent dans le jeu par le biais de l'Institut de la réforme agraire et tentent de trouver un compromis acceptable pour l'archevêché.

Toute l'année 1973 est jalonnée d'arrestations, de menaces, de brutalités. Le conflit n'est toujours pas résolu. *« Ces terres du séminaire nous appartiennent à nous, les Indiens,* nous disait un Coconuco. *Alors, comme notre misère est grande, nous avons commencé à les récupérer. Mais ensuite, nous avons été persécutés par la justice et emprisonnés. Ils ont détruit les masures que nous avions faites là où nous avons commencé à travailler. Ils ont détruit les semences de pomme de terre et d'oignon. Ils ont arrêté les « meneurs » et ces messieurs de la police les emmenaient en pointant leurs fusils contre eux : ils leur disaient qu'il fallait parler, sinon qu'ils les tueraient s'ils ne dénonçaient pas leurs chefs. Mais les meneurs, c'est la faim et le besoin, parce que nous sommes très pauvres, et ces terres, les gens du séminaire et les « gamonales » nous les ont volées. Aujourd'hui, nous sommes unis, nous voulons récupérer nos terres, car que peut faire un paysan sans terres ? Si le paysan ne travaille pas, les gens de la ville ne vivent pas non plus. Le paysan travaille la terre pour la ville aussi ; alors, la réalité, c'est que nous avons besoin de la terre pour la travailler... »*

Lors de notre arrivée à Silvia, dans la réserve des Guambianos, il y avait foule devant la prison : des femmes, vêtues du traditionnel costume bleu nuit, étaient venues rendre visite à leurs maris, arrêtés quelques jours auparavant pour avoir travaillé quelques heures sur une terre qui fut autrefois celle de leurs ancêtres et qui fait aujourd'hui partie d'une vaste hacienda. Le propriétaire terrien ne veut rien entendre d'une éventuelle restitution et n'hésite pas à faire respecter « sa » loi, grâce à la complicité des autorités locales et des autres propriétaires fonciers de la région.

Disséminées à flanc de collines, les masures de terre battue où vivent les Indiens offrent une protection bien mince contre le froid, rigoureux à cette altitude variant entre 1 000 et 2 000 mètres. Il n'y a pas de médecin à proximité et la mortalité infantile est nettement plus élevée que dans d'autres couches de la population.

Plus loin, plus haut encore, au-dessus de la réserve des Guambianos, il y a celle des Paeces, une des communautés les plus importantes comprenant quelque cent mille personnes. Il fait froid et brumeux sur ce haut plateau andin qui commence ici, sur des terres arides et incultes qu'il faudrait gorger d'engrais pour nourrir ceux qui y vivent. Mais les Indiens Paeces n'ont pas les moyens de le faire : comme leurs frères en misère, ils vont eux aussi louer leurs bras aux grands propriétaires de la région. La journée de travail débute à l'aube et ne s'achève qu'au crépuscule, et le salaire est scandaleusement dérisoire : 5 à 8 pesos par jour — 10 quand le patron est généreux, mais c'est rare, — c'est-à-dire entre 1 franc et 1,50 F par jour. En dépit des obstacles de toutes sortes qui s'accumulent pour empêcher l'Indien de dire ce qu'il a à dire, la prise de conscience de l'indianité est nette.

Dépouillés de leurs terres, ignorés des autorités, exploités par tous ceux qui cherchent à tirer profit de leur ignorance et de leur misère, les Indiens du Cauca se battent pour ne pas mourir. Petits, râblés, endurants, persévérants, ils savent que la lutte n'est pas facile mais ils gardent en mémoire l'exemple du vieux cacique Manuel Quintin Lame — le premier de leur race à avoir lancé le cri de révolte au cours de l'histoire contemporaine, — âme et conscience des indigènes colombiens du vingtième siècle.

Ce Paez exemplaire, né en 1883, s'est vigoureusement élevé dès le début du siècle contre la discrimination. Manuel Quintin Lame fut arrêté plus d'une centaine de fois pour avoir défendu les droits des Indiens. Il dénonça les massacres dont ils étaient victimes, les cadeaux empoisonnés qui leur étaient offerts, les mauvais traitements auxquels ils étaient soumis. C'est sous son impulsion que fut organisé en 1920 le Conseil suprême des Indiens à Natagaima et le Mouvement féminin indigène de Colombie. Quand il mourut en 1967, à Ortega, les problèmes qu'avait soulevés Manuel Quintin Lame avec tant de passion étaient loin d'être résolus. Aujourd'hui encore, ils demeurent et prennent même chaque jour davantage d'acuité.

Mais dans la région du Cauca, d'autres se sont levés pour continuer le chemin que le vieux cacique avait frayé, et ses paroles de révolte et d'encouragement ont éveillé un profond écho jusqu'aux confins des territoires des tribus les plus lointaines du pays. Minorité exploitée parmi les plus exploitées, les Indiens de Colombie ne croient plus aux promesses électorales. La répression est dure, plus dure encore la vie quotidienne, mais le réveil qui se manifeste est pour eux un gage d'avenir.

La fin de l'immobilisme ?

POUR la première fois dans l'histoire de la Colombie, un politologue accède à la présidence. Cet homme né au cœur du pouvoir (son père fut élu président à deux reprises) l'a d'abord étudié scientifiquement jusqu'à mettre en lumière ses profondes contradictions bien avant que ce pouvoir n'entre dans une période de crise. Un de ses ouvrages, La estirpe calvinista de nuestras instituciones, *est une sorte de manuel à l'aide duquel la structure du pouvoir en Colombie — et en général en Indo-Amérique — peut être analysée.*

Par ailleurs, sa critique de la classe dirigeante colombienne en décadence a été la plus violente. Son roman Los elegidos *illustre bien la sévérité avec laquelle il juge cette classe.*

Lorsqu'en 1942 le peuple colombien élit comme président Alfonso Lopez Pumarejo pour la seconde fois consécutive, il devient clair que la volonté des masses populaires voulait ainsi ratifier le cours pris par « la revolucion en marcha » : c'est ainsi que l'on appelait la transformation institutionnelle colombienne qui brisait partiellement le féodalisme traditionnel et ouvrait l'Université aux couches pauvres de la population.

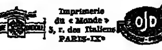
Mais la « revolucion en marcha » allait être étranglée en partie par les propres partisans du président Lopez Pumarejo. Celui-ci, sous la pression d'une puissante conjuration extérieure, devait renoncer au gouvernement. Son partisan, ami et successeur (1945), Alberto Lleras Camargo, devint par la suite le liquidateur des syndicats du Rio Magdalena. A partir de ce moment commença pour la Colombie l'« époque de la violence » (1948-1958), époque tragique pendant laquelle plus de trois cent mille Colombiens, issus pour la plupart des milieux les plus humbles, furent assassinés.

Le bipartisme politique traditionnel semblait avoir disparu en 1957, au moment où les dirigeants libéraux et conservateurs tombèrent d'accord pour gouverner ensemble en tant que parti unique (Front civil) pour arrêter la violence qu'ils avaient eux-mêmes déclenchée. Cette coalition devait être dénoncée par Lopez Michelsen comme « l'attelage de la classe dirigeante (libérale-conservatrice) contre le peuple », et « l'exercice monopoliste du pouvoir d'un nouveau parti (Front civil) contre le peuple, sans parti » ; c'est-à-dire un gouvernement dans lequel toute possibilité d'opposition avait été éliminée. Le M.R.L., qui était né en tant que mouvement dissident du libéralisme officiel, devint le véritable opposant au bipartisme gouvernemental.

Paradoxalement, ce professeur d'université qui conquit la notoriété politique par la publication de la critique la plus virulente de la coalition gouvernementale (Nuevas Bases de la Alternacion Politica en Colombia) *sera le dernier président du Front national. Mais une observation s'impose. Le nouveau rapport de forces dans le monde semble avoir une incidence négative sur une grande partie de l'Amérique latine. Les événements de Bolivie, d'Uruguay, du Chili, ont étendu la zone que représentaient le Brésil et le Paraguay : les prisons, les chemins de l'exil, les cimetières, se remplissent tragiquement sans discontinuer depuis le Sud jusqu'au Nord. Dans ce contexte, la réponse des électeurs colombiens prend tout son sens.*

Dr A. BURGOS,
avocat, membre fondateur
du Mouvement révolutionnaire
libéral.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.


Imprimerie
du « Monde »
5, r. des Italiens
PARIS-IX®

DEUX DICTATURES : PARAGUAY et BRÉSIL



Par la grâce de Washington vingt ans de pouvoir personnel sur un petit pays de 2,5 millions d'habitants, dix ans de régime militaire sur son immense voisin

I. — Le "miracle" économique du général Stroessner

Un reportage de Pierre Gaillard

LE général Stroessner vient de fêter le vingtième anniversaire de son accession à la présidence de la République du Paraguay. C'est en effet en août 1954, à la suite du coup d'Etat du mois de mai précédent, qu'il s'emparait du pouvoir. Sa victoire était aussi celle de l'armée, au détriment de l'aile « socialisante » du parti « colorado », et celle des éléments pro-brésiliens qui succédaient au président Chavez, favorable à l'alliance avec l'Argentine.

Une Constitution taillée sur mesures, la fraude électorale et une impitoyable répression ont assuré au dictateur quatre réélections consécutives. Afin de respecter les formes constitutionnelles, son fils Gustavo pourrait lui succéder en 1978, à moins que le général Stroessner n'accepte la présidence à vie pour répondre aux vœux de ses partisans, qui répètent en chœur le slogan « Eterno con Stroessner » (pour toujours avec Stroessner).

Aujourd'hui, seule l'ambition d'un autre militaire pourrait éventuellement détruire ce pouvoir absolu. Le Paraguay ne ferait alors que changer de maître, la corruption et la répression interdisant tout développement d'une véritable opposition. Avant de décrire les principaux ressorts de cette dictature, quelques cas précis, sanglantes anecdotes, permettent d'en définir le climat. Des faits parmi tant d'autres...

Doroteo n'avait guère de raisons de se méfier. De nombreuses réunions comme celle de ce soir avaient déjà eu lieu, et la ligue agraire de N... se sentait suffisamment forte pour ne plus avoir à se cacher. Un à un, les paysans le quittaient pour rejoindre leur « chacra ». Lui seul continuait vers le village, dans le dédale des clôtures et l'enchevêtrement des lopins de terre. Deux « pyragués » (1) l'attendaient là, avant les premières maisons d'où, par peur des représailles, ne viendrait aucun secours. Fouetté à coups de fils de fer barbelé par les deux auxiliaires de police, Doroteo portera pendant plusieurs mois les marques de cette agression.

Ne tenant pas compte de l'avertissement des « pyragués », il poursuit ses activités, ce qui lui vaut d'être arrêté un an plus tard, ainsi que dix villageois, membres de la ligue agraire. Les pressions de l'Eglise obligent la police à le libérer : après avoir été battu en présence des paysans détenus, il est expulsé de son propre pays.

Les ligues agraires

NI l'expulsion, ni la « garde à vue » de plusieurs mois n'ont été motivées par les autorités. L'unique tort de Doroteo, enseignant dans une petite bourgade, est d'avoir contribué au développement d'une ligue agraire, organisé des cours d'alphabétisation en espagnol et en guarani. Nées des efforts de l'Eglise, les ligues agraires se sont rapidement dégagées de l'emprise initiale de la hiérarchie. Leur radicalisation sans cesse accrue — qui suscite les premiers faux bruits d'acquisition d'armes — fait peur à l'Eglise. Peu à peu, celle-ci réserve son aide financière aux ligues réformistes, exclusivement tournées vers le développement économique de leur communauté. Les ligues les plus combatives sont calomniées et privées de moyens. Leurs dirigeants emprisonnés sont encore protégés, mais fréquemment traités de communistes dès qu'ils ont pu quitter le pays.

L'autonomie des organisations paysannes freine les manœuvres de récupération. Si Doroteo avait voulu appuyer les tentatives d'apaisement du clergé, il aurait vite perdu une grande partie de son influence. Dans les assemblées de base, et au niveau national — simples réunions de coordination — les ligues refusent les dirigeants permanents.

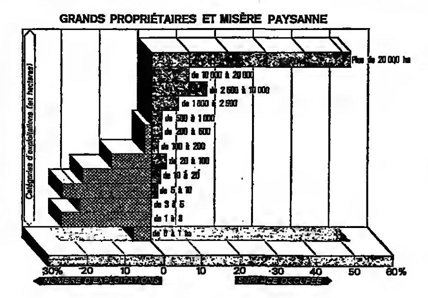
Fortement implantées dans la région de N..., elles ont pu développer leurs deux activités principales : l'éducation et la construction d'un communauté. Plus qu'une simple alphabétisation, elles veulent promouvoir une prise de conscience qui permettra ensuite aux paysans d'analyser eux-mêmes leur situation et ses causes. L'éducation est donc avant tout communautaire et politique, fortement marquée par les expériences du Brésilien Paulo Freire. L'utilisation du guarani, essentielle mais non absolue, oblige le « professeur » à une véritable dialogue : quelle que soit sa pratique de cette langue, il ne saurait la dominer aussi bien que ses « élèves ». La construction d'une communauté se veut l'application de cette éducation nouvelle. Les formes sont multiples, embryon de coopérative socialisante ou image naïve des communautés du début de l'ère chrétienne. A N..., les paysans ont mené à bien la construction d'un local de réunion et la mise en commun d'un terrain de culture. Certains membres de la ligue ont déjà participé à des occupations de terres, et à des manifestations non-violentes dans des villages de la région.

Les mésaventures de Doroteo n'ont rien d'exceptionnel. Mais lui peut se vanter d'avoir eu de la chance, car peu d'opposants échappent au double mécanisme de la répression paraguayenne. Jusqu'à une époque récente, les ligues agraires ne connaissaient qu'un aspect de cette répression : les « mbaretes », dictateurs de village. Responsables locaux du parti « colorado », de la police, ou de ces deux institutions à la fois, ces « petits chefs » disposent du droit de vie ou de mort sur les paysans des régions les plus reculées. Un jeune paysan de dix-sept ans a ainsi été tué à coups de machette parce qu'il arborait un foulard bleu, couleur du parti radical appartenant à l'opposition légale. Dans les régions plus ouvertes sur le monde moderne, la moindre responsabilité au sein du parti officiel équivaut à un permis de port d'arme et à une présomption d'innocence. Le caractère non violent des ligues, les liens étroits qu'elles entretenaient avec la hiérarchie catholique, ont longtemps constitué une protection efficace. Les « mbaretes », ou leurs hommes de main, se bornaient à des intimidations et à de sévères passages à tabac. Ils ne pouvaient guère faire disparaître ceux que les paysans considéraient comme des prêtres sans soutane.

Aujourd'hui, le développement des ligues et leur radicalisation les exposent à la fois aux caïds de village et à la police de la capitale, aux brutalités de toujours et aux tortures modernes. Ainsi un prêtre uruguayen, le R.P. Monzon, que l'Eglise a arraché à grand peine aux policiers, a été soumis à la « pileta ». Cette torture, consistant en des immersions répétées dans une baignoire remplie d'excréments et d'urine, l'a conduit en hôpital psychiatrique dès sa libération. Malgré ses aveux d'appartenance au mouvement Tupamaro (2), le prêtre n'a pas été inquiété à son retour à Montevideo ! La répression « à la brésilienne » des religieux et des militants des ligues constitue un encouragement pour les « mbaretes » les plus brutaux. Mais les tortionnaires d'Asuncion eux-mêmes doivent souvent abandonner leurs victimes sous la pression de l'Eglise ; la torture et l'exil n'ont pas encore été remplacés par l'assassinat pur et simple, qui reste le sort des autres « subversifs ».

Les guérilleros capturés en 1960 n'ont survécu que quelques heures à leurs camarades tués ; certains ont été précipités des avions qui ramenaient les troupes à la capitale, et le rio Paraguay a charrié durant plusieurs jours des cadavres mutilés. D'après une personnalité de l'opposition légale, un suspect sur trois disparaît au cours des interrogatoires, dans les locaux du département d'enquêtes ou du département de « Delitos y Vigilancia ». La découverte du charnier de Tabati confirme cette accusation.

L'élimination des partisans de la lutte armée concerne aussi les membres du MOPOCO (Movimiento popular colorado). Né en Argentine, ce regroupement de « colorados » hostiles à la mainmise des militaires et des trafiquants sur leur parti d'origine conserve des alliés clandestins au sein des organismes officiels, ce qui en fait la bête noire du régime. Les tentatives de débarquements armés, l'évasion de cinq prisonniers en 1971, généralement attribuées au MOPOCO, lui valurent une répression impitoyable, pouvant aller jusqu'à la fermeture pure et simple des frontières lorsqu'un de ses dirigeants est supposé s'être introduit au Paraguay.



La terreur préventive

Pour être parfois moins expéditif, le sort réservé aux militants du parti communiste ne vaut guère mieux. Antonio Maidana, élu président du P.C.P. lors du troisième congrès, a fini de purger sa peine depuis 1961, sans être relâché pour autant. Deux autre communistes, Julio Rojas et Alfredo Alcorta, arrêtés eux aussi en 1958, partagent avec lui le titre de plus anciens prisonniers politiques du continent, et le record mondial de la garde à vue. Sous la surveillance directe du chef de la C.I.A. au Paraguay, le Dr Campos Alum, qui a installé ses bureaux en face du commissariat n° 3, les détenus sont l'objet de nombreuses provocations. Le propre fils de Stroessner, un soir de soûlerie, est venu les menacer dans leurs cellules, tandis que ses gardes du corps guettaient leurs réactions, prêts à abattre en « légitime défense » ceux qui réagiraient aux insultes et aux coups (9 mai 1971). Cette tentative n'ayant pas abouti, la police, aidée par les mouchards introduits parmi les détenus, compte aujourd'hui sur une « évasion » préfabriquée pour se débarrasser d'eux. A défaut de traduire la vérité, la déclaration gouvernementale selon laquelle il n'y aurait pas de prisonniers politiques au Paraguay exprime bien les envies de massacre de certains policiers.

La prison ou l'exil

LES autres détenus, jamais jugés et souvent ignorants des motifs de leur arrestation, ne sont communistes qu'aux yeux des autorités. Les accusations de subversion portées contre eux coïncident souvent très mal avec leur absence de formation politique, l'analphabétisme quasi général et l'appartenance fréquente au parti « colorado ». D'ailleurs, le moindre commencement de preuve aurait entraîné leur exécution. Depuis l'accession au pouvoir de Stroessner, pratiquement toutes les familles paraguayennes privées du soutien d'un dirigeant du régime ont vu un ou plusieurs de leurs membres détenus à la suite de dénonciations politiques, qui cachent souvent des rancunes personnelles. Ces détentions, généralement de courte durée, peuvent se prolonger des années sans que le prisonnier lui-même soit informé des accusations formulées contre lui : il n'est pas inculpé, mais gardé à la « disposition du président de la République », en vertu de l'état de siège reconduit tous les trois mois... depuis plus de vingt ans. Ni les fébréristes affaiblis et divisés, ni les radicaux ou réformisme timide ne font courir de dangers à la dictature (3). Il s'agit plutôt d'une terreur préventive, destinée à rappeler à l'opposition légale et à la base du parti « colorado » que le régime est fort, et sans scrupules. La dictature ne doit pas rester sur une impression de faiblesse ; pour récupérer deux détenus évadés en mars 1974, la police a envahi les locaux de l'ambassade du Pérou où s'étaient réfugiés Isaac Molinas et H. Ramirez. Un séjour de courte durée dans les locaux de la police suffit à convaincre beaucoup de gens qu'il vaut mieux renoncer à leurs revendications et à leur influence naissante au sein d'une faculté ou de toute autre organisation. Au mois de février dernier, les leaders étudiants « indépendants » ont ainsi été arrêtés, tandis que la police obligeait les autres étudiants à nettoyer avec leurs ongles les inscriptions hostiles au régime.

Emprisonnés pour une durée indéterminée, les détenus se livrent à des actions désespérées. Un paysan « colorado », Gumersindo Gamarra, est mort après trente-deux jours de grève de la faim. En 1973, la multiplication de telles actions et le début de publicité donné aux méthodes du gouvernement ont permis la libération d'un grand nombre de prisonniers, sans que l'on puisse connaître l'identité des libérés. Mais la vague d'arrestations du mois de février 1974 a rétabli dans les prisons les effectifs antérieurs.

Prison et torture ne sont pas les seuls procédés d'intimidation en vigueur. A intervalles réguliers, des bandes de chômeurs encadrés par des « colorados » attaquent des opposants au régime. Le 15 mai 1974, un drapeau mis en berne — à l'occasion de la visite du général Pinochet — a provoqué une de ces réactions « spontanées » : le siège du parti radical a été saccagé et plusieurs parlementaires blessés. En septembre 1972, une agression aussi brutale avait eu lieu contre l'université catholique d'Asuncion.

Dans un tel climat de terreur, rien de bien étonnant que le Paraguay connaisse un calme politique sans équivalent sur le continent sud-américain. L'efficacité et les méthodes de la police découragent même le banditisme. Contrairement aux slogans pompeux de la « seconde reconstruction avec Stroessner » (4), cette stabilité de la dictature a permis non pas un début de développement économique, mais la mise en coupe réglée du pays.

L'agriculture, élément principal de l'économie paraguayenne, reste dominée par des structures archaïques. Les latifundios représentent l'essentiel des surfaces exploitées : cent quatre-vingt-cinq propriétaires se partagent 53 % des terres. La part du lion revient aux entreprises étrangères, Brooke Bond Liebigs possède 353 000 ha, International Product Corporation (I.P.C.) 700 000 ha. La paysannerie pauvre, dépourvue de titres, se voit

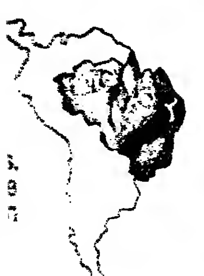
(1) Ce surnom guarani, donné aux espions du régime, signifie « pieds de plume ».

(2) Ces « aveux » n'étaient en fait que la copie d'une interview de Raul Sendic, publiée quelques mois auparavant en Argentine.

(3) La non-appartenance à un parti traditionnel étant considérée comme une preuve de communisme, tous les détenus se déclarent membres d'une organisation.

(4) Dans la terminologie « colorada », la « *première reconstruction* » correspond au gouvernement de Bernardino Caballero.



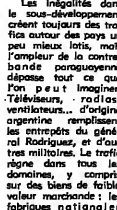


fréquemment spoliée des parcelles où elle a introduit des améliorations ou des cultures à long terme. Les représentants du parti « colorado » se réservent la totalité des aides de l'Etat, et pratiquent des remembrements suivis d'expulsions au gré de leur humeur ou de leurs intérêts. L'outillage primitif, le manque de crédits et l'insécurité contraignent les **campesinos** à pratiquer une agriculture de subsistance, basée sur le manioc. L'absence d'industrie nationale et la misère des campagnes entretiennent un exode constant vers les grandes villes argentines (5).

Mises à part les inévitables usines Coca-Cola et Pepsi, et une fabrique de ciment Portland, plus proche du Brésil que du marché national, l'industrie paraguayenne comprend surtout des ateliers artisanaux ou des entreprises archaïques : fabriques de textile, savon de coco, corned-beef, objets en cuir... Sur les seize mille « établissements industriels » paraguayens, quatre mille n'emploient qu'une personne et quarante-sept occupent plus de cinquante salariés. Concepcion, grande ville du nord du pays, tire son énergie d'une centrale électrique alimentée au bois. Son usine d'huile de coco ne travaille que soixante jours par an, faute de pistes et de camions pour aller recueillir la production des environs, qui alimenterait l'année entière deux usines de cette taille. D'après l'opposition, le Paraguay compte quatre fois plus de soldats que d'ouvriers.

Après avoir été une des grandes puissances latino-américaines, capable de vivre et de se développer dans une autarcie complète sous la dictature de G. Rodriguez de Francia, et de son successeur, C. Antonio Lopez, le Paraguay est aujourd'hui entièrement dépendant de l'extérieur. Les Etats-Unis et l'Allemagne lui fournissent l'essentiel des produits élaborés, laissant au Brésil et à l'Argentine l'approvisionnement en biens de consommation courante. Ces importations passent généralement en contrebande, la seule activité économique florissante au Paraguay.

Le règne de la contrebande



Les inégalités dans le sous-développement créent toujours des trafics autour des pays un peu mieux lotis, mais l'ampleur de la contrebande paraguayenne dépasse tout ce que l'on peut imaginer. Téléviseurs, radios, ventilateurs... d'origine argentine remplissent les entrepôts du général Rodriguez, et d'autres militaires. Le trafic règne dans tous les domaines, y compris sur des biens de faible valeur marchande : les fabriques nationales d'allumettes et de farine ont menacé de fermer leurs portes à cause de cette concurrence déloyale. Même les cercueils sont l'objet d'une contrebande ! Tandis que passent en toute impunité les chargements des « gros bonnets » du régime, douaniers et gardes maritimes rançonnent les « clarinderos », les nombreux petits trafiquants qui traversent le fleuve pour quelques sacs de farine.

A côté de cette importante contrebande à usage interne existe un trafic encore plus développé, mieux organisé, auquel seuls les principaux personnages du régime ont accès. La faiblesse de la production nationale, la sous-évaluation de la monnaie argentine ne jouent pas ici. Les militaires et leurs amis ne se comportent plus seulement comme un groupe de privilégiés inattaquables, mais comme un appendice de la Maffia, transformant le Paraguay en un vaste entrepôt de cigarettes, d'alcool et de drogue.

La jeunesse dorée, la progéniture des généraux, fournissent gratuitement et abondamment la marijuana aux fils de diplomates et ressortissants étrangers. D'énormes quantités de drogue, cultivée dans le pays ou en simple transit, empruntent la « voie paraguayenne » vers les Etats-Unis, obligeant ceux-ci à surveiller d'un peu plus près leur « **meilleur ami latino-américain** ». Seule la menace de représailles économiques a pu aboutir à l'extradition du trafiquant d'origine française, Joseph Ricord, bien protégé par plusieurs membres du gouvernement. Des enquêtes sur le trafic de cocaïne, alors dirigé par José Maria Argana et Walter Insfran, ont coûté la vie à deux policiers étrangers : une bombe a détruit l'avion qui ramenait L. Solt en Argentine ; un enquêteur nord-américain a été assassiné dans un cinéma de la capitale par un ancien nazi d'origine hongroise. P. Kantic (« prêté » à Stroessner par Peron, qui contribua à l'époque à réorganiser la police paraguayenne). Le général Colman, aujourd'hui décédé, et le chef du département d'enquêtes, Pastor Coronel, ont remplacé la cocaïne par l'héroïne. Le rapt de M. Ian Martin, gérant de la société Liebig, présenté comme une opération de commando subversif, n'était en fait qu'un épisode de la lutte qui oppose ce même Pastor Coronel au ministre de l'intérieur, S. Montanaro.

D'autres personnalités semblent impliquées dans des affaires de drogue. Le journaliste nord-américain Jack Anderson et la presse brésilienne ont nommément mis en cause le ministre des affaires étrangères, M. Sapena Pastor, les généraux Andres Rodriguez, Francisco Quinanez, Leodegar Cabello (ex-ministre de la défense), l'amiral Hugo Gonzalez et le chef de la police F. Britez. Ces accusations n'ont été suivies d'aucune poursuite, mais les divers journaux qui les reproduisaient étaient introuvables au Paraguay. Le numéro de juin 1973 de la revue **Selecciones (Reader's Digest**, édition en langue espagnole) a fait l'objet d'un véritable marché noir. Le général Rodriguez aurait fait acheter tous les exemplaires de cette revue dans les villes argentines voisines, à la suite d'un article le mettant en cause.

Une énorme braderie

FAROUCHE défenseur du capitalisme, le Paraguay offre à la masse des paysans un revenu annuel inférieur à 100 dollars. Mais les subventions nord-américaines entretiennent grassement les dirigeants et garantissent le fonctionnement de l'appareil policier et bureaucratique. L'aide en nature, qui semblerait moins se prêter au détournement, ne connaît pas un sort meilleur : le marché parallèle des colis de lait et d'huile de l'Alliance pour le progrès reste florissant, le parc automobile du ministère de l'éducation augmente plus vite que le corps enseignant à l'intérieur du pays.

Voitures, armes ou crédits, les largesses américaines sont grandement compensées par une fidélité à toute épreuve. Le président Stroessner n'a pas manqué une occasion de défendre le « monde libre », envoyant des troupes en République dominicaine, les proposant pour le Vietnam; il a converti le Paraguay en base avancée de l'ordre américain. Le coup d'Etat pro-brésilien de Banzer en Bolivie a été préparé à partir du territoire paraguayen, et une activité inhabituelle de l'aviation américaine a été enregistrée dans les jours qui ont précédé le renversement de Salvador Allende. Et le général-président a déclaré qu'il considérait l'ambassadeur des Etats-Unis comme un des membres de son cabinet !

Créature de Washington, le gouvernement paraguayen n'a rien à refuser au colosse brésilien. Le régime « nationaliste-stroessniste » se garde bien de soulever le problème des nouveaux « **bandeirantes** », les colons brésiliens qui empiètent chaque jour un peu plus sur les terres paraguayennes, imposant l'usage de leur langue et de leur monnaie. Le traditionnel conflit frontalier des Saltos del Guaira est mis en veilleuse au profit du Brésil. Le barrage sur le rio Parana, prévu par l'accord d'Itaipu, constitue un exemple peu courant d'abandon d'une richesse naturelle dans un pays pour le moins démuni.

A grand renfort de publicité et de déclarations officielles, le gouvernement paraguayen a salué comme une victoire la signature en avril 1973 d'un accord avec le Brésil. Cet accord prévoit la construction dès 1974 du plus grand complexe hydro-électrique du monde, à Itaipu, sur le fleuve Parana. « **Itaipu n'est pas une affaire commerciale, ni pour le Brésil, ni pour le Paraguay** », déclarait alors le ministre paraguayen des affaires étrangères. En effet, les termes de cadeau, de braderie conviendraient mieux ; l'histoire fournit peu d'exemples d'une dilapidation aussi spontanée des ressources naturelles d'un pays.

Le scandale était tel que la presse paraguayenne n'a pu taire la vague d'indignation qui a suivi cet accord. L'agitation estudiantine se poursuit aujourd'hui encore sur ce thème.

En plus de son apport de 50 millions de dollars, le Brésil prêtera au Paraguay une somme équivalente à investir dans cette entreprise. Les conditions de ce prêt, incompatibles avec la législation nationale, sont draconiennes ; le Paraguay aurait pu se procurer cette somme auprès d'autres gouvernements ou organismes internationaux à des taux moins élevés.

Incapable d'utiliser la part d'énergie qui lui reviendra (30 000 millions de kW), la ANDE (l'E.D.F. paraguayenne) devra céder pendant cinquante ans son surplus à son homologue brésilienne. Le prix fixé est dérisoire, et les paiements se feront en monnaie brésilienne, sans aucune garantie de convertibilité. Pourtant le déficit énergétique du Brésil et de l'Argentine, la concurrence politique qui oppose ces deux pays, plaçaient le gouvernement de Stroessner dans une bonne position pour obtenir de moins mauvaises conditions.

Le gâteau rétrécit

LES changements de régime intervenus au Paraguay depuis le début du siècle traduisaient plus souvent une alternance des hégémonies argentine et brésilienne que des différences idéologiques. Sans que cela soit aussi net que par le passé, l'évolution future du pays guarani portera encore cette marque étrangère. Aucune libéralisation véritable de la dictature n'est possible : la pression de l'opinion internationale n'aboutirait qu'à un changement de façade. Un simulacre de liberté viendrait s'ajouter au semblant de démocratie imposé par Kennedy en 1962. Les fortunes nées de la dictature ne doivent pas grand-chose aux mécanismes économiques, elles n'ont rien à gagner à une libéralisation qui limiterait l'exode des cadres et des agriculteurs, qui ouvrirait le pays sur l'extérieur. La contrebande, les trafics d'influence et concussions diverses, s'opposent à une telle évolution, au même titre que l'exemple brésilien et la toute-puissance de l'armée.

L'opposition légale, réduite au rôle de figurant, a été trop réprimée pour avoir pu acquérir une dimension nouvelle et imposer des changements. Elle se révèle incapable d'attirer les Paraguayens les plus résolus. Les compromissions, l'importance conservée par certains notables et politiciens, l'imprécision même de leurs objectifs politiques, nuisent aux partis libéral, radical et fébrériste. Malgré la faiblesse numérique de la classe ouvrière, l'opposition au régime se manifeste de plus en plus, et la prise de conscience de la paysannerie a été particulièrement rapide. Des problèmes surgissent au sein même du parti au pouvoir : opposition entre les vieux « colorados » et les néo-stroessnistes, plus fidèles au dictateur qu'au parti ; opposition entre les généraux impliqués dans les trafics et ceux qui craignent que l'aide américaine ne soit réduite à cause de la drogue. Il est loin le temps où le parti se donnait pour but « **qu'il n'y ait plus un « colorado » pauvre** ». Comme le constate un député radical : « **Le gâteau rétrécit. Les terres, les postes-clés pour la contrebande, les sinécures administratives suffisaient il y a quelques années. Maintenant, tous les « colorados », y compris les paysans, comparent ce qu'ils gagnent et les fortunes amassées par quelques personnages. Les ressources de plus en plus malsaines de la dictature ne relèvent pas de l'économie, mais du banditisme, c'est-à-dire que le nombre des complices ne peut être trop élevé. La large redistribution qui assurerait un appui au régime n'est plus possible.** »

(*Copyright Pierre Gaillard et le Monde diplomatique.*)

(5) D'après la revue *Frente*, 750 000 Paraguayens vivraient en Argentine, dont plus de 300 000 en situation irrégulière. D'autres sources citent le chiffre de 1 116 000 Paraguayens, qui englobe certainement des émigrés de longue date, aujourd'hui naturalisés argentins.

UN EXEMPLE DE TRAFIC

Les chiffres ci-dessous concernent les importations au Paraguay de produits chimiques et pharmaceutiques provenant du Brésil (en dollars américains). La première ligne est fournie par les statistiques officielles brésiliennes d'exportations vers le Paraguay, la seconde par les statistiques de la Banco Central de Paraguay sur les importations en provenance du Brésil : la différence (troisième ligne) donne la mesure de la contrebande organisée au profit des dignitaires du régime Stroessner :

	1968	1969	1970
Exportations brésiliennes	311 000	388 000	772 000
Importations paraguayennes ...	33 700	84 600	59 400
Contrebande	277 300	303 400	712 600

Les enterrés vivants et les exilés

Par RUBEN BAREIRO-SAGUIER

LA littérature paraguayenne est profondément marquée par les vicissitudes d'une histoire malheureuse, souvent tragique. Dans cette « île entourée de terres », le retard par rapport au reste du continent sud-américain tient à quelques faits qui expliquent une dynamique interne.

Avant tout, une contradiction résulte de la survivance de la langue indienne, le guarani, à la fois véritable instrument de communication populaire du Paraguay et victime du colonialisme mental maintenu par les classes dominantes, l'espagnol constituant la langue du prestige social et culturel. Le guarani est marginalisé, réservé au domaine oral, surtout aux chansons populaires. A l'école, on enseigne seulement en espagnol, même à la campagne où l'enfant doit apprendre à lire dans une langue inconnue.

La plupart des écrivains étant bilingues, pourquoi n'écrivent-ils pas directement en guarani ? Cela équivaudrait à se condamner à une audience restreinte, répondent-ils. Mais, au fond, cette réponse n'est que l'aveu pudique d'une acceptation de la condition d'écrivain colonisé.

D'autre part, il n'existe pas au Paraguay de véritables maisons d'édition, et les éditions à compte d'auteur posent un problème presque insoluble. Le marché est très réduit (2 500 000 habitants : 50 % d'analphabètes réels, et non pas 27 % comme l'indiquent les chiffres officiels). Et l'Etat ne s'occupe nullement du problème.

Pourtant, un processus de « modernité » s'engage vers 1940, comme l'une des conséquences de la commotion produite par la guerre du Chaco (contre la Bolivie, 1932-1935). Ce sont principalement deux écrivains qui le déclenchent : l'un venu de l'étranger, Josefina Pla — Espagnole d'origine, — et l'autre, Herib Campos Cervera, parti en exil pour éviter de participer à la guerre. A ces noms il faut ajouter celui du poète Elvio Romero et surtout ceux des romanciers Augusto Roa Bastos et Gabriel Casaccia : les deux premiers vivent en exil depuis 1947, le troisième habite l'Argentine depuis longtemps. Ils s'attaquent aux clichés d'une littérature patriotique, régionaliste, chauvine. Ils ont une vision profondément critique de leur société, à contre-courant de celle des écrivains antérieurs à 1940. Très vite Casaccia et Roa Bastos seront accusés d'être antipatriotes, considérés presque comme des traîtres car le régime voit dans leurs livres une attaque politique directe.

Les écrivains représentatifs sont, pour la plupart, des exilés, et ils publient à l'étranger. Ce changement coïncide d'ailleurs avec un moment capital dans l'histoire politique du pays : l'insurrection populaire de 1947 contre la dictature militaire alors au pouvoir. L'échec de cette tentative, dû surtout à l'aide de l'impérialisme argentin — incarné à ce moment par le régime du général Peron, — représente l'aboutissement de l'emprise militaire sur les forces civiles et populaires. La répression contre les intellectuels se donne libre cours.

Répression « morale » qui joue dans le sens d'une forte contrainte dans une société restreinte, où les rapports sociaux sont à l'échelle d'une grande famille. Les critiques dirigées contre Casaccia et Roa Bastos s'inspiraient d'un sentiment « patriotique », profondément lié à une conception de la morale bourgeoise de ces collectivités fermées où l'on s'interdit l'usage de mots ou expressions considérés comme grossiers, vulgaires, inconvenants. Interdictions hypocrites dans une société corrompue, où les pires actes de violence sont impunément commis — mais il est interdit d'en parler. La réalité et la littérature doivent rester sans communication pour ne pas troubler la paix des apparences, ne pas porter « préjudice » à la réputation du pays. Ce qui se passe dans le pays doit rester « entre nous ». Lors d'un récent voyage au Paraguay, j'ai été mis en prison pour avoir publié un livre de nouvelles (1) qui a obtenu un prix de la Casa de Las Americas, à La Havane. Accusé d'être l'auteur d'un ouvrage « diffamatoire » — bien sûr, — mes geôliers ont nommé un « expert » qui condamna la violence décrite dans certaines nouvelles du recueil. Il savait très bien que cette violence — et même pire — avait marqué la répression, mais il ne fallait pas l'évoquer ; et il me fit valoir que moi, tout en étant en prison, je n'avais pas la langue coupée, ni les oreilles ou les membres sectionnés...

La répression politique est plus nette. Elle fonctionne efficacement et se manifeste à deux niveaux : l'autocensure, résultat d'une longue pratique de plus de trente ans, d'un lamentable conditionnement imposé à l'école et dans la presse quotidienne ; la censure policière, qui frappe de prison ou d'exil — ou de l'un après l'autre — ceux qui transgressent les normes arbitraires, non formulées, de ce qu'il est permis de dire, au-delà de quoi s'étend le vaste et sombre domaine des interdictions.

Le théâtre a connu au Paraguay un moment de splendeur, avant 1940, même écrit en langue guarani, où est apparu un remarquable auteur, metteur en scène et acteur, Julio Correa, qui a su interpréter le caractère populaire, les drames de la vie quotidienne, la situation d'exploitation et de misère du peuple. Correa a été interdit à partir des années 40, et après lui la plupart des auteurs « hétérodoxes ». Le régime a favorisé, parfois avec des subventions, l'apparition d'un théâtre léger, de divertissement, qui a abouti à la création de la « zarzuela paraguaya », une sorte de sous-opérette d'origine espagnole.

La dictature a confié le contrôle de la presse et de toutes publications à des « commissaires » de la culture chargés d'organiser une répression systématique contre les intellectuels.

La situation de l'écrivain paraguayen est tragique : ou bien il récupère en exil sa voix, ou bien il reste muet, ou presque, en tant qu'exilé potentiel. A. Roa Bastos écrit très justement : « La tâche de l'écrivain, à l'intérieur du pays, est très difficile ; non pas parce qu'un œil implacable contrôle et réprime sans repos les bâillements de l'intelligence et de l'imagination. Après tout, cela pourrait donner à la lutte son vrai sens. La réalité est encore pire. La brutalité de la force, le mépris pour l'esprit et la dignité morale ont envahi l'air qu'on respire, envenimé les pensées avant qu'elles ne soient formulées, créé une psychose d'enterrés vivants. Dans cette atmosphère sourde et étouffante, toute possibilité de communication semble réduite à néant. Elle rend superflue la rigueur de la censure officielle, mais aussi elle rend absurde l'acte même d'écrire. »

(1) *Pacte de sang*, édit. du Cerf, Paris.

II. — Le nouveau visage de l'absolutisme

par Miguel Arraes*

LE remplacement du général Garrastazu Medici par le général Ernesto Geisel, le 15 mars dernier, s'effectua apparemment dans la plus grande tranquillité. Tous les principes qui régissent intérieurement le groupe militaire au pouvoir depuis 1964 ont été respectés, afin de démontrer que les forces de la dictature conservent leur cohésion, que les chefs militaires sont unis et que le régime brésilien ne connaîtra pas de solution de continuité.

Les précédents changements de président s'étaient opérés à la suite de tensions très vives au sein des forces armées et qui étaient apparues au grand jour. C'est ainsi qu'en 1966 le remplacement à la présidence du maréchal Castello Branco par Costa e Silva résulta d'un compromis conclu à la suite de manœuvres dans la rue des tanks de la garnison de la « ville militaire » à Rio-de-Janeiro et qu'en 1969 celui de Costa e Silva par Medici fut décidé par une junte militaire formée une fois que Costa e Silva eut été contraint à quitter la présidence.

Les conflits furent moins visibles lors de la dernière succession, préparée à huis clos, et on ne dispose pas de tous les éléments nécessaires à une description détaillée du scénario. Il est cependant possible de reconstituer le fil des événements à partir de données connues, dans la mesure où, le peuple étant éloigné de toutes les décisions et le Congrès, de pure façade, ne disposant pas du moindre pouvoir de délibération, le remplacement d'un général par un autre dépend exclusivement de l'affrontement entre quelques chefs militaires et entre les grands intérêts économiques.

Les forces armées tiennent à se présenter comme un bloc monolithique ; ce qu'elles sont, en effet, sous certains aspects. Elles acceptent l'orientation générale du régime, puisque endoctrinées contre le communisme et contre toute forme de « subversion ». Elles sont tenues par des normes hiérarchiques élaborées pour assurer leur unité en conditionnant la pensée et l'action des officiers. Cependant, elles se divisent sur un certain nombre de questions.

Les généraux formés à la vieille école française, ceux qui, fondateurs de la République, s'en sont inspirés, et leurs successeurs, ont tous disparu. Leurs derniers représentants ont donné leur appui au coup d'Etat de 1964, mais ils voulaient un régime ouvert, de type traditionnel. Leur conception de l' « ordre » n'avait rien à voir avec celle des dictateurs qui se sont succédé à la présidence depuis 1964. La tendance qui se réclamait d'un nationalisme populaire et anti-impérialiste a été écartée, ses membres ayant été considérés comme des alliés ou des promoteurs de la subversion. Ils furent congédiés, réformés ou condamnés de la même façon que les civils appartenant aux courants vaincus par l'intervention militaire.

Les affrontements qui ont eu lieu au cours de ces dix années de dictature montrent que trois tendances principales se dégagent aujourd'hui entre officiers qui luttent pour le contrôle du pouvoir. C'est parfois sur des questions de fond, parfois sur des questions de forme, que leurs divisions s'établissent.

L'une de ces tendances « **défend les intérêts nationaux** » sans suivre pour autant une ligne anti-impérialiste et, au contraire, en acceptant l' « **interdépendance** » comme une fatalité, ce qui la conduit à s'aligner en pratique sur Washington.

(*Lire la suite page 18.*)

* Ancien gouverneur de l'Etat de Pernambouc.

(Suite de la page 17.)

Elle se borne à « **prendre position** » sur les questions spécifiques soumises à son avis ou décision. C'est ce que fit récemment le général Taunnay Drummond Coelho Reis, directeur du programme national de télécommunications. Devant l'insistance des Etats-Unis pour vendre un satellite au Brésil, il déclara que ce système de communications « **nous laisserait dans la dépendance d'amis et à la merci d'ennemis possibles** » (**Opinião**, 31 novembre 1973). Cette tendance ne se structure pas en un courant politique qui la distinguerait organiquement des autres. Il lui manque une vision d'ensemble des problèmes du Brésil, ce qui la pousse à accepter finalement les dogmes de l'interdépendance avec les Etats-Unis et de la lutte contre la subversion et donc à se confondre pour partie avec le courant dominant. De ce fait, la « **défense des intérêts nationaux** » se réduit pour elle à des prises de position, par exemple contre le satellite artificiel ou en faveur de la limite des deux cents milles marins, déclarations sans doute tout à fait insuffisantes pour entraîner une réorientation du développement dans le sens de l'indépendance du pays.

Tout autre est la tendance qui a prévalu sous le gouvernement du général Garrastazu Medici. Elle tire ses origines idéologiques du fascisme européen et s'illustre par la répression particulièrement intense qui sévit alors, comme par la personnalité d'un certain nombre de ses membres. L'un d'eux, Felinto Muller, leader au Sénat et président, jusqu'à sa mort l'an dernier, du parti gouvernemental, était bien connu pour ses liens avec les nazis : il alla jusqu'à remettre à Hitler la femme du leader communiste Carlos Prestes, et celle-ci mourut en Allemagne dans un camp de concentration. Figuraient aussi dans cette équipe un grand nombre de membres ou de sympathisants du parti intégraliste, parmi lesquels Raimundo Padilha, gouverneur de l'Etat de Rio, condamné pendant la dernière guerre mondiale pour collaboration avec les nazis. Ces nostalgiques du fascisme acceptent la politique américaine, mais divergent au sujet des méthodes à employer dans la pratique, bien qu'ils soient partisans de l'emploi primordial de la force comme instrument de gouvernement. De plus, leurs anciennes relations les ont amenés à resserrer leurs contacts avec des groupes politiques et économiques de pays autres que les Etats-Unis.

La troisième tendance suit strictement la politique américaine dans son fond et dans sa forme. Elle cherche à « **institutionnaliser** » le régime sans perdre la « **sécurité** », à exercer la répression tout en sauvegardant les apparences de « **légalité** » et de « **démocratie** ». M. Henry Kissinger entend que le pouvoir ne peut être légitimé par la contrainte, mais doit être fondé sur un « **consensus général** ». Au Portugal, le général de Spinola parle lui aussi en termes de « **consensus national** ». Dès le début des années 50, l'idéologue du courant américain au Brésil, le général Golbery do Couto e Silva, avait déjà écrit la même chose : « **Que l'on ne croie pas que le sacrifice de la liberté puisse toujours conduire à un renforcement de la sécurité. Au-delà d'une certaine limite, la liberté sacrifiée entraîne la perte vitale de la sécurité. Les esclaves ne sont pas de bons combattants. C'est là la leçon que les tyrannies nous ont apprise au cours des siècles.** »

A un emploi sans discrimination des méthodes fascistes, cette tendance oppose donc une utilisation mesurée et calculée de la force. Le procès que le général Geisel ouvre contre le député Francisco Pinto, coupable d'avoir critiqué le chef de la junte chilienne, le général Pinochet, est une illustration de cette politique. On aurait pu lui retirer son mandat. Le général Geisel préféra une procédure qui aboutit au même résultat. Car dans quelques mois le représentant de l'opposition sera empêché de se présenter aux élections législatives du simple fait qu'un procès aura été ouvert contre lui. Le général Geisel n'utilise pas le canon quand il lui suffit d'un revolver pour liquider l'ennemi...



Rivalités économiques et colonialisme portugais

Ces tendances au sein des forces armées se rattachent, directement ou indirectement, à des intérêts américains, allemands, japonais, etc., associés ou en compétition sur la scène nationale. L'internationalisation de l'économie brésilienne, recherchée dès le coup d'Etat de 1964, a introduit dans le pays les effets des conflits entre les différents centres du pouvoir mondial. Bien que les Etats-Unis exercent une incontestable domination, les autres grandes puissances disposent de bases économiques importantes qui pourraient bien acquérir un poids qui serait jugé excessif dans la mesure où il menacerait l'équilibre indispensable au maintien de l'hégémonie américaine.

En fait, les Etats-Unis permettent l'activité au Brésil de groupes économiques venant d'autres pays dans les domaines qui ne sont pas fondamentaux pour leurs intérêts. Cependant, il existe des secteurs dans lesquels leurs concurrents et alliés ne peuvent pas pénétrer. Dans son livre **la Transamazonienne, pour et contre**, Osny Duarte Pereira souligna par exemple que la concession du gisement de fer de la « serra dos Carajas », évalué à vingt-cinq milliards de dollars, a été accordée à la compagnie nord-américaine U.S. Steel, alors qu'elle aurait pu être attribuée à une entreprise publique brésilienne, la Compagnie de la vallée du rio Doce, puisque des groupes allemands et japonais, gros acheteurs de minerai, étaient disposés à financer l'opération.

Tout en respectant la domination américaine, le gouvernement Medici était en fait en train de rendre possible une plus grande pénétration des firmes multinationales, et pas seulement américaines. En février 1973, la presse annonçait, par exemple, la visite de représentants du groupe japonais Mitsubishi (« **la plus grande mission envoyée à l'extérieur par un seul groupe** »), déjà solidement implanté au Brésil et disposé à investir plus de 1,2 milliard de dollars en cinq ans. Le journal **Opinião** rappelait alors les déclarations du ministre brésilien des finances, M. Delfim Neto, « **grand propagandiste du miracle industriel nippon** », pour qui « **les économies du Brésil et du Japon se complètent. Nous avons davantage de ressources naturelles, tandis que les Japonais possèdent la technique, l'organisation industrielle, la main-d'œuvre spécialisée et les capitaux. D'où l'importance de l'union toujours plus grande des deux nations** ».

M. Delfim Neto s'efforçait d'obtenir des investissements de toutes origines, sans trop se préoccuper des implications politiques de ce choix. Ce n'est pas le fait d'un hasard si le veto du général Ernesto Geisel lui a interdit l'accès à des responsabilités nouvelles lorsque son nom a été avancé pour le poste de gouverneur de l'Etat de Sao-Paulo.

La disgrâce soudaine de M. Delfim Neto, après qu'il eut été ministre pendant sept ans, est présentée par certains comme le résultat de ses désaccords avec le général Orlando Geisel, ministre de Medici et frère de l'actuel président, et, par d'autres, comme l'aboutissement de divergences entre les militaires et les hommes d'affaires, ces derniers souhaitant peu à peu remplacer les premiers dans leurs fonctions de direction économique. Mais la « **déviation** » fondamentale de M. Delfim Neto se trouve dans son « **internationalisme** », dans sa tendance à traiter sur un pied d'égalité les Etats-Unis et d'autres pays. Partie prenante au « miracle brésilien », les Etats-Unis ne pouvaient pas freiner l'arrivée de capitaux européens ou japonais, car ils ne pouvaient pas assumer par eux-mêmes tous les besoins du « **modèle** » conçu pour le Brésil. Affaiblis par les difficultés découlant de la guerre du Vietnam, ils devaient tolérer une avancée des autres pays tout en essayant de garder l'essentiel.

Les relations avec Lisbonne

LES événements sont venus démontrer, cependant, que la « **déviation internationaliste** » de M. Delfim Neto n'était qu'un élément d'une « **déviation de droite** » plus générale, et qu'elle n'était pas seulement la réponse donnée à des exigences conjoncturelles de l'économie brésilienne. Un autre élément entrait en jeu.

Avant le coup d'Etat de 1964, le Brésil commençait à adopter des positions anticolonialistes. La dictature, au contraire, donna ouvertement son appui au Portugal. Mais si les gouvernements militaires successifs ont soutenu la domination portugaise en Afrique, leur interprétation des rapports luso-brésiliens et la solution qu'ils envisageaient pour le problème colonial portugais n'ont pas toujours été les mêmes.

Au cours de la période Medici, plusieurs accords ont été signés, y compris celui qui donne aux Portugais et aux Brésiliens les mêmes droits dans les deux pays. En vertu de ces arrangements, des troupes brésiliennes pouvaient être considérées comme « **nationales** » si elles étaient envoyées dans les territoires africains occupés par le Portugal. Par ses attitudes idéologiques, Medici était très proche des « ultras » du Portugal. Il acceptait leur vision du conflit, l'utilisation exclusive des moyens militaires et le souci de préserver une « **communauté de langue portugaise** », entendue comme « **luso-afro-brésilienne** » ; pour lui, la liaison avec l'Afrique passait par le Portugal.

Cette conception n'était pas celle du maréchal Castello Branco, et elle n'est pas non plus celle de Geisel, qui adopte les idées géopolitiques de Golbery, assises sur la stratégie américaine pour l'Atlantique sud et selon lesquelles le Brésil doit se situer au centre des « influences » en Amérique latine et en Afrique.

Pour Castello Branco, le Brésil devait exercer une hégémonie pleine au sein de la « communauté » afro-luso-brésilienne. Dans son discours du 31 juillet 1964, à l'occasion de la nouvelle promotion de diplomates brésiliens, il défendait clairement cette position : « **Notre politique anticoloniale bute sur le problème des liens qui nous unissent au Portugal. Peut-être la solution résiderait dans la formation graduelle d'une communauté afro-luso-brésilienne, dans laquelle la présence brésilienne servirait à fortifier économiquement le système. Une politique réaliste ne peut ignorer ni le problème spécifique du Portugal, ni les dangers d'un dégagement prématuré de l'Occident.** »

Cette position a été reprise par Geisel, quand il a fait allusion à la nécessité de donner « **une importance tout à fait spéciale aux rapports avec les nations du voisinage, de ce côté comme de l'autre de l'Océan** » (discours du 19 mars 1974) et lorsqu'il a décidé, modifiant la position antérieure d'appui inconditionnel au Portugal, que le Brésil devrait s'abstenir lors des votes à ce sujet à l'O.N.U. Dans son article de fond du 25 mars 1974, la revue **Visão**, annonçant ce revirement, observait que les efforts brésiliens en vue de promouvoir une « **décolonisation graduelle** » avaient échoué devant l'obstination de M. Caetano à Lisbonne qui insistait sur « **la conception stricte de la communauté luso-brésilienne** ». Et il ajoutait : « **Il faut cependant que le changement de comportement du Brésil ne fasse pas croire que celui-ci se désintéresse de la destinée des communautés lusitaniennes en Afrique. En vérité, le Brésil ne peut se laver les mains, comme Ponce Pilate. Brasilia devra dire à Lisbonne que la destinée de ces communautés n'est pas une question purement portugaise. Et ce point doit être très clair.** »

Et, comme si cela ne suffisait pas, l'éditorial ajoutait que « **le Brésil a besoin d'une politique pour ces communautés, indépendamment de la volonté de Lisbonne. Car, sûrement, nous sommes en condition de participer au processus de développement de l'Angola et du Mozambique, en concurrence avec les pays européens, les Etats-Unis et le Japon** ».

La visite du chancelier portugais Rui Patricio, à l'occasion de la prise de pouvoir de Geisel, fut interprétée comme un échec par les journaux brésiliens. Pendant ce temps, on mettait en relief les idées de Spinola, dont le livre a été publié au Brésil.

La visite du général Walters

PENDANT que se déroulaient les discussions sur la succession de Medici, deux événements montraient l'intérêt que les Américains et les « ultras » portugais portaient au choix du nouveau président. La presse brésilienne les enregistra sur un ton mystérieux, aussi bien en raison de la censure que de la nature même des conciliabules entre les intéressés.

En décembre 1972, six mois avant l'annonce du choix de Geisel, le général Vernon Walters, sous-directeur de la C.I.A., fit un séjour au Brésil. Officier de liaison entre les troupes brésiliennes et américaines pendant la seconde guerre mondiale, attaché militaire à Rio pendant plusieurs années, un des artisans du coup d'Etat de 1964, ami personnel d'un grand nombre de militaires brésiliens, le général Walters fit savoir que sa visite était liée à un projet de voyage du président Nixon au Brésil. En fait, il s'occupa de la succession, prenant contact avec les principaux commandants de troupes. La revue **Veja** (27 décembre 1972) affirmait que, « **dans les huit dernières années, aucune décision politique importante du gouvernement américain, en ce qui concerne ses rapports avec le Brésil, n'a été prise sans que le général Walters fût entendu, fût-ce de façon informelle** ».

L'autre événement fut le voyage de Medici au Portugal, où il serait allé chercher des appuis pour la prorogation de son mandat. Ayant soutenu la politique portugaise en Afrique, il espérait obtenir en retour une déclaration du gouvernement portugais lui reconnaissant la qualité d'arbitre du conflit en Guinée, en Angola et au Mozambique. Il aurait ainsi été en condition de plaider pour son maintien au pouvoir : pacificateur de l'Afrique, Medici aurait pu justifier la rupture de la tradition de la transmission quadriennale de la présidence, car une telle mission dépassait les limites des engagements entre généraux.

Le communiqué commun qui fut alors signé par Medici et Americo Thomas, président du Portugal, était complètement vide. Comme devait le démontrer la suite des événements, M. Caetano n'était pas en mesure de satisfaire le général Medici, car il avait lui-même besoin de quelqu'un qui l'aidât à conserver le pouvoir. Revenant les mains vides, Medici ne disposait pas d'une force suffisante pour s'imposer. Sa politique n'était pas conforme aux schémas adoptés par les Américains. L'expansion vers l'Afrique avait échoué en raison de ses rapports avec les « ultras » portugais, qui provoquaient des réactions compréhensibles de la part des nations africaines et dans l'armée portugaise elle-même. Sur le plan interne, Medici s'était isolé des milieux civils et de la tendance « **nationaliste** » à laquelle il avait arraché le pouvoir lors de la crise qui se traduisit par le départ de Costa e Silva.

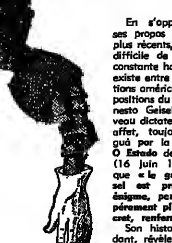
La tendance « **nationaliste** », ne disposant pas d'une stratégie très claire, ni de postes de haut commandement qui lui auraient permis de disputer le pouvoir, vint renforcer le groupe des partisans du général Geisel. Ainsi Medici dut renoncer aux mesures préparées en vue de proroger les délais prévus pour le choix de son successeur. Quelques jours après son retour du Portugal, **O Estado de Sao Paulo** constatait : « **Le système a classé l'offre malicieuse de manœuvres d'ajournement et se décide à se soumettre aux règles établies, acceptant le délai fatal du 15 juillet.** » La candidature Geisel fut annoncée le 16 juin 1973 par un accord général qui mettait un point final à la querelle entre commandants militaires.

Les Etats-Unis étaient les premiers intéressés à rectifier la « **déviation de droite** » survenue pendant le gouvernement Medici. La revue **Visão**, connue pour ses liens avec les Américains, défendait depuis plus de deux ans, malgré la censure, la nécessité d'une nouvelle orientation.

S'il avait été nécessaire de se montrer « **ferme** » pour en finir avec le mouvement de contestation qui prenait corps sous le gouvernement Costa e Silva et qui culmina avec la séquestration de l'ambassadeur des Etats-Unis à Rio, les effets inquiétants de la politique suivie devenaient de plus en plus visibles. A l'intérieur, les difficultés politiques du régime augmentaient et, sur le plan extérieur, l'équilibre entre les différentes influences qui s'exerçaient sur le pays menaçait d'être rompu.

Il fallait remettre au pouvoir la tendance qui, sous le commandement de Castello Branco, s'en était emparé en 1964 en renversant le président Goulart. Elle avait toujours observé une stricte cohérence avec les directives américaines. Les représentants de cette tendance sont le général Geisel, au plan de l'action, et le général Golbery, pour la formulation idéologique et l'interprétation du rôle du Brésil dans la stratégie pour l'Atlantique sud.

La discrétion calculée du général Geisel



En s'appuyant sur ses propos anciens ou plus récents, il est bien difficile de prouver la constante harmonie qui existe entre les conceptions américaines et les positions du général Ernesto Geisel. Le nouveau dictateur s'est, en effet, toujours distingué par la discrétion. **O Estado de Sao-Paulo** (16 juin 1973) écrit que « **le général Geisel est presque une énigme, par son tempérament plus que discret, renfermé...** ».

Son histoire, cependant, révèle son adhésion à l'effort des Etats-Unis pour assurer leur domination sur le Brésil. En 1930, comme lieutenant, Geisel participa au mouvement révolutionnaire qui conduisit Vargas au pouvoir. A partir de 1922, les révoltes commandées par de jeunes officiers opposés à l'oligarchie qui dominait le pays exprimaient les aspirations des couches moyennes des villes. Elles avaient un contenu plus moralisateur que politique, réclamaient des élections libres et honnêtes, l'élimination des fraudes qui se répétaient depuis le début de la première république (1881-1930) à l'occasion du choix des responsables à tous les niveaux.

Ces révoltes étaient liées à la compétition entre l'Angleterre et les Etats-Unis. Londres contrôlait totalement les finances du pays depuis que celui-ci avait acquis en 1822 son indépendance. Les rapports avec les Américains, principaux acheteurs de café, ne se développèrent qu'à partir de la fin du siècle et ils gagnèrent en importance avec la première guerre mondiale. Dans l'affrontement entre l'Angleterre et les Etats-Unis, ces derniers apparaissaient, aux yeux de bon nombre de jeunes officiers participant aux révoltes armées et au soulèvement final commandé par Vargas, comme l'exemple à suivre. Après avoir renversé le pouvoir, en 1930, les objectifs politiques se précisant et les lieutenants se divisent en tendances, pourtant unies dans le combat contre l'oligarchie : 1) l'une va soutenir la politique de Vargas qui établira la dictature en 1937 ; 2) une deuxième se situe à gauche, avec des préoccupations de caractère populaire, et son représentant le plus conséquent sera Luis Carlos Prestes, qui deviendra secrétaire général du parti communiste (P.C.B.) ; 3) avec la montée du fascisme, d'autres groupes s'inspirent des différentes dictatures surgies en Europe ; 4) une quatrième tendance, qui se présentera elle-même ultérieurement comme « **démocratique** », et dont le modèle sera constitué par les Etats-Unis, se structurera plus solidement en 1937 en opposition à la dictature inaugurée par Vargas.

Geisel appartenait à ce dernier groupe qui collabora avec Vargas dans la lutte contre l'oligarchie puis contre la gauche, et s'en éloigna par la suite. En 1932, Geisel combattit la révolte commandée par l'oligarchie pauliste et, en 1935, le soulèvement de l'Alliance nationale libératrice et du P.C.B. A partir de 1937, avec l'instauration de l' « Etat nouveau », son groupe se constitue, peu à peu, en centre d'opposition. Mais il ne prend vraiment un contenu et ne devient public qu'au cours de la seconde guerre mondiale, alors que l'opinion nationale et les forces armées se déterminent en fonction de la guerre en Europe. L'accord alors signé par Vargas avec les Etats-Unis, en échange de l'implantation d'une sidérurgie d'Etat à Volta-Redonda modifie la situation interne. L'envoi de troupes en Europe, aux côtés des armées alliées, consolide le courant pro-américain au sein des forces armées.

Cependant Geisel s'occupe de sa carrière militaire et se fait un nom dans l'armée, en même temps que son frère Orlando. La revue **Veja** (juin 1973) décrit ainsi ses activités pendant cette période : « **Grâce à sa réserve, il s'est composé un curriculum exclusivement militaire. Il passa du groupe d'artillerie à l'Ecole de perfectionnement des officiers, où de nouveau il réussit à avoir la première place de sa promotion. En 1942, comme l'armée avait besoin de former des cadres pour la guerre, il rattrapa son frère Orlando, qui le devançait de deux promotions, à l'Ecole d'état-major. Là, les deux frères Geisel ont dû concourir pour la première place, et c'est Orlando qui l'a obtenue. Ernesto eut la seconde. Ensuite, il s'en alla au quartier général de la garnison de Porto Alegre, d'où il sortit en 1944 pour aller suivre un cours de perfectionnement de l'armée américaine, à Forth-Leavenworth, dans le Kansas.** »

La "croisade démocratique"

DE retour des Etats-Unis, il participa au coup d'Etat qui renversa Vargas en novembre 1945 ; il était alors chef d'état-major des troupes qui encerclèrent le palais présidentiel sous le commandement du général Alcio Souto. L'action avait été précédée d'un discours de l'ambassadeur des Etats-Unis au Brésil, qui n'avait pas hésité à prendre position sur des questions de politique intérieure.

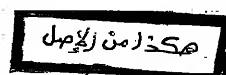
Sous le gouvernement du maréchal Dutra, Geisel fut membre du Conseil de sécurité nationale (1946), puis fut nommé attaché militaire en Uruguay. Selon **Veja**, « **progressivement, Ernesto Geisel aurait constitué avec des collègues un groupe dont le noyau encore peu étudié et mal défini se serait confondu pendant les années 50 avec la « Croisade démocratique », une organisation semi-politique** ».

Il est évident, aujourd'hui, que la « **Cruzada democratica** » était tout simplement la partie visible d'un courant bien structuré, dirigé par un groupe fermé qui en assurait l'orientation. Un de ses membres déclarés affirma à **Veja** au sujet de la participation de Geisel : « **Il a toujours été réservé. En premier lieu, il était inabordable pour des questions étrangères à ses fonctions militaires. De plus, c'était un officier respecté par la troupe. Or l'officier qui se mêle de politique risque de perdre le droit au respect. Pour cette raison, pendant plusieurs années nous avons su que nous pourrions compter sur Geisel. L'important pour nous était d'empêcher qu'on puisse lui porter tort.** »

De ce groupe sortirent les fondateurs de l'Ecole supérieure de guerre, à laquelle Geisel participa dès les premiers jours, ainsi que le principal collaborateur de son gouvernement, le général Golbery do Couto e Silva. C'est dans cette institution officielle qu'ont été approfondies les connaissances et élaborés les plans qui orientent l'action du groupe maintenant au pouvoir.

Par son action, Geisel continua de participer au courant antinational et antipopulaire chaque fois que l'occasion s'en présenta. En 1954, lors des événements qui conduisirent Vargas au suicide, il était sous-directeur du bureau militaire de Café Filho. En 1957, il servit comme directeur du service de renseignements de l'état-major de l'armée de terre. Il fut promu général de brigade par le président Janio Quadros en 1961. Après la démission de ce dernier, il s'opposa à la passation des pouvoirs au vice-président Goulart, qui voyageait à l'étranger, et devint directeur du cabinet militaire de Ranieri Mazzili, qui occupa la présidence par intérim durant cette crise. Geisel était devenu le principal acteur des négociations qui débouchèrent sur l'instauration d'un régime parlementaire, formule qui enlevait à Goulart tous ses pouvoirs de président, et dont l'acceptation conditionnait son retour dans le pays.

Pendant la crise politique et militaire qui précéda la prise du pouvoir par Goulart, Geisel considérait qu'un coup d'Etat était impossible, car l'opinion publique exigeait le respect des institutions — l'entrée en fonctions du vice-président — tandis que les forces armées se trouvaient divisées. C'est pourquoi il imposa aux ministres militaires sa



solution de compromis. Par la suite, en 1962, comme commandant d'une unité militaire, et contre ses habitudes de discrétion, il se prononça contre le référendum qui devait décider de l'abolition du régime parlementaire et de la restitution de tous les pouvoirs au président Goulart.

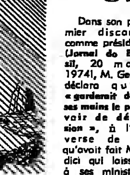
En 1964, il participa au coup d'Etat, et fut nommé chef de la maison militaire du maréchal Castelo Branco. A ce poste, il participa à plusieurs décisions importantes, comme l'intervention dans l'Etat de Goias et l'éloignement du gouverneur de cet Etat, Mauro Borges, qui s'opposait au durcissement du régime.

Pendant le gouvernement de Costa e Silva, il fut nommé ministre auprès du tribunal militaire supérieur. Selon **Opinião** (juin 1973), qui publia une analyse de ses votes, **« son action fut encore une fois très discrète, bien ajustée à l'orientation adoptée dans le cadre du mouvement de 1964. Son vote ne se comptait pas normalement parmi ceux qui, de façon constante, accordaient l'habeas corpus demandé par des prisonniers civils soumis à des enquêtes policières et militaires ».**

Il fut appelé à la présidence de la Petrobras par le président Medici en 1969. Le monopole d'Etat du pétrole avait été institué pour assurer l'auto-approvisionnement du pays en pétrole, malgré l'hostilité des compagnies américaines qui s'étaient toujours opposées dans le passé à l'exploitation du pétrole brésilien, considéré comme **« réserve stratégique »**. Pendant les années 30, la thèse défendue par les « techniciens » des compagnies américaines, et par le gouvernement américain, affirmait qu'il n'y avait pas de pétrole au Brésil. Avec la découverte des gisements, en 1938, ils cherchèrent à montrer que la production serait insuffisante et que le pays n'avait pas les moyens de l'exploiter. Une fois la production augmentée, grâce à la création du monopole, pendant le gouvernement de Vargas, on assiégea la Petrobras, soit en sabotant son action, soit en accaparant les secteurs rentables, œuvre qui fut poursuivie et développée pendant l'administration Geisel.

La revue **Vox Operaria** (mars 1974) montre que non seulement le secteur pétrochimique fut remis aux monopoles mais que le nombre des forages tomba vertigineusement, 50 % des sondes restant inutilisées. Lorsqu'il céda à son successeur son poste de président de l'entreprise, le général parla clair : pour lui, la loi qui institua le monopole d'Etat du pétrole était un simple instrument et que l'auto-suffisance de la production nationale ne constituait pas une des missions de la compagnie.

Une saine philosophie de l'ordre



Dans son premier discours comme président (**Jornal do Brasil**, 20 mars 1974), M. Geisel déclara qu'il **« garderait dans ses mains le pouvoir de décision »**, à l'inverse de ce qu'avait fait Medici qui laissait à ses ministres une autonomie relativement large. Cependant, parmi les collaborateurs immédiats du président, le plus influent est le général Golbery do Couto e Silva, actuel chef du cabinet civil, qui deviendra peut-être titulaire d'un ministère de coordination ou d'un secrétariat général de la présidence (**Opinião**, 11 avril 1974).

Lorsqu'il quitta l'armée active, le général Golbery devint directeur de Dow Chemical, la grande entreprise américaine connue comme fabricant de napalm. Il quitta ce poste au moment où Geisel fut désigné comme candidat, et il est maintenant le n° 2 du régime.

Pendant le gouvernement Castelo Branco, le général Golbery organisa et dirigea le Service national d'information (S.N.I.) qui, à l'échelon supérieur, coordonnait tout le travail de répression. De lui dépendaient les suspensions des droits politiques et l'action générale de l'appareil policier-militaire. Dans l'un de ses livres, publié en 1954, il avait recommandé la création de cet organisme : **« Quant aux hypothèses de la guerre interne, il ne semble pas difficile de prévoir les échéances critiques correspondantes, si l'on peut disposer d'un service national d'information bien équipé et efficace. »**

Les liens entre Geisel et Golbery sont anciens et des plus étroits. Le maréchal Juarez Tavora, qui dirigea l'École supérieure de guerre, s'exprime ainsi à leur sujet : **« Quand j'arrivais le matin à l'Ecole et que l'on me racontait que l'on avait travaillé très tard, je savais déjà qu'il s'agissait de Golbery et d'Ernesto, d'un côté, et de Rodrigo Otavio de l'autre, qui discutaient jusqu'à deux, trois heures du matin. Une discussion saine, évidemment. »** (Veja, juin 1973.)

A son tour, **Visão** (20 octobre 1973) rappelle que **« la présence du général Golbery do Couto e Silva comme assesseur du général Ernesto Geisel rétablit une association qui fut à la base de l'administration Castelo Branco, quand le premier dirigea le Service national d'information et l'autre la Maison militaire ».**

Dans les années 50, Golbery écrit quelques livres, parmi lesquels la **Géopolitique du Brésil**, réédité en 1967. Dans une note d'introduction à cette dernière édition, l'auteur déclare que **« le livre n'a pas besoin d'être actualisé, car il a la prétention, inhérente à toute pensée géopolitique qui se respecte, de résister, dans son noyau central d'idées, aux variations conjoncturelles, même en des époques d'un dynamisme exceptionnel ».**

Le journal **Opinião** (11 mars 1974) reproduit **« ce noyau central d'idées » : « L'antagonisme dominant entre les Etats-Unis et l'U.R.S.S. polarise tout le conflit, aux profondes racines idéologiques, entre la civilisation chrétienne de l'Occident et le matérialisme communiste de l'Orient, conflit dans lequel se joue la domination ou la libération du monde, et qui affecte toute la planète. Celle-ci se trouve ainsi, qu'on le veuille ou non, sous son empire, situation à laquelle ne peuvent ni ne pourront échapper, aux moments décisifs, les propos les plus répétés et les plus honnêtes de neutralisme, finalement impuissants et obligatoirement oscillants. »**

Et encore : **« L'idéal d'une renonciation à la guerre comme instrument de la politique, proclamé ingénument dans le pacte Briand-Kellog, au beau milieu d'une période euphorique séparant à peine les deux plus grandes guerres qui, de tous les temps, ont secoué le monde, a été entièrement dépassé par la réalité indiscutable des faits. La Société des Nations était mort-née, triste avorton d'un grand idéalisme utopique, et l'ONU et son étrange système de paternalisme politique, bien qu'on lui reconnaisse des mérites et des réalisations sur le plan de la culture et de l'assistance technique, servit seulement à créer, en pleine lumière, une scène non sanglante, où se battent avec ténacité les nations ennemies et irréconciliables et où résonnent les tensions violentes qui déchirent notre monde. »**

De ces constatations de caractère général, Golbery passe à la définition du rôle de chaque nation dans cette **« guerre totale »** qui engage la planète et qui se déroule dans l'espace intérieur des nations occidentales, où l'idéologie communiste agit comme **« fer de lance »**. Pour lui, il n'est pas suffisant de disposer **« d'un pouvoir nucléaire d'intimidation, lequel constitue une menace violente et donc exagérément rigide, qui n'est pas toujours utilisable dans le cas de menaces limitées »**. Il répète ainsi les thèses américaines sur la nécessité de **« créer des réponses flexibles »** en vue de **« guerres limitées »** pour sortir de l'impasse de l'affrontement atomique.

Les instruments indiqués seraient **« des forces armées sur le tas, organisées de préférence avec des éléments locaux dûment assistés et renforcés, si nécessaire, par des détachements disposant d'un équipement plus moderne et plus puissant. Construire un premier échelon de réserve générale, une brigade de choc, hautement mobile, et supérieurement équipée, capable de répondre, dans les délais les plus courts, ici ou là, comme les pompiers internationaux d'une nouvelle souche, aux foyers de perturbation attisés par les communistes ou aux menaces d'attaque aussi bien de la Russie que de la Chine, dans le vaste périmètre du monde libre ».**

En ce qui concerne particulièrement le Brésil, le général Golbery établit des cercles de solidarité à renforcer dans l'ensemble du bloc occidental : le monde luso-brésilien, le monde latin, le monde catholique et le monde sous-développé. En ce qui concerne le premier, il spécifie que le Brésil a, relativement aux territoires africains sous occupation portugaise, **« une responsabilité que nous devons être prêts à reconnaître et à assumer à tout moment comme étant aussi la nôtre ».**

Ces idées ont été répétées par le maréchal Castelo Branco dans des discours prononcés immédiatement après le coup d'Etat, quand il définissait la politique d'intégration avec les Etats-Unis. Pour lui, **« l'indépendance est un objectif lointain. De façon instrumentale, il faut reconnaître un certain degré d'interdépendance, sans cependant en arriver au point de limiter les contacts commerciaux et financiers avec des pays à systèmes politiques et économiques différents ».** Il recommandait ainsi ouvertement la subordination aux Etats-Unis. C'est cette même conception qui a inspiré la politique de Castelo Branco à l'égard du Portugal, exposée plus haut.

Composé de personnages secondaires, le ministère ne comprend pas de personnalités qui se seraient fait connaître par l'éclat de leurs prises de position. Ses membres sont de simples agents de liaison entre le dictateur et les secteurs dont ils ont été chargés.

Le principal poste politique, le ministère de la justice, a été confié à M. Armando Falcao, qui l'avait déjà occupé dans le gouvernement Kubitchek. Accusé de contrebande, il se défendit en faisant état des facilités dont il jouissait au Ceara, et fut nommé à la tête d'une étude de notaire dans l'Etat de Guanabara, ce qui lui assura une rente appréciable. Avec la démission de Janio Quadros, il se lança dans une violente campagne contre Joao Goulart et assura les liaisons entre les agents du coup d'Etat de 1964. Ministre dans le gouvernement de Juscelino Kubitchek (P.S.D.), il était et continue d'être l'ami de M. Carlos Lacerda (U.D.N.) : le gouvernement s'efforce de « récupérer » des personnalités des courants conservateurs **« marginalisés »** pendant les dernières années, mais qui se sont enrichies dans les affaires. C'est ainsi que le pivot de la politique intérieure du gouvernement est une personnalité douteuse, simple exécutant. En commentant son choix, **O Estado de Sao-Paulo** (20 février 1974) dit que Falcao **« serait aussi prêt à lever les barrières à la circulation des informations qu'à les maintenir ou à en dresser de nouvelles si tel était le bon plaisir du gouvernement ».**

Outre les ministères de l'armée, de la marine et de l'aviation, celui des transports et communications a été confié à un militaire. Le général Dale Coutinho, ex-commandant de la IIe armée (Sao-Paulo), qui fut un des fondateurs de l'« Opération Bandeirantes » (OBAN) pour torturer les prisonniers politiques, dirige le ministère de l'armée.

Pour le portefeuille des finances, Mario Henrique Simonsen promet de continuer la politique de son prédécesseur, **« sauf les réadaptations à la nouvelle réalité »**. Il défendra les avantages accordés au capital étranger au cours des dix dernières années, mais, selon toutes les apparences, c'est aux groupes américains qu'il accordera ses privilèges. C'est ce que l'on peut conclure non seulement de son orientation mais aussi des autres choix faits par le président Geisel. Outre le général Golbery, ex-directeur de Dow Chemical, un autre associé et directeur d'un grand groupe américain, Paulo Egydio Martins, a été choisi pour le gouvernement de l'Etat de Sao-Paulo, mettant un terme aux prétentions de M. Delfim Neto. Ancien ministre de Castelo Branco, Paulo Egydio Martins dirigeait la Compagnie brésilienne d'aluminium (Alcominas), filiale de la société Alcoa.

Le ministre des mines et de l'énergie, Shigeaki Ueki, d'origine japonaise, est lié au gouverneur de Sao-Paulo, dont il fut un collaborateur lorsque celui-ci était ministre de l'industrie. Il servit aussi, sur nomination de Geisel, à l'O.E.A. et à la Petrobras. Au ministère de l'industrie et du commerce on trouve un autre grand seigneur pauliste, Severo Fagundes Gomes, qui fut aussi ministre de Castelo Branco. En tant que civil, il fit des études à l'Ecole supérieure de guerre et dirige plusieurs entreprises industrielles et agricoles.

De tous les gouvernements qui se sont succédé depuis le coup d'Etat de 1964, celui du général Geisel, par son idéologie et par les hommes qui le composent, est le mieux adapté aux plans que les Etats-Unis ont conçus pour le Brésil et pour sa « zone d'influence » dans l'Atlantique sud.

(Copyright Miguel Arraes et le Monde diplomatique.)

(Dessins de Plantu.)



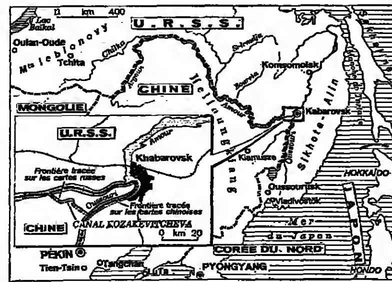
Le blocus de l'île aux Ours

(Suite de la première page.)

Que Kozakevitch ait agi de sa propre initiative ou sur instructions, on ne sait. Toujours est-il que, lorsqu'il dessina la frontière sur les cartes qu'il fournit pour les réunions de 1861 avec les commissaires frontaliers chinois, il la plaça non pas en travers du confluent, mais le long de cet étroit canal reliant les deux fleuves en amont. En outre, sur presque toute la longueur de l'Amour et de l'Oussouri, il fit passer la frontière non pas dans le lit mais sur la rive chinoise — russifiant ainsi les fleuves et leurs îles.

Il semble que les commissaires chinois soient tombés dans le piège, ou peut-être ont-ils été persuadés par des pressions, morales ou autres, d'accepter la frontière telle que les Russes la dessinaient. Ils ont signé et scellé ces cartes, en double comme l'exigeait le traité. Plus de cinquante ans plus tard, un Anglais, Sir Henry McMahon, effectua presque le même tour de passe-passe cartographique avec le délégué chinois à la conférence de Simla de 1914. Mais tandis que McMahon avait affaire à un diplomate chinois anglophone et expérimenté, les interlocuteurs de Kozakevitch étaient des mandarins mandchous dont la connaissance des cartes était vraisemblablement rudimentaire. Toutefois, leur engagement devait, plus d'un siècle plus tard, fournir une base légale à la décision de Moscou d'imposer le blocus aux deux points où le « canal Kozakevitcheva » rencontre les deux fleuves. Le gouvernement soviétique affirme que, de ces deux points jusqu'au confluent des fleuves, face à Khabarovsk, l'Amour et l'Oussouri sont des voies d'eau soviétiques ; les Chinois ne peuvent donc les emprunter qu'avec leur autorisation. Les cartes de Kozakevitch fournissent également la base légale des revendications pour lesquelles les Soviétiques livrèrent — et, semble-t-il, perdirent — en 1969 deux violentes batailles pour l'île Chen Pao-Damansky sur l'Oussouri : à savoir que le lit des fleuves sur toute sa largeur, ainsi que les îles qui s'y trouvent, appartiennent à l'Union soviétique.

Pendant près d'un siècle, les cartes de 1861 sont restées comme des bombes à retardement dans les archives des deux capitales. Les deux côtés agissaient comme si les fleuves obéissaient aux conventions internationales admises, la ligne frontalière suivant le thalweg (ligne imaginaire joignant les points les plus profonds du chenal principal) ; l'un et l'autre avaient les mêmes droits de navigation. Les vaisseaux chinois traversaient sans encombre le confluent : Pékin affirme qu'ils le faisaient de droit ; Moscou, avec la permission, d'abord tacite puis explicite, des Soviétiques. Les cartes soviétiques faisaient figurer la frontière sur le canal Kozakevitcheva (de même que les atlas faisant autorité, comme celui du *Times*) ; en 1951, les Soviétiques remirent aux Chinois une série de cartes couvrant la région frontalière orientale, sur lesquelles était porté le relevé de Kozakevitch.



Le canal Kozakevitcheva forme une île, que les Chinois appellent Hei-Hsia-Tzu, *« l'île noire-aveugle »*. *« Noir-aveugle »* désignant l'ours dans le dialecte local, nous pouvons l'appeler *« l'île aux Ours »*. Les Chinois déclarent que cette île aux Ours leur a toujours appartenu, jusqu'à ce qu'elle soit occupée par les Soviétiques dans les années 20. Depuis lors, le contrôle soviétique s'y est renforcé, et le développement de l'île a été entrepris, avec la création d'une ferme d'Etat et d'un chantier naval. Le gouvernement soviétique a annoncé d'autres plans de développement.

Les Occidentaux qui se sont rendus à Khabarovsk rapportent que les autorités soviétiques locales ne mâchent pas leurs mots et affirment qu'il n'est pas question que les Chinois puissent un jour accéder à l'île aux Ours et, par là même, se rapprocher de façon aussi dangereuse de la ville, juste de l'autre côté du fleuve. De ce que l'on a pu savoir sur les négociations frontalières entre la République populaire de Chine et l'Union soviétique, celles de 1964 et celles qui se déroulent actuellement à Pékin, il apparaît que la position soviétique concernant l'île aux Ours est tout aussi intransigeante. L'U.R.S.S. est prête à accepter le principe du thalweg à titre de concession (et c'est un fait que l'Union soviétique suit ce principe avec chacun de ses autres voisins avec lesquels elle a des frontières fluviales communes) ; mais à condition que les Chinois acceptent que la frontière suive le canal Kozakevitcheva. Pour Moscou, l'île aux Ours est légalement et irrévocablement soviétique, les fleuves qui l'entourent sont des voies d'eau soviétiques, fermées aux Chinois sauf sur autorisation expresse.

La position chinoise est tout aussi irréductible. Elle s'appuie sur l'énoncé des traités frontaliers et fait valoir que, les cartes de Kozakevitch étant en contradiction avec les textes, elles ne sauraient avoir un caractère décisif, même si elles ont été signées et estampillées par les délégués chinois. Pour Pékin, l'occupation soviétique de l'île aux Ours est illégale et c'est de plein droit que les bateaux chinois peuvent naviguer sur les fleuves Heilung (Amour) et Wussuli (Oussouri) ainsi que le long et en travers de leur confluent.

En mai dernier, le gouvernement soviétique a proposé aux Chinois de les aider à draguer le canal Kozakevitcheva pour le rendre navigable tout l'été (les fleuves sont gelés presque toute l'année) ; et, en attendant la fin de ces travaux, d'autoriser les bateaux chinois à emprunter le confluent — à la condition que les Chinois reconnaissent que, ce faisant, ils naviguent dans les eaux soviétiques et qu'ils agissent en conséquence (c'est-à-dire en demandant l'autorisation, voire en acceptant la présence d'un pilote soviétique à bord).

La manœuvre diplomatique est classique, qui consiste à présenter comme une concession majeure et magnanime ce qui est considéré comme un droit imprescriptible par l'autre côté. Si ce dernier accepte, cela revient pour lui à baisser pavillon. Les Soviétiques n'ont donc pu être surpris du refus prompt et indigné des Chinois. Que Moscou se soit empressé de rendre public son *« geste de bonne volonté »* indique que son intention était de faire apparaître les Chinois comme intransigeants. La susceptibilité croissante de Pékin, au moment où la révolution culturelle rebondit, pourrait rendre les autres pays plus réceptifs à la présentation soviétique de l'affaire. De fait, la proposition soviétique a largement été perçue comme un geste de conciliation.

L'île aux Ours n'est qu'une étroite étendue de terre ; le blocus soviétique est pour la Chine un affront cuisant plus qu'une véritable blessure, bien qu'il handicape sérieusement son trafic fluvial, en pleine expansion. Mais, pour Pékin, les patrouilles permanentes des puissantes canonnières soviétiques armées de roquettes qui bloquent les fleuves à leurs confluents avec le canal sont la démonstration de la volonté de Moscou de recourir à la force pour défendre ce qu'il estime être ses intérêts nationaux. Le déploiement militaire massif des Soviétiques aux frontières fluviales (entre cinquante et soixante divisions) rend aux yeux des Chinois toute initiative et tout geste en provenance de Moscou menaçants ou trompeurs.

NEVILLE MAXWELL.

LE MONDE DIPLOMATIQUE

Directeur de la publication : Jacques FAUVET
Rédacteur en chef : Claude JULIEN
Rédactrice en chef adjointe : Micheline PAUNET

Prix de l'abonnement annuel (en francs) :

France, DOM, TOM, ex-colonies sauf Algérie 40
Etranger 48

PAR AVION (abonnement et taxes) :

Europe (y compris Turquie d'Asie, Açores, Chypre, Madère) et Algérie 62
Maroc, Tunisie 57
Afrique francophone, Guadeloupe, Guyane française, Martinique, Réunion 71
Comores, Madagascar, Laos, Sud-Vietnam, Nouvelle-Calédonie, Nouvelles-Hébrides, Polynésie française, République khmère, Saint-Pierre-et-Miquelon, Wallis et Futuna 91
Arabie Saoudite, Iran, Irak, Israël, Jordanie, Liban, Libye, Egypte, Syrie 76
Birmanie, Chine, Corée, Hongkong, Japon, Indonésie, Macao, Malaisie, Mongolie, Philippines, Singapour, Taiwan, Timor, Thaïlande, Nord-Vietnam, Australie, Nouvelle-Zélande, autres pays d'Océanie 115
Autres pays d'Afrique, d'Amérique et d'Asie 96

(Chèque postal : Paris no 4207-23)
Rédaction et administration : 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : 770-91-29
Adresse télégraphique : Journonde, Paris — Télex : Le Monde 65.572 Paris

LA SÉCURITÉ ET LA COOPÉRATION EN EUROPE

Eliminer les obstacles artificiellement dressés sur la voie d'un accord

Par LEV VOLGUINE *

LA saison des vacances d'été se termine aussi pour la conférence de Genève sur la sécurité et la coopération en Europe, qui, après s'être ajournée du 29 juillet au 30 août, vient de reprendre ses travaux. L'espoir se manifeste que, sans atermoiements, elle parvienne à un accord sur le petit nombre de problèmes encore en suspens. Les pronostics se ressentent de l'appréciation positive portée à son sujet par le communiqué commun publié à l'issue de la rencontre américano-soviétique « au sommet ». Ce texte exprimait la ferme conviction des deux parties qu'il était possible et souhaitable que la troisième et dernière phase de la C.S.C.E. s'ouvre dans les plus brefs délais. La même idée a été exprimée par les gouvernements de France, d'Allemagne fédérale, d'Autriche. Les perspectives favorables ouvertes par la seconde phase ont fait l'objet d'entretiens du secrétaire d'Etat américain à Rome et à Londres.

Malheureusement, cette réunion positive est assombrie par le scepticisme souvent affiché avec préméditation en Occident. En guise d'argument contre le succès rapide de la seconde phase, on soutient que, **« après avoir obtenu de l'Occident des concessions en ce qui concerne le principe de l'inviolabilité des frontières, l'Union soviétique n'a pas l'intention, en contrepartie, de céder sur d'autres questions, en particulier sur les mesures destinées à renforcer la confiance et sur l'ensemble des problèmes relevant de la « troisième corbeille », c'est-à-dire les échanges humains ».**

En réponse à ces arguments fantaisistes, il faut d'abord rappeler que la conférence de Genève n'est pas une foire internationale où l'on vend ou échange des marchandises, mais une assemblée de trente-cinq pays appelée à rendre irréversible le processus de détente qui se fait jour en Europe. Il s'agit de doter notre continent d'un système fiable de sécurité et de bon voisinage, également profitable pour les pays socialistes et pour les pays capitalistes.

L'accord sur le principe de l'inviolabilité des frontières est indéniablement le plus important de tous les résultats obtenus au cours de la deuxième phase. Ce succès a pris racine dans les traités bilatéraux de l'U.R.S.S., de la Pologne, de la R.D.A. et de Tchécoslovaquie avec l'Allemagne fédérale. La même idée figure dans des documents aussi importants que les principes de la coopération entre l'U.R.S.S. et la France, le communiqué conjoint américano-soviétique de 1972, etc. Le fait que, sur ce point, une formule ait été définitivement précisée par la C.S.C.E. confirme l'intention des participants d'en faire le facteur-clé de la stabilité et du bon voisinage sur notre continent deux fois ravagé en ce siècle par des guerres mondiales.

La définition du principe de l'inviolabilité des frontières n'exclut pas la possibilité d'en modifier pacifiquement le tracé. La conférence a clairement formulé les conditions dans lesquelles de tels changements ou corrections pourraient intervenir. C'est ainsi que fut élaborée la formule suivante : **« Les Etats participants estiment que leurs frontières ne peuvent être modifiées autrement qu'en conformité avec le droit international par des moyens pacifiques et par voie d'accords. »**

Telle est donc la situation, et les atermoiements dans l'adoption d'un document unique qui, sur ces questions, énonce les dix principes déterminant les rapports entre Etats européens, ne peuvent profiter qu'à ceux qui voudraient ressusciter en Europe le climat de guerre froide, attenter impunément aux droits souverains des autres peuples. Les événements de Chypre ne peuvent que *confirmer le bien-fondé de cette conclusion.*

La conférence examine également dans le détail les mesures capables de renforcer la confiance et la stabilité en Europe. Ceci suppose des choses aussi importantes que l'information préalable sur les grandes manœuvres militaires, sur les déplacements de troupes importants, les échanges d'observateurs aux manœuvres, etc. Parce que très complexes, ces problèmes demandent beaucoup de réflexion et de réalisme. Rien ne serait plus facile que de tomber dans des excès en exigeant sans de bonnes raisons le déplacement ou la redistribution de petits contingents militaires ayant une fonction purement intérieure. L'Europe serait ainsi conduite non pas vers la détente mais vers la psychose de guerre. C'est bien pourquoi la délégation soviétique, activement soutenue par les pays socialistes, s'oppose résolument aux positions irréalistes, « maximalistes », de certaines délégations qui paraissent parfois tenter d'exploiter la discussion à des fins absolument contraires aux objectifs mêmes de la conférence.

Quant au dernier argument de certains sceptiques, à propos de la coopération dans les domaines humains, l'Union soviétique est fermement convaincue que, dans le *climat* de détente qui s'ébauche, le développement de vastes échanges mutuellement avantageux, à propos de l'information, de l'enseignement et de la culture, ne pourra que renforcer les liens amicaux et la compréhension des peuples d'Europe. Mais ceci suppose que de tels échanges s'effectuent dans le respect scrupuleux des principes qui régissent les rapports entre pays participants, c'est-à-dire sans ingérence dans les affaires intérieures, dans le respect de la souveraineté, des lois et des usages de chaque pays. Les pays de la communauté socialiste et de nombreux autres pays d'Europe préconisent le développement d'une coopération de ce type. Les premiers résultats dans cette voie montrent que de riches perspectives s'ouvrent devant la conférence. Déjà ont été élaborées des formules qui confirment la volonté des participants d'étendre la coopération dans tous les domaines de l'enseignement, de renforcer les liens entre établissements scientifiques, de contribuer à la diffusion de la presse écrite et parlée. En outre, toute une série de propositions concertées portent notamment sur les rapports familiaux.

Bref, avec de la bonne volonté politique et une claire conscience des responsabilités engagées, il est facile d'écarter du chemin de la conférence toutes les barrières artificiellement dressées par les adversaires de la détente. On peut alors parvenir rapidement, sur tous les points de l'ordre du jour, à des formules mutuellement acceptables. Il est pour cela fort important que certains, en Occident, apprennent à respecter un ordre de préséance, afin que ce qui est aujourd'hui encouragé sous le nom de coopération ne soit pas demain remis en question comme activité subversive.

* Commentateur de l'agence de presse Novosti.

COTE D'IVOIRE

Percements de puits et politique alimentaire

Deux expériences de développement et d'éducation populaire

Par ALAIN BARLET et MARCEL PAUL-EMILE *

LA notion de développement, par opposition notamment à celle de croissance, suppose l'existence d'un double courant base-sommet, dans le but d'améliorer le niveau de vie et le bien-être général avec, pour chacune des deux parties, la possibilité de contrôler et de modifier un projet selon une orientation qui lui paraît souhaitable. On est ainsi assuré, d'une part, que tout projet de développement correspondra bien à un besoin réel de la population et, d'autre part, que la solution choisie s'intégrera dans un cadre régional ou national.

Le Dr Mezirow donne du développement communautaire, ou auto-développement, la définition suivante :

« L'expression « développement communautaire » est passée dans l'usage international pour désigner les processus par lesquels les efforts personnels des populations s'unissent à ceux des autorités gouvernementales en vue d'améliorer les conditions économiques, sociales et culturelles de ces collectivités, de les intégrer dans la vie du pays et de leur permettre de contribuer pleinement au progrès national. Cet ensemble de processus se compose donc d'éléments essentiels : la participation des populations elles-mêmes aux efforts d'amélioration de leur niveau de vie en donnant le maximum de latitude à leur propre initiative, et en fournissant des services techniques et autres, de façon à encourager cette initiative, l'effort personnel et l'entraide pour les rendre plus efficaces. »

EN Côte-d'Ivoire, deux réalisations illustrent assez bien cette conception.

L'inventaire des points d'eau effectué par le service de l'hydraulique montre qu'il y a environ trois mille à trois mille cinq cents points d'eau en Côte-d'Ivoire, dont un tiers seulement en état de fonctionnement. Mais l'urgence de la création de puits ne tient pas uniquement à la pénurie des points d'eau ; elle vient surtout de ce que la plupart d'entre eux sont contaminés.

On a dépisté — c'est dire qu'il en existe beaucoup plus — cinquante mille personnes atteintes de dracunculose (ou ver de Guinée), sept cent mille personnes atteintes de bilharziose. L'onchocercose sévit dans le nord du pays. Cette maladie est souvent la cause de l'abandon des régions fertiles par les paysans, convaincus qu'ils sont de la présence d'un mauvais génie qui rend aveugle. Il n'est pas rare que l'activité de villages entiers soit paralysée par la maladie. Ceci a une *répercussion immédiate sur l'économie* de ces villages et sur leurs moyens d'existence, car ils font tous des cultures vivrières qu'ils autoconsomment. Si la maladie les atteint au moment des récoltes, celles-ci sont perdues car il n'y a plus assez de bras valides.

Le projet en cours de réalisation comporte parallèlement une action de formation sanitaire et la création de mille puits répartis dans différentes régions. En zone intertropicale, l'eau est généralement présente sous forme de nappe phréatique, liée aux altérations superficielles. Les produits de décomposition résultant de ce mécanisme d'altération sont plus ou moins poreux et donc susceptibles d'emmagasiner de l'eau. On observe en fait une sorte d'exsudation, plutôt qu'un écoulement continu. De ce fait, le débit sera fonction de la surface mouillée et l'on aura intérêt à choisir des ouvrages de grand diamètre.

D'un point de vue technique, les ouvrages réalisés correspondent pleinement aux normes définies par le ministère de la santé. Il s'agit de puits cuvelés, en béton, entièrement fermés, évitant ainsi toute source de pollution. Une analyse bactériologique de l'eau précède généralement la livraison du puits à la population, ce qui pose un problème certain, faute d'appareils portatifs. Cependant le principal problème reste celui d'une action d'éducation sanitaire.

Il faut en effet convaincre les villageois de ne plus boire l'eau des marigots, et pour cela combattre certaines croyances en insistant sur les effets néfastes des eaux souillées et surtout en montrant la relation de *cause à effet entre l'absorption* de l'eau et les maladies. Après avoir identifié les personnes influentes qui permettront d'entrer dans les familles et d'intervenir dans les assemblées de village, on peut organiser des discussions sur les inconvénients de l'eau des marigots et les avantages de l'eau de puits. Ensuite des films, des photographies, des diapositives sont présentées, suivies de discussions.

On effectue alors des démonstrations indiquant comment bien utiliser l'eau des puits, comment confectionner des filtres à sable et à charbon, comment se débarrasser des déchets, des eaux usées et des ordures ménagères en fabriquant un incinérateur simple avec un bidon vide pourvu d'un couvercle. Les avantages de l'eau bouillie sont également mis en évidence. Cette action, pour être vraiment efficace et s'effectuer en profondeur, est menée parallèlement par tous ceux qui sont en contact avec la masse de la population (vulgarisateurs agricoles, infirmiers, assistantes sociales, instituteurs...).

Etant donnée l'ampleur du projet, la phase d'élaboration a été assez longue. Au niveau local, une fois la décision prise par la commission des programmes et le financement assuré par le budget ivoirien et les contreparties des populations, la réalisation d'une première tranche de quarante puits a été confiée au service des travaux publics. Simultanément, des « quinzaines hydrauliques » ont eu lieu sur l'ensemble du territoire. Dans chacun des départements ont été organisées des expositions et des conférences sur les problèmes de l'eau, suivies de projections de films. L'organisation d'un bal et d'un match de football, la vente de vignettes et de timbres, la majoration du prix des places dans les cinémas, ont assuré le soutien financier d'une large partie de la population.

Dès les premiers résultats positifs constatés, un projet plus vaste a été élaboré au niveau régional pour la réalisation de cent puits dans la région du Centre. Le financement de cette tranche a été assuré par le budget spécial d'investissement, les populations et la Loterie nationale ivoirienne, qui a offert une foreuse permettant d'accélérer le rythme des travaux.

Le passage du niveau local au niveau régional s'est accompagné d'un changement de technique et de source de financement. Les difficultés ont été de natures différentes.

Tout d'abord le choix de l'emplacement d'un puits doit être fait de manière à concilier les exigences hydrogéologiques, sanitaires et les tabous religieux. De plus, dans la mesure où un seul ouvrage est réalisé dans un village, le choix de l'emplacement revient alors au choix d'un quartier, soulevant en définitive des problèmes ethniques.

De par la nature même du phénomène d'exsudation, les quantités d'eau disponibles sont généralement faibles. Ceci implique un rationnement et une discipline, parfois mal acceptés par les villageois.

Le nettoyage des abords du puits, l'éloignement des latrines, la propreté des récipients utilisés pour la boisson, autant de facteurs qui interviennent dans une éducation sanitaire globale au niveau du village, et les problèmes humains ainsi posés sont de loin les plus difficiles à surmonter.

UNE autre réalisation illustre les problèmes déjà évoqués.

En zone de savane, les céréales comme le mil, le maïs et le sorgho constituent l'essentiel de la nourriture, alors qu'en région de forêt l'alimentation est basée sur les tubercules comme le manioc, l'igname, le taro, la patate douce. Dans les deux cas, cependant, les protéines animales font défaut. Cette malnutrition est la cause de nombreuses maladies comme le kwashiorkor, les anémies, les avitaminoses. Or une action éducative, axée notamment sur la préparation de sauces suffisamment riches en vitamines et en protéines, devrait permettre de remédier, tout au moins partiellement, aux causes de la malnutrition.

L'idée de base était donc d'améliorer la valeur alimentaire des repas, en variant les menus et en utilisant d'une manière plus rationnelle les produits locaux. Mais les villageoises ont rapidement demandé d'étendre ce programme à d'autres branches de l'économie familiale, en introduisant notamment des notions de couture, d'hygiène générale, de jardinage familial.

L'expérience au niveau local s'est déroulée dans les villages de Sikensi et de Bécédi dans le cadre d'une structure préexistante, celle des Jeunesses d'action catholique féminines (J.A.C.F.). L'exécution du projet a été confiée à une personne *qui a été à la base de toutes les activités* menées dans cette région. Les villages sont visités une fois par semaine et deux sessions de six jours ont lieu chaque année, permettant de regrouper une cinquantaine de villageois pour discuter et approfondir les principaux problèmes.

Le financement de ce projet était assuré à la fois par le gouvernement ivoirien et un donateur extérieur. A la suite des résultats positifs enregistrés après deux ans de fonctionnement, le projet EFENS (Equipes féminines d'éducation nutritionnelle et sanitaire) a été élaboré au niveau régional et il a trouvé un financement extérieur.

Ces équipes EFENS sont composées de deux ou trois femmes, formées dans les divers services techniques et dont l'action va s'appuyer sur les femmes « leaders » choisies dans les villages pour leur dynamisme et la confiance qu'elles inspirent à tous. Il s'agit pour ces « leaders » d'animer un groupe composé d'une trentaine de femmes et de leur faire prendre conscience des problèmes nutritionnels et sanitaires.

Le village reste le point d'application ultime de l'action. Les équipes sont implantées dans quatre centres régionaux, à savoir : Lakota, Brobo, Sikensi, Dimbokro. Une éventuelle extension au niveau national, placée sous le contrôle du ministère des affaires sociales, dépendra des résultats enregistrés. Cette action des EFENS n'est pas isolée : elle s'articule sur les institutions existantes, centres de santé, centres d'animation rurale, services sociaux locaux, foyers de la femme. Elle favorise l'éveil des populations, ce qu'une institution en tant que telle ne peut opérer, parce qu'elle demeure inévitablement étrangère au village.

Un tel programme a montré qu'en matière d'animation rurale il est indispensable de recruter du personnel issu des villages et de le former sans le couper de la population. Les futures animatrices sont déjà acceptées par les habitants du village dont elles émanent, et elles peuvent alors réellement faire un travail en profondeur.

Les deux exemples des puits et des équipes féminines, bien qu'apparemment différents, sont en réalité assez proches l'un de l'autre. Dans les deux cas, en effet, les autorités gouvernementales se sont appuyées sur un besoin matériel ressenti par les populations, à savoir l'eau et l'acquisition de rudiments de couture et de jardinage, pour introduire une action éducative.

De tels projets sont bien dans l'axe d'un développement authentique, puisqu'ils constituent une synthèse entre les besoins des populations et les plans des autorités gouvernementales.

* Alain Barlet est ingénieur agronome et Marcel Paul-Emile est secrétaire général du Comité national pour l'alimentation et le développement (C.N.A.D.).

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES ET NOUVEAUX GOUVERNEMENTS

AUTRICHE

(8 juillet 1974)

Chancelier fédéral : *M. Bruno Kreisky* ; vice-chancelier et ministre des affaires sociales : *M. Rudolf Häuser* ; ministre de l'intérieur : *M. Otto Rösch* ; justice : *M. Christian Broda* ; éducation et culture : *M. Fred Sinowatz* ; finances : *M. Hannes Androsch* ; agriculture : *M. Oscar Weihs* ; commerce, artisanat et industrie : *Josef Staribacher* ; transports : *M. Erwin Lanc* ; défense : *M. Karl Lütgendorf* ; affaires étrangères : *M. Erich Bielka* ; équipement et technique : *M. Josef Moser* ; science et recherche : *Mme Hertha Firnberg* ; santé et environnement : *Mme Ingrid Leodolter* ; secrétaires d'Etat à la chancellerie : *M. Eugen Veselsky et Mme Elfriede Karl* ; secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'agriculture : *M. Günther Haiden.*

BOLIVIE

(8 juillet 1974)

Président de la République : *général Hugo Banzer Suarez* ; ministre des affaires étrangères : *général Alberto Guzman Soriano* ; coordination : *général Juan Lechin Suarez* ; intérieur : *colonel Juan Pereda Asbun* ; finances : *colonel Victor Castillo Suarez* ; défense nationale : *général René Bernal Escalante* ; agriculture et affaires paysannes : *colonel Alberto Natusch Busch* ; éducation : *colonel Waldo Bernal* ; industrie et commerce : *colonel Miguel Ayoroa Montano* ; mines : *colonel Antonio Zelaya* ; énergie et hydrocarbures : *colonel Guillermo Jimenez Gallo* ; transports et communications : *capitaine Walter Nunez Rivero* ; travail et affaires syndicales : *lieutenant-colonel Mario Vargas Salinas.*

CANADA

(8 août 1974)

Premier ministre : *M. Pierre Elliott Trudeau* ; leader du gouvernement au Sénat : *M. Raymond Perrault* ; président du conseil privé : *M. Mitchell Sharp* ; président du conseil du Trésor : *M. Jean Chrétien* ; ministre des affaires étrangères : *M. Allan MacEachen* ; transports : *M. Jean Marchand* ; finances : *M. John Turner* ; affaires indiennes : *M. Judd Buchanan* ; énergie, mines et ressources : *M. John MacDonald* ; travail et affaires multiculturelles : *M. John Munroe* ; communications : *M. Gérard Pelletier* ; environnement : *Mme Jeanne Sauvé* ; sciences et travaux publics : *M. Charles M. Drury* ; développement régional : *M. Don Jamieson* ; main-d'œuvre et émigration : *M. Robert Andras* ; défense : *M. James Richardson* ; justice, responsable de l'Office du blé : *M. Otto Lang* ; consommation et corporations : *M. André Ouellet* ; revenu : *M. Ron Basford* ; approvisionnements : *M. Jean-Pierre Goyer* ; industrie et commerce : *M. Alastair Gillespie* ; agriculture : *M. Eugène Whelan* ; postes : *M. Bryce Mackasey* ; anciens combattants : *M. Daniel MacDonald* ; santé et bien-être : *M. Marc Lalonde* ; pêcheries : *M. Roméo Leblanc* ; ministres d'Etat aux affaires urbaines : *M. Barnett Danson* ; secrétaire d'Etat : *M. Hugh Faulkner* ; sollicitor général du Canada : *M. Warren Allmand.*

CHYPRE

(8 août 1974)

Premier ministre : *M. Glafcos Clerides* ; ministre du commerce et de l'industrie : *M. Georges Christofidès* ; éducation : *M. Zenon Severis* ; agriculture : *M. Evagoras Lanitis* ; justice : *M. Lefcos Cléridès* ; travail : *M. Panicos Stylianidès* ; finances : *M. Andréas Patsalidès* ; communications et travaux publics : *M. Nicos Patichis.*

(Ce gouvernement a été remanié le 28 août.)

ISLANDE

(Elections législatives du 30 juin 1974)

Nombre d'électeurs inscrits : 127 507 ; votants : 115 586 ; suffrages exprimés : ; Répartition des voix et des sièges entre les différents partis : parti de l'indépendance : 48 758 voix, soit 42,7 %, 25 sièges ; parti du progrès : 28 388 voix, soit 24,8 %, 17 sièges ; parti de l'Alliance du peuple : 20 922 voix, soit 18,3 %, 11 sièges ; parti social-démocrate : 10 321 voix, soit 9,1 %, 5 sièges ; parti libéral de gauche : 5 244 voix, soit 4,6 %, 2 sièges.

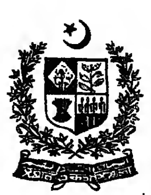
LUXEMBOURG

(18 juin 1974)

Président du gouvernement, ministre des affaires étrangères et ministre de l'éducation physique et des sports : *M. Gaston Thorn* ; vice-président du gouvernement, ministre des finances, du budget, de l'aménagement du territoire et des P.T.T. : *M. Raymond Vouel* ; ministre des affaires économiques, des classes moyennes, des transports, de l'énergie et du tourisme : *M. Marcel Mart* ; travail, sécurité sociale, famille, solidarité nationale, jeunesse, logement social : *M. Benny Berg* ; santé publique, environnement, fonction publique et force armée : *M. Emile Krieps* ; agriculture et travaux publics : *M. Jean Hamilius* ; intérieur : *M. Joseph Wohlfart* ; justice, éducation nationale et culture : *M. Robert Krieps* ; secrétaire d'Etat au travail et à la sécurité sociale : *M. Maurice Thoss* ; secrétaire d'Etat à l'éducation nationale : *M. Guy Linster* ; secrétaire d'Etat à l'agriculture et à la viticulture : *M. Albert Berchem.*

Supplément

LE PAKISTAN



ou les voies d'un nouveau dynamisme

Il y a vingt-sept ans, le 15 août 1947, naissait la République islamique du Pakistan, issue de la séparation en deux Etats de l'empire des Indes. Le colonisateur britannique avait cédé aux pressions et aux objurgations des dirigeants de la Ligue musulmane — en particulier de Mohammed Ali Jinnah, le Qaid-e-Azam, le père du Pakistan — et avait permis le regroupement de plusieurs régions et principautés à population islamique en une fédération dont les deux parties, distantes de près de 2 000 kilomètres, étaient séparées par l'Inde.

La partition ne fut pas seulement un travail de cartographes ; ce fut aussi une âpre et inégale discussion dans laquelle les Indiens, soutenus par les Anglais, conservèrent ou s'emparèrent de districts, territoires ou principautés à population ou souverain musulman, comme Hyderabad, le Cachemire, Junagadh et Manadavar. Ce fut enfin une vaste migration de part et d'autre d'une nouvelle frontière, tracée dans le sang de plus d'un million de victimes, musulmanes, hindoues et sikhs.

Né de l'union de populations disparates, que ne réunissaient qu'un commun sentiment religieux et la crainte d'une hindouisation forcée, le Pakistan devait — à la surprise de certains — passer avec succès à deux reprises à travers de durs conflits avec l'Inde. La coexistence entre les deux ailes du pays — l'occidentale, trait d'union entre le Proche-Orient et le sous-continent indien, et l'orientale, à la frontière de la Birmanie et de l'Asie du Sud-Est — se poursuivit tant bien que mal jusqu'à la fin des années 60, en dépit d'un particularisme bengali de plus en plus vivace. Celui-ci était utilisé à la fois par des politiciens locaux comme M. Mujibur Rehman, l'actuel premier ministre du Bangladesh, et par l'Inde qui souhaitait voir éclater ce Pakistan qu'elle considérait comme son ennemi numéro 1.

Et ce fut la crise de 1971 : la sanglante répression de mars, la guerre civile, l'intervention massive des armées indiennes et la naissance du Bangladesh. Ainsi fut mis au tombeau le rêve des « deux Etats » — un hindou et un musulman — fondement idéologique de la pensée de Jinnah. L'Inde, ne trouvant plus en face d'elle qu'un Pakistan amoindri, mène désormais une politique d'hégémonisme dans le sous-continent.

Il reste aujourd'hui au nouveau Pakistan à vivre la vie d'un Etat de taille moyenne aux ambitions réduites. La politique habile de M. Bhutto, ses alliances avec Pékin, Washington et le monde musulman, son souci du développement économique, qui s'oppose au délabrement de l'économie indienne, devraient permettre au nouvel Etat, réduit à son aile occidentale, de progresser et de survivre. Mais il reste encore à M. Bhutto à trouver, face à son opposition et aux manifestations des particularismes locaux, surtout baloutche et pathan, une politique plus souple et plus efficace que celle qu'il mène actuellement.

AU CŒUR D'INTÉRÊTS ÉCONOMIQUES ET DIPLOMATIQUES CONSIDÉRABLES

M. Ali Bhutto joue un jeu subtil entre Washington, Pékin et Moscou

Par KENIZE MOURAD

A LA jonction du monde arabe et du monde asiatique, point stratégique entre le golfe Arabo-Persique et l'océan Indien, vigile sur les routes du pétrole et des matières premières, le Pakistan éveille bien des convoitises. Son premier ministre, M. Zulficar Ali Bhutto, en est conscient et il tente de tirer le profit maximum de cette situation géographique privilégiée. On l'a souvent traité d'*équilibriste*. De fait, c'est un difficile équilibre qu'il essaie de maintenir, d'une part, avec ses voisins immédiats — l'Inde et l'Afghanistan, — d'autre part, avec les grandes puissances soucieuses de contrôler, autant que faire se peut, l'ensemble de la région.

« *Les Indiens n'ont jamais accepté la création du Pakistan. Pour eux, « Mother India » a été amputée de ses deux bras. Ils n'auront de cesse tant qu'ils n'auront achevé le démembrement de notre pays.* » Il y a encore trois ans, ces propos étaient accueillis par l'étranger avec un certain scepticisme, mais l'intervention armée de l'Inde au Pakistan-Oriental, en décembre 1971, intervention qui, mettant un terme à une terrible guerre civile, consacrait l'éclatement du pays et l'avènement du Bangladesh, a prouvé que ces prédictions n'étaient pas simple paranoïa. Et lorsqu'au lendemain de l'explosion nucléaire au pays de la non-violence M. Bhutto a crié au chantage politique et accusé l'Inde et l'Afghanistan d'en vouloir à l'intégrité de ce qu'il reste du Pakistan, on est bien tenté de lui prêter une oreille plus attentive et d'examiner la situation de très près.

Depuis quelques semaines, Islamabad, comme le gouvernement afghan, masse des troupes le long de sa frontière. Les liaisons aériennes entre les deux capitales ont été interrompues. Dès juin 1973, lors de l'arrivée au pouvoir du général Daoud, connu pour ses tendances pro-soviétiques, les relations pakistano-afghanes ont commencé à se détériorer. L'un des premiers actes du nouveau gouvernement a été de relancer la querelle du Pachtounistan, mise en veilleuse depuis plus de dix ans. Kaboul refuse la frontière tracée par les Anglais en 1947 et demande que les Pathans du Nord et de l'Ouest du Pakistan s'unissent avec les Pathans de l'Afghanistan pour former une province autonome. Ce Pachtounistan, non viable tout seul, serait le « protégé » de l'Afghanistan et donnerait à ce dernier un libre accès à la mer. Dans cette perspective, Kaboul encourage depuis un an les mouvements autonomistes et la guérilla dans la province pakistanaise du Nord-Ouest et au Balouchistan, qui sont également peuplés en partie de Pathans. Assurant qu'il s'agit d'une *lutte de libération* de leurs frères opprimés dans les *territoires occupés* par les Pakistanais, les Afghans ont même donné asile à un *gouvernement* du *Pachtounistan en exil*.

De leur côté, les Indiens semblent sur le point de régler à leur profit la querelle du Cachemire. Ce territoire, contesté depuis vingt-sept ans et qui a déjà été la cause de deux guerres entre l'Inde et le Pakistan, est actuellement partagé en deux parties le long de la ligne de cessez-le-feu. Islamabad insiste pour qu'un référendum soit organisé dans cette province à majorité musulmane. Mais ce référendum, promis par Nehru en 1949, s'est, depuis, heurté au refus du gouvernement indien. Aujourd'hui, cependant, Delhi semble s'acheminer vers un règlement avec *le Lion* du *Cachemire*, le cheik Abdullah, qui renoncerait au référendum en échange d'un statut autonome pour la province. Ce serait la fin du vieux rêve pakistanais : un Cachemire indien entraînant, à plus ou moins longue échéance, l'autonomie du Cachemire pakistanais. « *C'est une conspiration à laquelle nous nous opposons*, a déclaré M. Bhutto. *L'Inde ne nous dictera pas notre conduite au Cachemire.* » Et depuis quelques semaines on entend à nouveau des bruits de bottes dans la « petite Suisse de l'Asie ». Delhi et Islamabad s'accusant de masser des troupes de part et d'autre de la frontière.

Les relations entre les deux pays, qui paraissaient vouloir évoluer favorablement depuis la solennelle réconciliation de Simla, en juillet 1972, semblent à nouveau se détériorer. Le gouvernement de M. Bhutto ne peut, en effet, se permettre d'abandonner les prétentions pakistanaises sur ce territoire. La nation, traumatisée par la perte du Pakistan-Oriental, n'accepterait pas un nouvel échec, et l'armée reprendrait, à coup sûr, les choses en main.

Mais il ne peut non plus se permettre un nouveau conflit avec l'Inde, qui tournerait sans aucun doute à l'avantage de cette dernière. Equipée depuis 1965 par les Soviétiques, l'armée indienne a un armement supérieur à celui de l'armée pakistanaise. Elle s'est particulièrement renforcée depuis le *Pacte d'amitié et de coopération* signé entre New-Delhi et Moscou le 9 août 1971, quelques mois avant l'intervention indienne au Pakistan. M. Bhutto est sur la corde raide : un conflit avec l'Inde, dans lequel interviendrait certainement l'Afghanistan, armé lui aussi par les Soviétiques, entraînerait vraisemblablement l'éclatement du Pakistan. Certains experts voient ainsi une nouvelle carte de la région : la province du nord-ouest (N.W.F.P.) et le Baloutchistan formant un territoire sous influence afghane, et donc soviétique ; le Cachemire sous influence indienne, à peu près aussi *autonome* que le Sikkim ; le riche Pendjab et le Sind gardant leur indépendance, mais une indépendance aussi formelle que celle du Bangladesh. Ainsi l'Inde, enfin libérée de cette épine pakistanaise sur son flanc droit, retrouverait-elle, dans les faits, sa frontière naturelle : le fleuve Indus.

Mais un éclatement du Pakistan ne manquerait pas d'engendrer des luttes sanglantes et de réveiller des mouvements autonomistes en Inde même. Aussi, quoi qu'en pense Islamabad, le gouvernement de Delhi est-il relativement sincère lorsqu'il affirme vouloir préserver la paix et la stabilité dans la région. Pour le moment, en tout cas... L'Inde, dont la situation économique n'a jamais été aussi catastrophique, vient de renouer des relations avec les Etats-Unis, interrompues depuis la guerre de 1971. L'aide américaine a repris, et le consortium de la Banque mondiale a voté des crédits encore plus larges que les années précédentes : un milliard quatre cents millions de dollars. Washington estime qu'il est temps de faire contrepoids à l'influence croissante des Soviétiques.

A cette reprise de l'aide, sont attachées naturellement certaines conditions. Le gouvernement américain veut, par-dessus tout, la paix dans le sous-continent. Un éclatement du Pakistan ouvrirait en effet aux Soviétiques l'accès terrestre vers le golfe Arabo-Persique et l'océan Indien, qu'ils convoitent depuis toujours. La partie qui se joue actuellement autour du petit Pakistan met en jeu d'énormes intérêts : le contrôle des routes du pétrole et des matières premières dont vit le monde occidental, et le contrôle des zones stratégiques pour l'attaque ou la défense de la Chine et de l'U.R.S.S.. Moscou estime qu'une importante présence soviétique dans l'océan Indien est nécessaire à sa sécurité, car « *les sous-marins nucléaires Polaris de la VIIe flotte sont équipés de fusées balistiques dont l'arc d'attaque peut atteindre Léningrad* ».

Depuis cinq ans, l'U.R.S.S. entretient une trentaine de navires de guerre dans l'océan Indien et tente d'obtenir des bases dans les pays riverains. Sans succès jusqu'à présent, sauf peut-être au Bangladesh, où les experts soviétiques, venus débloquer le port de Chittatong, sont restés plus de deux ans, et semblent y avoir établi les éléments d'une base. Le « plan Brejnev » d'un pacte asiatique de sécurité collective n'a guère rencontré d'écho. La Chine assure qu'il vise à l'encercler et personne ne se soucie de se brouiller avec Pékin...

La voie royale de Moscou

MOSCOU semble pour l'instant se contenter d'établir dans la région des relations bilatérales. Avec l'Inde d'abord, et avec le Bangladesh par Inde interposée. Seul le Pakistan, ami à la fois de Washington et de Pékin, résiste. Pourtant, tout est en place pour une avancée soviétique : une grande route, construite par les Russes en Afghanistan, relie Kaboul à la frontière pakistanaise. Elle est relayée par une autoroute qui traverse le Pakistan jusqu'au port de Karachi.

Mais, sur cette voie royale, l'Union soviétique se heurte aux Etats-Unis. Lors du dernier voyage de M. Bhutto à Washington, en septembre 1973, le président Nixon a déclaré : « *L'indépendance et l'intégrité du Pakistan sont des pierres angulaires de notre politique étrangère.* » Récemment, le Pentagone a envoyé la VIIe flotte patrouiller dans l'océan Indien, pour « *prouver aux Russes que l'océan Indien n'est pas un lac soviétique* ».

Washington veut faire du Pakistan le contrefort de l'Iran, place forte de l'Occident à l'entrée de l'océan Indien, dont les forces armées sont en train de devenir les plus puissantes de la région. Mais, malgré les demandes réitérées de M. Bhutto, Washington refuse de livrer des armes à Islamabad, craignant un nouveau conflit dans le sous-continent. C'est l'Iran qui doit se porter garant de la sécurité du Pakistan. Cette tutelle n'est pas faite pour plaire à M. Bhutto. D'autant que, malgré une aide financière de 580 millions de dollars accordée récemment, un certain froid s'est établi entre les deux voisins. La politique résolument pro-arabe du Pakistan a déplu au chah, qui, peu de temps après le « sommet » islamique de Lahore, en février dernier, a renoué des relations économiques avec l'Inde et l'Afghanistan.

Aussi M. Bhutto cherche-t-il des armes de tous les côtés. Et surtout du côté des pays arabes et de la France. La Chine fournit également, autant qu'elle le peut, des armes légères. Les relations entre Pékin et Islamabad sont excellentes. C'est M. Ali Bhutto lui-même qui, en 1963, jeune ministre des affaires étrangères, avait été l'artisan du rapprochement sino-pakistanais. Rapprochement paradoxal quand on pense que, dans la région, le Pakistan était le pilier du CENTO et de l'OTASE. Mais, depuis, tous les gouvernements pakistanais se sont appuyés sur le grand voisin chinois qui leur fournit une aide économique, d'autant plus appréciée qu'elle est sans intérêts, et surtout un soutien diplomatique fidèle. On l'a vu lors de la guerre pakistano-indienne de 1965 où la menace d'une intervention chinoise a amené le cessez-le-feu. Et aussi pendant le conflit de 1971 où, bien qu'il ne soit pas intervenu militairement, Pékin a constamment pris le parti du Pakistan contre l'Inde, et continue à le faire.

C'est que, pour la Chine, entourée d'Etats hostiles, le Pakistan est actuellement la seule ouverture vers le Proche-Orient, l'Afrique et l'Europe. Mais, face aux ambitions de l'U.R.S.S., qui se veut une grande puissance asiatique, jusqu'où Pékin et Washington sont-ils décidés à appuyer Islamabad ?

LIRE PAGES 22 A 24 :
P. 22. — Moderniser une nation fondée sur l'islam, **Philippe Pons.**
P. 23. — A la plus belle frontière du monde, **Yves Véquaud.**
P. 24. — La balance des paiements reste déficitoire, **Danièle Gervais.** - Un client régulier et fidèle des usines françaises d'armement.





LA GRANDE TACHE DU RÉGIME

Moderniser une nation fondée sur l'islam

Par PHILIPPE PONS

NÉ de l'islam, le Pakistan peut-il en vivre ? Cette question est au centre des débats théoriques et des préoccupations pratiques de la vie politique du Pakistan. Elle se pose à deux niveaux : à l'intérieur, l'islam joue-t-il encore un rôle de ferment unitaire ? Sur le plan international, la solidarité musulmane peut-elle être à la base de relations entre Etats ?

Créé « au nom d'Allah », le Pakistan se voulait originellement un Etat dont la religion tiendrait lieu d'unité et d'idéologie. Mais rien n'est plus artificiel que la création de cet « Etat des purs », pour les musulmans de l'Inde, avec, pour seule raison d'être, son particularisme religieux. Rien n'était moins évident que la fédération de deux provinces séparées par 1 700 kilomètres, et la fusion, en 1955, des quatre provinces formant le Pakistan-Occidental réunies en une seule entité politique et administrative (« one unit »).

La sécession du Bangladesh a été un coup très dur pour l'idéologie officielle sur laquelle s'appuyait le Pakistan pour justifier son existence en tant qu'Etat : la théorie « des deux nations » qui revenait à considérer la communauté musulmane de l'Inde comme une nation distante de la communauté hindouiste formant elle-même une autre nation. C'était la fin du Pakistan tel qu'il avait été créé par Mohammed Ali Jinnah. Il ne restait plus en 1971 à M. Bhutto qu'à renouer la trame déchirée, à restructurer le Pakistan en montrant que la quête d'une unité politique, sinon religieuse, n'était pas une chimère.

Alors que l'on se demande si l'unité de la République islamique du Pakistan se construira ou se détruira, l'islam est aujourd'hui une référence plus qu'un dogme pour le régime de M. Bhutto. « L'islam est notre foi, la démocratie notre politique, le socialisme est notre économie », résume sa doctrine. Bon musulman, certes, M. Bhutto est d'abord un nationaliste et un patriote avant d'être un combattant de la foi. En cela, il se rapproche de la lignée des leaders du Proche-Orient comme Mustapha Kemal et Zaghloul Pacha, Nasser et Sadate. Ses prédécesseurs avaient fait de l'islam l'idéologie du Pakistan, M. Bhutto a une vision plus spécifique des problèmes politiques dans la cité musulmane. Il n'oublie pas que l'islam peut faire naître une conscience collective, mais il n'en est pas moins convaincu qu'il ne doit pas masquer les vrais problèmes sociaux et nationaux ni entraver la recherche des solutions, et que l'exhortation religieuse ne doit pas dispenser d'une étude des facteurs techniques, politiques.

Un malentendu fondamental

L'HISTOIRE du Pakistan semble se ramener, pour une grande part, à un malentendu fondamental, à une discordance entre les impératifs terrestres et les idéaux religieux. La théocratie originelle et la « justice islamique » invoquées par Jinnah au moment de la remise des pouvoirs par lord Mountbatten en 1947 n'ont jamais pu être sanctionnées juridiquement dans le pays. Bien que le commerce de l'argent viole la loi coranique, la Banque du Pakistan, comme toutes les autres, élève ou réduit le taux d'intérêt selon la conjoncture... En fait, l'idéologie du Grand Pakistan, la « défense de l'islam » n'ont trop souvent été invoquées par les milieux les plus réactionnaires que pour favoriser le maintien du statu quo social, pour forger l'artifice d'une union sacrée, sinon d'une communauté d'intérêts, entre le riche réfugié venu de Bombay, le grand propriétaire foncier du Sind ou du Pendjab occidental, le paysan famélique du Bengale et les montagnards nomades. Le déclin, à partir de 1970, de la Ligue musulmane, à l'idéologie intégriste, qui avait soutenu le maréchal Ayoub Khan, la montée de M. Bhutto et celle de son Parti du peuple pakistanais (P.P.P.), traduisent la lassitude d'une partie de l'opinion pour les partis islamisants traditionnels et la popularité des idées socialistes dont le futur premier ministre se réclamait dans sa campagne électorale.

Les couches dirigeantes avaient utilisé l'islam pour sacraliser leur attitude conservatrice. Pragmatique, exprimant la voix d'une nouvelle bourgeoisie pakistanaise réformiste, M. Bhutto estime que l'islam ne doit pas être une entrave au second souffle qu'il veut insuffler au Pakistan. De là l'opposition des sectes musulmanes orthodoxes et des fractions politiques qui les représentent à son régime. Pour lutter contre la concentration industrielle et l'influence de ces « vingt-deux familles » pourtant musulmanes, le nouveau premier ministre décréta la « nationalisation » (en fait, la simple gestion par l'Etat) d'une trentaine d'industries-clés. Mais le réformisme de M. Bhutto a des limites que dénonce l'aile gauche de son parti : il a besoin de la droite et veut la rassurer, apaiser les milieux traditionnels du Pendjab, qui, aujourd'hui comme hier, dominent le gouvernement et l'économie du pays. Si, pour certains, il constitue un barrage contre le retour à l' « ordre ancien », le premier ministre n'en renie pas pour autant ses origines de grand propriétaire foncier dans ses professions de foi anticommunistes et n'entend guère aller trop loin. Il ne néglige pas, alors, de faire appel à la foi musulmane comme à un rempart : « Nous, musulmans, nous voulons être socialistes et non communistes. »

En revanche, l'islam ne peut pas lui être aujourd'hui d'un secours déterminant pour le problème le plus épineux auquel est confronté le Pakistan : celui des nationalités. L'idée du Pakistan est restée longtemps profondément étrangère aux peuples du Baloutchistan et de la province de la frontière du Nord-Ouest qui, avant même la création du « pays des purs », avaient formé des mouvements autonomistes antibritanniques mais d'orientation laïque. La guerre sainte, l'hostilité héréditaire envers l'Inde sont sans doute des facteurs de cohésion nationale, mais n'en ont pas moins aussi montré à l'évidence leurs limites dans la tragédie du Bangladesh. Ces facteurs de cohésion sont d'autant plus insuffisants que les risques d'éclatement viennent aujourd'hui de pays frères comme l'Afghanistan ou l'Irak.

Pas plus que l'islam ne peut constituer une base suffisante pour l'existence de l'Etat pakistanais, la solidarité musulmane ne peut, à elle seule, constituer la trame de ses relations internationales dont les pôles demeurent Pékin et Washington, bien que, avec la crise pétrolière, les relations avec les pays arabes gros producteurs de pétrole aient pris une nouvelle importance. L'histoire musulmane oscille entre l'éparpillement politique et les tentatives renouvelées pour maintenir l'union sacrée. Mais l'islam a quelques difficultés à adapter son idéal à certaines réalités politiques. La fraternité reçoit de rudes atteintes dès qu'il s'agit de pays voisins. C'est notamment le cas de l'Afghanistan et du Pakistan. Un vieux conflit les oppose : Kaboul n'a jamais vraiment admis la frontière pakistano-afghane tracée par les Anglais en 1893 (ligne Mortimer-Durand). En outre, les Afghans, qui considèrent le Baloutchistan comme la zone méridionale du Pachtounistan (province frontière du Nord-Ouest), n'ont jamais renoncé à l'idée d'un accès à la mer.

Au « sommet » islamique de Lahore en février puis, en juin, lors de la cinquième conférence islamique des ministres des affaires étrangères à Kuala-Lumpur, les participants étaient convenus d'éviter les questions controversées et les rivalités fratricides. A Lahore, la salle de réunion a retenti des appels à la libération de Jérusalem, au respect des droits du peuple palestinien. Les problèmes des minorités musulmanes des Philippines et de Thaïlande ont été à peine évoqués à Kuala-Lumpur ; ce furent surtout la question de la reconnaissance du Bangladesh par le Pakistan et les problèmes de coopération économique qui ont dominé les débats.

Contrebalancer l'aide économique américaine

LE choix de Lahore, aux portes de l'Inde, pour ce « sommet » islamique, avait une signification politique évidente. Fief de l'islam, la ville était aussi un symbole rassurant pour les milieux traditionnels pakistanais qui pouvaient s'inquiéter à l'annonce des retrouvailles de M. Bhutto et de M. Mujibur Rahman. Fin stratège, M. Bhutto entendait en fait profiter du vœu de la communauté islamique pour imposer à son opposition intégriste la reconnaissance du Bangladesh. Mais le premier ministre pakistanais voyait aussi dans le panislamisme un autre avantage : rééquilibrer sa diplomatie. Car au moment où se réunissaient à Lahore les dirigeants musulmans, le chah d'Iran, allié traditionnel du Pakistan, recevait à Téhéran le ministre indien des affaires étrangères. Pour contrebalancer le rapprochement irano-indien qui se dessinait, M. Bhutto profitait du « sommet » islamique pour confirmer sa solidarité agissante à l'égard des petits pays du golfe Arabo-Persique et mettait en avant le projet du développement de l'industrie d'armement pakistanaise avec financements arabes. La manœuvre avait également pour but de faire pression sur Washington pour obtenir de nouveaux armements.

C'est sans doute sur le plan économique que la solidarité panislamique est pour M. Bhutto un atout précieux. Il s'agit, dans ce domaine, de contrebalancer l'influence grandissante de l'assistance américaine. Dans un discours remarqué, le premier ministre pakistanais se posa à Lahore comme le chantre d'une nouvelle ère : celle qui verrait les pays du tiers-monde en mesure, pour la première fois, d'utiliser leurs propres ressources pour financer leur développement. L'unité musulmane devant se traduire alors par des politiques réalistes de coopération. Cette prise de position était proche de celle de l'Algérie. Les propositions de M. Bhutto étaient, en fait, dans la suite logique du projet de Banque islamique internationale proposé par Islamabad dès la conférence des ministres des affaires étrangères de décembre 1970 à Karachi. A Lahore, le premier ministre pakistanais est allé plus loin. Il a estimé que de vastes domaines de coopération s'ouvrent entre les pays riches en devises, mais dépourvus de cadres, et un Pakistan, économiquement en difficulté, mais qui possède une pléthore de diplômés.

La solidarité entre les pays musulmans bénéficiaires de la hausse des prix du pétrole et ceux qui en sont victimes est une question plus facile à soulever qu'à résoudre : premier indice, le projet d'une Banque islamique de développement chargée de canaliser ces compensations a été ajourné à Kuala-Lumpur. M. Bhutto ne voit guère d'inconvénients à ce que cette coopération débute par des liens bilatéraux. Au contraire, dans la mesure où ce processus sauvegarde son indépendance de manœuvre infiniment mieux que des actions multilatérales. L'accord de coopération de dix ans du Pakistan avec la Libye, les accords avec Abou-Dhabi, le Koweït et les émirats arabes sont les premières réalisations en ce domaine.

Tant sur le plan international que sur le plan interne, M. Bhutto voit dans l'islam un levier sinon un ferment de sa politique. Car ce n'est peut-être qu'au prix d'une reconversion idéologique que survivra le Pakistan, alors que la religion est aujourd'hui monopolisée par les éléments les plus réactionnaires du pays. Le problème des minorités, notamment, ne pourra pas se régler par l'unité de la loi, mais par des compromis politiques.



هكذا من الأصل

SCÈNES DE LA PASSE DE KHYBER

A la plus belle frontière du monde

LA *Khyber Pass* sépare l'Afghanistan du Pakistan. C'est l'une des plus belles frontières du monde : elle correspond à l'image qu'enfants nous nous faisions de ces zones sans doute dangereuses qui bordent les deux Etats, où les chemins sont mieux connus des contrebandiers que des douaniers, où, se perdant, le voyageur ne saurait plus s'il est encore dans un pays ou déjà dans un autre, ni quelle langue il lui faudrait parler.

La passe de Khyber unit deux mondes : le bassin méditerranéen et la plaine indo-gangétique. C'est la vraie porte de l'Asie ouverte sur l'Occident, et les fakirs sont au rendez-vous ! L'Afghanistan finit au bas des marches de cette ultime barrière rocheuse avant l'Indus, ses arbres gigantesques et ses vols de perroquets. D'un côté la logique encore, de l'autre la démesure.

Ces quarante kilomètres de ravins où se cachent des renards et des pigeons bleutés entre des montagnes qui s'effritent sont creusés par la rivière de Kaboul, qui se précipite vers l'Est avec la force d'un torrent. Paysage de rocailles dont les micas étincellent à midi et qui devient pourpre au couchant. Quelques saules rabougris, quelques lauriers sur les rives, trois ou quatre troupeaux de moutons à la laine fauve. Nudité, silence et, tout là-haut, deux rapaces immobiles comme des aérolites qui hésiteraient avant d'achever leur course.

Grand passage des invasions perses, puis musulmanes, qui écrasèrent les royaumes indiens, la « passe » est la frontière occidentale de l'empire britannique des Indes, qui a vu passer et se battre des milliers de soldats et mourir des bataillons entiers dont le souvenir reste gravé dans la pierre, car la route est bordée d'*ex-voto*, d'insignes et d'emblèmes respectés par la République du Pakistan. Ecossais, Irlandais, Gurkas du Népal, fantassins, sapeurs, que vous avez dû avoir soif !

La route monte et s'accroche et descend et remonte, jalonnée de forts aux pierres cyclopéennes, de fortins aux créneaux de terre et de blockhaus en béton, où s'ennuient des soldats parfois encore attaqués par des rebelles.

Les Pathans, qui vivent dans ces montagnes, ne reconnaissent pas plus l'autorité du Pakistan que celle de la jeune République afghane. Jaloux de leurs coutumes, fiers de leur différence et courageux, ils contestent l'une et l'autre le fusil à la main.

C'est d'ici que partait la *G.T.*, la grande route anglaise qui, passant par Lahore, Delhi, Agra, finissait — deux mille kilomètres plus loin — au port de Calcutta.

La fête sous la véranda

LES douanes se franchissent à petite vitesse et dans la bonne humeur, voire dans l'indifférence générale. Afghans et Pakistanais se soucient fort peu de ce que contiennent vos bagages ; on est trop bien élevé par ici pour vous poser d'indiscrètes questions. C'est dès la porte du poste que les trafiquants vous proposent ce que, d'après votre tête et vos manières, vous pourriez désirer : roupies à bas prix, opium, haschisch, adresses d'hôtels très particuliers. Avez-vous des transistors à vendre, des montres, des caméras, des conserves ? On vous les achètera. Depuis que les hippies suivent la route, l'unique boutique regorge de lait condensé hollandais, de cartouches de camping-gaz, de cigarettes, anglaises, de boîtes de soupe Campbell, de couteaux suisses. Avez-vous des pistolets à vendre ? On vous les achètera ! Tout homme dans ces montagnes se doit de porter une arme...

Que tous ces douaniers sont aimables, qui se sentent en exil loin des plaisirs des villes, qui vous offrent du thé en faisant semblant d'examiner votre passeport, qui aiment vous retenir et voudraient vous garder plus longtemps ! Mais que les jeunes filles soient prudentes : on est en pays musulman : les femmes restent cachées et ne sortent guère que voilées de noir de la tête aux pieds.

Pays d'hommes solides, lents et riant fort. Crâne rasé sous le turban de coton ou de soie de 2 ou 3 mètres, blanc, rose, jaune ou turquoise autour d'une calotte brodée, yeux agrandis de kohl, barbe rougie au henné. Un oisillon dans la main gauche, une rose sous le nez, le Pathan attend semble-t-il quelque chose, sortant de temps en temps en guise de friandise un grain de blé de sa poche qu'il se lance dans la bouche en regardant ailleurs.

« D'où venez-vous ? » « Où allez-vous ? » Voilà les questions honnêtes que l'on vous pose avant de vous demander si votre père est en bonne santé.

La première fois que, venant d'Europe par la route, j'arrivai à la passe de Khyber, il était 18 heures. On me conseilla d'attendre le lendemain pour la franchir.

« Demain il fera jour, ce sera plus prudent ! »

Trois fois, depuis, j'ai choisi de passer la nuit sur la véranda de terre de la maison de thé, où, presque chaque soir, s'organisent des fêtes pour les chauffeurs et les marchands.

Car la route qui descend de Kaboul est un tobogan sur lequel les moteurs s'échauffent. Celle qui monte de l'Indus les fatigue aussi. Les camions peinturlurés de scènes en tout genre — avions, tour Eiffel, pin-up, cavaliers, mosquées, lacs et frais gazons — et décorés de plaques chromées sur les portes, avec des rivets de cuivre un peu partout comme de faux coffres de pirates d'opérette, passeront la nuit près des postes de douane, où les marchandises auront moins de chance d'être volées. Et les camionneurs — chefs des caravanes des temps modernes — rivaliseront de générosité, à peu de frais, envers les musiciens et les charmeurs de serpents qui voudront les distraire jusqu'au petit matin. Pour peu qu'un autocar soit en panne avec sa cargaison de pèlerins et de commerçants, plus d'une centaine d'hommes seront réunis là.

La nuit tombe : douaniers et soldats disparaissent. Les musiciens s'avancent avec de jeunes danseurs travestis : la fête peut commencer.

Les plus chanceux s'allongent sur des nattes de paille, les plus riches commanderont quelques verres de thé, mais la grande majorité ne consommera rien de la nuit... si ce n'est du haschisch, qui sort des manches et du revers des bottes. C'est bien le diable si personne ne vous en offre à fumer. Le voyageur s'inquiétera peut-être :

« La police ne risque-t-elle pas d'intervenir ? Je suis étranger.

— Il n'y a pas de police ici. Vous êtes dans la Khyber Pass ! »

On rit. Fumera, fumera pas ? Vos voisins vous regardent à la dérobée. Vous faites passer votre paquet de cigarettes. On vous donne des amandes. Quelqu'un apporte un coussin pour que vous soyez plus à l'aise. On sait que vous venez de loin.

On se doute que vous allez en Inde. On admire votre montre... ou votre pantalon de velours. Ils portent des chemises de soie brodée qui se vendent une fortune en Europe et des bagues que jalouseraient nos antiquaires. On vous offre du thé, vous n'aurez pas le droit de payer la tournée : vous êtes l'invité de tous.

Cinq ou six musiciens s'installent sur des toiles de jute qui feront office de tapis. Le patron de la maison de thé allume deux ou trois lampes à pétrole.

Musiciens ambulants qui vont de village en village, de noces en noces avec leurs danseurs qui se prostituent volontiers... car l'argent est rare, la vie dure, et les femmes bien gardées.

Les violons pleurent la grande douleur de vivre, le bonheur d'être aimé. Les musiciens, assis en tailleur, tiennent leurs instruments verticaux devant eux. L'archet voltige sur le *sarangui* — instrument que l'on rencontre jusque dans les Himalayas et qui ressemble à un sabot. Les mains virevoltent sur les *tablas* et les tambours dont les peaux sont retendues après avoir été passées sur un feu de paille. La flûte lance des trémolos. Un chanteur se chauffe la voix. Les petits garçons qui danseront tout à l'heure comme des elfes tapent du pied en ajustant leurs robes de mauvais brocarts troués et le foulard de rayonne miteux qui cache leurs cheveux ras.

Les étoiles brillent comme des feux dans un ciel de lapis-lazuli. Des chacals. Un âne seul passe à petits pas. Une brusque arrivée de vent chaud. Des odeurs de thym et de menthe. Les musiciens ont oublié ce qui se passe autour d'eux, ivres de leur propre musique et du haschisch qui brûle de main en main. Sourires complices après un accord plus harmonieux, un rythme plus rapide. La prochaine fois, nous aurons peut-être un conteur, un montreur d'ours, un singe, trois Américains avec leurs guitares à douze cordes, des mimes japonais.

YVES VEQUAUD.





MALGRÉ L'ESSOR DES ÉCHANGES

La balance des paiements reste déficitaire

Par DANIELE GERVAIS

POUR la première fois dans l'histoire du Pakistan, la balance des échanges extérieurs a laissé, au *terme* de l'année fiscale 1972-1973, un solde créditeur. C'était faire mentir les augures qui avaient prédit au pays une catastrophe économique après la sécession du Bangladesh.

Ce rétablissement prouve que le Pakistan a su réorienter vers de nouveaux marchés des marchandises primitivement destinées à son aile orientale. Une dévaluation de 131 % de la roupie, en mai 1972, a certainement contribué à accroître la compétitivité des produits locaux. Mais le Pakistan a également bénéficié de l'évolution des prix internationaux. Le coton représente, en général, plus de la moitié de ses exportations totales ; or, si le prix du coton brut a nettement décliné, celui des filés de coton, au contraire, n'a cessé d'augmenter. Il en va de même d'autres produits d'exportation pakistanais, tels que le sucre, les cuirs, les produits de la pêche, les produits pétroliers raffinés, les tapis artisanaux et, surtout, le riz de qualité, pour lequel les pays du golfe Persique constituent un marché relativement nouveau et en pleine expansion.

En fait, l'accroissement de la valeur des exportations pakistanaises en 1972-1973 s'explique pour plus des trois quarts, par la hausse des prix mondiaux, et pour 23 % seulement par un progrès en volume.

L'exportation pakistanaise reste fragile dans la mesure où elle repose, pour l'essentiel, sur des productions agricoles. Les inondations de 1973, qui ont affecté la récolte de coton, auront été en partie responsables du déficit commercial attendu pour 1973-1974. De plus, la collecte du coton brut par la Trading Corporation (organisme d'État chargé de l'exportation du produit), est rendue difficile par la mauvaise volonté des producteurs, peu satisfaits des prix offerts. Enfin, le gouvernement craint de voir se restreindre à terme les débouchés offerts aux filés de coton, qui jusqu'ici jouissent d'une grande liberté d'entrée sur la plupart des marchés étrangers.

C'est également l'agriculture qui conditionne l'évolution des importations du Pakistan. Ainsi les inondations de l'an dernier ont entraîné l'achat supplémentaire de 105,5 millions de dollars de céréales, portant à un niveau encore plus élevé la part, déjà considérable dans les achats à l'étranger, des biens de consommation. Le montant des matières premières importées étant relativement incompressible, les acquisitions de matériel militaire, bien qu'impossibles à mesurer séparément, étant certainement importantes, le Pakistan ne peut acquérir des biens d'équipement qu'en *fonction des disponibilités restantes*. Les achats de produits pourtant essentiels au développement industriel et agricole se sont ainsi réduits de façon inquiétante en 1972 et 1973. Il semble, toutefois, qu'une certaine reprise se soit manifestée dans les importations de biens d'équipement au cours des derniers mois de 1973.

La lourde facture du pétrole

MAIS, pour le Pakistan, l'inconnue majeure, qui va déterminer l'ampleur de son déficit commercial dans les mois qui viennent, est celle de son approvisionnement pétrolier. Même si le gouvernement d'Islamabad obtient un jour des pays producteurs des conditions privilégiées, il doit néanmoins régler, dans l'immédiat, une facture supplémentaire que le président Ali Bhutto évalue à quelque 290 millions de dollars. Les importations de produits énergétiques coûteront ainsi 350 millions de dollars en 1973-1974 contre 60 millions l'année précédente. Elles engouffreront le tiers des recettes d'exportation.

Le gouvernement s'efforce d'accélérer la prospection pétrolière, sur laquelle *il* fonde de grands espoirs. L'exploitation de gaz naturel est déjà en cours, et le Pakistan espère devenir exportateur net d'engrais en 1978-1979.

La dégradation du commerce extérieur pakistanais risque cependant d'être accentuée du fait que la roupie est l'une des rares monnaies au monde à conserver une parité fixe par rapport à l'or.

Le gouvernement devra probablement restreindre encore sa politique d'importations restée inchangée depuis la dévaluation de 1972. En revanche, il ne pourra sans doute pas abolir progressivement les taxes à l'exportation, comme il l'avait envisagé. Il a même été contraint d'imposer des restrictions d'exportations, surtout pour les denrées alimentaires.

Malgré l'excédent commercial de 1972-1973, et les envois des émigrés (170 millions de dollars en 1972), la balance des paiements reste déficitaire : 200 millions de dollars en 1972-1973, contre 400 millions il est vrai en 1971-1972. En raison du poids des charges improductives, les ressources budgétaires sont tout à fait insuffisantes pour assurer le financement du développement. Le Pakistan doit donc recourir à l'aide internationale, et le poids de la dette extérieure (plus de 4 milliards de dollars à la fin de juin 1973, dettes militaires ou contractées à l'égard d'organismes internationaux non comprises) est devenu très lourd.

La majeure partie des concours extérieurs remboursables a été fournie par les membres du Consortium d'aide au Pakistan, parmi lesquels figure la France. Toutefois, des pays socialistes comme l'U.R.S.S. apportent également leur concours financier à des projets de développement pakistanais.

Islamabad vient d'obtenir du Consortium un réaménagement très important des conditions de remboursement de sa dette. C'est un secours qui vient à point : il peut alléger les difficultés du Pakistan en matière de paiements extérieurs ; il ne saurait cependant faire disparaître les effets d'un déficit commercial structurel que seule l'évolution particulièrement favorable des prix l'an dernier avait permis de masquer.

Un client régulier et fidèle des usines françaises d'armement

LE Pakistan n'est pas seulement, de longue date, un client important des usines françaises d'armement. Il est aussi le point d'appui arrière de toute une politique de vente d'armes de la France — en concurrence avec les gouvernements des États-Unis, d'Union soviétique et de Grande-Bretagne notamment — dans le Proche-Orient musulman et dans le sous-continent indien. Parce qu'il dispose de conseillers militaires instruits et entraînés qui sont appréciés des pays arabes, le Pakistan est en mesure de prêter, dans cette région du monde, une assistance technique aux acquéreurs de matériels de guerre français.

Entre la France et le Pakistan s'est instauré un accord de fait en la matière, souvent dénoncé par l'Inde et les États-Unis, par lequel le gouvernement d'Islamabad sert de relais aux influences industrielles et militaires de la France, dans le golfe Persique en particulier. Cette collaboration a été rendue possible par une entente, au sommet, entre les dirigeants des deux pays et par l'impossibilité dans laquelle la France s'est trouvée de former suffisamment de techniciens dans certains États arabes où les spécialistes pakistanais, tant civils que militaires, étaient déjà au service des gouvernements. C'est le cas, par exemple, de plusieurs émirats du Golfe, du Koweït ou même de la Libye.

A plusieurs reprises, les militaires au pouvoir à Islamabad se sont félicités de leur coopération avec la France dans le domaine des armements. Et cette alliance, qui s'explique aussi par le choix de la France de privilégier ses rapports avec les pays *lui assurant son ravitaillement* pétrolier, ne manqua pas d'affecter les relations avec l'Inde. Pourtant les exportations militaires de la France en direction du Pakistan demeurent soumises à des limitations volontairement imposées par Paris, malgré le rapport des forces apparemment favorables à New-Delhi.

On dispose d'informations très fragmentaires sur le volume des livraisons d'armes françaises au Pakistan. On sait, en particulier, que les crédits ouverts par la France au Pakistan, entre 1967 et 1970, pour des achats de matériels militaires ont atteint environ 2 milliards de francs. En revanche, on connaît avec davantage de précision la liste des armements acquis.

Renforcer le potentiel industriel

L'AVIATION et la marine de guerre pakistanaises et, dans une moindre mesure, l'armée de terre (qui a commandé des blindés et des missiles tactiques à courte portée) sont des clients réguliers de la France. L'aviation pakistanaise s'est dotée de dix-huit Mirage III-E, pour l'interception et l'appui tout temps, de trois Mirage III-R de reconnaissance et de trois biplaces Mirage III-B pour l'entraînement. Elle a aussi décidé d'acheter vingt-huit Mirage 5, pour l'attaque et le combat à vue, et deux nouveaux Mirage III-B. Plus récemment, les forces pakistanaises ont commandé vingt-quatre hélicoptères Alouette IV et acquis le droit de construire et de réparer, sous licence française, ces hélicoptères polyvalents. Elles disposent également d'avions Bréguet-Atlantic de patrouille maritime, à raison de trois exemplaires dits de *« seconde main » fournis* par la marine de guerre française.

Mais l'ambition d'Islamabad est d'aller encore plus avant sur la voie de la coopération industrielle et militaire avec la France, et Paris aurait été sollicité d'implanter des usines d'armements.

Des discussions ont eu lieu déjà entre les deux pays sur les conditions dans lesquelles des techniciens français pourraient apporter leur concours à la création, au Pakistan, d'arsenaux de construction de bateaux de guerre et d'ateliers aéronautiques. La France aiderait son partenaire à équiper des chantiers navals militaires où seraient assemblés des sous-marins à propulsion classique — le Pakistan a déjà acheté trois submersibles de 1 000 tonnes aux chantiers de La Ciotat et de Brest — ou des corvettes. *Elle installerait* au Pakistan des usines de construction d'avions Mirage qui permettraient aussi de servir éventuellement certains pays du golfe Persique ou d'Asie. Ces projets correspondent à la volonté des Pakistanais de renforcer leur potentiel industriel à des fins militaires.

Pour l'instant, aucun de ces plans n'a abouti, en raison des difficultés de financement par l'une ou l'autre des parties intéressées et aussi du fait de la complexité de leurs implications politiques à long terme dans l'ensemble de cette région du monde. La paix entre l'Inde et le Pakistan apparaît fragile. Le jeu des grandes puissances qui, au même titre que la France, approvisionnent en matériels militaires le sous-continent indien, contribue à encourager la course aux armements et accroît les risques de tension. *Mais, précisément, les liens* particuliers de la France avec le Pakistan devraient inciter Paris à suggérer à son client une attitude de modération et d'équilibre.

Il est vrai que, dans le cas présent, Paris est pris entre la crainte de voir *son client diversifier ses sources* de ravitaillement — en s'adressant à des concurrents toujours à l'affût — et la peur de perdre l'appui des Pakistanais, qui lui permet de conquérir certains autres marchés.

J. I.

UN PARTENAIRE CHOYÉ

EN février dernier, la France a renouvelé sans difficultés le protocole d'aide financière au Pakistan (110 millions de francs de crédits mixtes). C'est que ce pays est un partenaire choyé par Paris : relais important vers les pays arabes, il figure au nombre des principaux acheteurs d'armes françaises. En raison de l'ampleur de leurs crédits d'aide, les États-Unis restent cependant le premier fournisseur du Pakistan. Leurs livraisons portent essentiellement sur des produits alimentaires. L'Allemagne fédérale a pris la première place sur le marché des biens d'équipement. Le Japon augmente régulièrement ses ventes, au détriment de la Grande-Bretagne.

Modeste, la position de la France est comparable à celle de l'Italie. Les achats pakistanais (185,3 millions de francs en 1973) ne représentent guère que 0,11 % du total exporté par notre pays, à peu près autant que ce que nous achète le Mali. Tous les pneumatiques, tout le papier à cigarettes vendus au Pakistan sont français, ainsi que la majorité des climatiseurs à usage industriel. L'industrie électrique et plusieurs sociétés françaises d'ingénierie participent à l'équipement du pays. La France achète d'importantes quantités de cuirs, de coton et de produits de la mer.

D. G.

CINÉMA POLITIQUE



POLOGNE : la conscience d'un désordre

LE registre épique qui caractérise souvent les films sur la guerre trouve sa justification dans l'enjeu évident du combat héroïque. Que le cinéma polonais sur la Résistance ne compose pas d'épopée exemplaire suggère qu'en Pologne cet enjeu ne fut pas toujours évident et qu'il ne se définit pas sans contradictions. La guerre apparaît d'abord comme le lieu d'une décomposition : l'ordre politique, l'ordre social, l'ordre moral, vacillent, structures désarticulées, carcasses vides, masques arrachés qui découvrent une soudaine béance. Ainsi les deux grands films de Munk et de Wajda sur l'entreprise la plus ambitieuse de la Résistance polonaise, l'insurrection de Varsovie (août-septembre 1944), illustrent-ils ce hoquet de l'histoire, cette convulsion où la mort et la vie cherchent l'une et l'autre une signification.

Varsovie en flammes est bien l'image de cette décomposition. Dans Eroïca (1957), de Munk, comme dans Kanal (1957), de Wajda, la ville s'offre en décor de ruines, brocante tragique, dérisoire vestige d'un monde ancien, cassé, qui s'effondre en une apocalypse de fer et de feu. Capitale de l'enfer, la ville a perdu toute signifiance, elle est le chaos et la mort. Les combats se poursuivent dans les abysses : les égouts sont le dernier refuge des hommes, et Kanal propose une réplique moderne des Visions de l'au-delà de J. Bosch. Le temps et l'espace abolis, les insurgés errent dans la nuit des canaux souterrains en quête d'une lumière toujours inaccessible : la spirale s'enroule à l'infini charriant des cadavres. Le film détaille ce lieu mort, cet « ailleurs » où se rompt le cercle fermé de la tradition héroïque, où s'élabore la destruction de l'unité épique de l'histoire.

Quant au héros, Munk tente de le rendre à sa vérité nécessairement multiple. Le personnage central de Eroïca est tout à la fois un petit trafiquant sordide et un volontaire de la Résistance, son action est constamment ambiguë : lucide et calculateur, il comprend l'inutilité de l'insurrection et devine son échec, mais il s'engage jusqu'à la fin. Destin ubuesque qui résume celui de la Pologne tout entière. Quel est donc le sens de la lutte armée ? Quelles sont donc les justifications historiques d'une résistance désespérée ? Et pourquoi ce détachement dans l'action elle-même ? Le film de Munk interroge autant qu'il répond, son ambivalence exprime le rapport distant qui s'est établi avec l'histoire : raillerie et déniaisement.

La lucidité amère de Munk permet ce décentrement du regard, cette absence à sa propre douleur qui mène la conscience à cette place où elle n'est plus leurrée. L'histoire n'est pas linéaire et réductible à un sens unique, elle est dialectique, récursive, plurielle, et le cinéma l'interroge dans ce qu'elle dérobe continuellement à toute représentation. Interrogation ou procès dont le rôle en Pologne fut essentiel au lendemain de la guerre dans une situation historique nouvelle qui semblait, pour beaucoup de Polonais, contredire les espoirs et l'enjeu même de la Résistance. L'inversion de l'épopée, sa dérision — fût-elle tragique, — marquent le bouleversement du système sémiotique qui règle l'échange social en même temps qu'il indique l'évolution du rapport de la société avec son histoire. Le cinéma insiste sur cette rupture qui est le fait de la guerre et raconte par conséquent une genèse, celle de la Pologne contemporaine. La lutte armée et le tribut payé à la mort manifestent plus spécifiquement la pérennité de la vitalité polonaise et donnent à l'histoire un ancrage presque biologique.

La séquence de l'accouchement dans le film récent de Zulawski, la Troisième Partie de la nuit (1970), semble reprendre la réflexion à ce point précis. Film sur la Résistance ? Oui, méditation sur la naissance et sur la mort dans laquelle les soubresauts de l'histoire renvoient aux piétinements gourds des destins individuels. La source autobiographique avouée du film — récit de la propre naissance du réalisateur — renforce encore ce lien entre l'individuel et le collectif, entre le réel et le fantasmatique et recompose l'histoire dans son fonctionnement le plus primitif, dans sa « réalité tactile », affirme Zulawski.

La Résistance, c'est la palpitation acharnée d'un cœur vivant ; son enjeu, c'est la vie elle-même dans son déroulement parfois absurde. La grisaille, l'épanchement continuel de sang, l'horreur infiniment présente, généralisent l'image d'un monde livré à Thanatos. La Résistance, c'est alors la conscience d'un désordre fondamental et le refus de ce désordre : quête d'une responsabilité, quête d'une paternité et aussi quête d'une jouissance. Ainsi le récit, toujours recommencé par les cinéastes polonais des différentes générations, cerne-t-il cette part indicible de l'histoire où les peuples reconnaissent pourtant l'essentiel de ce qui fut.

LECH MICHEL RAWICKI.

FRANCE : les vérités de l'occupation

DE l'avis général, Lacombe Lucien a constitué un événement, toujours accueilli par les mêmes mots : démystification, ambiguïté, réalité (restituée ou travestie). Il y a nouveauté, il y a rupture, il y a scandale ; de l'extrême droite à l'extrême gauche, on s'extasie, on s'indigne, on s'étonne. Enfin, exultent les uns, voilà le portrait impitoyable et juste de notre société dans les années noires. Non, protestent d'autres, on ne peut reconnaître la vérité de ce temps dans ce portrait difforme. Tel met au pilori un goût douteux pour la mode « rétro », tel parle de masochisme moral ou national, tel veut voir des mythologies trop faciles là où tel autre n'aperçoit qu'une saine réaction contre les mythologies ambiantes. D'accord ou pas, personne n'est surpris de voir Jean-Louis Bory proclamer que voilà « *le premier vrai film — et le premier film vrai — sur l'occupation* ».

Même unanimité — et polémiques semblables — trois ans plus tôt, pour commenter *le Chagrin et la Pitié* : c'était bien là le premier film « vrai » sur cette période. On songe à François Truffaut saluant en 1967 *le Vieil Homme et l'Enfant* comme « le film réel de l'occupation réelle », à tous ceux qui, en termes aussi assurés, ont avancé la même affirmation à propos de *Léon Morin, prêtre*, d'*Hiroshima mon amour*, de *la Traversée de Paris*, de *la Bataille du rail*, de *Jéricho*. Nul doute qu'on ne reconnaisse demain à des films nouveaux cette vertu rare : être les premiers — enfin ! — à exprimer la vérité de l'occupation.

Qu'est-ce à dire ? Trois choses au moins, logiquement peu conciliables et pourtant liées. La première est d'évidence : il n'y a pas de vérité satisfaisante de l'occupation, pas de description de cette déchirure collective qui puisse provoquer l'accord unanime. La seconde est que les représentations filmiques de cette période évoluent dans le sens d'une meilleure adéquation à ce qu'elle fut. La troisième justifie toutes les polémiques : l'idée que nous nous faisons de ces années change elle-même, et nous baptisons « vérité » ce qui répond le mieux à nos attentes et à nos conceptions actuelles. A ce dernier titre, *Lacombe Lucien* est un enfant de l'après-gaullisme.

Le temps de l'unité

1940-1944 : c'est, au mieux, l'ère de l'allusion. Le diable des *Visiteurs du soir* est incapable d'imposer le silence au cœur des amants statufiés, qui bat sous la pierre comme celui de la France captive ; *le Corbeau* illustre l'univers sordide des dénonciations anonymes, sur une intrigue dont toute dimension politique explicite est évidemment absente : on voudra voir là un hommage discret à la Résistance, ici une apologie déguisée de la délation...

A la libération, plus de sous-entendu et pas d'ambiguïté. Mais faut-il voir dans les nombreux films qu'inspire la guerre, jusqu'en 1950, des films sur l'occupation, alors qu'il s'agit d'abord de films sur la Résistance ?

Il n'y manque certes ni le martèlement des bottes des patrouilles, ni les contrôles d'identité, ni ces aboiements qui paraissent alors le mode privilégié d'expression des soldats allemands (avec l'inévitable « *nous ne sommes pas des barbares !* » de leurs officiers, toujours « *kultivés* », jamais humains) ; les férocités ennemies y sont innombrables et les fusillades y sont comme les pulsions de l'occupation. Mais l'oppression est la toile de fond de la révolte. L'occupation ne se vit pas, elle se combat. Ces quatre années s'inscrivent moins dans une durée que dans des instants, des temps forts : le film qui aura le mieux fait sentir la vie quotidienne, la banalité du vécu en temps de guerre, est lui-même un hymne à la Résistance (*le Père tranquille*). Dans leur très grande majorité, ces films se situent d'ailleurs à la fin de la guerre, dans les mois et les jours qui assurent la victoire : l'ère est d'abord à l'exaltation de la réaction nationale.

Unité dans le camp français, étroitement soudé dans l'oppression : point de barrières sociales, point de cloisonnements politiques, point d'incompatibilités religieuses. Les vocables de « gaullistes » ou — après la rupture du tripartisme — de « résistants » ne distinguent pas les courants unis dans la lutte. Unité dans l'autre camp, où l'équation « Allemand = nazi » est quasi universelle, où le stéréotype national (militarisme, pointillisme, cruauté) est illustré avec monolithisme. Quelques traîtres s'agrègent à ce camp, espions et profiteurs, qu'il n'est pas question d'admettre dans la communauté nationale. Lâches, antipathiques, perfides, ce sont des repoussoirs, auxquels quelques acteurs prêtent des masques haïssables à souhait : Jacques Castelot dans *Casablanca*, Pierre Brasseur dans *Jéricho*, Serge Reggiani dans *les Portes de la nuit*. Mais leur présence est une aberration individuelle, non le reflet d'un phénomène politique important. Les autorités françaises apparaissent à peine, les mesures antidémocratiques ou racistes semblent prises par les seuls Allemands, le S.T.O. est à peine évoqué, la Milice n'existe pas : seules les forces étrangères arrêtent, interrogent et torturent. La légitimité de Vichy n'est pas niée, elle est gommée.

Qu'une œuvre se distingue de cette vision épique et simplificatrice, et c'est la gêne, la polémique, l'échec : il est trop tôt, en 1949, pour que Melville puisse montrer dans *le Silence de la mer* ce que Vercors écrivait pourtant en pleine guerre : qu'il y a des officiers allemands non nazis et que cette guerre peut être celle de la dignité sans devenir celle de la haine.

Les temps changent vite. Le rêve unitaire de la libération cède le pas à une crise politique et à des conflits sociaux qu'exaspèrent la guerre froide et les déchirures coloniales ; les choix stratégiques et les nécessités économiques conduisent à l'édification européenne et à l'ébauche du rapprochement franco-allemand. Le temps n'est plus de s'entendre glorifier, mais de savoir, de comprendre ; le ton épique et les points de vue manichéens n'ont plus lieu d'être.

C'est dans cet éclairage qu'il faut voir le brûlot qu'est, en 1956, *la Traversée de Paris*, de Claude Autant-Lara, tableau sordide du Paris de l'égoïsme, de la médiocrité et de la peur, premier film à traiter directement du marché noir autrement que comme d'une anomalie ou péripétie, pudiquement laissée dans l'ombre.

Le tournant est pris, malgré quelques films qui se situeront dans la lignée du légendaire gaulliste (*la Verte Moisson* de François Villiers, notamment). Car si le retour au pouvoir du gaullisme remet indiscutablement la guerre « à la mode », la vie politique, les mentalités et les générations de cinéastes ont trop changé pour qu'il soit imaginable de faire machine en arrière. Au temps de l'unité succède celui de la remise en cause.

Elle est générale, d'abord un peu manichéenne à sa manière. Remise en cause de l'image monolithique du camp allemand : on distingue clairement désormais Allemands et nazis, Wehrmacht, SS et Gestapo ; on multiplie les « bons Allemands » (*la Grande Illusion* connaît une reprise triomphale). Remise en cause de l'opposition irréductible entre deux blocs : c'est le déchirant « mon amour est un ennemi de la France » d'*Hiroshima mon amour*, ce sont les très nombreux couples franco-allemands. Remise en cause, mais plus timide celle-là, du dogme de l'unité nationale dans la Résistance : l'attentisme devient l'attitude la plus courante, des collaborateurs — et surtout des collaboratrices — apparaissent autrement que sous les traits honnis de la trahison (*le Passage du Rhin*, *Léon Morin*). Vichy n'est plus le grand oublié, même s'il se profile surtout dans l'ombre de l'occupant : les portraits de Pétain fleurissent dans les lieux publics, la même foule acclame le maréchal puis le général (*le Passage du Rhin*), et l'on redécouvre, film après film, de manière encore brève et discrète, qu'il y avait aussi des policiers et des miliciens, et qu'on pouvait arrêter et torturer sans porter nécessairement l'uniforme vert-de-gris ou le manteau de cuir noir.

Avec la fin de la guerre d'Algérie, avec la réfutation de plus en plus nette par les milieux intellectuels des thèses unanimistes et du mythe de la grandeur nationale, cette tendance s'accentue encore. Il est vrai que l'occupation se désacralise, se « normalise » : on ne craint plus d'en faire rire depuis le succès de *Babette s'en va-t-en guerre*. Elle devient de plus en plus objet de questions, de réinterrogations, de réflexions. Elle est, de toute manière, trop éloignée dans le temps, il devient nécessaire de la décrire et de l'expliquer pour la comprendre, pour la juger : des films documentaires nombreux ouvrent la voie aux films de fiction, pour parler à nos mémoires et à nos consciences (*les Longues Années*, *la Mémoire courte*, *le Temps des doryphores*, etc.). L'apologie cède la place à la nuance, parfois à une critique d'autant plus virulente qu'elle a des accents actuels. On ne peut plus guère parler de films de la Résistance, mais parfois déjà de films sur l'occupation, mieux : de films sur les Français dans l'occupation. Car la grande opposition des deux camps n'est plus le thème central, leur réconciliation non plus : il s'agit désormais des réactions de la société française, avec sa complexité, sa diversité, ses faiblesses, aux quatre années d'occupation : c'est *le Vieil Homme et l'Enfant* nous remettant en mémoire le culte débile du maréchal et tournant l'antisémitisme populaire en dérision, c'est *le Jour et l'Heure*, de René Clément, et surtout *Drôle de jeu*, de Pierre Kast, disséquant la bourgeoisie parisienne, collaborationniste, résistante ou se voulant « apolitique ». Le maître-mot, qui depuis longtemps n'est plus unité, est encore remis en cause ; il devient de plus en plus complexité, voire *ambiguïté*.

Le Chagrin et la Pitié, qui paraît deux ans après le départ du général de Gaulle, s'inscrit donc indéniablement dans une évolution d'ensemble. Il paraît néanmoins bouleverser les schémas établis, ce qui s'explique aisément. Par sa volonté systématique, d'abord, de « *vider l'abcès* », selon le mot de son réalisateur Marcel Ophüls : on y sent d'un bout à l'autre l'interrogation exigeante sur les idées reçues, les choix effectués, les clivages réels ; plus rien, semble-t-il, ne va de soi, et le spectateur qui n'a pas connu cette époque n'est guère rassuré sur ce qu'aurait été son propre comportement. Le procédé narratif surprend également, les témoignages actuels se substituant à l'illustration traditionnelle des événements, paradoxalement moins claire, plus mystifiante : c'est Christian de la Mazière expliquant comment il a rejoint les SS, c'est René de Chambrun défendant Pierre Laval en omettant de compter les étrangers et les « dénaturalisés » au nombre des juifs déportés sous Vichy. Surtout, le film multiplie rapprochements et contrepoints qui forcent la réflexion : Maurice Chevalier chantant « *ça sent si bon la France* » à l'heure où les pouvoirs publics s'enfoncent dans la collaboration ; le coureur Geminiani assurant qu'on n'a pas vu d'Allemands à Clermont-Ferrand et des images d'archives le démentant aussitôt. Pas de place pour l'imagerie complaisante, rien qui soit propre à conforter les bonnes consciences.

JOSEPH DANIEL,
auteur de *Guerre et Cinéma - Grandes illusions et petits soldats*, Armand Colin, 1972. Cahiers de la Fondation nationale des sciences politiques.

ITALIE : un thème obsédant

CONTRAIREMENT à ce qui s'est passé en France, mais sans atteindre l'importance quantitative de certains pays de l'Est, la guerre et la résistance ont été des thèmes très importants dans le cinéma italien, et cela dès la reprise de la production. Le premier grand film italien d'après-guerre, Rome, ville ouverte, *est, en effet, un film sur la Résistance, et l'immense succès qu'il a rencontré a certainement contribué à encourager le développement du thème de la Résistance dans les années d'après-guerre. Rossellini a lui-même récidivé avec* Païsa, *qui relate des épisodes de la guerre des partisans en différentes régions d'Italie. Comme dans son premier film, les événements servent surtout à montrer les souffrances du peuple, les horreurs d'une guerre qui n'épargne personne et où l'héroïsme est le fait non de gens qui se distinguent par l'éducation, le savoir, le courage, mais des gens du peuple : humbles, pauvres, enfants, prostituées, prêtres de campagne. Il y a certainement une liaison profonde entre ce thème et la forme néo-réaliste du cinéma à cette époque ; mais ce qui caractérise ces films, c'est l'unité contre l'occupant. Unité instinctive, où les différences d'appartenances politiques sont dessinées mais toujours dans une perspective de reconstruction démocratiques dans les zones libérées par les partisans :* La republica dell'Ossola, *de Feo ;* Il governo della Carnia, *d'A. Campanella.*

Vers la fin des années 50, le thème de la guerre s'estompa, soit qu'il ait lassé les cinéastes, soit que la Résistance fût devenue un phénomène lointain pour le public. Il reparut cependant dans les années 60, mais doté d'une coloration bien plus critique ; il ne s'agit plus tellement de montrer des héros irréprochables et unis dans la lutte, mais d'une vision plus nuancée où les libérateurs peuvent parfois avoir un comportement brutal (le viol par des soldats américains dans La Ciociara, *de De Sica), les amants être indifférents au drame qui les entoure (*Un été violent, *de Zurlini), et surtout, avec le* Général de La Rovere, *de Rossellini, un personnage tout en nuances, ni tout à fait blanc ni tout à fait noir, espion et héros qui, en remettant en cause l'hagiographie de la Résistance, soulèvera la réprobation et le scandale.*

Enfin, le Terroriste, *de De Bosio, qui n'hésite pas à marquer très nettement les divergences entre les dirigeants politiques de la Résistance, non seulement dans la conduite même des opérations contre les Allemands, mais aussi dans leurs perspectives d'avenir : le libéral, attendant tout des armées américaines et ne voulant rien entreprendre ; le communiste, soucieux du ralliement des masses catholiques et de la reconnaissance du Comité national de libération comme partenaire de discussion ; le démocrate-chrétien, prudent ; le représentant du Parti d'action, plus entreprenant. Mais on peut se demander s'il s'agit seulement d'un film sur le passé dans la mesure où il est surtout centré sur les rapports entre le militant anarchisant qui refuse d'obéir aux directives et qui songe à l'avenir : « Je me demande si, après* (la guerre) *les gens ne se laisseront pas anesthésier par la paix et l'abondance. » La Résistance, comme tout thème historique, n'est pas seulement un fait, mais aussi le véhicule d'une certaine idéologie par la manière dont on la représente.*



ROME, VILLE OUVERTE.
L'illustration des souffrances et de l'héroïsme des gens du peuple.

du pays, un élan patriotique qui efface les haines et les divisions. Le film le plus éloquent à ce niveau est peut-être celui de Vergano, le Soleil se lèvera encore, *où la dichotomie politique entre les classes laborieuses et la classe qui appuie le régime est très marquée sur le plan des caractères, avec même un manichéisme un peu facile, mais qui se termine cependant sur un grand bal de réconciliation, après la libération, auquel tout le monde participe : partisans,* ouvriers, *sympathisants,* bourgeois (« ils ont souffert eux aussi »). *Le combat pour la liberté, les souffrances encore proches, font passer au second plan les divergences idéologiques.*

Parallèlement se développèrent à ce moment de nombreux films de documents sur les différentes régions où s'était organisée la Résistance ; chaque ville eut ainsi son film, tantôt collectif comme Jours de gloire, *de Mario Serandrei, Giuseppe de Santis, Marcello Pagliero, Luchino Visconti, tantôt individuels comme* Jours de fureur *sur la résistance à Turin,* O sole mio, *sur Naples,* Montecassini, *et* Achtung Banditi, *de Lizzani (Résistance génoise) ; d'autres ont relaté les procès de résistants comme celui de Turin qui massacra la résistance piémontaise, ou l'institution temporaire des républiques*

*Il semble qu'un désir de clarification se fasse sentir chez les nouveaux cinéastes qui se penchent sur cette période ; les tabous sont transgressés ; et, parallèlement à ceux sur le fascisme que l'on a pu voir ces dernières années (*le Conformisme, la Stratégie de l'araignée*), on pourra peut-être voir des films sur la Résistance qui ne craindront pas d'exposer les contradictions, les investissements idéologiques et les espoirs qu'elle avait suscités.*

ANNIE GOLDMANN.

les livres du mois

L'illusionnisme de la croissance

Par YVES FLORENNE

ON sait le bruit que fit la publication par le Club de Rome des travaux du M.I.T. et, mieux que le bruit, les alarmes salutaires qu'elle provoqua. Les réactions tumultueuses ou silencieusement efficaces, ne tardèrent pas et ne sont pas éteintes : c'en est une, que le livre collectif qui vient de paraître (1). Il se donne aussitôt pour ce qu'il est : une « critique » de *Halte à la croissance* de Meadows, l'un des deux ouvrages capitaux du M.I.T. (Massachusetts Institute of Technology), avec les *Dynamiques du monde* de Forestier. Critique, il faut le dire tout de suite, dépassionnée et désintéressée. *Exemplaire surtout* en tant que recherche et pratique pluridisciplinaires : quatorze professeurs de l'université du Sussex, chacun du point de vue de sa spécialité — elles vont de l'économie et des sciences politiques à la biologie en passant par les mathématiques — conjuguent leur effort pour une réfutation, ou plutôt une remise en question, des prospectives pessimistes du M.I.T. Non sans rendre hommage à l'importance, à la hardiesse, d'une telle tentative en vue de construire un modèle du futur.

On s'aperçoit vite que ce qui est contesté, en même temps qu'est dénoncé le « fétichisme de l'ordinateur », c'est la méthode, et particulièrement les conclusions témérairement absolues, à partir de données prises comme axiomes, alors que le présent ouvrage aura précisément pour objet d'en montrer le caractère incertain ou arbitraire. Un exemple : la prévision de durée des ressources en énergie et matières premières fixée à deux cent cinquante ans pourrait aussi bien l'être à deux mille cinq cents ! Sans aller aussi loin que le physicien Galub dans sa critique radicale de l'utilisation par le M.I.T. des modèles mathématiques, les auteurs multiplient réserves et mises en garde, non sans rappeler que, sous l'apparence d'une impossible objectivité scientifique, les « arrière-plans idéologiques » se manifestent à tout moment. On en pourra d'ailleurs dire autant des thèses adverses. Reste que c'est le débat même qui est utile et qui pourrait être fécond.

ON verra donc la critique porter successivement sur chaque branche de croissance à travers chaque branche du savoir : ressources (énergétiques, agricoles, etc.), pollution, démographie, etc., cependant que sont soumis au crible les « modèles du monde ».

Nul doute qu'on ne trouve à s'éclairer dans ce livre, qui est d'abord une contribution sérieuse, raisonnable, modérée, non « autoritaire », à la connaissance du mythe de la croissance. Alors, mythe contre M.I.T. ? Il faut reconnaître que, par les hypothèses qu'il oppose — en réduisant du même coup les « données » du M.I.T. à leur propre caractère hypothétique, — le groupe du Sussex introduit des rectificatifs, des nuances, des arguments, qui doivent être pris en compte, et trace des perspectives qui pourraient être salutaires, si le jeu du profit permettait qu'on y entrât véritablement. Il y a quelque tristesse à constater que c'est en raison même de ses qualités et de sa solidité que cette étude risque d'être un encouragement, une justification « scientifique », pour les illusionnistes de la croissance et pour ses profiteurs.

Certes, ce n'est là qu'un aspect du risque multiple propre à la science même et à la vérité. Aussi notre critique visera-t-elle le défaut de la cuirasse. L'ouvrage n'est, en définitive, qu'un débat de méthodes, d'estimations et d'interprétations, aux fins de montrer que rien ne fonde la prévision d'effondrement ou d'asphyxie. Soit. Mais encore ? Les auteurs, pourtant, critiquent à juste titre le M.I.T. pour ce qu'il ne prend en considération que les limites physiques de la croissance, alors qu'eux se proposent de mettre l'accent sur ses limites socio-politiques. S'ils le font, c'est bien abstraitement. *Nulle part n'est vraiment posé le problème*, fondamental dans sa simplicité, de la nature et de la finalité de la croissance. A savoir que cette prétendue croissance, ou bien ne profite à personne dans d'énormes proportions (croissance militaire), ou bien surprofite d'une façon délirante et profondément anti-humaine aux uns, en laissant les autres de côté ou à la traîne. Et l'expérience montre qu'il en est des peuples comme des citoyens : la croissance fait croître indéfiniment l'écart. On touche ici au fond du problème, à la réalité de cette « croissance » industrielle dont la principale industrie est la fabrication de besoins artificiels, pour la satisfaction desquels une part de l'humanité s'exténue en s'empoisonnant la vie — au propre et au figuré, — cependant que la plus grande part n'approche même pas l'espoir de voir satisfaits ses besoins élémentaires et vitaux. Or, il est trop clair que l' « idéal » de la croissance n'est aucunement de rétablir, entre la part « privilégiée » et la part frustrée, un équilibre humain, mais de faire, à échéance d'ailleurs hors de vue — tout est possible et après nous le déluge, — de l'humanité entière *ce forcing pour forçats, condamnés à perpétuité* à des besoins de plus en plus imaginaires.

LE titre du livre est significatif : l'Anti-Malthus. Longtemps, Malthus a eu mauvaise presse : ce pasteur qui discernait dans le plan divin une fâcheuse absence de prévision. Mais il n'est pas moins significatif que, dans cet Anti-Malthus même, le « pessimisme » soit lié au « Croissez et multipliez », l' « optimisme » à la décroissance de cette croissance-là. Comment peut-on être anti-malthusien ?

René Dumont, passant outre aux convenances, n'hésitait pas à qualifier de « criminel » l'objectif pompidolien des cent millions de Français. Sous-entendu : cent millions d'automobiles. Sur cette voie, et supposés surmontés l'épuisement des ressources et les dangers mortels de la pollution, on s'élance allègrement vers la fameuse anticipation : un homme au mètre carré sur l'étendue du globe. Et, bien entendu, les activistes de la croissance ajoutent à cet homme, sur son mètre carré, sa voiture, son téléviseur, etc. Et dans le mètre carré voisin, du moins on l'espère : une femme, avec sa voiture, son téléviseur, ses machines à laver, etc., et, qui sait ? peut-être un lit. Plus l'énorme tas de ferraille et de déchets que représentent, pour la durée d'une vie, la consommation et le remplacement accéléré de ces indispensables instruments de la prospérité, de la dignité, de la jouissance et du bonheur.

(1) *L'Anti-Malthus*, Seuil, Paris, 1974, 352 p., 39 F.

CHILI

MASS MEDIA, IDEOLOGIES ET MOUVEMENT REVOLUTIONNAIRE, CHILI 1970-1973. — Armand Mattelart

★ Editions Anthropos, Paris, 1974, 267 pages, 35 F.

C'est à travers l'étude des mass media chiliens et de leurs idéologies que le sociologue Armand Mattelart tente une très intéressante approche du mouvement révolutionnaire qui s'est déroulé au Chili entre 1970 et 1973. Dans cet ouvrage souvent *passionnant*, *qui dépasse* la conjoncture révolutionnaire chilienne, l'auteur étudie en profondeur un thème trop souvent négligé, mais combien décisif : le rôle joué par la communication dans un processus de *changement de société* et dans la lutte des classes. C'est ainsi qu'Armand Mattelart examine tour à tour le comportement de la gauche chilienne face aux moyens de communication, et celui de la bourgeoisie chilienne dans l'affrontement avec le mouvement populaire. Il constate ainsi que l'Unité populaire, prisonnière dans sa pratique d'une légalité qu'elle voulait à tout prix observer, emprunte sur le plan idéologique, et notamment dans le domaine de la communication, les instruments hérités du système de la classe dominante, sans se soucier de relier les formes de communication à la pratique des masses et en se contentant d'inverser le signe des messages. Au contraire, la bourgeoisie chilienne sut modifier ses modèles de communication pour les adapter à la « ligne de masses » qui constitua l'axe de son offensive contre les forces populaires, en manipulant à son profit la terminologie révolutionnaire, et en inaugurant dans tous ses *organes* de diffusion des fronts sociaux qui correspondaient fidèlement au découpage de ses fronts de lutte dans la réalité de la conspiration. Toutefois, si la gauche au pouvoir ne sut pas transformer les moyens d'information dont *elle disposait*, le problème n'en a pas moins été posé, notamment au sein des « cordons industriels » où on assista à la naissance d'un autre mode de production de l'information à partir de la base. Plusieurs documents du livre en témoignent.

C.C.K.

ALLENDE, UN ITINERAIRE SANS DETOURS. — Jean-Claude Buhrer-Solal

★ Editions l'Age d'homme, diffusion Bernard Laville, Paris, 1974, 167 pages, 21 F.

A lui seul, le titre du petit livre que Jean-Claude Buhrer consacre au président chilien, suffit à indiquer l'intention de l'auteur. C'est avant tout, en effet, un hommage rendu à l'homme et au président. « *Chacun des actes de ma vie politique*, disait le président, *a été pleinement en accord avec ce que je pense, ce que je dis, et ce que je fais.* »

Jean-Claude Buhrer retrace brièvement la vie et la carrière du président, insistant surtout sur son action pendant les trois années où il se trouve à la tête du Chili, mais aussi sur les constantes de ses options. Avant tout narratif, le livre ne se veut nullement polémique. Il n'est, en effet, nullement question d'analyser ici la politique de l'Unité populaire et les raisons de son échec. Le but est autre : faire revivre le président Allende, rappeler ce qu'il a été, ce qu'il a tenté de faire. Des extraits particulièrement significatifs des discours prononcés par le président, et une interview que celui-ci avait accordée en 1971 à l'auteur (« *Je crois*, disait-il, *que le camarade Allende est content du président parce que le président Allende est resté le camarade Allende et qu'il n'a pas changé.* ») servent notamment le propos de l'auteur.

C.C. K.

CHILI OU LA TENTATIVE, REVOLUTION - LEGALITE. — Olivier Duhamel

★ Gallimard, Paris, « l'Air du temps », 1974, 278 pages, 32 F.

« *Et si j'affirme, j'interroge encore* », écrit Olivier Duhamel en exergue à son livre, un des ouvrages les mieux documentés qui aient été jusqu'ici publiés sur le drame chilien. L'auteur s'efforce, en effet, non pas de distribuer des responsabilités dans la maturation du drame de Santiago, mais de rechercher comment chaque acteur a joué un *rôle dans la tragédie*, et avec quelles conséquences. S'il ne conclut pas — il n'y prétend d'ailleurs pas, — l'auteur a le très grand mérite de poser les questions, d'examiner chaque élément d'un dossier qui couvre tout particulièrement les années 1970-1973, de disséquer les mécanismes qui ont permis la victoire de l'Unité populaire et le coup d'Etat fasciste. Olivier Duhamel donne ici priorité aux contradictions que pose le principe premier de l'Unité populaire : faire la révolution dans et par la légalité. Cette légalité, tour à tour moyen et obstacle, est finalement un piège, alors que l'opposition n'hésite pas à la bafouer à partir du moment où elle ne lui bénéficie plus.

Le livre d'Olivier Duhamel commence par la fin, c'est-à-dire par le coup d'Etat, la contre-révolution s'emparant du pouvoir par l'illégalité, alors que la révolution n'a voulu qu'emprunter les voies de la légalité. L'auteur s'efforce de définir le *fascisme en général*, mais surtout d'analyser les formes particulières qu'il emprunte au Chili, tout en constatant qu'il se développe à l'intérieur d'une stratégie modernisée de l'impérialisme. L'armée, renforcée dans ses structures traditionnelles et dans ses pouvoirs par l'Unité populaire, est l'artisan et l'acteur principal de l'instauration de ce nouveau régime qui prétend renouer avec la « *tradition nationale* ». Mais comment cela s'est-il produit alors que son loyalisme a été la grande illusion du gouvernement Allende ? C'est encore un des mérites d'Olivier Duhamel d'expliquer ce cheminement. Toutefois, on devra regretter que l'auteur ne soit pas finalement plus clair sur les idéologies dont l'armée s'inspire, tout comme on regrettera qu'il n'ait pas plus longuement insisté sur d'autres principaux acteurs du drame, les « gremios », ces corporations rénovées, qui sont à l'origine du fascisme chilien, et sur le nouvel usage fait par la bourgeoisie des mass media, en s'appropriant le langage de la gauche.

C.C.K.

DÉFENSE

PROBLEMES CONTEMPORAINS DE DEFENSE NATIONALE. — Raoul Girardet.

★ Dalloz, Paris, 1974, 238 pages, 42 F.

Des techniques de la lutte subversive à la menace nucléaire, quelles formes peut prendre la guerre aujourd'hui ? Quels sont les systèmes de défense élaborés par les sociétés contemporaines pour y faire face ? Autour de ces deux questions s'*organise ce manuel* qui, issu d'un cours professé à l'Institut d'études politiques, a pour principal mérite d'être une synthèse accessible des problèmes militaires du monde contemporain. Il s'adresse de ce fait, moins aux élèves des grandes écoles militaires — sinon à titre d'initiation — qu'au grand public. Toutefois, la part faite à la « guerre révolutionnaire » et à ses techniques est particulièrement médiocre. L'auteur est manifestement plus à l'aise quand, sans se départir du détachement et de la volonté d'objectivité qu'il proclame, il évoque la « *géostratégie de l'ère nucléaire* » ou qu'il appelle de ses vœux le renforcement de l'esprit de défense de la collectivité nationale.

M. Bg.

LE BATAILLON DE LA PAIX

★ *Buchet-Chastel*, Paris, 1974, 246 pages, 29,85 F.

Ce livre collectif rassemble les témoignages, les appels et les thèses de onze des Français qui manifestèrent sur place contre les explosions nucléaires de Mururoa. Ils se fondent sur le même principe moral incontestable, avec pour les uns des préoccupations plus spécifiquement *politiques*, pour *les* autres sociales, religieuses ou stratégiques. On connaît les thèses, reprises ici par le général de Bollardière et par J.-M. Muller, sur la défense non violente. Le seul exemple qu'on en ait pu avoir est celui de la Tchécoslovaquie. Il est peu concluant. Les autres formes de résistance — violente — furent plus efficaces, mais parce que soutenues par une stratégie mondiale ou régionale.

Quoi qu'il en soit, on prendra connaissance avec fruit, dans tous leurs détails, de ces idées dont on n'a souvent qu'une *notion vague* ou *sommaire*. *Trouvera-t-on* aussi « fallacieux » que l'estime le général de Bollardière l'argument, ou plutôt le constat, que c'est du fait de l'existence de la bombe, hélas ! que la guerre — *mondiale et totale* — *nous a été épargnée* depuis trente ans ? On ne voit pas non plus rappelé cet autre fait que le bombardement classique qui détruisit une autre ville japonaise à la veille d'Hiroshima fut plus meurtrier, et d'un seul coup. « Contre la bombe » qui n'est pas aussi, et également, « contre les bombes », ne nous avance pas beaucoup. On regrette aussi — tout en se félicitant que des Français et la France aient l'honneur d'un combat pour une vraie grandeur, qui ne peut être que morale et spirituelle — qu'aucun bataillon de la paix ne se soit signalé, semble-t-il, ni aux Etats-Unis, ni en U.R.S.S., ni en Chine.

Y. F.

WORLD ARMAMENTS AND DISARMAMENT, SIPRI YEARBOOK 1974.

★ *Almquist & Wiksell*, Stockholm et The MIT Press, Cambridge-U.S.A. et Londres, 1974, 526 pages, 75 couronnes ou 7,50 livres ou $ 16 approx.

Il est désormais inutile de faire valoir la rigueur et l'universalité de la *documentation présentée* dans l'annuaire de l'Institut international de recherche sur la paix de Stockholm (SIPRI), qui en fait un incomparable instrument de travail pour diplomates, journalistes et autres spécialistes des questions de défense. Cette cinquième livraison fait le point sur les principaux développements au cours de l'année 1973 dans la course mondiale aux armements — notamment au Proche-Orient et en Indochine — ainsi que (mais là, les progrès sont hélas moins fulgurants) dans la lente marche vers le contrôle des armements et vers le désarmement. Une consolation : à prix constants, les dépenses militaires mondiales n'ont quasiment pas augmenté depuis 1968 : elles sont de l'ordre de 200 milliards de dollars annuellement...

M. Bg.

U.R.S.S.

MAGADAN. — Michel Salomon

★ Les Editions de l'Homme, Vander-France, 21, rue de Dammarie, Cesson, 1974.

Encore un livre sur les « archipels » ! dira-t-on. Mais, d'abord, le témoin n'est pas Russe : Roumain libéral et « libéré » en 1944, il est arrêté en 1948, dans son pays même, par la police russe et déporté en Sibérie. Ceci rappelle déjà quelque chose aux Français. Les « interrogatoires » aussi. Après, viennent une fantaisie, un insolite dans les choses typiquement russes. Et le transport en Sibérie est à la fois terrible et irréel — doucement démodé — comme dans Dostoïevski. La Sibérie elle-même apparaît pour ce qu'elle est : une institution beaucoup plus complexe et « vénérable » que tous les Dachaus. La preuve en est qu'on y peut vivre longtemps, et même en sortir : pour l'auteur, au bout de seize ans.

L'intervalle est un tableau poignant, étrange par le mélange d'épouvante, de sadisme, de meurtre et de « naturel » — les camps mêlés aux communautés « libres » et aux vrais villages, — de nomadisme — d'un camp à l'autre — et de traits fantastiques : le « tsar » du Kolyma (l' « archipel », justement), satrape amateur de théâtre qui se forme une troupe avec les comédiens et les comédiennes professionnels, qui abondent d'*ailleurs* avec artistes et intellectuels, et dont la femme impose un surcroît de travail aux détenues pour qu'elles l'habillent à la mode de Paris.

Car il y a une certaine communication, tolérée ou clandestine, entre les hommes et les femmes, facilitée par le fait que celles-ci sont astreintes aussi au terrible travail de la mine et de la chaufferie des fours. C'est une des parties les plus bouleversantes du livre, d'où émergent deux images hallucinantes : les deux mille femmes en cage entassées dans la cale d'un cargo ; et la longue colonne des prisonnières montant à pied vers le Nord.

Y. F.

YOUGOSLAVIE

CRISE DE L'ETAT DANS LA YOUGOSLAVIE DE TITO. — Ante Ciliga.

★ Denoël, Paris, 1974, 336 pages, 67 F.

Le problème des droits des minorités nationales dans l'Etat socialiste est loin d'être résolu dans la théorie marxiste. Concrètement, la défense de l'Etat et l'édification du socialisme l'ont presque toujours emporté — urgence oblige — sur l'expression des droits des minorités. En montrant comment, le cas échéant, une minorité s'impose aux autres en tant qu'instrument privilégié de centralisation, — recourant ou non à l'élite bureaucratique, autre facteur de « cohésion étatique », — on pourrait tenter une critique de gauche des solutions retenues tant en Union soviétique qu'en Yougoslavie, pour ne prendre que deux exemples. Ce n'est certainement pas le cas de ce livre, qui a pour principal mérite de choisir clairement son camp. Ante Ciliga, partisan d'une Confédération d'Etats autonomes réellement égaux telle que la prône Milovan Djilas (qui en serait l'instrument), entend surtout régler ses comptes avec Tito, qu'il qualifie aimablement de « *petit Staline yougoslave* ». Son point de vue hautement partisan est, c'est le moins qu'on puisse dire, fortement entaché d'idéalisme, tout comme précisément celui de l'ancien « numéro deux » du régime tombé en disgrâce et qu'il voudrait voir supplanter Josip Broz, dit Tito.

M. Bg.

HISTOIRE

LA POLITIQUE DE L'IMPERIALISME FRANÇAIS DE 1930 A 1958. — D. Blume, Cl. Gindin, R. Bourderon, S. Wolikow, M. Hamart, Cl. Mesliand

★ Editions sociales, Paris, 1974, 298 pages, 12 F.

Petit recueil de quatre études d'un intérêt inégal, rédigées par des historiens du P.C.F., et consacrées aux grandes orientations de la politique étrangère (par rapport au fascisme avant guerre et au sein du P.C.F. de Maurice Thorez), à la politique économique et sociale du gouvernement de Vichy, en C.M.E. (« capitalisme monopoliste d'Etat ») et à la planification en France après 1945 ; enfin, à l'économie agraire et à la société paysanne de 1930 à la veille du retour de de Gaulle au pouvoir.

M. Bg.

HISTOIRE DES JUIFS DE FRANCE. — Philippe Bourdrel.

★ Albin Michel, Paris, 1974, 624 pages, 49 F.

Ce gros volume retrace de la façon la plus complète une histoire de seize siècles qui, bien qu'elle ait la France pour cadre, est nécessairement reliée à celle du judaïsme mondial, avec les implications sociales et politiques qu'on trouve toujours en filigrane. Après six siècles de tolérance, c'est avec les croisades qu'apparaît un antisémitisme violent qui connaîtra par la suite des hauts et des bas. La libéralisation commence sous Louis XVI, l'égalité civique est proclamée (non sans résistances) par la Révolution, l'Empire redevient une période de soupçon qui s'effacera complètement jusqu'à la crise de la fin du siècle. L'auteur marque bien le climat dans lequel éclata l'affaire Dreyfus : deux ans avant, Drumont dénonçait « *les officiers juifs* » comme « *les traîtres de demain* ». La période 1940-1944 occupe à elle seule près d'un tiers de l'ouvrage. Malgré les traces et les relents qui ne sont malheureusement pas près de disparaître — l'affaire de « la rumeur d'Orléans » fut à cet égard étrangement révélatrice, — l'auteur peut conclure avec optimisme en constatant l'évolution la plus radicale, notamment dans l'attitude de l'Eglise catholique.

Y. F.

ROSSIE-U.R.S.S. 1870-1970. — Michel Laran.

★ Masson, Paris, 1973, 352 pages, 50 F.

La plus grande part de l'ouvrage est consacrée à l'histoire de la Russie depuis la révolution d'Octobre, les premiers chapitres constituant l'indispensable préface à ce demi-siècle capital. C'est une brillante synthèse d'événements, combien controversés, par un historien dont on connaît les travaux sur les pays de l'Est. Aucun point n'est *négligé* : problème des minorités, question juive, évolution artistique et culturelle, etc. Une abondante bibliographie, de nombreux documents concourant à faire de l'ouvrage un excellent instrument de travail.

Y. F.

ASIE

LA VOIE CHINOISE. — Gilbert Etienne.

★ P.U.F., coll. « Tiers-monde », Paris, 1974, 360 pages, 59 F.

Le sous-titre éclaire la propos : « la longue marche de l'économie ». Cette longue marche a parcouru aujourd'hui tout juste un quart de siècle. Mais avant de la prendre en 1949, l'auteur situe ce départ dans le large contexte historique où s'inscrivent notre propre connaissance et aussi notre ignorance du monde chinois.

Démographie, structures et condition économiques nouvelles, situation d'après la révolution culturelle, industrie, planification, réforme agraire et agriculture, tels sont les grands chapitres d'une étude très diversifiée et qui examine encore les Chines différentes déterminées horizontalement dans cet immense espace par la géographie et le climat. Une vue de synthèse vient conclure en fixant les idées. Ce vaste tableau du présent, tracé par un économiste qui a conduit son enquête sur place, permet de dégager les interrogations sur l'après-Mao et le plus lointain avenir.

Y. F.

MAGHREB

ENTRETIENS AVEC AHMED BEN SALAH. — Marc Nerfin.

★ F. Maspero, « Cahiers libres », Paris, 1974, 198 pages, 28 F.

Interrogé par le « *militant professionnel* » suisse Marc Nerfin, Ahmed Ben Salah, ancien secrétaire d'Etat puis ministre tunisien du plan tombé en disgrâce depuis 1969, expose et explicite, quatorze ans après les « *Perspectives décennales du développement* » — charte de l'économie tunisienne des années 60, — les conceptions de planification socialiste qu'il a tenté de mettre en pratique dans la Tunisie d'alors, à peine indépendante politiquement mais économiquement toujours coloniale — et qui lui ont valu d'être condamné à dix ans de travaux forcés pour « haute trahison » en mai 1970. Qui a trahi ? La réponse, pour Ben Salah, va de soi, comme il va de soi que la défense de ces prestations de technocrate éclairé — ces virtualités de socialisme de décolonisation qui s'accommodaient au demeurant fort bien de l'aide américaine intéressée — débouche sur une condamnation de la réalité néo-colonialiste (ou plutôt, selon sa formule, de la « colonisation par les élites ») de la Tunisie d'aujourd'hui. A travers ce plaidoyer dont l'assurance de ton confine parfois à l'arrogance, Ahmed Ben Salah, qui vit dans l'ombre depuis son évasion de prison en juin 1973, entend-il préparer son retour sur la scène politique tunisienne, où pourtant le « Combattant suprême » ne souffre guère d'ombre portée ?

M. Bg.

PROCHE-ORIENT

LES PALESTINIENS ET LA CRISE ISRAELO-ARABE. — J. Berque, J. Couland, L.J. Duclos, J. Hadamard, M. Rodinson.

★ Editions sociales, Paris, 1974, 271 pages, 20 F.

Outre une série de textes parus entre 1967 et 1973 (avant la quatrième guerre israélo-arabe et l'ouverture des négociations de Genève) dans le bulletin du Groupe de recherches et d'action pour le règlement du problème palestinien, ce recueil comprend un ensemble de documents et de témoignages sur la situation *actuelle des Arabes en Israël* et sur la présence militaire israélienne dans les territoires occupés, assortis de textes fondamentaux des organisations de résistance palestiniennes ainsi que d'une brève mais solide chronologie de la Palestine. L'ensemble constitue à la fois un utile dossier d'actualité, un exposé sans complaisance ni concessions de la cause palestinienne et une dénonciation implicite de l'idéologie et du mouvement sionistes, qu'on ne saurait confondre en demeurant avec une inexistante aversion pour le peuple israélien, comme prend soin de le préciser Maxime Rodinson dans la présentation. Il est regrettable toutefois que la dimension internationale du conflit et le jeu des grandes puissances et de l'impérialisme n'apparaissent pas directement dans ces études, qui *présentent* une analyse fragmentée mais fondamentale du différend israélo-arabe et concluent à la nécessité d'une coexistence pacifique — dans des formes qui restent à définir — des deux peuples.

M. Bg.

ÉDITIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

ETATS-UNIS

● LES INSTITUTIONS AMERICAINES, par *Françoise Burgess* (Presses Universitaires de France, coll. « Que sais-je ? », Paris, 1974, 124 pages, 5 F) : Une étude des caractéristiques du système politique américain.

● GUIDE PRATIQUE DES ETATS-UNIS POUR LES RELATIONS D'AFFAIRES ET LES VOYAGES (Publi Union, 1d, rue Lyautey, Paris, 1974, 785 pages).

MONDE SOVIETIQUE

● JOURNAL D'UN CONDAMNE A MORT, par *Edouard Kouznetsov* (Gallimard, coll. « Témoins », Paris, 1974, 260 pages, 34 F).

AFRIQUE

● NEGRITUDE E REVOLUÇAO EM ANGOLA, par *Fernando Neves* (Editions ETC, en vente à la Librairie portugaise, 33, rue Gay-Lussac, Paris, 1974, 219 pages, 29 F).

MARXISME

● AU-DELA DO MARXISME, par *Henri de Man* (*Le Seuil*, Paris, 1974, 435 pages, 39 F) : Réédition d'un classique de la littérature révisionniste.

● AUX ORIGINES DE LA REVOLUTION PERMANENTE, par *Alain Brossat* (François Maspero, Paris, 1974, 319 pages, 35 F) : Analyse d'un point de vue marxiste révolutionnaire à partir de la vie, de l'œuvre, de la pensée et de l'activité de Trotsky jusqu'en octobre 1917.

● LE GRAND REVE SOCIALISTE, par *Ernst Fischer* (Denoël, Paris, 1974, 448 p., 75 F) : Bilan d'une vie au service de la révolution.

● ENTRE MARX ET BAKOUNINE : CESAR DE PAEPE (François Maspero, Paris, 1974, 316 pages, 28 F) : Correspondance présentée et annotée par Bernard Dandois.

● BAKOUNINE ET MARX - OMBRE ET LUMIERE, par *Jacques Duclos* (Plon, Paris, 1974, 469 pages, 32 F).

BIOGRAPHIES

● FRANÇOIS MAURIAC, par *Michel Suffran* (Seghers, Paris, 1973, 188 pages, 13,70 F).

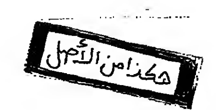
● MUSSOLINI SANS MASQUE, par *Rachele Mussolini* (souvenirs recueillis par Albert Zarca, Fayard, Paris, 1973, 378 pages, 34 F).

REPUBLIQUE FEDERALE D'ALLEMAGNE

● *LA FONCTION PUBLIQUE EN ALLEMAGNE FEDERALE*, par *Pierre Koenig* (Presses universitaires de France, dossiers « Thémis », Paris, 1973, 96 pages, 9,30 F).

POLITIQUE

● LE MODE DE PRODUCTION SOCIALISTE, par *M. Decaillot* (Editions sociales, Paris, 1973, 331 pages, 30 F) : les perspectives d'avenir du socialisme en France.



L'ACTIVITÉ DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

ONU

Au Conseil de sécurité : nouveaux efforts pour le rétablissement de la paix à Chypre

UN deuxième appel au cessez-le-feu à Chypre a été lancé à l'unanimité dans la nuit du 23 au 24 juillet par le Conseil de sécurité des Nations unies. L'inobservation des injonctions du Conseil sur l'arrêt des combats devait ensuite l'amener à multiplier ses réunions, aux demandes successives du secrétaire général, de Chypre et de l'Union soviétique.

Le 1er août, une résolution était votée par douze Etats membres (l'U.R.S.S. et la Biélorussie s'abstenant, la Chine ne prenant pas part au scrutin) demandant au secrétaire général de prendre « *les mesures appropriées pour que la force des Nations unies (UNFICYP) à Chypre puisse jouer un rôle dans l'application concrète des accords de Genève* » conclus le 30 juillet par les ministres des affaires étrangères de Grèce, de Turquie et du Royaume-Uni.

Le texte adopté était pratiquement semblable au texte examiné le 31 juillet, et qui n'avait pas été adopté en raison du veto que lui avait opposé l'U.R.S.S. pour des raisons de procédure. La résolution du 1er août souligne que le cessez-le-feu « *sera la première mesure sur la voie de l'application intégrale* » de la résolution adoptée le 20 juillet par le Conseil.

Le secrétaire général a annoncé que l'UNFICYP, à la suite d'un accord avec la Turquie, resterait dans la zone sous contrôle turc, contrairement à ce qui avait été indiqué au Conseil le 31 juillet.

Les 8 et 9 août, les affrontements se multipliant sur le terrain malgré l'accord tripartite du 30 juillet, M. Waldheim se rendit à Genève pour s'entretenir avec les ministres des affaires étrangères de Grèce, de Turquie et du Royaume-Uni, et avec les représentants des parties au conflit.

Trois autres résolutions devaient être adoptées par le Conseil de sécurité les 15 et 16 août pour : 1) insister pour l'application du cessez-le-feu et l'arrêt des combats (à l'unanimité) ; 2) demander à toutes les parties intéressées de respecter le statut international de la force des Nations unies à Chypre, parmi laquelle on déplorait de nombreuses victimes (quatorze voix pour, la Chine ne participant pas au vote) ; enfin : 3) pour désapprouver, sur proposition de la France, « *les actions militaires unilatérales* » entreprises contre Chypre (onze voix pour, trois abstentions — U.R.S.S., Irak et Biélorussie —, la Chine ne participant pas au vote) ; les parties étaient invitées à reprendre sans délai les négociations.

Devant l'afflux des réfugiés, M. Saddruddin Aga Khan, haut commissaire des Nations unies pour les réfugiés, a été nommé le 20 août coordonnateur de l'assistance humanitaire des Nations unies à Chypre.

La cinquante-septième session du Conseil économique et social

Le Conseil économique et social des Nations unies (ECOSOC) a tenu sa cinquante-septième session à Genève du 3 juillet au 2 août. Il a notamment adopté une résolution sur le programme d'action pour l'établissement d'un nouvel ordre économique international, mis en place par l'Assemblée générale lors de la session extraordinaire du 9 avril au 2 mai 1974. Ce texte prie les gouvernements d'agir individuellement et collectivement pour appliquer les dispositions du programme d'action, et souligne l'importance de définir le concept de « *sécurité économique collective* » pour le développement complet des pays du tiers-monde, réitérant l'appel lancé aux pays industrialisés pour qu'ils aident immédiatement les pays les plus touchés par la crise économique. Il souhaite aussi que la session extraordinaire de l'Assemblée générale sur le développement et la coopération économique internationale prévue pour 1975 soit en mesure de modifier les structures existantes et les institutions du système des Nations unies.

D'autre part, l'ECOSOC a adopté une résolution sur les sociétés multinationales, décidant en principe la création d'un mécanisme permanent pour l'aider à traiter de ce problème et l'établissement d'un centre d'information et de recherche sur ces sociétés.

Le Conseil a demandé à la communauté internationale et aux institutions spécialisées d'intensifier leur aide à la zone soudano-sahélienne affectée par la sécheresse, à l'Ethiopie, à la Zambie et aux réfugiés du Soudan méridional. Il a réaffirmé sans vote l'importance de la question de la souveraineté permanente sur les ressources naturelles, et examiné (sans les adopter) des résolutions traitant du problème des matières premières et du développement. Il a adopté le règlement provisoire et l'ordre du jour de la conférence alimentaire mondiale qui se tiendra à Rome du 5 au 16 novembre 1974.

A propos des activités opérationnelles pour le développement, l'ECOSOC a voté deux résolutions sur les opérations du Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF ou FISE), après avoir entendu un rapport du directeur général de cette institution soulignant que 400 à 500 millions d'enfants sont menacés par la crise économique dans les pays en voie de développement. Il a examiné les rapports annuels des cinq commissions économiques régionales et adopté des résolutions sur la science et la technique ainsi que sur le logement, la construction et la planification. Il a demandé au secrétaire général d'étudier la possibilité de renforcer le mécanisme de l'ONU pour l'aide en cas de catastrophe naturelle et recommandé à tout le système des Nations unies de fournir une aide morale et matérielle aux mouvements nationaux de libération et aux populations des zones libérées.

L'ECOSOC a, d'autre part, demandé que la deuxième conférence générale de l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (ONUDI), qui se tiendra à Lima en 1975, élabore une stratégie générale pour accélérer l'industrialisation des pays en voie de développement.

SAHARA ESPAGNOL. — *Dans une lettre adressée le 12 juillet au secrétaire général des Nations unies, le représentant de l'Espagne à l'ONU a accusé le Maroc de vouloir lancer une campagne en vue d'annexer le Sahara espagnol, au mépris du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Le 21 août, l'Espagne a en outre annoncé qu'elle organisera un référendum au Sahara pendant le premier semestre de 1975.*

De son côté, la Mauritanie a réaffirmé, le 22 août aux Nations unies que le Sahara sous administration espagnole constitue une partie intégrante de son territoire.

NATIONS UNIES ET INSTITUTIONS SPÉCIALISÉES A VOCATION MONDIALE

GUINEE-BISSAU. — *Le Conseil de sécurité a recommandé à l'unanimité, le 12 août, l'admission aux Nations unies de la Guinée-Bissau. L'Assemblée générale se prononcera sur cette recommandation en septembre.*

REDUCTION DES BUDGETS MILITAIRES. — *Le groupe consultatif d'experts sur la réduction des budgets militaires des cinq membres permanents du Conseil de sécurité a tenu sa deuxième session du 5 au 16 août, à Genève. Ces experts, au nombre de onze, ont été nommés par le secrétaire général pour l'aider à préparer un rapport à l'Assemblée générale sur ce sujet. Ils étudient également la possibilité de réduire les budgets militaires d'autres Etats ayant un fort potentiel économique et militaire, et l'utilisation des fonds ainsi dégagés pour aider les pays en voie de développement.*

MISSION DANS L'OCEAN INDIEN. — *Une mission des Nations unies s'est rendue du 6 au 11 août dans les îles Cocos (océan Indien). La mission s'était auparavant entretenue à Canberra avec les représentants de la puissance administrante, l'Australie. Elle était composée de trois membres : MM. Koffi Kouame (Côte-d'Ivoire), qui en est le président, Mohamed Eidik (Indonésie) et Vincent Lasse (Trinidad et Tobago).*

POPULATION. — *A l'initiative de l'Organisation des Nations unies, la troisième conférence mondiale de la population s'est tenue à Bucarest, du 19 au 30 août. On trouvera un bref résumé de ces travaux dans le prochain numéro du Monde diplomatique.*

— *Les Nations unies et le gouvernement autrichien ont signé, à la fin du mois de juillet, un accord pour la création d'un centre de formation et de recherche en matière de protection de la population, à Vienne. Ce centre sera établi à partir du 1er octobre 1974, pour une période expérimentale de trois ans.*

PROGRAMME SPECIAL D'AIDE AUX PAYS LES PLUS TOUCHES PAR LA CRISE ECONOMIQUE. — *Dans le cadre du programme d'urgence en faveur des pays les plus touchés par la crise économique, lancé par le secrétaire général des Nations unies le 9 mai 1974, M. Waldheim a communiqué aux Etats membres une liste provisoire de vingt-huit pays concernés. Cette liste comprend un premier groupe de pays dont le produit national brut par habitant était inférieur ou égal à 200 dollars en 1971 (quinze pays d'Afrique, huit pays d'Asie et un pays d'Amérique latine). Un second groupe d'Etats, dont le produit national brut va de 201 à 400 dollars par habitant, comprend un pays africain et trois pays latino-américains.*

DROIT INTERNATIONAL. — *A l'issue des travaux de sa vingt-sixième session, la commission du droit international des Nations unies a adopté à la fin du mois de juillet son rapport à l'Assemblée générale. Cette session a été consacrée plus particulièrement au problème de la succession d'Etat en matière de traités et à la responsabilité des Etats.*

PROTECTION DES MINORITES. — *La sous-commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités de la commission des droits de l'homme a ouvert le 5 août, à New-York, sa vingt-septième session. Elle a repris l'étude de l'applicabilité des dispositions actuelles pour la protection juridique internationale des droits de l'homme aux résidents d'un pays dont ils ne sont pas citoyens, et a examiné quatre rapports sur l'exploitation des travailleurs par un trafic clandestin ou illicite, la discrimination contre les populations indigènes, le droit des personnes appartenant à des minorités ethniques, religieuses ou linguistiques, et la prévention et le châtiment du crime de génocide.*

Par dix-sept voix et avec quatre abstentions, la sous-commission a adressé un appel au gouvernement chilien en faveur de la restauration des droits essentiels de l'homme et des libertés fondamentales au Chili.

DROIT DE LA MER. — *La conférence sur le droit de la mer, dont les travaux se poursuivaient à Caracas depuis le 30 juin, s'est achevée le 29 août. On trouvera un bref résumé de ses conclusions dans le prochain numéro du Monde diplomatique.*

● FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE. — *Le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF ou FISE) a annoncé le 23 juillet que les dons qui lui ont été faits ou promis pour ses opérations de secours dans les pays de la zone du Sahel et en Ethiopie victimes de la sécheresse avaient atteint 6 millions de dollars, avec les promesses faites au mois de juillet par la Hollande (1 130 000 dollars) et la Norvège (790 000 dollars). Le FISE espère pouvoir réunir 18 millions de dollars pour ces opérations.*

● COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE. — *Vingt-six hauts fonctionnaires de quatorze banques membres de l'Association des banques centrales africaines ont examiné les solutions à apporter aux problèmes posés à la croissance économique de l'Afrique par la situation monétaire internationale, au cours d'un séminaire organisé à Addis-Abeba du 5 au 16 août.*

● COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AMERIQUE LATINE. — *Organisée en commun par la Commission économique des Nations unies pour l'Amérique latine (CEPAL) et la F.A.O., s'est tenue à Panama, les 16 et 17 août, une importante réunion préparatoire à la conférence mondiale sur l'alimentation, qui aura lieu à Rome du 5 au 16 novembre. Les représentants des pays de l'Amérique latine et des Caraïbes ont pris part à ses travaux, aux côtés d'éminentes personnalités politiques du sous-continent.*

Justice

Arrêts dans des affaires de pêcheries

LA Cour internationale de justice a rendu le 25 juillet ses arrêts sur le fond dans les différends qui opposent l'Islande au Royaume-Uni, d'une part, et à la République fédérale d'Allemagne de l'autre.

A deux reprises, par dix voix contre quatre (Dahomey, France, Nigéria, Suède), la Cour a jugé dans ses deux arrêts que la décision islandaise de 1972 de porter unilatéralement de 12 à 50 milles la limite de ses eaux territoriales n'était opposable ni au Royaume-Uni, ni à la R.F.A., et que l'Islande n'était pas en droit d'exclure de façon unilatérale les navires de pêche britanniques ou ouest-allemands dans la zone comprise entre 12 et 50 milles, ni d'imposer des restrictions à leurs activités dans cette zone. La Cour demande aux parties d'ouvrir des négociations pour aboutir à une solution équitable de leur différends, en tenant compte de certains impératifs : droits de pêche préférentiels de l'Islande, droits de pêche traditionnels du Royaume-Uni et de la R.F.A., intérêts des autres Etats, conservation du milieu marin.

Rappelons que l'Islande n'avait pris part à aucune des phases de l'instance.

● ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'EDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE. — *Le comité consultatif pour la sauvegarde de Venise, constitué par le gouvernement italien, en accord avec l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), s'est réuni à Venise les 29 et 30 juillet pour examiner l'état d'avancement de la campagne pour la sauvegarde de la ville.*

● ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL. — *Le Bureau international du travail (BIT) organise un cours de six semaines qui réunit, depuis le 12 août à Bakkerne (Danemark), une vingtaine de formateurs en gestion des transports routiers, venus d'Afrique et du Proche-Orient. L'objectif est d'aider les pays en voie de développement à mieux utiliser la technologie moderne des transports, à améliorer les conditions de vie des travailleurs de ce secteur et à élever la qualité des services rendus et les normes de sécurité.*

● ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE. — *Vingt-trois spécialistes en provenance de vingt-deux pays et six membres du personnel de l'Organisation mondiale de la santé (O.M.S.) ont participé à Brazzaville, du 5 au 10 août, à un séminaire sur la place des hôpitaux au sein des services de santé publique et leur rôle dans les collectivités africaines, organisé par le bureau régional de l'O.M.S. pour l'Afrique.*

— *L'O.M.S. signale qu'un nouveau vaccin contre la méningite cérébro-spinale a donné des résultats encourageants en Egypte et au Soudan, où les épidémies provoquées chaque printemps par cette maladie ont été enrayées grâce à la vaccination de soixante-dix mille personnes. De nouvelles vaccinations auront lieu en Mongolie cet automne, à la demande du gouvernement.*

● F.A.O. — *L'aide alimentaire aux populations de pays affectés par des guerres ou des catastrophes naturelles a représenté l'essentiel des activités de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (F.A.O.) le mois dernier. Ainsi en Afrique, quelque cent mille personnes vivant dans des zones libérées du Mozambique et de l'Angola recevront une aide alimentaire du Programme alimentaire mondial ONU-F.A.O. (PAM), d'une valeur de deux millions de dollars et qui sera distribuée selon une procédure de quasi-urgence.*

L'O.U.A., au nom des bénéficiaires des zones libérées des deux pays, et le PAM ont signé début août des accords dans ce sens à Addis-Abeba. Les aliments seront répartis à parts égales entre les deux pays où les hostilités ont provoqué des dégâts importants et désorganisé le cadre de vie des populations locales.

Ce sera la première fois, depuis que son comité intergouvernemental lui en a donné l'autorisation, en avril dernier, que le PAM va entreprendre un programme intérimaire d'aide urgente ou quasi urgente aux peuples des régions libérées dans les territoires coloniaux d'Afrique ainsi qu'à leurs mouvements nationaux de libération.

D'autre part, le PAM a décidé de faire parvenir aux victimes des inondations au Bangladesh une aide alimentaire d'une valeur de 2,5 millions de dollars. Il s'agit d'abord d'une aide alimentaire d'urgence d'une valeur de 1 million de dollars, comprenant trois mille tonnes de blé et deux cents tonnes d'huile végétale. A cette aide, viendra s'ajouter une somme de 1,5 million de dollars qui sera consacrée au paiement partiel en nourriture de travailleurs employés à certains travaux d'utilité publique tels que reconstruction des routes dès que les eaux se seront retirées.

Enfin l'aide aux régions du Sahel, toujours affectées par la sécheresse, se poursuit dans des conditions parfois difficiles. Un porte-parole de la F.A.O. a déclaré en effet que la boue causée par les pluies récentes rend certaines routes impraticables, même aux camions tous terrains.

● AGENCE INTERNATIONALE DE L'ENERGIE ATOMIQUE. — *Organisé conjointement par l'Agence internationale de l'énergie atomique (A.I.E.A.) et la F.A.O., un colloque sur la technique de la stérilisation dans la lutte contre les insectes a réuni à Innsbruck, du 22 au 26 juillet, des scientifiques représentant une quarantaine de pays et six organisations internationales.*

● DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL. — *L'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (ONUDI) a organisé à Lahti (Finlande), du 29 juillet au 17 août, un séminaire sur l'industrie du bois destiné à aider les pays en voie de développement à exploiter leurs ressources naturelles en bois par l'amélioration de leurs techniques de production industrielle.*

● ORGANISATION METEOROLOGIQUE MONDIALE. — *La théorie du climat et la mise au point de modèles mathématiques pour l'étude de l'atmosphère ont fourni le thème d'une réunion de spécialistes de météorologie venus d'une quinzaine de pays, rassemblés à Stockholm du 29 juillet au 9 août. Cette conférence était convoquée par l'Organisation météorologique mondiale et par le Conseil international des unions scientifiques dans le cadre du programme de recherches sur l'atmosphère globale, avec l'appui du Programme des Nations unies pour l'environnement.*

ORGANISMES FINANCIERS D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT

Fonds monétaire international

Octroi de trois crédits « stand-by »

LE Fonds monétaire international (F.M.I.) a accordé le 31 juillet à Haïti un crédit « stand-by » lui permettant d'acheter au cours des douze prochains mois l'équivalent en monnaies étrangères de 4 millions de D.T.S. Ce crédit devrait aider ce pays à rétablir sa situation économique actuellement déficitaire.

D'autre part, le 14 août, le F.M.I. a annoncé l'octroi d'un crédit « stand-by » au Soudan d'un montant équivalant à 24 millions de D.T.S. en monnaies étrangères. Le même jour, le Libéria s'est vu accorder un crédit « stand-by » de 4 millions de D.T.S. en monnaies étrangères.

TIRAGE DE LA REPUBLIQUE ARABE D'EGYPTE. — *En accord avec le F.M.I., la République arabe d'Egypte a effectué le 7 août un tirage équivalent à 40 millions de D.T.S. en monnaies étrangères (soit l'équivalent de 10 millions de D.T.S. en deutschemarks, l'équivalent de 10 millions de D.T.S. en livres sterling et l'équivalent de 20 millions de D.T.S. en dollars des Etats-Unis).*

Groupe de la Banque mondiale

Prêts à la Tunisie et à l'Iran

LA Banque internationale pour la reconstruction et le développement (Banque mondiale ou BIRD) a accordé le 29 juillet un prêt à la Compagnie des phosphates et du chemin de fer de Gafsa en Tunisie. D'un montant de 23 300 000 dollars (pour quinze ans et à 7,26 %), cette opération financera un projet de développement de l'extraction des phosphates.

D'autre part, le 16 août, la Banque pour le développement d'Iran s'est vu attribuer un prêt de 40 millions de dollars (pour quatorze ans et demi et à 8 % l'an) pour le financement de la production agricole destinée au commerce.

Crédits de l'Association internationale de développement au Togo, à la Somalie et à la Tanzanie

L'Association internationale de développement (IDA) filiale de la Banque mondiale, qui accorde des crédits pour cinquante ans et sans intérêt mais avec une commission de service de 0,75 % l'an, a annoncé l'octroi de trois crédits :

— 6 millions de dollars au Togo, le 25 juillet, qui contribueront à financer un projet de développement de la production de cacao et de café ;

— 8 millions de dollars à la Somalie, le 8 août, pour le financement du second projet de développement de l'enseignement ;

— 20 200 000 dollars à la Tanzanie, le 8 août, pour la réalisation de projets de développement rural et d'entretien du réseau routier.

Deux opérations communes de la Banque mondiale et de l'IDA

Le 25 juillet, 7 millions de dollars ont été attribués à l'île Maurice par la Banque mondiale et l'Association internationale de développement ; ils financeront un projet d'enseignement concernant la formation pratique dans le domaine scientifique et dans le domaine agricole.

De son côté, le Paraguay a reçu de la BIRD le 8 août, un prêt de 18 millions de dollars pour la réalisation de son quatrième projet de crédits en faveur de l'élevage. Ce prêt est assorti d'un crédit de l'IDA de 11 millions de dollars destiné au financement d'un projet de développement rural intégré qui prévoit l'augmentation de la production des denrées vivrières et l'amélioration des conditions de vie des ruraux les plus défavorisés.

EMPRUNT DE LA BANQUE AU VENEZUELA. — *Le Fondo de Inversiones de Venezuela et la Banque mondiale ont conclu le 14 août un accord relatif à un prêt de 500 millions de dollars accordé à la Banque. Cet emprunt se compose, d'une part, d'un prêt de 400 millions de dollars libellé en dollars des Etats-Unis et, d'autre part, d'un prêt de 430 millions de bolivars (l'équivalent de 100 millions de dollars) ; tous deux seront amortis en dix versements annuels à partir du 15 août 1979 jusqu'au 15 août 1988.*

Banque asiatique de développement

Dons d'assistance technique à l'Indonésie, aux Philippines et au Pakistan

LA Banque asiatique de développement a annoncé le 18 juin sa participation, sous la forme d'un don d'assistance technique, dans l'étude d'un projet de développement de la production de l'huile de palme dans l'île de Sumatra en Indonésie. D'autre part, un don d'assistance technique a été consenti le 24 juin aux Philippines ; il permettra de déterminer l'utilité du programme d'irrigation de la province d'Agusan-del-Sur, dans l'île de Mindanao.

Deux autres initiatives du même ordre ont été prises en faveur du Pakistan le 2 juillet ; la première concerne l'étude de l'implantation des réseaux d'adduction d'eau et des systèmes d'égouts des villes de Lyallpur et d'Hyderabad ; la seconde, l'examen d'un projet visant au développement de la production d'énergie de la Karachi Electric Supply Corporation.

Prêt à la Samoa occidentale

La Banque asiatique a, le 27 juin, accordé un prêt de 555 000 dollars à la Samoa occidentale pour la modernisation de l'aéroport de Faleolo et l'aménagement de la route le reliant à Apia, la capitale. Ce prêt provient du fonds de ressources spéciales et a été accordé pour quarante ans au taux d'intérêt de 1 % ; il complète une précédente opération de la Banque consentie pour le même projet en décembre 1969.

ETABLISSEMENT DU FONDS ASIATIQUE DE DEVELOPPEMENT. — *Le Fonds asiatique de développement a été effectivement établi le 28 juin dernier après que les contributions consenties par dix pays membres eurent atteint la somme de 236,92 millions de dollars. Ces pays sont : le Canada, le Danemark, la Finlande, la République fédérale d'Allemagne, le Japon, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, la Suisse, le Royaume-Uni et les Etats-Unis.*

De leur côté, l'Australie, la Belgique, l'Italie et la Norvège ont annoncé leur intention de participer au Fonds.

La somme actuellement réunie (236,92 millions de dollars) représente une partie du montant total des ressources du Fonds fixées à 525 millions de dollars pour la réalisation de ses opérations de prêts à conditions spéciales jusqu'au 31 décembre 1975.

Banque centraméricaine d'intégration économique

Prêts au Costa-Rica et au Nicaragua

LA Banque centraméricaine d'intégration économique (B.C.I.E.) a accordé, le 15 juillet, au Costa-Rica un prêt de 600 000 dollars destiné à financer l'installation d'une école d'agriculture à Atenas, dans la province d'Alejuela.

De son côté, le Nicaragua s'est vu accorder le 12 juillet deux prêts de la Banque :

— 300 000 dollars consentis à l'Instituto de Fomento Nacional pour le développement de sa production de produits laitiers ;

— 175 000 dollars qui financeront les travaux de réaménagement de certaines installations du port de Corinto, sur le Pacifique, pour lui permettre de faire face à l'accroissement régulier de son trafic.

Banque européenne d'investissement

Cinq prêts

LA Bauque européenne d'investissement (B.E.I.) a accordé le 26 juillet un prêt d'une contre-valeur de 75 millions de francs français (l'équivalent de 12,6 millions d'u.c.) pour une durée de vingt ans et au taux d'intérêt de 9,875 % l'an à la Compagnie nationale du Rhône pour l'aménagement du « *Palier d'Arles* », section terminale du Rhône.

Quatre autres opérations ont été annoncées au cours des dernières semaines :

— Un prêt d'une contre-valeur de 16,1 milliards de lires, le 26 juillet, à la Società Italiana per l'Esercizio Telefonico de Turin pour financer l'extension de l'équipement téléphonique en Campanie ;

— Un prêt d'une contre-valeur de 30 millions de deutschemarks (9,3 millions d'u.c.), le 26 juillet, à la Bayerische Vereinsbank de Munich pour des investissements consentis à des entreprises industrielles de petite et moyenne importance pour leur développement ;

— Un prêt d'une contre-valeur de 50 millions de florins (14,9 millions d'u.c.) à la N.V. Nederlandse Gasunie, en Groningue, pour la construction d'un gazoduc destiné au transport du gaz naturel depuis l'extrémité septentrionale des Pays-Bas jusqu'aux frontières allemande et belge ;

— Un prêt de 3 millions de livres (5,78 millions d'u.c.) à la Cement Limited du groupe Cement Roadstone Holdings. Ce prêt consenti pour quinze ans au taux de 9,875 % financera la construction d'une cimenterie à Platin, en Irlande.

Banque interaméricaine de développement

Prêts à Panama, au Mexique, au Paraguay, au Costa-Rica et à Trinité et Tobago

LA Banque interaméricaine de développement (BID) a annoncé le 25 juillet l'octroi au Mexique de deux prêts d'un montant total de 50 millions de dollars pour la réalisation d'un programme de restructuration du réseau routier. Le premier prêt, d'un montant de 35 millions de dollars (pour vingt ans et à 8 %), provient des ressources ordinaires de la Banque ; le second s'élève à 15 millions de dollars (pour vingt-cinq ans et à 4 % l'an) et a été fourni à l'aide des ressources du fonds d'opérations spéciales.

D'autre part, quatre prêts ont été attribués au mois d'août, l'aide du fonds d'opérations spéciales, en faveur des pays suivants :

— Panama, le 1er août : 8 millions de dollars (pour trente-cinq ans et à 2 % l'an) pour le financement d'un programme de crédit destiné aux entreprises agricoles de petite et moyenne importance ;

— Paraguay, le 8 août : 8 millions de dollars (pour quarante ans, à 1 % l'an pendant les dix premières années et à 2 % ensuite) destinés au développement de l'industrie, du tourisme et de l'agriculture de ce pays ;

— Costa-Rica, le 8 août : 3,3 millions de dollars (pour trente-cinq ans et à 2 % l'an) pour financer la modernisation et les travaux d'agrandissement de l'Institut de technologie de Cartago ;

— Trinité et Tobago, le 8 août : 5,3 millions de dollars (pour trente ans et à 2 % l'an) qui aideront ce pays à améliorer l'infrastructure hospitalière.

TROIS DONS D'ASSISTANCE TECHNIQUE. — *Un don d'assistance technique de 2 millions de dollars a été consenti, le 2 août, à trois instituts de recherche agricole latino-américains de type non lucratif (International Center for the Improvement of Maize and Wheat : 583 500 dollars ; International Center for Tropical Agriculture : 839 500 dollars ; International Potato Center : 577 000 dollars) pour financer leurs programmes de développement.*

D'autre part, le 13 août, la Bolivie s'est vu accorder un don d'assistance technique de 920 000 dollars qui lui permettra de financer les études et la réalisation des plans du projet de construction du tronçon routier Rio Chimoré-Rio Yapacani. Enfin Haïti a reçu le 15 août un don d'assistance technique de 252 000 dollars destiné à financer la première étape du programme d'écoulement des eaux d'orage dans la ville de Port-au-Prince.

Fonds européen de développement

Huit nouvelles décisions de financement

A LA suite de l'avis favorable émis par le comité du Fonds européen de développement (FED), à l'issue de sa quatre-vingt-onzième réunion tenue le 9 juillet, la Commission des Communautés européennes a pris huit nouvelles décisions de financement, d'un montant de 29 533 millions d'unités de compte au titre des aides non remboursables du troisième FED :

1) Surinam. — *Construction d'un barrage de retenue à Stondansie* : 17 millions de Fl. Su. équivalant à environ 7,878 millions d'unités de compte ;

2) République du Mali. — *Développement de la culture du riz de bas-fonds dans la région de Sikasso* : 1,416 milliard de F.M., soit environ 2,549 millions d'unités de compte ;

3) République islamique de Mauritanie. — *Réalisation d'un périmètre-pilote dans le Gorgol* : 188 millions d'ouguiyas, soit environ 3,385 millions d'unités de compte ;

4) République démocratique somalienne. — *Construction de l'université de Mogadiscio* : 80,5 millions de Sh.So. équivalant à 10,707 millions d'unités de compte ;

5) République unie du Cameroun. — *Construction de classes pour l'enseignement primaire dans le Nord-Cameroun* : 855 millions de francs C.F.A. équivalant à environ 3,079 millions d'unités de compte ;

6) République du Tchad. — *Equipement des parcs nationaux et réserves de faune* : 112 millions de francs C.F.A., soit environ 403 000 unités de compte ;

7) République du Burundi. — *Extension de l'usine de thé de Ruegura* : 126 millions de F. Bu. soit environ 1,316 millions d'unités de compte ;

8) République de Haute-Volta. — *Etudes techniques du tronçon Ouagadougou - Yako de l'axe routier Ouagadougou - Mopti (106 kilomètres)* : 60 millions de francs C.F.A., soit environ 216 000 unités de compte.

● CORPORATION ANDINE DE DEVELOPPEMENT. — *Un crédit de 5 millions de dollars a été accordé le 5 juillet à la Bolivie pour le développement de ses exportations non traditionnelles vers les marchés de la sous-région.*

GROUPEMENTS ECONOMIQUES ET COMMERCIAUX

Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement

Vers une réglementation du transfert des techniques ?

AU cours de sa troisième session, qui s'est tenue à Genève du 15 au 26 juillet, le groupe intergouvernemental du transfert des techniques, organe de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED), a étudié les principaux problèmes posés par le transfert des techniques des pays développés aux pays en voie de développement, et notamment le « transfert inverse des techniques » ou « exode des compétences ». Par trente et une voix contre quatre avec quatre abstentions, il a adopté une résolution recommandant au secrétaire général de la CNUCED de réunir un groupe intergouvernemental d'experts chargé d'élaborer un projet de code international de conduite en matière de transfert des techniques destiné à empêcher ces transferts dans des conditions et selon des modalités préjudiciables aux pays en voie de développement. Le groupe a également recommandé au secrétaire général (par vingt-huit voix contre une avec onze abstentions) de réunir un autre groupe intergouvernemental d'experts sur l'étude de l'incidence du système international des brevets sur le progrès des pays en voie de développement. Un projet de mandat pour une grande commission compétente en matière de transfert des techniques, qui pourrait être créée au sein du Conseil du commerce et du développement, a été élaboré.

PRODUITS DE BASE. — *Réuni du 15 au 17 juillet à Genève, le comité consultatif du conseil et de la commission des produits de base a examiné diverses questions se rapportant à l'évolution récente de la situation des produits de base au regard de la conjoncture monétaire internationale.*

TRANSPORTS MARITIMES. — *La commission des transports maritimes, qui réunit soixante-quatorze pays membres de la CNUCED, a tenu sa sixième session à Genève du 29 juillet au 9 août. Elle a pris connaissance de deux rapports du secrétariat de la CNUCED sur la situation des transports maritimes en 1972 et 1973. Selon les principales conclusions de ces documents, la part des pays en voie de développement dans le tonnage brut mondial est passée de 7,3 % en 1965 à 8 % en 1973 et, malgré les dispositions financières adoptées en 1973, ces pays se heurtent à d'importantes difficultés lorsqu'ils veulent acquérir des navires. La période 1972-1973 a également été marquée par une augmentation sans précédent des taux de fret, due à la fois à la crise monétaire internationale et à la crise des combustibles.*

O.C.D.E.

Ralentissement du tourisme en 1973

SELON le rapport annuel du comité du tourisme de l'O.C.D.E., diffusé ce mois-ci sous le titre : *Politique du tourisme et tourisme international dans les pays membres de l'O.C.D.E., 1973*, les mouvements touristiques internationaux dans les pays membres ont continué à se développer en 1973, mais à un taux inférieur à celui de l'année précédente : ainsi, les arrivées de touristes dans les pays membres et en Yougoslavie ont augmenté de 4 % contre 7 % en 1972, et si les recettes touristiques en devises ont augmenté de 22 % pour atteindre 25 milliards de dollars, ce chiffre se trouve anormalement gonflé par les modifications des taux de change et l'inflation. L'année 1973 a été marquée par une expansion du tourisme international vers certains pays méditerranéens, les Etats-Unis, le Japon et l'Australie, une diminution sensible des nuitées de touristes américains en Europe et par une progression du tourisme en provenance de l'Allemagne et du Japon. Pour les premiers mois de 1974, on constate un nouveau ralentissement des mouvements touristiques internationaux.

PECHERIES. — *Selon un rapport de l'O.C.D.E. publié en juillet (« Examen des pêcheries dans les pays membres de l'O.C.D.E., 1973 »), les pêcheurs ont connu en 1973 une amélioration de leur revenu brut consécutive à l'augmentation de 4,5 % du poids global des prises et aux importantes hausses des prix payés pour le poisson sur presque tous les marchés. Mais le comité des pêcheries estime que les perspectives pour 1974 sont moins favorables, en raison des hausses des prix des carburants et des salaires des équipages qui pèsent fortement sur les coûts globaux de la pêche.*

AIDE AU DEVELOPPEMENT. — *Une réunion organisée par le Centre de développement de l'O.C.D.E., sous l'égide de l'O.C.D.E. et de la Banque mondiale s'est tenue à Abidjan les 9 et 10 août : réunissant des directeurs d'instituts de recherche et de formation en matière de développement de plus de quarante pays, elle était centrée sur les possibilités de nouvelles formes de collaboration dans ce domaine.*

RECENTES PUBLICATIONS

● *Etats-Unis, Finlande, Japon, Pays-Bas, U.E.B.L.*, dans la série « Etudes économiques », juillet 1974.

● *Etudes sur l'utilisation du mercure, ses émissions, ses effets biologiques et son contrôle* : Un aperçu des problèmes économiques et administratifs posés par l'utilisation du mercure et ses émissions au Canada, au Japon, en Suède et aux Etats-Unis jusqu'en 1972 (196 pages).

● *Energie et environnement. Méthodes d'analyse des relations à long terme.* Quinze études présentées par des experts internationaux à un colloque organisé en août 1973 (392 pages).

● *Les transports maritimes en 1973.*

Association latino-américaine de libre commerce

L'évolution des échanges en 1973

LE comité exécutif permanent de l'Association latino-américaine de libre-commerce (ALALC) a passé en revue le 11 juillet les résultats du commerce extérieur des pays membres au cours de 1973.

D'après les informations fournies à la presse, les exportations totales de l'ALALC, sur la base des prix courants, ont atteint en 1973 un montant de 17 987 millions de dollars (+ 28,5 %), alors que ses importations se sont élevées à 18 452 millions de dollars (+ 19,8 %). Par rapport à 1972, le solde négatif de la balance commerciale latino-américaine est passé de 1 419 millions de dollars à 485 millions de dollars.

Dans ces totaux, la part des échanges entre les douze partenaires du traité de Montevideo reste modeste. Les exportations, en effet, se sont élevées à 2 052 millions de dollars (11,4 % du total des ventes), et les importations à 2 069 millions de dollars (11,2 % du total des achats).

La ventilation par pays des échanges globaux place le Brésil en tête des exportateurs (34,5 %) et des importateurs (37,2 %), suivi, pour les ventes, de l'Argentine (18,1 %), du Venezuela (16,8 %) et du Mexique (9 %), et, pour les achats, du Mexique (16,5 %), du Venezuela (14,1 %) et de l'Argentine (11,4 %).

Pour ce qui concerne les échanges à l'intérieur de la zone, les quatre premiers exportateurs ont été l'Argentine (36,4 %), le Brésil (26,5 %), le Mexique (7,6 %) et le Venezuela (6,9 %), et les quatre premiers importateurs : le Brésil (28,9 %), l'Argentine (21,3 %), le Chili (12,9 %) et le Pérou (8,4 %).

Communauté des Caraïbes

Quatrième réunion du conseil des ministres

AU cours de sa quatrième réunion, tenue à Castries (Sainte-Lucie) les 12 et 13 juillet, le conseil des ministres de la Communauté des Caraïbes a examiné un rapport sur le protocole portant organisation des marchés agricoles. Il a approuvé les nouveaux mécanismes de commercialisation des produits et le niveau de leurs prix sur le dernier semestre de cette année. Le problème du prix de commercialisation des huiles brutes a été renvoyé à une session ultérieure.

Le conseil a aussi considéré un certain nombre de questions relatives au fonctionnement du Marché commun. Mais le principal sujet des débats a été constitué par les négociations avec la Communauté économique européenne. Le conseil a précisé sa position sur certains problèmes (en particulier sur la stabilisation des prix en matières premières, la coopération industrielle, les accords commerciaux, la coopération financière et les institutions), avant la conférence de Kingston, qui devait rassembler fin juillet les ministres des pays d'Afrique, des Caraïbes et d'Asie, et les représentants de la C.E.E. (cf. page 29).

NOUVEAU MEMBRE. — *Le premier ministre des Etats associés de St.-Kitts-Nevis-Anguilla a déposé à Kingston, le 26 juillet, les instruments de ratification du traité de Chaguaramas instituant la Communauté des Caraïbes et le Marché commun des Caraïbes. Les douze pays réunis au sein de l'ancienne zone de libre-échange (CARIFTA) sont ainsi tous devenus membres de la Communauté des Caraïbes.*

COOPERATION AVEC LE MEXIQUE. — *Le 30 juillet, le ministre des affaires étrangères du Mexique, au nom de son gouvernement, et le secrétaire général de la Communauté des Caraïbes ont signé à Kingston, l'accord établissant une commission mixte Communauté des Caraïbes-Mexique.*

Cet instrument fixe des objectifs précis à la coopération entre les deux parties dans les domaines de l'économie, de la technologie et de la culture.

Groupe andin

Le régime commun applicable aux capitaux étrangers

A LA suite de la treizième période de sessions extraordinaires de la Commission du Groupe andin (27 mai-5 juin), le comité (la Junta) a fait connaître son interprétation de l'article 28 de la décision n° 24 de l'instance suprême de l'Accord de Cartagena sur les possibilités ouvertes aux entreprises étrangères, fonctionnant dans la sous-région, par le régime commun applicable aux capitaux étrangers.

Aux termes de cette interprétation, les entreprises étrangères qui, dans le délai prévu au premier alinéa de l'article 28, ne seront pas convenues, avec les autorités compétentes, d'adopter le statut d'entreprise nationale ou d'entreprise mixte, ne pourront bénéficier des avantages du programme de libération des échanges. Cependant, toute entreprise étrangère ayant décidé d'opérer sa transformation statutaire pourra en bénéficier, en attendant l'expiration des délais dans lesquels cette transformation devra être effectuée (quinze ans au Chili, en Colombie, au Pérou et au Venezuela, vingt ans en Bolivie et en Equateur).

AU CONSEIL DU COMMERCE EXTERIEUR. — *La première réunion du conseil du commerce extérieur du Groupe andin s'est tenue à Lima du 10 au 12 juillet, en présence des représentants des six gouvernements, pour examiner deux questions inscrites à son ordre du jour : les mécanismes du commerce extérieur en vigueur dans les six pays, et les bases du tarif extérieur commun.*

TELECOMMUNICATIONS. — *Après une première rencontre à Lima, du 24 au 26 avril, en application des recommandations des ministres des télécommunications du Groupe andin, les représentants des entreprises des télécommunications des pays de la sous-région se sont retrouvés une seconde fois du 30 juillet au 2 août, toujours dans la capitale péruvienne, en présence des délégations de tous les gouvernements membres, à l'exception de celui du Venezuela, pour reprendre l'étude du projet de création d'entreprises d'Etat dans le domaine des télécommunications. Le comité (la Junta) devra être prochainement saisi de ce projet, dont la mise au point fera encore l'objet de nouvelles réunions.*

TRAVAILLEURS MIGRANTS. — *Les représentants des pays membres de l'accord de Cartagena ont tenu à Lima, du 17 au 31 juillet, une réunion technique sur les problèmes des travailleurs migrants, qui a permis de dégager les lignes directives d'une législation dans ce domaine particulier, au niveau sous-régional.*

Marché commun centraméricain

Les préparatifs en vue de la restructuration de la Communauté

LE haut comité pour le perfectionnement et la restructuration du Marché commun centraméricain (M.C.C.A.) a examiné les 30 et 31 juillet, à l'occasion de sa cinquième période de sessions dans la capitale du Guatemala, une proposition présentée par la délégation d'El Salvador au sujet de la période transitoire devant précéder les changements de structures à apporter aux institutions du M.C.C.A. Ce texte, qui a fait l'objet de longs débats, sera soumis à la réunion tripartite, instance suprême fonctionnant dans le cadre des organismes chargés du perfectionnement et de la restructuration du M.C.C.A.

Reprenant ensuite l'étude des deux grandes questions inscrites à son ordre du jour, le haut comité a approuvé une série d'accords portant sur les objectifs de la politique de développement industriel et sur son financement, et sur les objectifs de la politique fiscale ainsi que sur son harmonisation.

Le haut comité s'est en outre penché sur les problèmes du tarif extérieur commun (TEC), dont la formulation définitive devra être achevée le 30 juin 1975, au plus tard.

● ORGANISATION DES PAYS EXPORTATEURS DE PETROLE. — *Réunis à Londres les 15 et 16 août, les représentants des compagnies pétrolières nationales des pays membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), à l'exception de l'Arabie Saoudite, ont élaboré un accord de coordination de leurs actions sur le marché du pétrole brut. Prévoyant une harmonisation des politiques de prix de ces compagnies, cet accord vise à stabiliser les prix du brut au niveau actuel, les prix ayant tendance à baisser en raison de l'accroissement de l'offre par rapport à la demande. Selon un expert de l'OPEP, le surplus serait actuellement de 4 millions de barils par jour, ce qui correspondrait à 10 % de la production quotidienne des pays de l'OPEP.*

— Le fonds d'aide aux pays en voie de développement importateurs de pétrole, dont l'OPEP a décidé la création au cours de la rencontre de Vienne du 7 avril, a fait l'objet d'un examen par des experts des pays membres de l'organisation, réunis le 5 août dans cette ville.

● ORGANISATION POUR LA MISE EN VALEUR DU FLEUVE SENEGAL. — *Lors d'une conférence des chefs d'Etat et de gouvernement du Mali, de la Mauritanie et du Sénégal, réunis au sein de l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal (O.M.V.S.) le 24 juillet à Bamako, M. Léopold Sedar Senghor, chef de l'Etat sénégalais, a annoncé que le Koweït venait de s'engager à fournir un crédit de 33 millions de dollars pour la réalisation du programme de mise en valeur de ce fleuve.*

COMMUNAUTES EUROPEENNES

Marché commun

Les Neuf et le dialogue euro-arabe

LES ministres des affaires étrangères des Neuf ont chargé le 22 juillet à Bruxelles leur président, M. Jean Sauvagnargues, d'ouvrir le 31 juillet à Paris le dialogue entre la Communauté européenne et cinq pays de la Ligue arabe en vue de l'instauration d'une vaste coopération économique et culturelle.

Les instructions données à M. Sauvagnargues ont été volontairement assez vagues. Il eût été mal venu, souligne-t-on du côté européen, de préciser les applications concrètes de cette coopération avant d'avoir entendu les souhaits du monde arabe.

Les Neuf sont déterminés à ne parler ni du conflit israélo-arabe, ni des conditions d'approvisionnement en pétrole. Ils veulent éviter ainsi de compromettre les efforts qui pourraient être déployés dans d'autres instances sur ces deux problèmes.

Au cours de la même réunion de concertation politique, les ministres des Neuf avaient lancé un appel à la paix à l'intention des belligérants à Chypre.

Avant d'aborder ces deux problèmes, qui ont fourni l'occasion de nouvelles manifestations d'une politique étrangère naissante des Neuf, les ministres européens avaient travaillé à la préparation des négociations avec les quarante-quatre Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique candidats à l'association avec la C.E.E.

Ils ont décidé des principes généraux d'un système visant à garantir contre les chutes de cours mondiaux les recettes d'exportation des pays qui vivent essentiellement de la vente de produits de base.

Les ministres des affaires étrangères ont chargé au cours de cette même session la Commission du Marché commun de rouvrir les négociations avec six pays de la Méditerranée — Algérie, Maroc, Tunisie, Espagne, Israël et Malte — en vue de la conclusion de nouveaux accords entrant dans le cadre d'une « *politique globale de coopération dans le bassin méditerranéen* ».

Ces six pays avaient déjà des liens avec la Communauté européenne que les Neuf avaient décidé d'améliorer depuis l'élargissement du Marché commun (début 1973). Il leur a fallu à peu près deux ans pour arrêter les bases d'une offre que la Commission européenne aura pour tâche de présenter aux six pays concernés.

Les accords à négocier comporteront l'établissement de zones de libre-échange entre la C.E.E. et ses partenaires méditerranéens. Une aide financière de 360 millions d'unités de compte (1 930 millions de francs français) sera accordée pour cinq ans aux pays du Maghreb et à Malte.

Echec sur la politique énergétique

En raison d'une farouche opposition britannique, les ministres des affaires étrangères de la C.E.E. ont dû renoncer, contre toute attente, à élaborer le 23 juillet à Bruxelles, avant de se séparer pour les vacances, une stratégie énergétique commune à moyen terme. Huit délégations se sont heurtées pendant toute la journée à la délégation conduite par M. Peter Shore, ministre du commerce du Royaume-Uni, bien connu pour ses sentiments hostiles à la Communauté européenne.

L'échec des Neuf devant ce projet de politique énergétique, qui était un des « exercices » imposés par le « sommet » de Copenhague en décembre dernier, au plus fort de la crise pétrolière, a été dûment ressenti par la plupart des partenaires du Royaume-Uni.

M. Henri Simonet, vice-président de la Commission de Bruxelles, responsable de l'énergie, a déclaré : *« Nous avons raté une occasion intéressante de formuler une politique commune de l'énergie avant la fin de l'année. Il faudra pourtant bien qu'un jour ou l'autre les Etats membres expriment leur volonté d'avoir une telle politique. Ils ne l'ont pas fait parce que le Royaume-Uni s'y est opposé. »*

Le « texte anodin », selon l'expression de M. Sauvagnargues, sur lequel les Neuf ne se sont pas mis d'accord tient en moins de cinq pages. Il devait exprimer la volonté des Neuf de limiter leur consommation intérieure et de rendre plus sûrs leurs approvisionnements énergétiques par divers moyens, dont la diversification des sources de fourniture, le développement du secteur nucléaire et le recours accru aux ressources de la C.E.E. en hydrocarbures (gaz et pétrole) ainsi qu'en charbon.

Les ministres sont convenus que ce texte resterait inscrit en priorité à l'ordre du jour de leurs prochaines rencontres, dont la première est prévue pour le 16 septembre.

Enquête sur la concurrence à l'intérieur de la Communauté

M. Albert Borschette, commissaire européen chargé des problèmes de concurrence, a abordé certaines questions touchant à la concurrence à l'intérieur de la Communauté, au cours d'une conférence de presse tenue le 25 juillet à Bruxelles.

La Commission a décidé d'ouvrir une enquête sur la firme I.B.M., qui contrôle 61 % du marché des ordinateurs dans la Communauté et se trouve donc en position dominante — ce qui est contesté par I.B.M. Elle examinera si l'affaire dite « Télex-I.B.M. », dans laquelle la société américaine a été condamnée sur la base des lois antitrusts en vigueur aux Etats-Unis, a des prolongements en Europe. Se refusant à prédire quand se terminerait l'enquête, M. Borschette a dit : *« Ce sera une procédure extrêmement difficile. »*

M. Borschette a annoncé d'autre part que la première phase de l'enquête ouverte sur l'abus de position des sociétés pétrolières était à peu près terminée. Un rapport rendra compte prochainement de l'ensemble de la situation dans ce secteur.

Enfin, la Commission a envisagé la formulation d'un arrangement possible entre producteurs de films cinématographiques et stations de télévision, dans le but de refréner les émissions de films à la télévision qui concurrencent directement les films de cinéma.

Résultats inespérés à la conférence de Kingston

Invités à Kingston (Jamaïque) pour donner une *« impulsion politique »* à une négociation en panne depuis plusieurs mois, les ministres des Neuf et ceux de quarante-quatre pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (A.C.P.) ont atteint le 27 juillet des résultats inespérés sur la voie de ce qu'ils ont eux-mêmes appelé *« un nouvel ordre économique mondial »*.

La négociation, ouverte en juillet 1973 à Bruxelles, vise à établir de nouveaux liens de coopération entre la Communauté européenne et les quarante-quatre pays A.C.P., dont la plupart sont soit déjà associés au Marché commun par la convention de Yaoundé qui arrive à échéance le 31 janvier 1975, soit membres du Commonwealth.

La perspective de cette conférence, où ils allaient avoir à affronter des revendications très dures, avait contraint les Neuf à améliorer sensiblement leurs offres initiales, d'abord à Bruxelles, puis sur place à Kingston. Ce déblocage du côté européen a permis d'aboutir dans la capitale jamaïcaine à des directives politiques pour la poursuite des négociations, que tous les participants ont jugé satisfaisantes.

Le principal sujet de satisfaction des A.C.P. est d'avoir obtenu de la Communauté qu'elle finance, dans le cadre de l'association, un système d'assurance contre les chutes des prix des produits de base exportés par ses partenaires et dont dépendent leurs économies. Au cours des discussions, les A.C.P. sont parvenus à faire élargir par la C.E.E. les critères déterminant les circonstances dans lesquelles les pays subissant des baisses de recettes d'exportation pourront faire appel à l'aide financière de la C.E.E.

La liste des produits bénéficiant de ce régime sera arrêtée plus tard. Il est déjà admis que le sucre y figurera, mais la C.E.E. a dû préciser qu'elle n'est pas encore en mesure de s'engager à garantir des débouchés et des prix pour ce produit aux Etats du Commonwealth. Pour combler cette lacune, la délégation britannique a publié dès la fin de la conférence un communiqué rappelant la ferme détermination du Royaume-Uni de respecter sa promesse d'importer annuellement 1,4 million de tonnes de sucre en provenance des A.C.P.

Les autres points essentiels des orientations politiques données par la conférence sont les suivants :

1. La C.E.E. a, selon le communiqué final, *« marqué son accord »* sur les orientations générales d'un mémorandum présenté par les A.C.P. sur les mesures destinées à faciliter le transfert vers ces pays d'activités industrielles, de technologie et de capitaux susceptibles d'accélérer leur développement ;

2. La C.E.E. a consenti à accorder le libre accès à son marché pour les produits exportés par les A.C.P. Mais elle n'exige plus que le même avantage soit réservé aux produits européens sur les marchés A.C.P.

Cependant, sous la pression des anglophones (tant Britanniques qu'Africains), la Communauté renonce ainsi au vieux principe de la réciprocité, exigé par les règles du GATT et encore en vigueur dans l'actuelle convention de Yaoundé. La conférence de Kingston explique cet abandon de la réciprocité par *« l'asymétrie »* des situations des pays sous-développés par rapport à la C.E.E.

A propos de l'aide financière à prévoir, les positions respectives demeurent encore éloignées, mais il est évident que, comme dans le passé, cette question fera l'objet d'un marchandage final. La C.E.E. a offert de *« tripler le montant du Fonds européen de développement »*, soit, pour cinq ans, une aide d'environ 3,2 milliards de dollars à des pays qui comptent ensemble trois fois plus d'habitants (cent quatre-vingts millions) que les associés de Yaoundé, bénéficiaires actuels du FED.

M. Jean Sauvagnargues, qui présidait la délégation européenne, a souligné que la C.E.E. devait faire face à de graves difficultés financières. Les A.C.P. ont réclamé, mais sans insister sur ce chiffre, une aide de 9,6 milliards de dollars. Comme l'a indiqué le président de la conférence, M. Paterson, ministre du commerce de la Jamaïque, c'est à Bruxelles que s'engagera la discussion financière.

CECA

La Communauté exporte plus d'acier et en importe moins

COMME chaque année à pareille époque, la Communauté charbon-acier s'est mise en vacances en août, laissant apparemment au temps le soin de colmater les brèches politiques ouvertes par l'attitude britannique au cours du dernier conseil des ministres des Neuf de juillet, consacré à la politique énergétique. Les informations sur la CECA ont donc été peu nombreuses en août.

La Commission européenne a néanmoins fait faire par ses services statistiques le point sur le commerce extérieur de l'acier durant le premier trimestre. Ce bilan fait apparaître trois caractéristiques essentielles :

1) Les exportations de produits sidérurgiques ont continué à augmenter (+ 9,5 %) dans une proportion plus faible, il est vrai, qu'auparavant. Ce ralentissement du progrès a été imputable essentiellement au recul des exportations de la sidérurgie néerlandaise (— 36,2 %) ; par contre, les autres Etats fondateurs de la CECA ont augmenté dans des proportions différentes leurs exportations ;

2) A l'inverse, les importations d'acier des Six, encore importantes en 1973, ont baissé considérablement durant les trois premiers mois de l'année : de 29,6 % en moyenne. Comme pour les exportations, les Pays-Bas ont connu une évolution inverse des autres pays de la Communauté, augmentant leurs achats d'acier de 13 % ;

3) Les échanges entre les Neuf n'ont, eux, guère varié ; ils ont progressé de 2 % seulement (à des nuances statistiques près, puisque certains échanges n'ont pu être comptabilisés à temps). Ici, les évolutions ont été beaucoup plus disparates. Les pays du Benelux ont fortement augmenté leurs achats, de même que la France (+ 11,8 % pour ce pays) ; à l'inverse, l'Allemagne et l'Italie les ont diminués. Symétriquement, on a constaté un net fléchissement des expéditions des usines italiennes, accompagné d'un recul des livraisons des producteurs belgo-luxembourgeois ; ceux-ci n'ont pas réussi à compenser l'accroissement quantitatif des livraisons intracommunautaires des autres pays membres.

C'est de ces derniers pays que se rapproche le cas anglais. La Grande-Bretagne a, depuis son entrée dans le Marché commun, considérablement accru ses achats d'acier (839 000 tonnes d'avril à juin, contre 436 000 l'an dernier à pareille époque, soit presque le double cette année), tandis qu'elle réduisait ses exportations de 40 % environ (494 000 tonnes au lieu de 840 000 au second trimestre 1973). Mais il faut interpréter ces chiffres avec prudence, car ils concernent l'ensemble des échanges britanniques et non pas seulement les relations au sein des Neuf.

Trois séries d'aides de la CECA

Avant de se séparer, la Commission européenne a pris trois séries de décisions concernant des aides à la Communauté :

● *Aide au logement* : dans le cadre de son septième programme d'aide à la construction de logements ouvriers, elle a accordé quatre prêts :

— Deux aux Pays-Bas : 2 430 000 florins, au taux de 8 % pour une durée de douze ans, pour la modernisation de cent vingt-six logements destinés aux travailleurs des charbonnages d'Heerlen et de Sittard (Limbourg) ; 2 810 000 florins, au taux de 1 %, pour une durée de vingt-cinq ans pour la construction de cinq cent soixante logements destinés au personnel de Hoogovens, près de Beverwijk ;

— Deux prêts à la France : pour 15 216 000 F, au taux de 1 %, d'une durée de vingt ans, à titre de contribution à la construction de mille deux cents logements destinés aux travailleurs de la sidérurgie des régions Nord, Est et Centre-Midi et à la modernisation de six cent quatre-vingt-neuf logements dans les régions du Nord et de l'Est ; pour 7 millions de francs à titre de contribution à la construction de quatre cent soixante logements destinés aux travailleurs des charbonnages de Lorraine, du Nord/Pas-de-Calais et du Centre/Midi et à la modernisation de trois cents logements en Lorraine.

● *Aide à la rééducation professionnelle* : ce sont, cette fois, l'Allemagne et le Royaume-Uni qui sont aidés :

— Un crédit de 1 180 000 DM est, en effet, accordé pour contribuer à un programme de rééducation professionnelle ou au versement d'indemnités en faveur de trois cent quatre-vingt-cinq travailleurs touchés par des mesures de compression de personnel dans les houillères d'Ibbengüren ; un autre crédit de 100 000 DM est destiné à la rééducation professionnelle de cent quatorze travailleurs touchés par la fermeture de la mine de minerai de fer Falkenstein dans la Ruhr ;

— Plusieurs crédits, d'un total de 409 000 livres, sont affectés à la rééducation professionnelle de mille cinq cents ouvriers sidérurgiques touchés par la fermeture de diverses usines de la British Steel Corporation à Teeside, Nottingham, Staffordshire, Grantham, Flintshire et Sheffield, ou par des mesures de compression de personnel dans ces usines.

● *Aide à l'industrie britannique* : cette troisième série d'aides est destinée à faciliter les investissements de la sidérurgie et des charbonnages du Royaume-Uni. La British Steel Corporation reçoit environ 41 millions de livres se répartissant ainsi : 18 millions (avec une bonification sur 1,25 million de livres) pour le projet de four à coke de Scunthorpe ; 7,2 millions pour le broyeur à barres de Scunthorpe (ce qui fait au total 25,2 millions pour Scunthorpe) ; 14,8 millions (avec une bonification d'intérêts sur 3 millions) pour l'extension prévue à Ravenscraig ; enfin, 1,25 million (avec bonification d'intérêts) pour les usines Templeborough (Sheffield) afin d'y réduire la pollution.

De son côté, le National Coal Board reçoit 14 millions de livres pour la mine d'anthracite de Bettwys (Galles du Sud), celles de Durham (charbon à coke), Hem and Heath et Florence Collieries qui vont être réunies pour constituer une nouvelle mine en vue de la production d'électricité, enfin les mines de Littletor et Royston Barnsley (production d'électricité) également.

AUTRES ORGANISATIONS POLITIQUES TECHNIQUES ET SOCIALES

Organisation commune africaine et mauricienne

Conférence « au sommet » : la « réorientation » des objectifs de l'OCAM

LA « réorientation » des objectifs de l'Organisation commune africaine et mauricienne (OCAM) a été au centre des débats des chefs d'Etat et de gouvernement des pays membres de l'OCAM, réunis à Bangui du 10 au 12 août. La conférence a décidé le transfert du siège de l'Organisation de Yaoundé — le Cameroun avait annoncé son retrait de l'Organisation en juillet 1973 — à Bangui ; elle nommé M. Régis Franchet (île Maurice) au poste de secrétaire général en remplacement de M. Falilon Kane (Sénégal) et a désigné le général Juvénal Habyarima, chef de l'Etat du Rwanda, pour succéder à la présidence à M. Léopold Sedar Senghor, président du Sénégal. La conférence a également décidé la création d'un fonds de solidarité et de garantie, qui permettra d'accorder la priorité aux questions économiques dans les activités de l'OCAM.

La rencontre « au sommet » avait été préparée du 6 au 9 août par une conférence ministérielle au cours de laquelle les Seychelles ont posé leur candidature à l'OCAM.

Organisation des Etats américains

Les relations économiques entre le sous-continent et les Etats-Unis

LA commission exécutive permanente du Conseil interaméricain économique et social (C.I.E.S.), constitué récemment pour succéder à l'ancien Comité interaméricain de l'alliance pour le progrès (CIAP), dont il a reçu toutes les attributions, s'est réunie pour la première fois à Washington du 22 au 26 juillet. Formée d'un représentant pour chacun des vingt-trois pays membres de l'Organisation, et présidée par l'ambassadeur du Mexique, la commission a examiné l'état actuel des rapports économiques et financiers entre les pays du sous-continent et les Etats-Unis, à la lumière des événements de l'année écoulée.

Après un débat général sur l'incidence que l'on peut escompter des initiatives de Washington au sein du « Nixon round », la commission s'est penchée sur les dispositions prises par l'administration américaine dans le domaine des échanges extérieurs. Elle a souligné à ce sujet les sérieuses difficultés que connaissent déjà certaines industries du Mexique et de la Colombie notamment.

La discussion sur l'aide financière a mis en relief l'accentuation des tendances caractérisant son évolution : stagnation de son montant nominal (2 100 millions de dollars en 1973), recul de la contribution officielle (32 % du total en 1973) au profit de sources de financement d'origine privée, alourdissement de son coût, enfin changement des priorités dans l'affectation des ressources, orientées de plus en plus vers les investissements sociaux au détriment des projets économiques.

— Réuni en séance extraordinaire le 13 août, le conseil permanent de l'Organisation des Etats américains a pris connaissance avec satisfaction du message que le nouveau président des Etats-Unis, à l'occasion de son arrivée au pouvoir, a fait parvenir à son secrétaire général, M. Gallo Plaza. Dans son message, M. Ford affirme sa détermination de « renforcer les relations spéciales que les Etats-Unis entretiennent avec les pays de l'Amérique latine », ainsi que de poursuivre « l'étroite coopération qu'ils ont établie avec l'Organisation des Etats américains ».

OTAN

Le conseil examine les conséquences du retrait de la Grèce de l'organisation militaire intégrée

REUNI d'urgence à Bruxelles le 14 août, le conseil de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN) a examiné les conséquences de la décision de la Grèce de se retirer de l'organisation militaire intégrée. Le représentant permanent de la Grèce a exposé les raisons qui ont poussé son gouvernement à quitter l'organisation militaire tout en restant membre de l'alliance atlantique ; il a reproché à l'OTAN de n'avoir pas été en mesure d'empêcher la Turquie de créer à Chypre une situation d'affrontement militaire avec l'un de ses partenaires au sein de l'alliance.

Le conseil a exprimé le souhait que cette décision aurait un caractère temporaire et serait reconsidérée dès que possible. Il a aussi exprimé sa *« grave préoccupation »* devant la reprise des combats à Chypre et l'échec des conversations de Genève, réaffirmant son *« soutien pour l'établissement d'un cessez-le-feu efficace et la reprise des négociations entre les parties intéressées »*, conformément à la résolution du Conseil de sécurité des Nations unies adoptée le matin même.

Le 16 août, le conseil a tenu une brève réunion pour entendre le rapport de M. Joseph Luns, secrétaire général de l'OTAN, sur son entretien avec M. James Callaghan, premier ministre britannique, et ses contacts récents avec le gouvernement grec et les représentants de la Turquie à Bruxelles.

Conseil de l'Europe

Les travaux de la commission européenne des droits de l'homme

AU cours d'une session tenue à Strasbourg du 8 au 19 juillet, la commission européenne des droits de l'homme a déclaré irrecevables, selon la « procédure sommaire », une quarantaine d'affaires et, au terme de délibérations approfondies, une quinzaine d'autres.

Elle a déclaré recevable l'affaire X... contre Royaume-Uni, au titre de l'article 3 de la convention (interdiction de la torture et des peines ou traitements inhumains ou dégradants) et de l'article 14 (interdiction de discrimination) : le requérant, un adolescent, se plaignait d'avoir été fouetté en application d'une mesure punitive imposée par un tribunal de l'île de Man, et confirmée en appel en vertu de la loi de 1960 sur la juridiction sommaire de cette île.

La commission a également adopté son rapport à l'intention du comité des ministres sur le bien-fondé des requêtes suivantes : Kamma contre Pays-Bas, syndicats suédois (Schmidt et Dahlstöm) contre Suède, et cinq militaires contre Pays-Bas. Le 19 juillet, elle a adopté son rapport sur le règlement amiable intervenu dans l'affaire Amekrane contre Royaume-Uni : aux termes du règlement, le gouvernement du Royaume-Uni, sans admettre qu'un des droits garantis par la convention a été violé au détriment des requérants, leur verse à titre gracieux la somme de 37 500 livres sterling. De leur côté, les requérants retirent leur requête.

EGALITE DE TRAITEMENT ENTRE TRAVAILLEURS NATIONAUX ET TRAVAILLEURS MIGRANTS. — *Le comité des ministres du Conseil de l'Europe a adressé en juillet aux dix-sept Etats membres une recommandation préconisant des mesures destinées à assurer l'égalité de traitement entre travailleurs nationaux et travailleurs migrants en matière de conditions de travail, de rémunération, de licenciement, de mobilité géographique et professionnelle.*

Des mesures destinées à assurer l'égalité de traitement en matière d'orientation, d'information et de rééducation professionnelles sont actuellement à l'étude.

Croix-Rouge

Action à Chypre

A LA suite de démarches auprès des parties au conflit, le Comité international de la Croix-Rouge (C.I.C.R.) a pu commencer ses opérations de secours dans l'île de Chypre le 23 juillet. Il a ainsi acheminé 43 tonnes de médicaments et de secours d'urgence à partir de Genève, Beyrouth et Tel-Aviv entre le 23 et le 27 juillet et procédé le 1er août à l'évacuation vers Athènes de vingt-huit grands blessés chypriotes grecs. Les délégués du C.I.C.R. ont visité trois mille prisonniers (militaires et civils) chypriotes turcs et turcs aux mains des Chypriotes grecs, dans les camps de Limassol, Larnaca, Famagouste, Morphou, Pharos, Polis et Yerloskypos, et ont eu accès dans la zone turque de Nicosie à la prison Seraj, où ils ont vu cent trente détenus chypriotes grecs et grecs aux mains des Chypriotes turcs. En Turquie, ils se sont rendus au camp d'Adana, dans le sud du pays, où étaient détenus trois cent quatre-vingt-cinq prisonniers de guerre chypriotes grecs et grecs jusqu'à la date du 5 août.

Le 31 juillet, M. Turan Gunes, ministre turc des affaires étrangères, s'est entretenu au siège du C.I.C.R. avec M. Roger Gallopin, président du conseil exécutif, et lui a exprimé le souhait de son gouvernement de voir le C.I.C.R. à même d'accomplir sa mission humanitaire à Chypre.

Le 14 août le C.I.C.R. a créé, avec l'accord des parties au conflit, trois zones de sécurité dans la ville de Nicosie : l'hôtel Hilton, l'hôtel Cleopatra et la clinique Kibis.

CHILI. — *Au cours du premier trimestre 1974, les délégués du C.I.C.R. ont visité, à Santiago et à l'intérieur du pays, cent treize lieux de détention comptant onze mille cinq cents détenus. Du 2 au 25 juillet, ils se sont rendus dans une vingtaine de lieux de détention, où ils ont vu environ deux mille cinq cents détenus.*

GUINEE-BISSAU. — *Le 31 juillet, deux membres du C.I.C.R. ont visité dans l'île aux Poules trente-trois membres du Parti africain de l'indépendance de la Guinée et du Cap-Vert (P.A.I.G.C.), auxquels le gouvernement portugais a reconnu le statut de prisonniers de guerre.*

● LIGUE DES ETATS ARABES. — *La quatrième session de l'Organisation arabe pour le développement de l'agriculture (dont la création remonte au 11 mars 1970) a eu lieu au Caire le mois dernier. Les débats ont porté sur le bilan de l'activité de l'organisation au cours des deux dernières années, sur les projets de coopération entre les Etats membres dans le domaine de l'agriculture, et notamment la recherche d'une harmonisation de leurs politiques agricoles, ainsi que sur le rôle des Etats arabes au sein de la F.A.O. Selon M. Mahmoud Riad, secrétaire général de la Ligue des Etats arabes, l'Organisation devra, dans les prochaines années, orienter ses efforts vers l'accroissement des productions céréalière et sucrière et de la production de protéines animales, qui sont à l'heure actuelle insuffisantes.*

— Réuni au Caire le 27 juillet, la comité de coordination des organismes spécialisés de la Ligue des Etats arabes a examiné les possibilités de développement de la coopération technique, et d'échanges de données, ainsi que les moyens d'améliorer la répartition des compétences entre ces organismes.

● COMMISSION DU PACIFIQUE SUD. — *L'exploitation des ressources de l'océan a constitué le thème central des débats de la conférence technique des pêches de la Commission du Pacifique sud, qui a eu lieu à Tonga du 15 au 19 juillet.*

● RECHERCHES SPATIALES. — *Au cours de la session du conseil de l'Organisation européenne de recherches spatiales (ESRO), qui a eu lieu à Paris le 26 juillet, la France a annoncé sa décision de se joindre aux neuf pays membres qui avaient conclu le 9 mai un accord avec l'administration fédérale de l'aviation des Etats-Unis et le gouvernement canadien pour la réalisation de deux satellites de contrôle de la navigation aérienne. Le 2 août, à Paris, l'ESRO et le Canada ont procédé à la signature du mémorandum d'accord « Aérosat », qu'ils avaient paraphé le 9 mai.*

— L'ESRO a conclu le mois dernier un contrat de 95 millions de livres avec un consortium international conduit par la firme allemande V.F.W.-Fokker/ERNO, pour la construction du laboratoire européen Spacelab.

● TRANSPORT AERIEN. — *Les représentants des compagnies aériennes membres de l'Association du transport aérien international (IATA) se sont réunis à Montreux le 5 août pour achever l'élaboration de la grille tarifaire applicable sur l'Atlantique nord dès le 1er novembre 1974 (une augmentation a déjà été fixée par un accord intervenu le 9 juillet). Auparavant, ces compagnies avaient examiné la question de la fixation d'un « prix-charter » minimum sur l'Atlantique nord avec des représentants des transporteurs à la demande.*

LE MONDE DIPLOMATIQUE

URUGUAY

Une nation se vide de sa substance

Par JEAN-MARC VERNON

QUI gouverne aujourd'hui l'Uruguay ? Quelle ligne directrice adoptent les gens au pouvoir ? Quel est l'avenir prévisible du pays ? On ne peut répondre à ces trois questions que si l'on évoque d'abord les événements qui ont conduit l'Uruguay à la dictature aveugle, à la faillite économique et à la désintégration de la nation.

Le 1er mars 1972, le président Jorge Pacheco Areco céda la place à M. Juan Maria Bordaberry, vainqueur aux élections par l'infime marge de 12 000 voix. Comme tant d'hommes forts, Pacheco Areco avait choisi pour lui succéder le plus pâle de ses créatures : son ministre de l'agriculture, personnage falot, abrupt, issu d'une famille de maquignons aussi riche que rétrograde. Pacheco Areco imaginait que M. Bordaberry resterait à sa main et lui faciliterait un éventuel retour. Mais à peine l'avait-il envoyé à Madrid (où il est encore ambassadeur de l'Uruguay) que M. Bordaberry s'empressait de prendre ses distances...

Isolé à l'intérieur de son propre parti et en butte à l'opposition irréductible de la grande majorité du pays (il n'avait obtenu, au cours d'une élection pentagonale, que 23 % des suffrages), M. Bordaberry se donna à l'armée, d'autant plus qu'il devait affronter une violente offensive « tupamaro ». Les forces armées obtinrent en peu de mois une victoire aussi complète qu'inattendue. A la fin de l'année 1972, les mouvements révolutionnaires avaient cessé de constituer un danger pour le régime : presque tous leurs chefs étaient morts ou prisonniers et quelques-uns parmi eux avaient « chanté » (c'est à la « bonne volonté » de M. Perez Amodio que l'on doit le démantèlement de plusieurs réseaux). La déconfiture des « tupamaros » et d'autres formations mineures d'obédience trotskyste ou anarchiste aurait pu permettre une politique de réconciliation nationale et de retour progressif à la normalité. Mais cette brève et sanglante guerre civile eut comme conséquence immédiate l'intervention accrue des militaires dans la vie publique. Forte de sa victoire et constatant le manque d'envergure d'une classe politique prête aux capitulations, l'armée uruguayenne se porta à la conquête du pouvoir.

Comme toutes les armées du tiers-monde, celle de l'Uruguay est perméable aux courants les plus contradictoires — du pro-nazisme au philocastrisme. Le moment venu, elle fit preuve d'un remarquable esprit de corps, et seule une fraction vite matée de la marine se refusa à participer au mini-coup d'Etat de février 1973. Chambré dans une caserne, tandis que les chars occupaient Montevideo, M. Bordaberry souscrivit aux exigences des militaires et le Parlement capitula sans résistance. Ce fut en quelque sorte une journée des dupes. Le manifeste-programme que les forces armées imposèrent à M. Bordaberry et que celui-ci ne comptait nullement appliquer reprenait les principales revendications de la gauche. La C.G.T., centrale ouvrière pro-communiste, s'empressa de claironner son préjugé « favorable » aux forces armées et une partie de l'opposition se laissa appâter par leur promesse d'évincer M. Bordaberry. Pendant quatre mois, la situation évolua vers le contrôle total du pouvoir par les forces armées et, le 27 juin 1973, eut lieu un nouvel épisode de ce coup d'Etat à répétition : M. Bordaberry renvoya le Parlement, suspendit la Constitution et instaura un régime *de facto* à l'ombre des baïonnettes.

MALGRE les pronostics, M. Bordaberry garde encore ses fonctions de chef d'Etat : rien n'indique qu'il songe à les résigner. Gouverne-t-il vraiment ? Qui, sinon, le fait à sa place ? Contrairement aux apparences, M. Bordaberry n'est pas qu'une potiche. Ce paysan inculte mais tenace, faible et madré à la fois, conserve assez d'influence pour bloquer toute ouverture sociale et économique. Il sait aussi utiliser à son profit les querelles internes de l'armée : sa force relative provient de ce que les militaires ne peuvent se passer de lui. Aucune personnalité civile uruguayenne n'accepterait de prendre sa suite sous la férule militaire, et l'armée elle-même n'a pas un leader capable de briguer la présidence.

De multiples clans ennemis se livrent, dans les coulisses des casernes, à un impitoyable jeu de massacre. Le général Alvarez, théoricien de l'aile progressiste des jeunes officiers, fut relégué *en province*, et l'hebdomadaire qu'il inspirait, très critique à l'égard de M. Bordaberry, dut disparaître ; M. Perez Caldas, ex-commandant de l'aviation, recevra une lointaine ambassade ; le colonel Trabal, ancien patron du service de renseignements, se terre à Paris, dans le XVIe arrondissement, hanté par la crainte d'un attentat ; le général Chiappe Pose, au fond de son cachot, maudit les caprices de la fortune. Chef suprême de l'armée, il se fit conférer (à l'instar de Peron) le titre ronflant de « lieutenant-général ». Il n'en profita guère : il vient d'être destitué sous prétexte de concussion et trafics illégaux ; en réalité, pour avoir voulu que M. Bordaberry le désignât vice-président de la République avec droit à la succession...

L'équipe aujourd'hui prédominante est menée par les trois généraux les plus rétrogrades de l'armée de terre — Cristi et les deux frères Zubia. Mais les contradictions, les incongruités et les volte-face qui caractérisent le fonctionnement du régime prouvent l'existence de nombreux autres centres de pouvoir. Malgré les proclamations des militaires célébrant la « *restauration de l'autorité* », jamais l'Etat uruguayen n'a été aussi tributaire des féodalités, ni aussi impuissant à assurer l'ordre public. Des groupements irréguliers s'adonnent à des actions ponctuelles, ils embastillent ou enlèvent les gens en toute impunité. Nul n'est à l'abri de ces coups de main : un commando non identifié (il y a mille sortes de polices parallèles et de milices privées) séquestra récemment une diplomate colombienne, ce qui faillit provoquer la rupture des relations avec Bogota ; le Quai d'Orsay réclama vainement en juin dernier que notre consul à Montevideo soit autorisé à rendre visite à des Français capturés par des bandes anonymes. Ce manque de garanties, cette atmosphère de terreur, rendent insupportable la vie quotidienne en Uruguay.

La répression politique organisée par le régime frappe désormais l'ultime frange des libéraux de droite qui hésitaient à passer dans l'opposition : c'est maintenant chose faite. Les amis de M. Pacheco Areco sont traqués, comme s'il s'agissait de prévenir un retour aux affaires de l'ancien président. Après avoir détruit toute vie politique, le régime ne s'appuie que sur la force brute et s'évertue à fermer les issues de secours...

L'extension abusive des juridictions militaires a balayé les derniers vestiges de l'état de droit. Réduite à la condition de figurante, la justice civile ne s'occupe que de chiens écrasés : la plupart des délits sont réputés « *attentats contre la sécurité de l'Etat* », vaste chapitre qui comprend l'édition de nouvelles érotiques, le parjure en document public, les insultes au président, les délits socio-économiques, etc. Il n'y a que des lois d'exception, des tribunaux spéciaux, des procédures d'urgence : c'est la négation même de l'état de droit. Le régime a bâillonné la presse, institué la torture (Amnesty International vient de le dénoncer dans un rapport accablant) et converti l'Université en caserne : la coupe de cheveux y est obligatoire et la mini-jupe interdite. Entre les mains de M. Bordaberry et de ses généraux, l'Uruguay est devenu une terre sans loi.

LA « pensée politique » des gens au pouvoir s'est manifestée par la récente annonce de la promulgation en 1976 d'une nouvelle Constitution. Elle sera — ainsi que l'affirma le ministre des affaires étrangères, M. Juan Carlos Blanco — « *une création typiquement uruguayenne* » et « *ne ressemblera à aucune autre Constitution en vigueur dans le monde* ». Elle prévoit, en effet, le fonctionnement de trois seuls partis — ceux du travail, du capital et de la culture (*sic*) — qui éliront une Chambre des députés chargée à son tour de coopter un Sénat de trente membres, auquel incombera la tâche de nommer un président de la République. Le ministre Blanco disait vrai : on ne trouvera nulle part ailleurs un tel ramassis de vieilleries corporatistes...

L'économie est conduite suivant les mêmes critères obsolètes. L'Uruguay offre le triste spectacle d'un sous-développement progressif : le niveau de vie de sa population décroît à vue d'œil. L'inflation atteint des taux astronomiques, tandis que le peso se dévalue de jour en jour (en 1950, 1 dollar américain coûtait 2 pesos, il faut aujourd'hui 1 600 pesos pour acheter 1 dollar : en vingt-cinq années, l'Uruguay est passé d'une prospérité artificielle à une ruine insurmontable si on ne bouleverse pas les structures du pays). Le gouvernement Bordaberry, héritier de vingt ans de gestion économique aberrante, ne veut pas s'attaquer aux racines du mal. Au lieu de cela, il essaie d'obtenir alternativement l'appoint financier de l'Argentine, du Brésil, de la Banque interaméricaine et de l'U.R.S.S. Le général Peron, qui prétendait fonder un bloc antibrésilien, n'hésita pas à payer le prix pour attirer l'Uruguay dans son giron. L'actuel régime argentin ne paraît pas en mesure de tenir l'enjeu et d'arrêter la colonisation économique de l'Uruguay par le Brésil. Les Brésiliens procèdent à des achats massifs de terres uruguayennes et renflouent les quelques entreprises industrielles valables. Il n'y a pratiquement plus de frontière séparant l'Uruguay du riche Etat brésilien de Rio-Grande-do-Sul, qui exerce sur toute la région est de l'Uruguay l'attraction d'un aimant.

Le dernier bilan de la balance commerciale uruguayenne accuse un déficit de 38 millions de dollars. N'ayant pas vendu sa viande ni sa laine, l'Uruguay vit l'hiver le plus terrible de son histoire : par quels moyens (les contributions de ses voisins ne suffisent pas) M. Bordaberry pourrait-il rétablir une situation aussi tragique ? Certains militaires ont voulu le contraindre à remercier ses conseillers économiques. Peine perdue : M. Bordaberry et les siens ne tiennent point à céder leur chasse gardée. L'armée a préféré leur laisser la responsabilité directe des nouvelles privations rendues indispensables par la hausse du pétrole. Soumis aux caciques de la régie autonome des combustibles (ANCAP), qui entendaient préserver leur monopole, le régime uruguayen ne sut pallier la crise de l'énergie. La banqueroute est là, elle ne sera pas évitée par les petits contrats conclus avec l'Irak et la Grèce ni par la perche tendue à l'U.R.S.S. et que celle-ci s'empressa de saisir. Le même M. Bordaberry qui interne les communistes et interdit la lecture de Marx se prépare à accueillir aimablement les experts soviétiques préposés à la construction d'un grand barrage au nord du pays... Parions que le maître américain laissera faire, convaincu que cette infiltration soviétique n'entamera en rien la fidélité inconditionnelle de M. Bordaberry aux mots d'ordre de Washington. Fidélité qui mérite parfois les aumônes de la Banque interaméricaine...

TEL est aujourd'hui l'Uruguay. Il manque à ce tableau le volet concernant l'avenir du pays et la menace de désintégration qui pèse sur lui. Le régime est parvenu au point de non-retour ; on doit écarter pour l'instant la possibilité qu'une partie de l'armée renverse M. Bordaberry et sa clique : cette illusion avait influencé jusqu'à présent le comportement de certains milieux libéraux. Il existe au sein de l'armée — particulièrement chez les marins et les aviateurs — des officiers qui souhaitent modifier le cours des choses, mais l'armature de l'Etat policier ne peut plus se desserrer de l'intérieur. Le régime se cramponne au pouvoir et compte, pour tenir, sur les effets conjugués de la terreur, de la misère et de l'effondrement de la communauté nationale.

L'Uruguay est en voie de régression démographique. Selon les statistiques, il comptait 2 millions et demi d'habitants, dont la moitié au moins s'entassaient dans le « grand Montevideo » ; pour 18 % seulement la population vivait en zone rurale, comble de paradoxe pour un pays qui tire sa subsistance de l'agriculture et de l'élevage. Ce déséquilibre, ce contraste entre la macrocéphalie de la capitale, l'insignifiance des autres villes et l'abandon des campagnes désertes (la superficie de l'Uruguay équivaut au tiers de celle de la France) était déjà à la base des difficultés structurelles du pays ; il se double maintenant d'un phénomène de fuite éperdue vers l'étranger. Le mouvement de départ, amorcé dès la fin des années 60, s'intensifie à partir de 1970 et prit les proportions d'un exode depuis l'arrivée de M. Bordaberry.

Des estimations modérées établissent que l'Uruguay a perdu en peu de temps 12 % de sa population et que le rythme de l'émigration s'accélère de mois en mois. L'Argentine, où la colonie uruguayenne se monte à trois cent mille personnes, et le Brésil, l'Amérique du Nord, l'Espagne, le Paraguay, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, sont les lieux d'ancrage choisis par ces émigrants d'un nouveau type. Il ne s'agit pas d'un *lumpen proletariat*, ni de paysans pauvres, ni de gens de maison ; l'Uruguay, pays éminemment petit-bourgeois et de classes moyennes, exporte ses cadres, ses techniciens, ses professionnels, ses intellectuels. Sur mille trois cents ingénieurs du génie civil, neuf cents ont quitté le pays ; une très forte proportion de médecins, d'architectes, d'hommes d'affaires et de promoteurs (sans parler des écrivains et des artistes) s'en sont allés sans esprit de retour. Une telle perte de substance, fatale à un Etat moderne, conduit tout naturellement à poser la question : l'Uruguay survivra-t-il en tant que nation si le régime Bordaberry perpétue son emprise sur lui ?

Exclusion de deux diplomates

LE poète Ricardo Paseyro, qui depuis quatorze ans représentait l'Uruguay en France, vient d'être exclu de la carrière diplomatique par son gouvernement.

Dans une lettre ouverte au ministre des affaires étrangères de son pays, Ricardo Paseyro s'élève contre le système de « **terreur et de délation instauré à l'intérieur d'une carrière diplomatique devenue succursale des casernes** ». Il ajoute que l'attaché militaire à Paris lui avait enjoint de dénoncer les Uruguayens réfugiés en France : « **Ces tâches,** écrit Ricardo Paseyro dans sa lettre, **ne sont pas les miennes.** »

Ricardo Paseyro explique ensuite qu'ayant conduit au début de l'année des négociations tendant à libérer son pays de certaines servitudes économiques, il avait constaté que le régime uruguayen finissait toujours par capituler face aux exigences des groupes de pression, ce qui rendait vain l'espoir de « **modifier le régime de l'intérieur, ainsi que le voulaient ceux qui s'opposent à la révolution marxiste sans appartenir pour autant à aucune oligarchie** ». Il avait auparavant alerté le Quai d'Orsay sur le fait que sa propre ambassade essayait, depuis plusieurs mois, de se servir de la police française pour espionner sa vie privée. Selon nos informations, ce sont les autorités françaises elles-mêmes qui l'auraient prévenu de ces agissements.

Nous croyons savoir que Ricardo Paseyro, gendre de Jules Supervielle et très lié aux milieux littéraires français, a demandé l'asile politique en France.

Un des plus prestigieux diplomates latino-américains, l'ambassadeur Hector Gros Espiell, fait partie lui aussi de la liste de personnalités destituées par le régime de Bordaberry. Juriste de réputation internationale, agrégé de droit constitutionnel, membre de l'Institut René Cassin et de la Commission internationale des droits de l'homme de l'ONU, ancien ambassadeur de l'Uruguay auprès des Nations unies à Genève, ex-président de l'Organisation internationale du travail et ayant reçu à ce titre, des mains du roi de Norvège, le prix Nobel de la paix, M. Gros Espiell est aujourd'hui secrétaire général de l'OPANAL (« Traité de Tlatelolco »), qui interdit les armes nucléaires en Amérique latine (voir son article dans **le Monde diplomatique**, juillet 1973). Elu à ce poste à l'unanimité des Etats américains, M. Gros Espiell n'a aucune raison de quitter ses fonctions malgré la mesure qui le prive de son titre d'ambassadeur d'Uruguay. Il a déclaré qu'il ne compte pas revenir à Montevideo.

Dans ce numéro :

P. 2 et 3 : LA TURQUIE A L'HEURE DE LA CRISE CHYPRIOTE, par Marcel Barang.

P. 4 à 8 : DOSSIERS POUR UN NOUVEAU PRESIDENT : La trouble innocence de M. Kissinger, C.J. ; Alleluia, Babylone ! par Eldridge Cleaver ; Watergate et le drame vietnamien, par Gabriel Kolko ; Vers un conservatisme à visage humain ? par Roger Heacock et Bonnie Poucel ; Légitimité et perversion de la « sécurité nationale », par Armando Uribe ; Fin de l'article d'Anthony Lewis ; Ombres pour un portrait de diplomate, Alexandre Casella.

P. 9 : POLITIQUE ET LITTERATURE : Les tribulations des présidents américains, par Marie-Françoise Allain.

P. 10 : LA RESISTANCE PALESTINIENNE SUR LES CHEMINS DE GENEVE, par Ibrahim Sus.

P. 11 à 14 : BATAILLE POUR LES OCEANS : Un patrimoine commun de l'humanité ? par Alain Piquemal ; Les richesses minérales des fonds marins, par Jacques Perrot ; La pêche doit être gérée à l'échelle mondiale, par M.-A. Robinson ; Un élément-clé des affrontements stratégiques, B.C.

P. 15 : En Colombie : La colère des paysans et le réveil des Indiens, par Jean-Claude Buhrer.

P. 16 à 19 : DEUX DICTATURES : PARAGUAY ET BRESIL : 1) Le « miracle » économique du général Stroessner, reportage de Pierre Gaillard ; 2) Le nouveau visage de l'absolutisme, par Miguel Arraes. Fin de l'article de Neville Maxwell.

P. 20 : La sécurité et la coopération en Europe : Eliminer les obstacles artificiellement dressés sur la voie d'un accord, par Lev Volguine. Côte d'Ivoire : deux expériences de développement et d'éducation populaire, par Alain Barlet et Marcel Paul-Emile.

P. 21 à 24 : LE PAKISTAN ou les voies d'un nouveau dynamisme (supplément).

P. 25 : CINEMA POLITIQUE : Résistance, histoire et idéologie, par Lech Michel Rawicki (Pologne), Annie Goldmann (Italie) et Joseph Daniel (France).

P. 26 : Les livres du mois.

P. 27 à 29 : L'activité des organisations internationales.